

HUITIÈMES JOURNÉES

Colloque international

de la proximité

Construire les proximités dans un monde global

Enjeux territoriaux, organisationnels et sociétaux

20-21-22 mai 2015

Université François Rabelais de Tours,
Campus des 2 Lions - Faculté de Droit,
50 avenue Jean Portalis - 37200 Tours

*Présentation,
Programme,
Résumés*

Organisé par l'UMR 7324 CITERES, le Département Aménagement et Environnement de Polytech Tours,
et le Groupe de recherche « Dynamiques de proximité »

Informations : <http://coll-proximites.sciencesconf.org/>



Comité scientifique

Isabel André (Université de Lisbonne), **Rob Atkinson** (University of West England, Bristol), **Christophe Beaurain** (Université de Limoges), **Marie Belis-Bergouignan** (Université Bordeaux 4), **Corinne Blanquart** (IFSTTAR, Lille), **Olivier Bouba-Olga** (Université de Poitiers), **Lise Bourdeau-Lepage** (Université Lyon 3), **Ornella Boutry** (Université Lille 1), **Antje Burmeister** (IFSTTAR, Lille), **Laurent Cailly** (Université de Tours), **Mario Carrier** (Université Laval à Québec), **Jean-Paul Carrière** (Université de Tours), **Christophe Carrincazeaux** (Université Bordeaux 4), **Patrick Cohendet** (Université de Montréal), **Gabriel Colletis** (Université Toulouse 1), **Stéphane Cordobes** (CGET, Paris), **Marie Coris** (Université Bordeaux 4), **Olivier Crevoisier** (Université de Neuchâtel), **Marie Delaplace** (Université Paris-Est), **Pavlos Delladetsima** (Harokopio Université of Athens), **Michel Dimou** (Université de Toulon, Président de l'ASDRLF), **Faridah Djellal** (Université Lille 1), **David Doloreux** (Université d'Ottawa), **Claude Dupuy** (Université Bordeaux 4), **Jacques Fache** (Pr. en Aménagement, géographie), **Marie Ferru-Clément** (Université de Poitiers), **Maryline Filippi** (AgroSup Bordeaux), **Ånniken Førde** (University of Tromsø), **Vincent Frigant** (Université Bordeaux 4), **Danielle Galliano** (INRA Toulouse), **Faiz Gallouj** (Université Lille 1), **Jean-Pierre Gilly** (Université Toulouse 1), **Michel Grossetti** (Université Toulouse 2), **Jean-Marie Halleux** (Université de Liège), **Thierry Kirat** (Université Paris 13), **Juan-Luis Klein** (Université du Québec à Montréal), **Blandine Laperche** (Université du Littoral), **Virginie Lethiais** (Sup Telecom Bretagne), **Rachel Levy** (Université Toulouse 1), **Yannick Lung** (Université Bordeaux 4), **Denis Martouzet** (Université de Tours), **Nadine Massard** (Université de Saint-Etienne), **Heike Mayer** (Université de Berne), **Patrice Melé** (Université de Tours), **Izabela Mironowicz** (Wroclaw University of Technology, Secrétaire générale d'AESOP), **El Mouhoub Mouhoud** (Université Paris-Dauphine), **Frank Moolaert** (Katholieke Universiteit Leuven), **Torill Nyseth** (University of Tromsø), **Bernard Pecqueur** (Université Joseph Fourier, Grenoble), **Julien Pénin** (Université de Strasbourg), **Jacques Perrat** (ADEES), **Paulo Pinho** (Université de Porto), **Christian Poncet** (Université de Montpellier), **Alain Rallet** (Université Paris-Sud), **Audrey Rivaud** (Université de Poitiers), **Andres Rodriguez-Pose** (London School of Economics), **Frédéric Rychen** (Université de la Méditerranée), **Richard Shearmur** (Université MacGill), **Laurent Simon** (Université de Montréal), **Raphaël Suire** (Université Rennes 1), **Damien Talbot** (Université Bordeaux 4), **Serge Thibault** (Université de Tours), **André Torre** (AgroParisTech), **Dimitri Uzunidis** (Université du Littoral), **Jérôme Vicente** (IEP Grenoble), **Frédéric Wallet** (AgroParisTech), **Matthias Wantzen** (Université de Tours), **Jean-Benoît Zimmermann** (Université Aix-Marseille), **Jean-Marc Zuliani** (Université Toulouse 2), **Bertrand Zuideau** (Université Lille 1).

Comité d'organisation

A. Hamdouch, Polytech Tours, Département Aménagement et Environnement, CITERES (coordinateur Comité), **K. Banovac** (Doctorante, CITERES), **C. Boisneau**, (MCF, Polytech Tours, Département Aménagement et Environnement, CITERES), **O. Bouba-Olga** (Prof., Univ. Poitiers, CRIEF ; correspondant Groupe Dynamiques Proximités), **N. Brevet** (MCF, Polytech Tours, Département Aménagement et Environnement, CITERES), **L. Cailly** (MCF, Université de Tours, Géographie, CITERES), **C. Demazière**, (Prof., Polytech Tours, Département Aménagement et Environnement, CITERES), **M.-H. Depret** (MCF, Univ. Poitiers, CRIEF-IRIAF), **L. Etienne** (MCF, Polytech Tours, Département Aménagement et Environnement, Laboratoire d'Informatique), **L. Ghaffari** (Doctorante, CITERES et UQAM), **S. Guitel** (Prof. Associée, Polytech Tours, Département Aménagement et Environnement), **M. Hourlier** (Ingénieure d'études CNRS, Communication, CITERES), **J.-L. Labesse** (Ingénieur d'études, Polytech Tours, Département Aménagement et Environnement), **S. Larribe** (MCF, Polytech Tours, Département Aménagement et Environnement, CITERES), **F. Nadou** (Prof., Ecole de Management Normandie, Caen), **S. Prunier** (Gestion financière, CITERES), **P. Robin** (Gestion Réseau partenaires, Polytech Tours, Département Aménagement et Environnement), **C. Savourey** (Prof. Associée, Polytech Tours, Département Aménagement et Environnement), **J. Serrano** (MCF, Polytech Tours, Département Aménagement et Environnement, CITERES), **K. Serrhini** (MCF, Polytech Tours, Département Aménagement et Environnement, CITERES), **C. Tanguay** (Prof. Associée, Polytech Tours, Département Aménagement et Environnement ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours), **A. Torre** (DR, Agrosup Paris et INRA ; correspondant Groupe Dynamiques Proximités), **L. Verdelli** (MCF, Polytech Tours, Département Aménagement et Environnement, CITERES),

SOMMAIRE

<i>Remerciements</i>	3
Présentation des Journées	5
Programme synoptique	9
Conférences plénières	11
Tables rondes.....	13
Programme détaillé.....	15
Résumés des interventions.....	33
Index des participants et intervenants	141
Plans et accès aux différents sites du colloque.....	151

REMERCIEMENTS

L'organisation de ces 8^{èmes} Journées de la Proximité à Tours a bénéficié d'un très grand nombre de soutiens institutionnels et financiers du monde académique, associatif et professionnel ainsi que d'organismes publics et de collectivités territoriales. Au nom du Comité d'Organisation, je voudrais ici les en remercier très chaleureusement.

Parmi les soutiens qui nous ont été apportés dès le lancement de la préparation de cet évènement scientifique international qui nous a été confiée par le Groupe « Dynamiques de Proximités », je tiens à souligner l'appui décisif de l'Université de Tours (Conseil Académique, Direction des Relations Internationales), de l'UMR CITERES (dans son ensemble et de l'équipe IPAPE), de l'École Polytechnique (dans son ensemble et du Département Aménagement et Environnement), de la Ville de Tours, du Conseil Général d'Indre-et-Loire, du PSDR (programme Pour et Sur le Développement Régional), du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, d'AESOP (Association of European Schools of Planning), de l'ASRDLF (Association de Science Régionale de Langue Française).

D'autres appuis et soutiens de divers horizons sont venus par la suite conforter la volonté de faire de ces Journées un moment de réflexion, d'ouverture et de dialogue autour des enjeux et conditions de la construction des proximités entre acteurs pour le développement territorial. Nos remerciements très sincères vont au Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, à la MSH Val-de-Loire, à la Fédération des Entreprises Publiques Locales (EPL), à l'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP), à l'Association Etudes en Développement et Aménagement, à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours (ATU 37), à l'Association Développement Durable & Territoires, au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Eure (CAUE 27), au Pôle des Arts Urbains de l'Agglomération de Tours (POLAU), à l'Institut National du Développement Local (INDL), à la Société d'Équipement de Touraine (SET), au centre de ressources Villes au Carré, et à trois centres de recherche (le CERAMAC et le CRCGM à l'Université d'Auvergne, et le laboratoire Métis de l'École de Management de Normandie).

En termes de préparation scientifique des 8^{èmes} Journées, je voudrais tout d'abord souligner le travail précieux accompli par le Comité Scientifique (70 collègues de 9 pays différents), par certains membres du Comité d'Organisation et par les organisateurs des sessions spéciales dans l'évaluation de près de 160 projets de communication reçus. Je voudrais les en remercier très chaleureusement. Les 136 communications retenues (de 16 pays différents) témoignent de la richesse et du sérieux des communications initialement proposées.

En termes de suivi et d'aide à la préparation de ces Journées, l'implication dès le départ de mes collègues du Groupe « Dynamiques de Proximités », du Département Aménagement et Environnement de l'École Polytechnique de l'Université de Tours et de l'UMR CITERES a été décisive. Je les en remercie toutes et tous très sincèrement. En particulier, Olivier Bouba-Olga, Nathalie Brevet, Christophe Demazière, Sabine Guitel, Patrice Melé, Fabien Nadou, Cathy Savourey, Kamal Serrhini, Céline Tanguay, André Torre, Frédéric Wallet et Matthias Wantzen m'ont accompagné tout au long de cette préparation. Je leur exprime toute ma reconnaissance. J'en profite également pour remercier tous les étudiants du Département Aménagement et Environnement (à la fois ceux de la dernière année du cycle Ingénieur en Génie de l'Aménagement et de l'Environnement et du Master 2 International Planning and Sustainability - Urban & Regional Planning) pour leur participation à la préparation matérielle ultime et à leur aide pendant le déroulement des 3 journées.

Mes remerciements très sincères vont ensuite aux éminents collègues qui ont amicalement accepté d'animer les séances plénières. Les deux conférenciers prestigieux, Michel Grossetti et Andrés Rodriguez-Pose, les modérateurs respectifs, Stéphane Cordobes et André Torre, les animateurs des deux tables rondes, Marie Delaplace, José Serrano et à nouveau André Torre, et les intervenants de premier plan qui nous ont répondu positivement, toutes et tous donneront à ces Journées un relief sans doute exceptionnel.

Enfin, je tiens à exprimer ma dette toute particulière envers un « quintet » remarquable de collègues qui ont contribué de manière irremplaçable à l'organisation matérielle et logistique de ces *Journées*. Leur compétence, leur disponibilité, leur efficacité et leur extrême gentillesse jamais démentie ont été des atouts précieux tout au long du processus de préparation entamé il y plus d'un an. Un immense merci à Ksenija Banovac (gestion des résumés et des dépôts sur le site), Karine Latouche (gestion des comptes financiers et des inscriptions), Sandrine Prunier (secrétariat des *Journées*), Pascaline Robin (contacts partenaires), José Serrano (logistique, locaux, restauration, réception officielle). Je termine par une mention spéciale, en exprimant ma reconnaissance très sincère à Muriel Hourlier qui a joué un rôle pivot dans cette préparation et organisation. De la construction du site et de sa mise à jour au fil de l'eau, de la conception des visuels et des différents supports de communication... à la réalisation du livret-programme, en passant par la commande des matériels, elle a été de tous les instants dans cette préparation. Un grand merci !

Que tous ces appuis et efforts réunis fassent de ces *Journées* un succès, je n'en doute pas une seconde. La préparation de la valorisation scientifique post conférence est déjà en cours, avec notamment plusieurs numéros spéciaux de revues académiques nationales et internationales de tout premier plan.

Encore une fois, un grand merci à toutes et tous pour vos contributions précieuses.

Abdelillah HAMDOUN,
Coordinateur du Comité d'Organisation

PRÉSENTATION DES 8^{èmes} JOURNÉES DE LA PROXIMITÉ

Dans un monde de plus en plus ouvert, interdépendant et incertain, traversé de multiples mutations (économiques, technologiques, environnementales, institutionnelles et sociétales), les territoires sont soumis à des jeux de contraintes, des pressions (notamment concurrentielles) et des dynamiques d'acteurs que peu d'entre eux sont en mesure de maîtriser. Leurs bases locales de développement économique et social, de même que leur identité culturelle et leurs facteurs de singularité sont bousculés, voire mis en péril. Dans ce contexte, la capacité des acteurs d'un territoire à se coordonner, à accorder leurs visions et leurs objectifs, à valoriser ensemble leurs atouts et leurs complémentarités, constitue une condition essentielle de la préservation et de la consolidation des ressorts d'un développement pérenne du territoire. Cependant, la co-localisation des acteurs au sein d'un territoire ne suffit pas. Elle n'offre que des « proximités latentes », « potentielles », qui ne deviendront des « **proximités actives** » que si elles sont à la fois identifiées, circonscrites, appropriées, opérationnalisées et valorisées par les acteurs et décideurs au plan intra et interterritorial.

Depuis le début des années 1990, les chercheurs impliqués dans le Groupe « Dynamiques de Proximité » ont engagé un effort continu pour conceptualiser et rendre de plus en plus intelligibles et opérationnelles les analyses autour de la question de la coordination des acteurs au sein de dynamiques territoriales multi-échelles. Les 7 éditions précédentes des *Journées de la Proximité* et les très nombreuses publications qui les ont accompagnées ou en ont résulté en témoignent très largement, identifiant ainsi une « **École française de la proximité** » qui a été précurseur et aiguillon du développement de cette problématique de recherche un peu partout en Europe et sur les autres continents au cours des 15 dernières années. Parallèlement, la réflexion s'est récemment focalisée de manière plus prégnante sur les conditions favorisant l'activation des proximités entre les acteurs qui « fabriquent » un territoire et ses dynamiques de développement.

Dans cette perspective, **la nécessité d'ouvrir et d'organiser davantage les échanges entre chercheurs de différentes disciplines scientifiques et « acteurs de terrain »** (de toute nature et à toutes les échelles) est devenue décisive. Aux côtés de chercheurs et de spécialistes issus du monde académique, l'ambition de cette 8^{ème} édition des *Journées de la Proximité* organisées à Tours les 20, 21 et 22 mai 2015 est ainsi d'inviter des responsables territoriaux (nationaux, régionaux et locaux), des élus, des responsables d'entreprise, des coordinateurs de systèmes territorialisés d'innovation (pôles de compétitivité, clusters, grappes d'entreprises, pôles d'excellence rurale), des professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme... à partager leurs expériences et leurs questionnements. L'objectif est d'**approfondir la réflexion et les échanges sur les enjeux et défis de la construction des proximités pour le développement socioéconomique, la durabilité et l'innovation (sous toutes ses formes) des « territoires dans la mondialisation »**

De ce point de vue, la « couleur » spécifique de ces 8^{èmes} *Journées de la Proximité* porte sur le questionnement **du rôle des politiques publiques et des dynamiques de structuration des espaces constitutifs d'un territoire dans la construction de la proximité**. Ce questionnement est aujourd'hui crucial en raison de l'évolution institutionnelle des contextes territoriaux en France comme dans d'autres pays en Europe et sur d'autres continents (selon le cas : politiques de décentralisation et de régionalisation, émergence ou institutionnalisation de pôles métropolitains, fusion d'échelons territoriaux d'intervention publique, etc.).

Comme on peut le voir sur le programme détaillé et les résumés compilés dans la suite de cette brochure, le spectre très large des questions, angles d'analyse et approches proposés dans les sessions thématiques ou spéciales reflète bien les thématiques et les objectifs d'ouverture et de dialogue affichés dans l'appel à contributions. De même, les deux conférences plénières (animées par des chercheurs réputés au plan international) et les deux tables rondes (associant chercheurs et décideurs de « terrain ») offrent l'occasion à la fois d'enrichir le dialogue interdisciplinaire, de confronter les réflexions et les expériences et de progresser dans la compréhension des processus permettant d'activer les proximités entre acteurs pour le développement territorial.

Au total, ces 8^{èmes} Journées rassemblent dans les 37 sessions parallèles, les deux conférences plénières et les deux tables rondes **près de 160 contributions et interventions (240 auteurs) de 16 pays** de tous les continents.

Au-delà des mots-clés contenus dans le titre et le sous-titre de ces 8^{èmes} Journées (que l'on retrouve peu ou prou dans la plupart des contributions retenues), et sans occulter la grande diversité et richesse des apports des différents contributeurs, une **lecture transversale** des articles et interventions permet de faire ressortir au moins **7 axes principaux de recherche, d'échange et de questionnement** autour des problématiques de proximités, allant du repérage de la variété de leurs formes (théoriques et pratiques) aux conditions et modalités (extrêmement diversifiées) de leur identification, construction ou valorisation :

- L'apport de l'ouverture interdisciplinaire (tout le spectre des sciences sociales, humaines et écologiques) et des expériences territoriales (à différentes échelles spatiales et dans des contextes institutionnels et culturels variés, y compris au plan international) à la compréhension des formes et modes d'activation des proximités : **Vers des proximités « mieux comprises » ?**
- Le rôle des politiques publiques (à toutes les échelles) et des « acteurs intermédiaires » (collectivités, services déconcentrés de l'État, organismes consulaires, associations, etc.) dans la construction et la valorisation des proximités favorables au développement économique, technologique et social des territoires : **Vers des proximités « mieux maîtrisées » ?**
- Réseaux et systèmes industriels et d'innovation territorialisés (clusters, pôles de compétitivité, systèmes productifs locaux, grappes d'entreprises, etc.), nouvelle géographie de l'innovation, collaborations entre acteurs académiques, institutionnels et industriels, logiques de filière et d'entreprise, externalités territoriales et logiques d'attractivité-compétitivité des territoires : **Vers des proximités « mieux mobilisées » ?**
- Structuration multi-échelles des espaces, nature des territoires, infrastructures de transport et de communication et émergence de nouveaux modes de coordination et d'organisation des acteurs : **Vers un développement territorial « mieux gouverné » ?**
- Les proximités au prisme des enjeux sociétaux de résilience territoriale et de développement local durable (interactions homme-nature, protection de l'environnement, évolution des modes de vie et de mobilité, conflits d'usage, écologie industrielle, circuits courts alimentaires, économie circulaire, accès aux services et infrastructures de base, cohésion et solidarité sociale) : **Vers un développement local « plus durable, plus intelligent » ?**
- Capital social, « force des liens locaux », innovations sociales, dynamiques communautaires et modes de gouvernance participative : **Vers un développement local « plus humain et mieux partagé » ?**
- Acteurs de la culture, de l'art et de la créativité : **La « force de l'esprit et de l'imagination » comme nouveau levier d'aménagement et de développement des territoires ?**

L'évènement s'annonce donc très riche et stimulant en regard de l'étendue des thématiques abordées et de la représentativité géographique et institutionnelle des contributeurs. Pour faire suite à cette large participation et à l'intérêt scientifique des contributions retenues, une **sélection des textes offrant des apports et résultats originaux** sera effectuée au cours de l'été. Pour cela, nous nous appuyons à nouveau sur l'expertise du Comité Scientifique en vue de la publication d'une série de numéros spéciaux de revues académiques référencées ou d'ouvrages scientifiques. Des contacts très encourageants ont déjà été pris dans ce sens et devraient aboutir courant 2016.

En vous souhaitant de « bonnes *Journées* » à toutes et tous.



Abdelillah HAMDouch,
Coordinateur du Comité d'Organisation

PROGRAMME SYNOPTIQUE

MERCREDI 20 MAI	JEUDI 21 MAI	VENDREDI 22 MAI
MATIN		
8h30-9h30 Café d'accueil des participants et enregistrement	8h45-10h45 Sessions parallèles	8h45-10h45 Sessions parallèles
9h30-10h45 Ouverture des 8 ^{èmes} Journées et Conférence plénière n°1		
10h45-11h00 Pause-café	10h45-11h15 Pause-café	10h45-11h00 Pause-café
11h00-13h00 Sessions parallèles	11h15-12h30 Conférence plénière n°2	11h00-12h45 Sessions parallèles
		12h45-13h15 Allocutions de clôture
13h00-14h00 Déjeuner	12h30-14h00 Déjeuner	13h15-14h15 Déjeuner
APRÈS-MIDI		
14h00-16h00 Sessions parallèles	14h00-16h00 Sessions parallèles	Départ des participants
16h00-16h15 Pause-café	16h00-16h15 Pause-café	
16h15-18h00 Table ronde n° 1	16h15-18h00 Table ronde n° 2	
SOIRÉE		
19h30-22h30 Dîner de gala (pour les inscrits)	19h30-22h30 Réception à l'Hôtel de Ville de Tours (pour tous les participants)	

CONFÉRENCES PLÉNIÈRES

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE N°1

«À la recherche d'une géographie de l'innovation en changement»

Andrés RODRÍGUEZ-POSE

Professeur, Département de Géographie et de l'Environnement, London School of Economics, Président de la Regional Science Association International, Éditeur de la revue internationale Economic Geography

Modérateur :

André TORRE, UMR SADAPT équipe Proximités (Sciences pour l'action et le développement - Activités, produits, territoires)

Les villes sont majoritairement considérées comme des sources fondamentales d'innovation. Cette affirmation est désormais généralement acceptée et sert de base à un grand nombre de stratégies de croissance économique et de développement (cf. par exemple, Banque Mondiale, 2009). Les grandes agglomérations urbaines situées dans les centres économiques du monde - les « montagnes » dans un monde qui s'aplatit - devraient continuer à produire et à accueillir la majorité des activités d'innovation au niveau mondial.

Les analyses empiriques, aussi bien dans les pays développés que dans ceux en voie de développement, semblent valider cette affirmation. Il y a une forte évidence confirmant l'importance des grandes villes pour l'innovation. Mais, en même temps, les preuves empiriques du rôle croissant des villes moyennes et des régions non centrales suggèrent une vision plus nuancée et prudente de la géographie de l'innovation.

Le but de cette présentation est d'explorer l'évolution de la géographie de l'innovation, à la fois d'un point de vue théorique et empirique. L'intention est de réviser les théories de la géographie de l'innovation en tenant compte de l'évidence empirique récente pour la formulation de nouvelles approches stratégiques qui permettent de saisir les changements en matière d'organisation spatiale de l'innovation d'une façon plus adéquate, en particulier dans des contextes périphériques.

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE N°2 «Le culte de l'attractivité»

Michel GROSSETTI

Sociologue, Directeur de Recherches au CNRS, UMR LISST, Université de Toulouse – Jean Jaurès (France), Directeur d'Études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS, Paris)

Modérateur :

Stéphane CORDOBES, Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, Paris (France)

L'attractivité est devenue un leitmotiv des politiques de toutes sortes, qu'il s'agisse de développement économique ou d'enseignement supérieur et de recherche, à tous les niveaux territoriaux — local, régional, national, voire européen. Il est généralement admis par les concepteurs de ces politiques que l'installation de personnes venues d'autres lieux (villes, régions ou pays, selon le niveau territorial considéré) est un signe de qualité ou de performance, et surtout qu'elle est un gage de succès (économique ou académique). Il faut donc attirer des entreprises ou des personnes (de préférence « créatives » et surtout venues de pays riches). Pour cela, il faut réaliser des aménagements urbains qui favorisent cette attraction, qu'il s'agisse de parcs technologiques et autres dispositifs du même type pour les entreprises, ou de quartiers adaptés aux goûts supposés des personnes que l'on souhaite attirer.

Cette conférence discutera la question de l'attractivité en se fondant sur des recherches relatives aux choix de localisation des startups et à la mobilité des professions « créatives ». Les recherches empiriques montrent deux choses qui contredisent les croyances habituelles. La première est que les entreprises et les personnes sont moins mobiles que ne le supposent en général les politiques d'attractivité. Les startups sont créées le plus souvent dans l'agglomération où vivent leurs fondateurs et n'en partent que très rarement, ouvrant des succursales en fonction des opportunités de marché ou d'accès à certaines ressources. Les membres des professions considérées comme « créatives » tendent à rester longtemps dans les mêmes lieux, y compris lorsqu'il s'agit de ceux où ils ont effectué leurs études ou ont passé leur enfance. Lorsqu'ils s'engagent dans des mobilités géographiques, c'est en général sur la base de l'intérêt des emplois offerts et des relations sociales dans lesquelles ils sont engagés.

D'un certain point de vue, les politiques d'attractivité fondées sur les aménagements urbains peuvent être comparées au culte du cargo que les mélanésiens ont développé depuis les années 1930, et qui consiste entre autres à aménager des pistes d'atterrissage ou des docks, considérés comme éléments d'un rituel destiné à attirer le « cargo », c'est-à-dire les richesses qui se déversent sur les occidentaux installés à proximité. D'un autre côté, les politiques qui misent plutôt sur des exonérations fiscales ou des surcroûts de salaire (comme les « chaires d'excellence » qui ont récemment fleuri dans les universités françaises) peinent à trouver des candidats, et souvent ces derniers repartent au bout de quelques années, sans laisser d'autre trace que les dépenses qu'ils ont occasionnées.

On peut sans difficulté défendre l'idée que la venue d'entreprises ou de personnes issues d'horizons différents est une bonne chose pour les collectivités ou institutions qui s'engagent dans ces politiques. Mais miser tout sur un phénomène si superficiel et aléatoire au détriment d'investissements plus classiques dans les domaines de l'éducation, de la recherche, de la santé, des transports, ou de l'amélioration générale du cadre urbain, ne paraît pas être la meilleure chose à faire...

TABLES RONDES

TABLE RONDE N°1 « Conceptualisation et approches de la proximité : dialogue interdisciplinaire »

Modérateurs :

Marie DELAPLACE, LAB'URBA, Université Paris-Est MLV (France) et José SERRANO, UMR CITERES, CNRS-Université de Tours (France)

Participants :

- Laurent CAILLY, Géographe, Maître de Conférences, UMR CITERES, CNRS-Université de Tours, France
- Pierre FILION, Urbaniste, Professeur universitaire, Université de Waterloo, Canada
- Michel GROSSETTI, Sociologue, Directeur de Recherches, UMR LISST (Toulouse) et EHESS (Paris), France
- Patrice MELÉ, Géographe, Professeur des Universités, Directeur de l'UMR CITERES, CNRS-Université de Tours, France
- Damien TALBOT, Professeur des Universités en Sciences de Gestion, Laboratoire CRCGM, Université d'Auvergne, France
- Karl Matthias WANTZEN, Ecologue et Biologiste des Populations, Professeur des Universités, Titulaire de la Chaire UNESCO « Fleuves et Culture », UMR CITERES, CNRS-Université de Tours, France
- Jean-Benoît ZIMMERMANN, Economiste, Directeur de Recherches CNRS, UMR GREQAM - EHESS, Aix-Marseille Université, France

Présentation :

L'Ecole de la Proximité développe depuis maintenant plus de 20 ans des travaux sur les différentes formes de la proximité avec une constante liée à la nécessité de dépasser la seule proximité géographique et de penser d'autres formes de proximité (organisationnelle, institutionnelle, relationnelle, sociale voire temporaire).

Si cet élargissement fait aujourd'hui consensus, la conceptualisation de ces proximités est encore en débat. Or un réel dialogue interdisciplinaire nous semble être un vecteur puissant de conceptualisation et d'éclaircissement de leur contenu sémantique.

En effet, l'existence même d'un élargissement sémantique de la proximité illustre l'intérêt de s'abstraire d'un ancrage disciplinaire étroit. Ainsi les analyses de la proximité s'écartent-elles de l'économie standard qui, quand elle pense l'espace, le réduit à une distance métrique. Penser des proximités exige de dépasser la conception de l'espace comme une plaine homogène. Ainsi les proximités institutionnelle et organisationnelle ont-elles recours à la sociologie ou aux Sciences de gestion. Mais la curiosité du chercheur au-delà des frontières de sa discipline est-elle suffisante ? N'y-a-t-il pas une valeur heuristique encore plus forte à un réel échange entre disciplines ? C'est à cet enrichissement et à cette fertilisation croisée que cette table ronde vous convie en associant des chercheurs des Sciences de Gestion, de sociologie, de géographie, d'urbanisme, d'économie mais aussi de biologie et de l'écologie. Car le dialogue interdisciplinaire ne peut se réduire à des débats internes aux Sciences humaines et sociales. C'est en effet dans l'interaction avec d'autres sciences qu'une conceptualisation enrichie des proximités peut être produite.

Déroulement :

- 1^{er} temps : Tel le petit Prince, nous vous demanderons de nous « dessiner » LA proximité chacun dans sa discipline (6-7 mn par intervenant)
- 2^{ème} temps : De LA proximité AUX proximités dans les différentes disciplines : Est-ce pour vous une question d'ouverture aux autres sciences ? (Echanges entre intervenants : 30 mn)
- 3^{ème} temps : Au-delà de leur intérêt propre, quel retour l'heuristique des proximités a-t-elle sur le travail disciplinaire ? (Echanges entre intervenants et avec l'auditoire : 30 mn)

TABLE RONDE N° 2

« Construire et activer les proximités pour le développement territorial : processus et expériences »

Modérateurs :

Abdelillah HAMDOUCH, UMR CITERES, CNRS-Université de Tours (France) et André TORRE, Université Paris-Saclay, INRA, Agroparistech (France)

Participants :

Françoise AMIOT, Adjointe au Maire, Chargée des Finances, du Contrôle Budgétaire et de l'Urbanisme, Ville de Tours (France)

Jérôme BARATIER, Directeur, Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours (Tours, France)

Cécile DUBLANCHE, Directrice générale, Villes au Carré (Tours, France)

François MIGNET, Directeur, Parc Naturel Régional de la Brenne (Rosnay, France)

Michel ROUSSET, Directeur, CAUE Département de l'Eure (Evreux, France)

Bernard VEDRENNE, Directeur, Fédération des EPL - École de Management des Dirigeants d'EPL - Campus HEC (Paris, France)

Frédéric WALLET, animateur National, Programmes PSDR (Paris, France)

Présentation :

Comme cela a été souligné dans la présentation générale de ces 8^{èmes} Journées, les territoires sont désormais soumis à un ensemble d'incertitudes, de contraintes, de pressions et de menaces qui fragilisent voire remettent en cause leurs bases et leviers de développement économique et social. Dans ce contexte, la capacité d'adaptation et de « résilience » des territoires repose de manière cruciale sur les formes de coordination et les processus de construction de projets de (re)développement que les acteurs d'un territoire sont en mesure de mobiliser. Mais cette mobilisation collective des acteurs ne va pas de soi. La proximité spatiale ou le « voisinage » des acteurs n'est en rien une garantie de leur capacité à « se mettre en mouvement ensemble » pour l'avenir du territoire. Les décalages fréquents (voire les conflits) de visions, d'objectifs et de temporalités caractérisant les différents types d'acteurs et de décideurs peuvent en effet inhiber ou freiner les capacités d'action collective pour préserver, adapter, consolider, renouveler le socle de ressources et les leviers d'action permettant d'asseoir un développement territorial pérenne.

De ce point de vue, la réflexion sur les **conditions favorisant l'identification et l'activation des proximités** entre les acteurs qui « fabriquent » un territoire et ses dynamiques de développement apparaît essentielle.

Cette table ronde rassemble des décideurs et acteurs intervenant dans des contextes très variés. Leur expérience des contraintes, enjeux et défis de la construction des proximités pour le développement socioéconomique, la durabilité et l'innovation (sous toutes ses formes) au sein des territoires constitue un apport précieux à ces Journées. Il s'agit en particulier de questionner le rôle des politiques publiques (à différentes échelles) comme leviers de facilitation et d'incitation des coordinations nécessaires entre acteurs d'un territoire.

Déroulement :

- présentation rapide (6-7 minutes) par chacune et chacun des intervenants de son expérience et de sa vision propres de la façon dont les proximités entre acteurs du développement local se construisent (ou devraient être stimulées)
- échanges entre intervenants (30 minutes)
- dialogue avec l'auditoire (30 minutes)

PROGRAMME DÉTAILLÉ

MERCREDI 20 MAI

8h30-9H30 Café d'accueil des participants et enregistrement

9h30-9h45 Ouverture des 8^{èmes} Journées de la Proximité

9h45-10h45 **Conférence plénière : « À la recherche d'une géographie de l'innovation en changement »**

Andrés RODRIGUEZ-POSE

Professeur de Géographie économique à la London School of Economics, Président de la Regional Science Association International, Editeur de la revue internationale Economic Geography

Modérateur : André TORRE, Université Paris Saclay, INRA, Agroparistech, France)

10h45-11h00 Pause café

11h00-13h00 Sessions parallèles

SESSION SPÉCIALE « MODES DE VIE DE PROXIMITÉ DANS LES ESPACES PÉRIURBAINS ET RURAUX : QUELLE VALORISATION ? » (PANEL 1)

Président de séance : Hervé BAPTISTE - Université de Tours (France)

- ▶ *Modes de vie de proximité dans un territoire de grande couronne francilienne : le cas du Centre Essonne-Seine-Orge*
Pauline SILVESTRE, LAB'URBA (France)
- ▶ *La place de la commune de résidence dans les modes de vie périurbains*
Anne AGUILERA, Marianne THEBERT, Université Paris-Est (France)
- ▶ *Géographie des territoires fréquentés et pratiques de proximité : du rural isolé au rural polarisé, mise en évidence d'un effet-territoire ?*
Marie HUYGHE, UMR CITERES, Université de Tours (France)
- ▶ *Achats en ligne et proximités périurbaines*
Leslie BELTON-CHEVALIER, Frédéric DE CONINCK, Benjamin MOTTE-BAUMVOL, IFSTTAR, Labex Futurs Urbains, Université de Bourgogne (France)

SESSION THÉMATIQUE « ÉCONOMIE CIRCULAIRE, ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET RÔLE DES PROXIMITÉS ENTRE ACTEURS » (PANEL 1)

Président de séance : Ornella BOUTRY, Université Lille 1 (France) et Marie FERRU, Université de Poitiers (France)

- ▶ *The role of institutional proximity in building a circular economy with Waste Electrical and Electronic Equipment: Foundations and lessons from the Swedish System*
Alice FRANTZ-SCHNEIDER, Abdelillah HAMDOUCH, UMR CITERES et Ecole Polytechnique, Université de Tours (France)
- ▶ *L'application du principe de proximité dans la gestion des déchets : divergence d'enjeux sociaux, techniques et environnementaux*
Mathieu DURAND, Hélène BERAUD, Université du Maine (France) ; Jean-Baptiste BAHERS, Ecole des Métiers de l'Environnement de Rennes (France) ; Bruno BARROCA et Thomas BONNIERBALE, Université de Paris-Est Marne-La-Vallée (France)
- ▶ *Les gravats de démolition : une gestion de proximité pour des déchets locaux au sein d'une économie globale*
Laetitia MONGEARD, Université Lyon 2 (France)
- ▶ *La proximité comme valeur et cadre d'action dans la gestion des déchets*
Claudia CIRELLI, Fabrizio MACCAGLIA, Patrice MELÉ, UMR CITERES, Université de Tours (France)

SESSION THÉMATIQUE « CLUSTERS ET RÉSEAUX, LOGIQUES DE PROXIMITÉ ET DYNAMIQUES D'INNOVATION »

Président de séance : Vincent FRIGANT, UMR GREThA, Université Bordeaux 4 (France)

- ▶ *Rôle de la proximité et de la diversité pour construire des réseaux d'entreprises capables de soutenir la concurrence dans une économie globalisée*
Camille BAULANT, Université d'Angers (France)
- ▶ *Proximité et ressources stratégiques des clusters vitivinicoles : une étude de cas*
Jean-Guillaume DITTER, Jaime FENSTERSEIFER, Joëlle BROUARD, Centre de Recherche sur l'Entreprise, Groupe ESC Dijon-Bourgogne (France)
- ▶ *Les clusters en tant que systèmes complexes adaptatifs : quel rôle pour les KIBS ?*
Benoît DESMARCHELIER, International Business School Suzhou at XJTU (Chine) ; Faridah DJELLAL et Faïz GALLOUJ, CLERSÉ, Université Lille 1 (France)
- ▶ *Simulating micro behaviours and structural properties of networks: toward a «one size fits one» cluster policy*
Jérôme VICENTE, Joan CRESPO, Frédéric AMBLARD, LEREPS - Science Po Toulouse (France)

SESSION SPÉCIALE « SCIENCES DE GESTION ET PROXIMITÉS : POUR UNE FERTILISATION CROISÉE » (PANEL 1)

Président de séance : Denis CHABAULT - Université de Clermont-Ferrand (France)

- ▶ *Réseaux scientifiques de proximité : quelles opportunités pour les créateurs de start-up ?*
Alexandre CABAGNOLS, Pierre Charles ROMOND, Université de Clermont-Ferrand (France)
- ▶ *Les proximités à l'œuvre dans un projet de dispositif institutionnel d'accompagnement de l'innovation « en train de se faire »*
Olivier COUSSI, Anne KRUPICKA, IAE Université de Poitiers (France)
- ▶ *L'apport de la théorie d'économie de la proximité au processus de clusterisation au Brésil : l'analyse de deux structures productives locales dissemblables*
Denio Igor SILVA DE PONTES, Gilles GUIEU, Aurora CARNEIRO ZEN, Bruno-Anicet BITTENCOURT, Aix-Marseille Université (France) et PPGA, Université Fédérale du Rio Grande do Sul (Brésil)
- ▶ *Impact de la confiance et de la mauvaise perception sur la diffusion de la connaissance dans les pôles de compétitivité : une approche individu centrée*
Emmanuel LABARBE, Université de Paris 1 (France)

SESSION SPÉCIALE « PROXIMITÉS ET DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS LES VILLES PETITES ET MOYENNES » (PANEL 1)

Président de séance : Jean-Charles EDOUARD - Université de Clermont-Ferrand (France)

- ▶ *Gouvernance, innovation territoriale et aménagement durable pour les petites et moyennes villes de demain : Living Lab et outils open source pour les acteurs*
Anthony TCHEKEMIAN, Université de la Polynésie Française (Polynésie française)
- ▶ *Proximité, attractivité, qualité de vie dans les villes petites et moyennes. Concilier ou confronter indicateurs qualitatifs et quantitatifs du bien vivre*
Hélène MAINET, Université Blaise Pascal, CERAMAC, Clermont-Ferrand (France)
- ▶ *La production de l'espace intra-urbain de la ville d'agrobusiness Luís Eduardo Magalhães-BA : les agents promoteurs et leurs actions.*
Jorge Ney Valois RIOS FILHO, Université Fédérale de Bahia. (Brésil), Institut Fédéral de Bahia (Brésil) ; Gilberto CORSO PEREIRA, Université Fédérale de Bahia (Brésil)

SESSION SPÉCIALE « ALIMENTATION ET PROXIMITÉS » (PANEL 1)

Présidente de séance : Juliette ROUCHIER - Aix-Marseille Université (France)

- ▶ *Le Département comme référence à des formes d'organisation collective territorialisées*
Christine MARGETIC, Université de Nantes (France)

- ▶ *Politique Publique et système alimentaire relocalisé : le cas de l'aide alimentaire*
Matthieu LABARRE, INRA (France)
- ▶ *Alimenter les villes, un nouvel enjeu pour l'aménagement du territoire ?*
Agnès TERRIEUX, UMR Dynamiques Rurales, Ecole Nationale de Formation Agronomique, Toulouse (France)
- ▶ *Les circuits courts font pousser les cheveux. Revue critique de la littérature sur le rôle des circuits de proximité dans la durabilité du système alimentaire*
Patrick MUNDLER, Sophie LAUGHREA, Université Laval à Québec (Canada)

13h00-14h00

Déjeuner

14h00-16h00 Sessions parallèles

SESSION SPÉCIALE « MODES DE VIE DE PROXIMITÉ DANS LES ESPACES PÉRIURBAINS ET RURAUX : QUELLE VALORISATION ? » (PANEL 2)

Présidente de séance : Marie HUYGHE - UMR CITERES, CNRS-Université de Tours (France)

- ▶ *Le périurbain à l'aune du Transit Oriented Development*
Vaclav STRANSKY, Université Paris-Est (France)
- ▶ *Le retour de la proximité dans les espaces périurbains et ruraux : mythes et réalités*
Benoît FEILDEL, Hervé BAPTISTE, UMR CITERES, CNRS-Université de Tours (France)
- ▶ *Les proximités de la mobilité périurbaine : une ressource pour gérer les déplacements quotidiens*
Laurent CAILLY, UMR CITERES, CNRS-Université de Tours (France)

SESSION SPÉCIALE « SCIENCES DE GESTION ET PROXIMITÉS : POUR UNE FERTILISATION CROISÉE » (PANEL 2)

Président de séance : Damien TALBOT – Université de Clermont-Ferrand (France)

- ▶ *Attractivité des territoires du Sud : pour une co-production entreprises et acteurs institutionnels de ressources stratégiques*
Sébastien Magloire BEKONO OHANA, Université de Douala- Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (Cameroun)
- ▶ *Stratégies de diversification des exploitations agricoles et proximité territoriale*
Mohamed GAFSI, UMR Dynamiques Rurales, Ecole Nationale de Formation Agronomique, Toulouse (France)
- ▶ *Une lecture marketing et logistique d'une relation client/entreprise de Proximité : Une lecture marketing et logistique de la proximité*
Virginie NOIREAUX, Corinne ROCHETTE, Université de Clermont-Ferrand (France)

**SESSION THÉMATIQUE « INTERACTIONS HOMME-NATURE, PROXIMITÉ ET CONFLITS D'USAGE DES ESPACES :
VERS UNE GOUVERNANCE EN CONSTRUCTION ? »**

Présidente de séance : José SERRANO, UMR CITERES, CNRS-Université de Tours (France)

- ▶ *Proximity Man-River : « How close can we get »?*
Karl Matthias WANTZEN, UMR CITERES, CNRS-Université de Tours (France) ; Aziz BALLOUCHE, Université d'Angers ; Isabelle LONGUET, Mission Val-de-Loire
- ▶ *Gouvernances territoriales et proximités: le cas de deux territoires d'action publique en Amazonie orientale*
Etienne POLGE et André TORRE, Université Paris Saclay, INRA, Agroparistech (France)
- ▶ *Les grands projets d'irrigation et les dynamiques de proximité dans le Sahel*
Marina BERTONCIN, Andrea PASE, Daria QUATRIDA, University of Padova (Italie)
- ▶ *La firme, entre ancrage local et réseau global : l'approche anthropologique pour réduire les conflits structurels face au développement économique des territoires*
Anthony TCHEKEMIAN, Université de la Polynésie Française (Polynésie Française)

SESSION SPÉCIALE « PROXIMITÉS ET DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS LES VILLES PETITES ET MOYENNES » (PANEL 2)

Président de séance : Guillaume VERGNAUD, Université de Clermont-Ferrand (France)

- ▶ *Le développement des petites ou moyennes villes : des politiques de proximité ?*
Christophe DEMAZIÈRE, UMR CITERES, CNRS-Université de Tours (France)
- ▶ *Local Actors Dynamics and Socio-Economic Development: Some insights from European small and medium-sized towns*
Abdelillah HAMDouch, Ksenija BANOVAC, UMR CITERES, Université de Tours (France)
- ▶ *De villes moyennes à agglomérations moyennes : la stratégie de 5 agglomérations*
Gwénaél DORÉ, Institut National du Développement Local (France)
- ▶ *Le rôle des villes petites et moyennes dans la construction des proximités locales en Algérie (cas de l'est algérien)*
Ahmed BOUSMAHA, Abdelkader CHOUACHE, Université Oum El Bouaghi Algérie (Algérie)
- ▶ *La recomposition de la base productive des villes moyennes par la création d'entreprises innovantes*
Josselin TALLEC, Centre Universitaire J-F. Champollion - Albi (France)

SESSION THÉMATIQUE « PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ, PROXIMITÉ ET INNOVATION : DES DYNAMIQUES CONTRASTÉES »

Président de séance : Jacques FACHE (Angers, France)

- ▶ *L'organisation spatiale des pôles de compétitivité wallons*
Pierre-François WILMOTTE, Jean-Marie HALLEUX, Université de Liège (Belgique)
- ▶ *Les pôles de compétitivité : construction de la proximité au profit de la croissance*
Myriam MATRAY, ISTHME EVS, UMR 5600 CNRS, Lyon (France)
- ▶ *The Blue Cluster d'Atlanpole (Nantes) : étude géographique d'une territorialisation de l'innovation dans l'aménagement et l'économie du territoire français*
Sophie BRESC-LITZLE, Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne (France)
- ▶ *Dynamiques territoriales infrarégionales : dynamiques de verdissement et construction de proximités locales actives en région Poitou-Charentes*
Anne-Marie CRÉTIÉNEAU, Université de Poitiers (France)

SESSION SPÉCIALE « ALIMENTATION ET PROXIMITÉS » (PANEL 2)

Président de session : Patrick MUNDLER - Université Laval à Québec (Canada)

- ▶ *La bio locale « paysanne », entre volontés et réalités territoriales. L'exemple de la SCIC Bio d'Ici en pays sarthois*
Amandine GATIEN-TOURNAT, Université de Tours (France) ; Frédéric FORTUNEL, ESO-Le Mans (France) ; Julien NOEL, ESO-Angers (France)
- ▶ *Organisations collectives territorialisées, proximités et circuits courts alimentaires. L'exemple d'une « AMAP Poisson » en Pays de la Loire*
Julien NOEL ESO-Angers (France) ; Laurent Le GREL, Ivan DUFEU, Largecia (France)
- ▶ *Proximité et approvisionnement alimentaire des périurbains de l'Ouest francilien : quels ancrages et quelles pratiques ?*
Julien ESSERS, Université Nanterre - Paris - Ouest - La Défense (France)
- ▶ *Proximité géographique dans l'approvisionnement de la restauration collective scolaire*
Delphine GALLAUD, UMR CESAER, AgroSup Dijon (France)

SESSION THÉMATIQUE « INNOVATION, NOUVELLES TECHNOLOGIES ET DYNAMIQUES TERRITORIALES : VERS LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES FORMES DE PROXIMITÉ ? »

Président de séance : Alain RALLET – Université Paris-Sud (France)

- ▶ *Favoriser l'open innovation à destination des PME. Analyse territoriale et managériale d'une intermédiation entre entreprises et territoires en Basse-Normandie*
Sébastien BOURDIN, Anna FORTOUL, Fabien NADOU, Ecole de Management de Normandie (France)

- ▶ *Internet et les tiers lieux : de nouveaux espaces productifs entre hyper-mobilité et dynamiques de proximité*
Christine LIEFOOGHE, Laboratoire TVES, Université Lille 1 (France)
- ▶ *Evaluation des projets de mobilité durable dans une approche multicritère, entre logiques d'innovation et perspectives institutionnelles*
Benoît MOUGENOT, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (France)

16h00-16h15

Pause café

16h15-18h00

Table ronde n° 1 : « Conceptualisation et approches de la proximité : dialogue interdisciplinaire »

Modérateurs : Olivier BOUBA-OLGA, Université de Poitiers (France) et José SERRANO, UMR CITERES, CNRS-Université de Tours (France)

19h30-22h30

Dîner de gala (pour ceux qui se sont inscrits au dîner facultatif)

JEUDI 21 MAI

8h45-10h45 Sessions parallèles

SESSION THÉMATIQUE « LOGIQUES TERRITORIALES, SPÉCIFICITÉS INSTITUTIONNELLES ET CONSTRUCTION DE PROXIMITÉS : DIALOGUES INTER-NATIONAUX » (PANEL 1)

Président de séance : Mario CARRIER – Université Laval à Québec (Canada)

- ▶ *L'influence de la proximité des centres urbains sur le développement économique régional. Etude de cas : Roumanie*
Alexandra SANDU, Université Al. I. Cuza de Iasi (Roumanie) et Ana Ioana BREABAN, Université Babes Bolay – Cluj Napoca (Roumanie)
- ▶ *La construction des proximités dans le contexte de fragmentation socio-spatiale des métropoles des pays émergents est-elle possible ? Réflexions à partir des cas de Recife (Brésil) et de Chennai (Inde)*
Jean-Paul CARRIÈRE, Karine HOCHART, UMR CITERES, CNRS-Université de Tours
- ▶ *Métropolisation et construction de proximité : la participation citoyenne à l'exemple de Berlin en Allemagne*
Connie STUBBE, Université Nanterre Paris-Ouest (France)
- ▶ *Produire et reproduire les proximités à l'épreuve de la compétitivité : le cas du Grand Tunis*
Abdelhamid HAGUL, Samar BENSLIMENE, Urban Planning, Development and Dynamic Spaces (Tunisie)

SESSION THÉMATIQUE « POLITIQUES PUBLIQUES, LOGIQUES DE PROXIMITÉ ET DYNAMIQUES DES TERRITOIRES »

Président de séance : Jean-Benoît ZIMMERMANN – GREQAM, Aix-Marseille Université (France)

- ▶ *Institutionnalisation des politiques publiques et construction des territoires*
Philippe BONNAL, Christian PONCET, Université Montpellier 1
- ▶ *La dynamique économique des territoires français : de l'obsession métropolitaine à la prise en compte de la diversité des configurations territoriales*
Olivier BOUBA-OLGA, Université de Poitiers (France) ; Michel GROSSETTI, Université Toulouse II - Le Mirail (France)
- ▶ *Relations de proximité et développement régional : enjeux et débats*
André TORRE, Université Paris Saclay, INRA, Agroparistech (France) et Frédéric WALLET, INRA Paris, UMR SADAPT - équipe Proximités (France)
- ▶ *Politiques de formation et développement territorial : quelles opportunités pour les nouvelles Régions ?*
Jean-Marc CALLOIS, Département Territoires, IRSTEA

SESSION THÉMATIQUE « ECONOMIE CIRCULAIRE, ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET RÔLE DES PROXIMITÉS ENTRE ACTEURS » (PANEL 2)

Présidente de session : Danielle GALLIANO, INRA Toulouse (France)

- ▶ *Le jeu des proximités au cœur de l'écologie industrielle et de l'économie circulaire : quels apports de l'économie de la proximité ?*
Christophe BEAURAIN, Laboratoire de Géographie physique et environnementale, Université de Limoges (France)
- ▶ *Les circuits courts : un modèle soutenable fondé sur les proximités ?*
Ornella BOUTRY, Université Lille 1 (France) et Marie FERRU, Université de Poitiers (France)
- ▶ *Proximités et distribution : quelles évolutions ?*
Corinne BLANQUART, IFSTTAR Lille (France) et Odile CHANUT, Aix-Marseille Université (France)

SESSION SPÉCIALE « SCIENCES DE GESTION ET PROXIMITÉS : POUR UNE FERTILISATION CROISÉE » (PANEL 3)

Présidente de séance : Corinne ROCHETTE

- ▶ *Emergence d'un dispositif de GRH au sein d'un écosystème innovant : Une approche par l'économie de la proximité*
Ludivine CALAMEL, Grenoble Ecole de Management
- ▶ *Proximité et nouvelles formes d'organisations : être chercheur et praticien RH à temps partagé en PME*
Marc André VILETTE, ESC Clermont Ferrand
- ▶ *La place et le rôle de la proximité dans les transferts internationaux de connaissances ? L'exemple d'un transfert franco-chinois dans le secteur de la santé*
Jing TANG, Pascal LIÈVRE, Laurent MÉRIADE et Damien TALBOT, Université de Clermont-Ferrand

SESSION THÉMATIQUE « FILIÈRES AGROALIMENTAIRES : DES FORMES DE PROXIMITÉ ET DE GOUVERNANCE SPÉCIFIQUES ? »

Présidente de séance : Maryline FILIPPI - Université de Bordeaux (France)

- ▶ *Stratégies d'innovations logistiques des acteurs de la filière vitivinicole bourguignonne : le rôle des proximités*
Michel MARTIN, Corinne TANGUY, UMR CESAER, AgroSup Dijon (France)
- ▶ *Geographical Proximity by the way of Organized Proximity How agricultural cooperatives are efficient actors of a smart rural development?*
Maryline FILIPPI, Université de Bordeaux (France)
- ▶ *Favoriser l'organisation des acteurs économiques pour maintenir des filières agroalimentaires territorialisées : l'apport des dispositifs de gouvernance comme dynamique de proximité*
Yves RIO, Ancien directeur de plusieurs interprofessions agricoles et agroalimentaires (France)

- ▶ *Territorial governance of sectorial chambers in Sao Paulo state agriculture-Brazil*
Adriana Renata VERDI, Agência Paulista de Tecnologia dos Agronegócios (Brésil), Malimiria OTANI et Maria Célia M. DE SOUZA, Instituto de Economia Agrícola (Brésil)

SESSION THÉMATIQUE « CULTURE, ART, CRÉATIVITÉ : DES DYNAMIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE PROXIMITÉ SPÉCIFIQUES ? » (PANEL 1)

Présidente de session : Nathalie BREVET, Université de Tours (France)

- ▶ *La création et la culture, nouveaux outils de la réagréation urbaine ?*
Maud LE FLOC'H, PolAU, Pôle des arts urbains, Tours (France)
- ▶ *La planification des proximités dans le domaine culturel. Le cas du Louvre-Lens*
Philippe DUEZ, Université d'Artois (France)
- ▶ *Proximité de valeurs et coopérations dans un cluster d'entreprises créatives : Une application au secteur du jeu vidéo*
Solène CHESNEL, Université d'Angers (France)

SESSION SPÉCIALE « ALIMENTATION ET PROXIMITÉS » (PANEL 3)

Présidente de séance : Juliette ROUCHIER – Aix-Marseille Université (France)

- ▶ *Proximité et action collective dans les circuits alimentaires localisés*
Sophie LAUGHREA, Patrick MUNDLER et Annie ROYER, Université Laval à Québec (Canada)
- ▶ *Alimentation de proximité en France et au Chili : ethnographie de quelques points communs et différences*
Béatrice MAURINES, Université Lyon 2
- ▶ *Analyse du rôle de la proximité dans la construction d'une agriculture durable : le cas des producteurs biologiques québécois*
Mario HANDFIELD, Benjamin BOISSONNEAULT-VAUDREUIL, Université du Québec à Rimouski (Canada)
- ▶ *Si proche et pourtant si loin. Etudier et construire proximité autour de la nourriture à Turin*
E. DANSERO, G. PETTENATI, A. TOLDO, Université de Turin (Italie)

10h45-11h15 Pause café

11h15-12h30 Conférence plénière : « Le culte de l'attractivité »

MICHEL GROSSETTI

Sociologue, Directeur de Recherches au CNRS (UMR LISST, Université de Toulouse, Jean Jaurès), Directeur d'Études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS, Paris)

Modérateur : Stéphane CORDOBES, Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET, Paris)

12h30-14h00 Déjeuner

14h00-16h00 Sessions parallèles

SESSION SPÉCIALE « MODES DE VIE DE PROXIMITÉ DANS LES ESPACES PÉRIURBAINS ET RURAUX : QUELLE VALORISATION ? » (PANEL 3)

Président de séance : Benoît FEILDEL, UMR CITERES, CNRS-Université de Tours (France)

- ▶ *Les évolutions de la carte communale dans les espaces périurbains toulousains : à la recherche d'une traduction territoriale de la proximité des pratiques habitantes*
Séverine BONNIN-OLIVEIRA, Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional (France)
- ▶ *Fait culturel et proximité dans un milieu de faible densité de peuplement : le cas de Valromey (Jura Méridional)*
Brigitte DYVRANDE, Université de Reims-Champagne-Ardenne (France)
- ▶ *Devenir «Pied carré» : capital d'autochtonie et parenté pratique dans un club de football rural*
Jonathan RÉVEILLÉ
- ▶ *Proximité et initiatives sociales et solidaires dans les territoires ruraux*
Amélie LEFEBVRE, Université Lille 1

SESSION SPÉCIALE « ALIMENTATION ET PROXIMITÉS » (PANEL 4)

Président de séance : Patrick MUNDLER – Université Laval à Québec (Canada)

- ▶ *Gouvernance des circuits courts en région PACA (2013-2014) : la proximité est-elle gage d'efficacité ?*
Noé GUIRAUD, Juliette ROUCHIER, Université Aix-Marseille (France)
- ▶ *Systèmes alimentaires territorialisés et AB : Innovations socio-économiques*
Agnès TERRIEUX, Bernard MONDY, UMR Dynamiques Rurales, Ecole Nationale de Formation Agronomique, Toulouse (France)
- ▶ *Acteurs de la distribution, alimentation de proximité et «gouvernance alimentaire territoriale»: position de recherche*
Camille BILLION, AgroParitech (France) ; Virginie BARITAU, Salma LOUDIYI, VetagroSup (France) et Sylvie LARDON, UMR Mutations des activités, des espaces et des formes d'organisation dans les territoires ruraux (France)
- ▶ *Les circuits-courts alimentaires comme interfaces entre global et local : conversions et usages des discours et représentations politiques*
Gabriel MONTRIEUX, Université Lyon 2 (France)

SESSION THÉMATIQUE « DYNAMIQUES DE PROXIMITÉ, COLLABORATIONS SCIENTIFIQUES ET MOBILITÉ DES CHERCHEURS »

Président de session : Jérôme VICENTE, LEREPS, Toulouse (France)

- ▶ *Trajectoires, mobilités et collaborations scientifiques*
Bastien BERNELA, Université de Poitiers (France)

- ▶ *What drives inventors' mobility across European urban areas? The role of social proximity, employment opportunities and amenities*
Clément GORIN, Groupe d'analyse et de théorie économique, Université de Saint-Etienne (France)
- ▶ *Knowing communities and the innovative capacity of cities*
Ignasi CAPDEVILA, Equipe Mosaïc, HEC Montreal (Canada)

SESSION THÉMATIQUE « INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT, LOGIQUES DE PROXIMITÉ ET GOUVERNANCE DE LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES »

Présidente de session : Marie DELAPLACE, LAB'URBA, Université Paris-Est-MLV (France)

- ▶ *Dessertes ferroviaires à grande vitesse et localisation des entreprises dans les quartiers de gare: le potentiel de proximité avec Paris est-il activé ?*
Sylvie BENOIT, Université de Reims (France), Marie DELAPLACE, LAB'URBA, Université Paris-Est-MLV (France) et Christophe BECKERICH, Université de Reims (France)
- ▶ *Les nouvelles infrastructures des transports et les mutations des proximités dans les régions périphériques de l'Union Européenne. Etude de cas : Roumanie*
Mihail EVA, Corneliu IATU, Université Alexandru Ioan Cuza de Iasi (Roumanie)
- ▶ *Construction de la LGV SEA Tours-Bordeaux et politique de l'emploi: analyse de la coordination des acteurs publics et privés*
Etienne FOUQUERAY, Université de Poitiers - LISEA (France) et Elodie MANCEAU, UMR Géographie-Cités, Université Paris-Sorbonne (France)
- ▶ *Proximity and port economies: complementarity versus competition- The case of three ports in Western Greece (Patras-Astakos-Igoumenitsa)*
P. DELLADETSIMAS, J. LOUKAKIS, L. DOUKISSAS, Harokopio University of Athens (Grèce)

SESSION THÉMATIQUE « INNOVATION SOCIALE, FORMES D'ORGANISATION ET DYNAMIQUES COMMUNAUTAIRES DE PROXIMITÉ » (PANEL 1)

Présidente de session : Isabel ANDRÉ, Université de Lisbonne (Portugal)

- ▶ *L'innovation communautaire. Réflexions à partir du cas de Saint-Camille (Québec)*
Pierre-André TREMBLAY, CRISES et Université du Québec à Chicoutimi (Canada)
- ▶ *Territoire de production, territoire de sociabilité : éléments d'une étude sociologique de la sociabilité ouvrière*
Brahim LABARI, Asma BAAJI, Université Ibn Zohr. Agadir (Maroc)
- ▶ *Les enjeux d'activation des proximités organisationnelles et cognitives pour un projet d'économie de la fonctionnalité. Un travail en cascade de structuration de la confiance*
Julie GOBERT, Romain ALLAIS, Université de Technologie de Troyes (France)

**SESSION THÉMATIQUE « LA PROXIMITÉ EN DÉBAT : ENJEUX SCIENTIFIQUES ET ÉCHANGES
INTERDISCIPLINAIRES »**

Président de session : André TORRE, Université Paris Saclay, INRA, Agroparistech (France)

- ▶ *Les proximités impératives*
Jean-Benoît ZIMMERMANN, GREQAM, Aix-Marseille Université (France)
- ▶ *Pistes de réflexion pour une analyse dynamique des proximités*
Delphine GALLAUD, UMR CESAER, AgroSup Dijon (France)
- ▶ *Proximité et géographie : désamour, malentendu, ou trop bien entendu ?*
Jacques FACHE, Angers, France
- ▶ *Bien commun, territoire et proximités*
Leila KEBIR, EIVP (France) et Frédéric WALLET, Université Paris Saclay, INRA, Agroparistech (France)

SESSION THÉMATIQUE « INNOVATION, DYNAMIQUES DE PROXIMITÉ ET EXTERNALITÉS TERRITORIALES »

Présidente de session : Marie FERRU, Université de Poitiers (France)

- ▶ *Dynamiques de proximité et géographie de l'innovation : Rendements décroissants ou renouvellement ?*
Marie FERRU, Université Poitiers (France) et Alain RALLET, Université Paris-Sud (France)
- ▶ *Do «birds of a feather flock together»? An empirical analysis of the linkages between firm creation and local characteristics*
Nadine LEVRATTO, UMR EconomiX, Université Paris-Ouest (France), Centre d'Etudes de l'Emploi (France) et Denis CARRÉ, UMR EconomiX, CNRS-Université de Paris Ouest, Nanterre, La Défense (France)
- ▶ *Externalités et/ou proximités : quelle pertinence pour l'analyse des modèles d'emploi ?*
Jacques PERRAT, ADEES Rhône-Alpes (France)

16h00-16h15 Pause café

16h15-18h00 **Table ronde n° 2 : « Construire et activer les proximités pour le développement territorial : Processus et expériences »**
Modérateurs : Abdelillah HAMDOUCH, UMR CITERES, Université de Tours (France) et André TORRE, Université Paris Saclay, INRA, Agroparistech (France)

19h30-22h30 **Réception à l'Hôtel de Ville de Tours (pour tous les participants)**

VENDREDI 22 MAI

8h45-10h45 Sessions parallèles

SESSION THÉMATIQUE « INNOVATION SOCIALE, FORMES D'ORGANISATION ET DYNAMIQUES COMMUNAUTAIRES DE PROXIMITÉ » (PANEL 2)

Président de session : Pierre-André TREMBLAY, Université du Québec à Chicoutimi (Canada)

- ▶ *Les pratiques de démocratie de proximité et la construction de l'espace public local : études de cas en milieu rural dans le village de PetitSaguenay et dans le centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi de Ville de Saguenay au Québec*
Suzanne TREMBLAY Université du Québec à Chicoutimi (Canada)
- ▶ *L'expérience des «social streets» en Italie*
Rosantonietta SCRAMAGLIA, Politecnico Milano (Italie) et Mila SICHERA, Politecnico Torino (Italie)
- ▶ *Local platforms generating social innovations*
Isabel ANDRÉ, University of Lisbon (Portugal)
- ▶ *Innovation sociale, web 2.0 et résilience des territoires : le concept de proximité comme outil d'analyse*
Yoko TANIGUCHI et Christine LIEFOOGHE, Laboratoire TVES, Université de Lille 1 (France)

SESSION THÉMATIQUE « PROXIMITÉ, GOUVERNANCE TERRITORIALE ET ACCÈS AUX SERVICES ET INFRASTRUCTURES DE BASE »

Présidente de session : Faïz GALLOUJ, CLERSÉ, Université Lille 1 (France)

- ▶ *Innovation, Proximité, Technologies de l'information dans les services de soins aux personnes âgées*
Faridah DJELLAL, CLERSÉ, Université Lille 1 (France) et Charlotte FOURCROY, Université de Tours (France)
- ▶ *Proximité, accessibilité aux soins et équité du système de soins : L'apport croisé de l'économie de la proximité à l'économie et à la géographie de la santé*
Marc-Hubert DEPRET, IRIAF, Université de Poitiers (France) et Hugo PILKINGTON, Université Paris 8 (France)
- ▶ *La résilience de l'infrastructure physique de base dans les villes de la Roumanie*
Alexandru BANICA, Ionel MUNTELE, Mihail EVA, Université A. I. Cuza, Iasi (Roumanie)
- ▶ *Concertation entre les acteurs locaux et l'autorité portuaire pour une bonne gouvernance territoriale durable. Cas de la ville portuaire de Béjaà (Algérie)*
Abderezak DJEMILI, Institut d'architecture et des sciences de la terre et Université Ferhat ABBAS de Sétif (Algérie) et Aimad Edine BELKHIRI, Université Abderrahmane MIRA, Béjaà (Algérie)

SESSION THÉMATIQUE « CAPITAL SOCIAL ET TERRITORIAL, PROXIMITÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL »

Président de séance : Patrice MELÉ - UMR CITERES, Université de Tours (France)

- ▶ *Proximité spatiale et distance sociale au sein du développement communautaire aux Etats-Unis : les enjeux d'un territoire professionnel*
THOMAS WATKINS, CMH, Centre Maurice Halbwachs (CNRS-EHESS-ENS) (France)
- ▶ *Le capital social comme concept mobilisé au service d'une politique territorialisée de développement économique : le cas du Grand Halifax, Canada*
Clément MARINOS, Université Rennes 2 (France)
- ▶ *Capital territorial et développement des territoires locaux, enjeux théoriques et méthodologiques de la transposition d'un concept de l'économie spatiale à l'analyse géographique,*
GUILLAUME LACQUEMENT, Université de Perpignan Via Domitia (France), Pascal CHEVALIER, Université Paul Valéry - Montpellier III (France)

SESSION THÉMATIQUE « LA PROXIMITÉ EST-ELLE SOLUBLE DANS LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ? »

Président de session : Delphine GALLAUD, CESAER, INRA AgroSup Dijon (France)

- ▶ *Approche socio-économique d'un système industriel local - le cas de la vallée de la Semoy. Les dynamiques spécifiques d'une vallée paradoxale*
Laurence COUTANT, Université de Reims Champagne-Ardenne (France)
- ▶ *Vers une « clusterisation » de la logistique urbaine par le levier de la proximité*
Odile CHANUT, Aix-Marseille Université (France) et Claire CAPO, Université du Havre (France)
- ▶ *Gouverner à distance les risques sanitaires, l'échelon régional au coeur des recompositions de l'Etat et de la mobilisation des acteurs professionnels.*
François DARRIBEAUDE, Sébastien GARDON, Ecole Nationale des Services Vétérinaires (France)
- ▶ *Implication organisationnelle dans la structuration d'un cluster tourisme : une clé de lecture des proximités entre les acteurs du tourisme ?*
Jérôme PIRIOU, Pôle Tourisme, Groupe Sup de Co La Rochelle (France)

SESSION THÉMATIQUE « STRUCTURATION DES ESPACES, CONFLITS D'USAGE ET PROXIMITÉS FONCTIONNELLES : DES LOGIQUES MULTIFORMES »

Président de session : Pavlos DELLADETSIMAS, Harokopio University of Athens (Grèce)

- ▶ *Proximity Conflicts in Rome Suburbs*
Mary FRAIRE, Sabrina SPAGNUOLO, Sapienza - University of Rome (Italie), Sonia MARINO, Integronomia (Italie) et Serenella STASI Confedertecnica (Italie)
- ▶ *La mitoyenneté, une forme dérivée de la proximité ?*
Anna MADOEUF, UMR CITERES, Université de Tours (France)
- ▶ *La gentrification comme produit de la proximité entre acteurs dans les opérations de requalification-redynamisation des quartiers défavorisés ? Le cas de Montréal*
Leïla GHAFARI, UMR CITERES, Université de Tours (France), et CRISES, Université du Québec à Montréal (Canada) et Abdelillah HAMDouch, UMR CITERES, Université de Tours (France)

- ▶ *Comparaison entre la relocalisation écologiste, socialiste et nationaliste*
Thierry BRUGVIN, Université Paris-Est (France)
- ▶ *L'intégration métropolitaine par le marché de la consommation en Ile-de-France : entre proximité de l'offre commerciale et disponibilités de la main d'œuvre*
Jean-François RUAULT, Université Paris-Est, Laboratoire Ville Mobilité Transports (LVMT), ENPC-IFSTTAR-UMLV

10h45-11h00 Pause café

11h00-12h45 Sessions parallèles

SESSION THÉMATIQUE « INNOVATION SOCIALE ET DYNAMIQUES COMMUNAUTAIRES DE PROXIMITÉ » (PANEL 3)

Présidente de session : Suzanne TREMBLAY, Université du Québec à Chicoutimi (Canada)

- ▶ *Les jardins collectifs : des formes de mise en proximité pour penser les nouvelles dynamiques territoriales dans la ville élargie. Exemple de l'Ile-de-France et de Kazan (Russie)*
Camille ROBERT-BOEUF, Université Paris Ouest Nanterre La Défense (France)
- ▶ *Les promenades de Jane à Montréal ou retrouver la proximité dans la grande ville*
Marie-Laure POULOT, Université de Cergy-Pontoise (France)
- ▶ *Entreprise socialement responsable, proximités et dynamiques territoriales*
Anne-Marie DUMAS, Université de Poitiers (France)

SESSION THÉMATIQUE « ECHELLES SPATIALES ET DYNAMIQUES TERRITORIALES DE L'INDUSTRIE »

Président de session : Faridah DJELLAL, CLERSÉ, Université Lille 1 (France)

- ▶ *Continental and extra-continental Production Networks: a comparison of four European car-producing countries*
Vincent FRIGANT, Martin ZUMPE, UMR GREThA, Université Bordeaux 4 (France)
- ▶ *Externalités spatiales et degré de nouveauté de l'innovation : Le cas de l'industrie française*
Danielle GALLIANO, Pierre TRIBOULET, Magrini Marie Benoît MAGRINI, INRA, Toulouse (France)
- ▶ *Un territoire local connecté au monde global par une proximité active depuis un siècle : le cas de Michelin à Clermont-Ferrand*
Thomas ZANETTI, Centre de Recherche de Géographie et Aménagement, Université Jean Moulin - Lyon 3 (France)

SESSION THÉMATIQUE « PROXIMITÉ ET LOGIQUES D'ENTREPRISE »

Président de session : Marc-Hubert DEPRET, IRIAF, Université de Poitiers (France)

- ▶ *L'entreprise, un acteur-réseau au service de la construction territoriale*
Farid MOUKKES, Université de Tizi Ouzou (Algérie)
- ▶ *Enjeux clés pour les propriétaires-dirigeants de PME, une approche par la proximité*
Sophie REBOUD, Centre de Recherche sur l'Entreprise, Groupe ESC Dijon-Bourgogne (France) ; MAZZAROL Tim, University of Western Australia (Australie) et BALLEREAU Valérie, Centre de Recherche sur l'Entreprise, Groupe ESC Dijon-Bourgogne (France)

- ▶ *Different inter-organizational collaboration approaches in coworking spaces in Barcelona*
Ignasi CAPDEVILA, Equipe Mosaïc, HEC Montreal (Canada)
- ▶ *Location de bureaux temporaires dans les gares à grande vitesse et proximité temporaire*
Marie DELAPLACE, Francesca PAGLIERA, Riccardo CAVUOTO, LAB'URBA, U.PEM (France)

SESSION THÉMATIQUE « LOGIQUES TERRITORIALES, SPÉCIFICITÉS INSTITUTIONNELLES ET CONSTRUCTION DE PROXIMITÉS : DIALOGUES INTER-NATIONAUX » (PANEL 2)

Président de session : Jean-Paul CARRIÈRE, UMR CITERES, Université de Tours (France)

- ▶ *Dynamiques et défis de la gouvernance territoriale dans l'État de Sao Paulo au Brésil : une analyse critique*
Elson Luciano SILVA PIRES, Universidade Estadual Paulista (Brésil)
- ▶ *La redécouverte de la proximité urbaine aux Etats-Unis et au Canada*
Pierre FILION, University of Waterloo (Canada)
- ▶ *Mayotte: Une société rurale fascinée par le monde urbain, le cas de la commune de Kani-Kéli*
Charaf REMOU, Didier BOUTET, UMR CITERES, Tours, France
- ▶ *L'analyse spatiale des votes aux élections présidentielles roumaines de 2009 et 2012. Proximités et mutations*
Corneliu IATU, Mihail EVA, Université Al. I. Cuza de Iasi (Roumanie)

SESSION THÉMATIQUE « CULTURE, ART, CRÉATIVITÉ : DES DYNAMIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE PROXIMITÉ SPÉCIFIQUES ? » (PANEL 3)

Président de session : Maud LE FLOC'H, PolAU - Pôle des arts urbains, Tours (France)

- ▶ *La proximité des créatifs à l'échelle du quartier, des dynamiques territoriales en question*
Basile MICHEL, Université d'Angers (France)
- ▶ *Art et territoire, vers de nouveaux modes de collaborations : une proximité en devenir ?*
Nathalie BREVET, UMR CITERES, Université de Tours
- ▶ *Quel leadership territorial des organisations publiques pour une activation des potentiels de proximité territoriale ? L'émergence et la structuration d'une filière musiques actuelles sur le territoire de la communauté du pays d'Aix*
Charlène ARNAUD, Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines (France)
et Edina SOLDI, Aix-Marseille Université (France)

12h45-13h15 Allocutions de clôture des 8^{èmes} Journées de la Proximité

13h15-14h15 Déjeuner

RÉSUMÉS DES INTERVENTIONS

LA PLACE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE DANS LES MODES DE VIE PÉRIURBAINS

Anne Aguilera, Mariane Thébert, IFSTTAR, LVMT, Université Paris-Est (France)

Cette communication interroge la place de la commune de résidence dans l'organisation du bassin de vie des périurbains franciliens, leurs relations à la proximité (Fourny et al., 2012 ; Madoré, 2001) et, in fine, la durabilité de leur mode de vie. Elle se base sur l'exploitation de deux enquêtes conduites en 2013, l'une par questionnaire et l'autre par entretiens, dans trois communautés de communes situées à une quarantaine de kilomètres de la capitale. Les résultats montrent la grande variété des activités pratiquées dans la commune de résidence. Ils suggèrent aussi que ces activités tendent à augmenter en nombre et à se diversifier au fil du temps, selon un processus d'apprentissage progressif du territoire de proximité et de ses ressources, et en lien avec la densification de ces activités qui accompagne la croissance démographique de ces communes. La fréquentation des aménités communales (commerces, services mais aussi espaces naturels) relève de plusieurs logiques, la facilité d'accès n'étant pas dominante : la volonté de participer à la vie locale, d'un point de vue économique mais aussi en vue de constituer du lien social (notamment dans le cadre associatif), ainsi que la confiance dans les prestations proposées constituent des motivations très importantes. Dès lors le recours aux ressources communales s'inscrit dans des pratiques fréquentes et régulières qui nécessitent pour les habitants de dégager du temps résidentiel. La commune de résidence est un lieu-pivot, un lieu de référence dont les aménités sont en général fortement valorisées par les périurbains et à partir duquel leurs autres activités sont organisées (on observe en particulier beaucoup moins de chaînages dans les déplacements qu'on aurait pu s'y attendre). Ces activités sont réalisées dans les communes alentours et, surtout, les pôles périphériques où sont localisés les emplois et les biens et services non disponibles sur place. Par contre la relation à Paris est ténue et en perte de vitesse. Ces résultats contribuent à atténuer le constat de non-durabilité du périurbain. La constitution de relations sociales de proximité, la valorisation des espaces naturels, les mobilités de courtes distances (associées à la marche et au vélo) constituent des arguments sérieux. Par ailleurs, si les motivations environnementales comptent peu dans le désir d'inscription de la vie quotidienne dans la commune de résidence (mis à part lorsque les habitants y recherchent des produits locaux), nos enquêtes montrent qu'une part importante des périurbains entrevoient dans la poursuite du développement des aménités locales un facteur important de diminution de leur usage de la voiture, en particulier dans la perspective d'une augmentation sensible du prix des carburants. Enfin, la constitution de lien social à l'échelle communale apparaît comme un facteur favorable au développement d'usages plus partagés de la voiture.

LOCAL PLATFORMS GENERATING SOCIAL INNOVATIONS

Isabel André, Université de Lisbonne (Portugal)

Framework:

3rd sector organizations have been conceiving, in the context of the current crisis, new ways to survive. We do not want to say that the crisis is necessary to be innovative because many organizations succumb to the crisis. Actually austerity is responsible for the death of weakest organizations related to the strong withdrawal of the Social State. Within this very negative scenario, people are forced to find new answers for themselves or for others, often producing social innovations.

Still, social innovation has great difficulty to develop in a local context of weak networking and fragile institutional mediation, constituting a major obstacle to the effectiveness and efficiency of initiatives.

Objectives:

The main aim of this paper is to understand to what extent the 'proximity' networking promotes the sharing of resources between organizations through a local platform strengthening the relational capital of organizations, anchored in the following perspectives:

- Social innovation is a transformative vision of the local reality.
- Cooperation is a key value for the progress of local communities.
- Capacity building is a relevant tool promoted through good leadership and active participation.
- The 'bridge' between the various types of knowledge is critical to effective local progress.

Methodology:

Based on an on-going experience in the municipality of Évora (Alentejo, South of Portugal), we found that the foundation of a local platform (led in the first step by a strong and rich organization – Foundation Eugenio de Almeida) should be based mainly on two types of methodologies: ABCD Diagnosis (Assets Based Community Development) and network analysis. In support of ABCD diagnosis is directed a survey to potential members of the mentioned platform, seeking to know what resources are available and what resources they need to continue or expand their activity

Results:

The platform is still in its early stages. In any case will be presented not only the results of the previous analysis related to the platform of creation, as the results of the 1st survey directed to its members.

QUEL LEADERSHIP TERRITORIAL DES ORGANISATIONS PUBLIQUES POUR UNE ACTIVATION DES POTENTIALS DE PROXIMITÉ TERRITORIALE ? L'ÉMERGENCE ET LA STRUCTURATION D'UNE FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX

Charlène ARNAUD, Laboratoire LAREQUOI, EA2452, Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines (France) et Edina SOLDI, Laboratoire CERAM, EA4225, Université d'Aix-Marseille

Cette communication s'inscrit dans le courant du management territorial stratégique (Arnaud et Soldo 2015, Hernandez 2008, Casteigts 2003, Decoutère Ruegg et Joye 1996). Ce dernier s'inscrit dans un système globalisé au sein duquel l'action est possible à l'échelle locale, au regard du principe de subsidiarité et de celui de démocratie qui permet et invite le citoyen, à travers ses droits et ses devoirs, à s'investir dans la vie de la cité. Le management territorial apparaît alors comme le résultat d'une tension entre la « *rationalité gouvernementale* » qui prétend exercer une influence directe ou indirecte sur le comportement des individus et ce qui conduit ces mêmes individus à s'associer et / ou à résister à ces prescriptions, consciemment ou non (Dardot et Laval, 2009). « *En construction permanente, traversés par le jeu des Proximités à leur point de recouvrement, les territoires résultent d'un compromis sans cesse remis en cause et menacé par les recompositions, les oppositions et les conflits, qui constituent autant d'opportunités de dynamisme et de changement* » (Torre et Beuret, 2012, p. 31). Cela nous amène à postuler que manager les territoires revient à manager la proximité territoriale, soit à proposer un management de la proximité (Arnaud, 2014 ; Arnaud et Soldo, 2015 ; Arnaud, 2012).

LA RÉSILIENCE DE L'INFRASTRUCTURE PHYSIQUE DE BASE DANS LES VILLES DE LA ROUMANIE

Alexandru Bănică, Ionel Muntele et Mihail Eva, Université Alexandru Ioan Cuza de Iasi (Roumanie)

Une caractéristique clé de la vie urbaine est que les gens, engagés dans des activités économiques - pas directement impliqués dans la fourniture de leurs propres aliments, de l'eau, de l'énergie, des médicaments ou d'un logis, mais ceux-ci sont fournis par la ville. Pour devenir fonctionnels du point de vue social, économique et écologique, les villes ont besoin de réseaux complexes d'infrastructure capables de répondre aux besoins à tout moment, malgré un environnement inquiétant, qui est en constante évolution. Deuxièmement, ils doivent répondre à des demandes de fournir et de faciliter l'accès à des produits matériels, de l'énergie et informationnels. Les éléments de l'infrastructure urbaine sont l'épine dorsale des villes, en assurant des services qui offrent le soutien de la prospérité économique et de la qualité de vie. L'infrastructure de base (critique) désigne les systèmes et composants physiques ou virtuels dont la destruction ou la saisie peuvent avoir un impact majeur sur la sécurité individuelle / communautaire, la sécurité du système économique national ou régional, et sur la santé publique. La résilience globale de l'infrastructure est associée à la capacité de l'infrastructure « dure » ou des systèmes physiques de faire face à des perturbations majeures, mais comprend également la capacité des institutions et des sociétés de gestion de l'infrastructure physique (qui est l'infrastructure « soft ») de faire face à des moments de crise. L'infrastructure physique de base comprend les principales catégories majeures d'éléments civils essentiels pour le fonctionnement de tout espace urbain: les bâtiments (le fond urbain), de l'énergie, de l'eau et de la mobilité (les réseaux de transport).

Certains des problèmes actuels pour les éléments d'infrastructure urbaine critique sont liés aux changements dans la structure de la population, à la consommation et aux fonctions urbaines, au taux rapide de sous-urbanisation, y compris dans des zones soumises à des risques, l'absence/insuffisance des investissements de tenue/maintenance et aux conflits/ dysfonctionnements pouvant survenir en raison d'un manque de coordination et de l'intégration fonctionnelle des différents réseaux constitutifs. Souvent liée, dans des travaux scientifiques récents, à la question du changement climatique, la résilience de l'infrastructure nécessite la capacité de faire face, d'éviter et de se récupérer après des événements liés à la détérioration à long terme des éléments physiques de l'infrastructure, mais aussi les dégâts causés par des événements catastrophiques qui se produisent par l'impact des risques extrêmes avec une faible probabilité d'occurrence et des conséquences graves. Les effets peuvent être directs (des interférences de cascade, le blocage de certaines fonctions des éléments clés en bloquant certains composants, systèmes ou fonctions), indirects (des perturbations en cascade et des conséquences financières pour les autorités, la société et l'économie, en exigeant de gérer ces situations par des partenariats public-privés) ou liés exclusivement à l'exploitation de l'infrastructure respective, qui peut conduire, au fil du temps, aux dégâts, destruction ou perturbation d'éléments (par l'impact lent des facteurs de stress).

L'étude de la résilience de l'infrastructure urbaine en Roumanie concerne jusqu'à présent les approches sectorielles en général ou ciblées à un type particulier de résistance à un danger particulier, clairement défini. Un certain nombre de ces travaux se rapportent à la vulnérabilité, respectivement à la résilience physique et sociale des bâtiments au risque de tremblement de terre, la résistance globale des structures de l'habitat ou des différents aspects de résilience des paysages urbains. En ce qui concerne l'espace public, on remarque le stade précoce des préoccupations pour l'approche intégrée des problèmes de l'infrastructure urbaine à travers la résilience; le terme est quasi - inconnu en particulier dans le domaine de l'administration nationale et des villes, bien qu'il existe de nombreuses préoccupations liées, par exemple, aux services publics plus efficaces pour assurer les utilités.

Le maintien des structures existantes avant 1989 peut être considéré comme une forme de «mauvaise résilience», une inertie des structures viciées par la réactivité réduite aux besoins de changement destinés à adapter la ville aux nouvelles réalités socio-économiques et analysée en tant que telle dans la littérature de spécialité sur la Roumanie. À cause du fait que les systèmes technologiques sont largement soumis à la dépendance au sentier («path dependency») des problèmes d'insécurité doivent être ignorés, ce qui conduit à un faux sentiment de sécurité et limite les possibilités pour l'adaptation prochaine. Ensuite, il faut un changement de paradigme en ce qui concerne les approches scientifiques et politico-administratives sur l'infrastructure urbaine critique, compte tenu de la multiplication des dangers et de la nécessité de prendre des décisions pour préserver la performance minimale de structures et de réseaux en cas d'incertitude, du caractère cyclique de l'adaptabilité des éléments essentiels du système - ville, de la nécessité de l'intégration intra- et inter-systémique et intersectorielle.

Appliquer le concept de résilience dans l'espace roumain rapport à l'infrastructure physique urbaine critique est en soi une nouveauté; les approches actuelles manquent généralement une perspective holistique sur la résilience dans ce domaine. Concevoir et valider un *index de la résistance de l'infrastructure physique urbaine critique* (adapté à l'espace roumain) qui intègre un grand nombre d'indicateurs partiels (directs - qui visent strictement l'infrastructure et indirects, qui reflètent les transformations sociales et économiques et celles concernant l'environnement liés au fonctionnement de cette infrastructure), répétable et qui puisse servir à suivre et évaluer continuellement l'état et la dynamique de l'espace bâti et des réseaux urbains, est un élément important de cette approche. Obtenir un tel indicateur peut permettre l'évaluation et le classement des villes roumaines, des comparaisons entre les villes, entre les villes et les zones périurbaines (métropolitaines), et le résultat pourrait être applicable, dans une forme adaptée, à d'autres villes, au moins ceux de l'Europe centrale et orientale.

RÔLE DE LA PROXIMITÉ ET LA DIVERSITÉ POUR CONSTRUIRE DES RÉSEAUX D'ENTREPRISES CAPABLES DE SOUTENIR LA CONCURRENCE DANS UNE ÉCONOMIE GLOBALISÉE

Camille Baulant, GRANEM, UFR Droit, Economie et Gestion, Université d'Angers (France)

Deux mutations majeures ont affecté la compétitivité des entreprises, des régions et des nations. D'un côté, la libre circulation des marchandises, des capitaux et des connaissances a déterminé un regain de concurrence sur les marchés mondiaux largement homogénéisés (Aghion et al, 2005). De l'autre côté, le passage à une économie de la connaissance, fondée sur une Division Cognitive du Travail (DCT), a entraîné une spécialisation croissante au sein même des savoirs. Ce nouveau type de spécialisation cognitive rend nécessaire de penser la coopération entre les «morceaux de savoirs» et les différents acteurs porteurs de ces savoirs pour pouvoir les transformer en connaissances et innovations utiles (Brown and Duguid, 1991, Muldoon, 2013).

Avec ces deux mutations, les différents acteurs doivent faire face à un paradoxe qui les pousse «à penser global mais à agir local». De façon à résoudre ce paradoxe, deux concepts polaires ont été proposés par de nombreux auteurs dans différentes

disciplines (économie, gestion, géographie, psychologie, sociologie, ...) : le concept de « proximité » porteur d'homogénéisation et le concept de « différenciation » introduisant de la diversité.

En économie internationale, Helpman et Krugman (1985) ont développé des théories expliquant les échanges de produits similaires au sein de pays homogènes qui sont fondés sur de la différenciation de produits par la qualité ou la variété.

En économie régionale, avec le développement de l'organisation industrielle en clusters (Beccatini, 1992, Porter, 1985, 1998), le concept de « proximité » a été aussi redéfini en montrant comment l'organisation en réseaux de petites entreprises pouvait générer de l'efficacité et de la compétitivité.

Les différents réseaux d'acteurs locaux (clusters, districts ou pôle de compétitivité) se sont ainsi construits autour des concepts de « proximité géographique » porteuse de rassemblement et de « proximité organisée » générant de la co-construction (Rallet et Torre, 2004, Bouba-Olga et al, 2008, Torre, 2009). Cette proximité organisée peut elle aussi se décliner en différentes caractéristiques : proximité psychologique, cognitive, thématique (Boschma, 2005). La combinaison nouvelle de ces deux formes de proximité a permis d'avancer dans le paradoxe de l'économie mondialisée puisque les acteurs peuvent retrouver une efficacité à agir localement dans un monde global.

La communication proposée a pour objet d'analyser, dans le cadre du paradoxe de la mondialisation, les réseaux d'entreprises qui définissent des interactions entre deux logiques opposées : la logique de « proximité » et la logique « différenciation ». Ces interactions permettent aux acteurs d'innover en tirant partie de ces oppositions.

La première partie montera la nécessité de penser, dans ce nouveau contexte, les stratégies de spécialisation à long terme des firmes en réconciliant, au sein de réseaux construits, les facteurs d'offre et de demande et les facteurs de coopération et de concurrence.

Dans une deuxième partie, nous monterons comment la stratégie de long terme des firmes doit être couplée à une stratégie compétitive à court terme, axée elle aussi sur une construction de réseaux, favorisant le partage et/ou l'accaparement des informations et des connaissances par les différents acteurs.

Enfin dans une dernière partie, nous monterons comment de nouveaux « leaders » peuvent permettre de mieux structurer ces réseaux d'entreprises. Les « leaders économiques », ayant une vision à long terme, aident à structurer les acteurs dans les réseaux d'innovations tandis que les « leaders territoriaux », améliorant l'efficacité collective, visent quant à eux à structurer les réseaux de valorisation et de production sur des territoires précis.

LE JEU DES PROXIMITÉS AU CŒUR DE L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : QUELS APPORTS DE L'ÉCONOMIE DE LA PROXIMITÉ ?

Christophe Beaurain, Laboratoire de Géographie physique et environnementale (GEOLAB), Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, CNRS UMR6042, Université de Limoges, FLSH, Limoges (France)

Cette communication propose une analyse des interactions composant les démarches d'écologie industrielle et d'économie circulaire à l'aune de la grille de lecture de la Proximité. Elle met l'accent en particulier sur l'analyse du jeu des proximités (géographique, relationnelle, institutionnelle) qui se développe entre les différents acteurs participant à ces démarches, et met en évidence l'importance des modalités de régulation des conflits inhérents à ces interactions. Elle souligne enfin l'intérêt que représente cette analyse pour le champ de recherche des relations entre proximité et environnement, du point de vue notamment de la définition de la proximité géographique.

ACHATS EN LIGNE ET PROXIMITÉS PÉRIURBAINES

Leslie Belton-Chevallier, IFSTAR, Frédéric De Conincet, Labex Futurs Urbains et Benjamin Motte-Baumvol, THÉMA, Université de Bourgogne (France)

S'il n'est pas aussi diffusé que dans d'autres pays européens, l'achat en ligne est une pratique qui connaît un développement constant et croissant en France (Kranklader 2014; Bigot et al. 2013; Seybert 2011). Si plus de 80% des ménages français auraient fait au moins un achat via Internet en 2013, cette diffusion cache des comportements encore hétérogènes selon l'âge, la catégorie sociale ou même l'aire urbaine de résidence (Gombault 2013).

La diffusion et massification de l'achat en ligne révolutionnent l'offre des grands distributeurs qui doivent non seulement adapter leurs points de vente mais aussi leur organisation logistique. Elles mettraient potentiellement à mal les « petits » commerces de proximité, notamment dans les territoires les moins denses, au profit des centralités commerciales déjà existantes (Barba 2011; IDATE 2005).

L'achat en ligne a également des impacts sur les pratiques d'approvisionnement des ménages et les déplacements qui supportent ces pratiques. Ils peuvent s'y substituer, le compléter ou n'avoir aucun effet selon le type d'achat considéré (Mokhtarian 2004). Via Internet, le processus ou l'itinéraire d'achat (Desjeux 2001) est en tout ou partie dématérialisé ou dématérialisable. Dès lors que la transaction porte sur un bien tangible, la question de la récupération de ce bien se pose et cette dernière peut varier selon les caractéristiques du bien considéré (taille, poids, dangerosité, périssabilité, etc.). Avec l'achat en ligne, sont associés différents modes de récupération des biens : livraison à domicile, point relais, drive, consignes automatiques, etc. Selon le mode de récupération choisi, l'impact sur les pratiques d'approvisionnement des ménages diffèrent. Toutefois, ils sont censés rapprocher ou du moins ne pas éloigner les consommateurs des produits qu'ils achètent et contribuent ainsi à une nouvelle forme de proximité de ces derniers vis-à-vis de leurs lieux d'achat par un effet d'abolition des distances et des coûts associés (Cairncross 1997; Lendle et al. 2012).

En considérant Internet comme partie prenante et entière de l'espace d'approvisionnement des ménages (de Coninck 2010), on peut se demander plus précisément comment ces derniers le mobilisent au quotidien et en quoi il change en pratique leurs habitudes de consommation, la localisation de leurs achats et leur rapport à leur espace de d'approvisionnement. L'enjeu est d'autant plus important selon les territoires de vie des ménages, notamment les moins denses ou les plus éloignés des aménités. Pour les territoires les plus dépendants de l'automobile par l'absence de commerces et de services (Motte-Baumvol 2007), Internet et ses modes de récupération associés (livraison à domicile, points relais ou intermédiaires) peuvent constituer, pour les ménages, une alternative à un déplacement long, pénible et polluant. L'accessibilité aux biens et services des territoires les plus dépendants ou éloignés se verrait alors mécaniquement améliorée. Au-delà de cette hypothèse, l'objectif de cette communication est de saisir comment les ménages périurbains s'emparent de l'achat en ligne pour leurs pratiques d'approvisionnement et en quoi leurs usages reposent sur une proximité tant spatiale que relationnelle et sociale qui serait spécifiquement périurbaine dans le prolongement de travaux existants sur la géographie des commerces périurbains (Delage 2012). Pour ce faire, nous mobiliserons les résultats d'une étude qui mobilise à la fois des entretiens qualitatifs et des questionnaires réalisés auprès des ménages urbains et périurbains dans les aires urbaines de Dijon, de Besançon et en Seine-et-Marne. 37 ménages ont participé aux entretiens et 838 ont répondu aux questionnaires. Nous verrons que les ménages périurbains s'emparent plus fortement des possibilités de l'achat en ligne, qui contribue à et repose sur les proximités relationnelle, sociale et spatiale spécifiques à ces territoires.

DESSERTES FERROVIAIRES À GRANDE VITESSE ET LOCALISATION DES ENTREPRISES DANS LES QUARTIERS DE GARE: LE POTENTIEL DE PROXIMITÉ AVEC PARIS EST-IL ACTIVÉ ?

*Sylvie Benoit et Christophe Beckerick, REGARDS, Université de Reims Champagne-Ardenne (France),
Marie Delaplace, LAB'URBA, Université de Marne la Vallée, Paris Est (France)*

Les dessertes ferroviaires à grande vitesse engendrent dans les villes desservies des attentes plus ou moins importantes de la part des acteurs publics mais aussi parfois des entreprises. En facilitant les déplacements et en raccourcissant les distances temps, elles conduiraient à des potentialités de proximité temporaire plus importantes entre les acteurs des villes ainsi reliées. Elle permettrait d'élargir les marchés des entreprises et/ou de se rapprocher de ses fournisseurs. Afin de bénéficier de ces potentiels de proximité, les entreprises de services chercheraient à s'implanter près des gares.

L'objectif de cette communication est d'interroger les écarts entre les attentes associées à la grande vitesse en termes de développement de l'activité des entreprises, les facteurs de localisation déclarés par celles qui s'implantent près des gares TGV et l'usage qu'elles font de la desserte.

Cette communication présentera les résultats de deux enquêtes menées autour de la gare de Reims en 2008 et 2014. Depuis juin 2007, l'agglomération rémoise est en effet desservie par la LGV Est-européenne en deux gares, celle de Reims et la nouvelle gare Champagne-Ardenne. La première permet de rejoindre à grande vitesse la gare de l'Est à Paris. Si la seconde assure également une telle desserte -mais moins importante- elle permet surtout les connexions avec la province par l'intermédiaire du réseau à grande vitesse.

Une première enquête réalisée auprès des entreprises du quartier d'affaires de la gare de Reims en 2008 mettait en évidence que les entreprises qui s'y étaient implantées étaient peu nombreuses à utiliser la desserte. Les principaux facteurs de localisation

étaient en 2009 la disponibilité des locaux, la proximité du centre-ville et l'accessibilité en général. Le TGV n'était que rarement cité et jamais comme premier facteur de localisation. Une seconde étude menée en 2014 montre des résultats différents. Les entreprises sont plus nombreuses à déclarer que la desserte TGV a été un facteur de localisation mais également à l'utiliser.

Nous nous interrogerons sur les questions suivantes :

- Ces évolutions résultent-elles de l'activation du potentiel de proximité à Paris ou d'autres facteurs ?
- Ces entreprises avaient-elles déjà des relations à Paris et à la province et s'y déplaçaient par d'autres moyens ou ces relations sont-elles nouvelles ?

Ainsi, une première analyse du jeu d'acteurs fait apparaître deux hypothèses qu'il convient d'étayer :

- en 2007 très peu d'offre de locaux de bureaux neufs existait sur l'agglomération, ce qui explique le succès des opérations immobilières de bureau sur ce quartier à cette période, sans que les entreprises qui s'y localisent aient spécifiquement besoin du TGV pour leurs déplacements. Aujourd'hui d'autres opérations ont eu lieu sur d'autres quartiers, avec des prix de location inférieurs, ce qui aurait conduit à ancrer sur ce quartier les entreprises utilisant le TGV et prêtes à payer un emplacement plus cher ;

- en 2007 les entreprises n'ont pas immédiatement modifié leur comportements de déplacement et avaient tendance à se déplacer encore en voiture pour leurs réunions. Aujourd'hui ces pratiques qui semblent avoir évolué tendent à privilégier le TGV, que ce soit vers Paris ou vers Roissy Charles de Gaulle lorsque les horaires le permettent.

Le test de ces hypothèses doit nous permettre *in fine* d'identifier si une ville intermédiaire, de surcroît proche de Paris, peut faire de la desserte TGV un outil de dynamisation de ses activités de services.

TRAJECTOIRES, MOBILITÉS ET COLLABORATIONS SCIENTIFIQUES

Bastien Bernela et Béatrice Milard, CRIEF, Université de Poitiers (France)

Objet de la recherche :

L'objectif de la recherche est d'étudier la relation entre la trajectoire géographique des chercheurs et leurs collaborations scientifiques. Dans un contexte où les chercheurs sont relativement peu mobiles (Godechot et Louvet, 2008), des critiques développent l'argument selon lequel l'inertie spatiale tend à générer de l'inertie cognitive : si les chercheurs ne migrent pas, la science ne se diffuse pas. La mise en évidence empirique de la capacité des acteurs à collaborer à distance (Torre, 2008, 2011) signifie qu'un chercheur peut pratiquer une recherche collaborative indépendamment de sa localisation. En revanche, peu d'études empiriques se sont intéressées à la géographie des mises en relation dans le milieu scientifique (cf. Ferru, 2013 sur les collaborations science-industrie). Dans quelle mesure la trajectoire géographique des chercheurs structure-t-elle le réseau de collaborations scientifiques ? Faut-il être mobile pour collaborer (avec de nouveaux partenaires) ? Comment les chercheurs se rencontrent-ils ? Est-ce dans la proximité géographique ? En référence à la décomposition de la proximité géographique opérée par Rallet et Torre (2005), nous distinguons la trajectoire géographique permanente du chercheur de sa trajectoire géographique temporaire. La première fait référence à l'ensemble des lieux dans lesquels le chercheur exerce son activité de recherche : cette trajectoire est donc marquée par les différents postes occupés durant sa carrière et par son affiliation institutionnelle principale. La seconde renvoie aux mobilités dont on connaît la date de fin (colloques, invitation, détachement), avec un retour éventuel dans la localisation précédente (ce qui n'est pas nécessairement le cas dans le cadre d'un post-doctorat par exemple).

Données et méthode :

Dans le cadre de cette recherche, nous étudions six chercheurs prolifiques ; un ensemble de caractéristiques sont présentées dans le tableau suivant. Les chercheurs n°1, 2 et 3 sont directeurs de recherche CNRS en chimie, localisés à Toulouse. Les chercheurs n°4, 5 et 6 sont professeurs des Universités en mathématiques, localisés à Poitiers. Le choix d'étudier des chercheurs de deux disciplines et de deux villes différentes est justifié méthodologiquement comme suit :

- Les disciplines scientifiques présentent des normes et conventions spécifiques tant au niveau du système de carrière et des pratiques de mobilité que des comportements de publication et de collaboration. Par exemple, la prise de décision collective d'interdire – de manière tacite – les recrutements locaux implique une forte mobilité des mathématiciens, que ce soit lors du recrutement maître de conférences ou lors du passage au professorat. Les chimistes présentent une mobilité (au sens de la trajectoire permanente) relativement plus faible. Par ailleurs, le rythme de publication et le poids des collaborations sont significativement plus importants en chimie qu'en mathématiques, ce qui est en partie lié au mode de production des connaissances scientifiques dans ces deux disciplines.

- La localisation des chercheurs retenus renvoie à deux contextes géographiques différents : métropole toulousaine versus Poitiers, ville de taille moyenne.

Méthodologiquement, nous reconstruisons la trajectoire de ces chercheurs à partir de leur CV (Dietz et al., 2000), ce qui nous permet d'identifier les mobilités d'ordre géographique (localisations fréquentées),

1 Auteur correspondant institutionnelle (affiliations à un laboratoire) et professionnelle (avancement de carrière : doctorant, postdoctorant/ATER/assistant, MCF/CR, PR/DR). Nous proposons d'appareiller ces données sur la carrière avec des données bibliométriques permettant de repérer les collaborations scientifiques

Cet appariement permet de produire, pour chacun des six chercheurs, un ensemble de statistiques descriptives, à l'échelle des publications (année, nom de la revue, nombre de co-auteurs, etc.) et des co-auteurs (nom/prénom, sexe, année, statut, localisation géographique, etc.), et de voir comment le comportement de co-authorship évolue au cours de leur carrière par le renouvellement des co-auteurs notamment (Cabanac et al., 2014).

Nous interrogeons également la géographie des collaborations : dans quelle proportion les couples « chercheur étudié – co-auteur » sont-ils caractérisés par une proximité géographique (localisation dans la même ville versus collaboration nationale ou internationale) ? Nous pouvons également étudier de manière dynamique cette proximité géographique en intégrant la trajectoire spatiale observée lors de la carrière : après mobilité, les chercheurs continuent-ils à publier avec leurs anciens collègues et/ou publient-ils avec leurs nouveaux collègues ? Collaborent-ils à distance avec des collègues localisés dans des villes qu'ils vont fréquenter à l'avenir ? Parallèlement à ce volet quantitatif, nous avons mené des entretiens semi-directifs avec chacun des six chercheurs afin de comprendre le contexte de rencontre et de mise en relation avec leurs co-auteurs. Comment ces co-auteurs sont-ils entrés dans leur réseau collaboratif ? Comme l'indique le tableau précédent, les six chercheurs étudiés ont collaboré avec 873 co-auteurs ; 873 mises en relations sont donc codées à partir de la typologie suivante :

- contexte institutionnel (même équipe/laboratoire/établissement)
- logique professionnelle (colloque, rencontre scientifique, lu un article...)
- relations anciennes (études, ancien travail)
- intermédiaire (qui ?)

Nous caractérisons chacune de ces modalités de mise en relation par sa dimension géographique : la rencontre s'est-elle faite dans le cadre d'une co-localisation permanente (appartenance au même organisme), d'une co-localisation temporaire (séjour réalisé dans le cadre d'un dispositif de courte durée (séminaire, colloque, etc.) ou longue durée (post-doctorat, chercheur invité, etc.), ou sans aucune colocalisation (contact mail/tél. uniquement) ? Les résultats obtenus doivent être relativisés par la taille de notre échantillon. Il ne s'agit pas de produire des résultats représentatifs de la population scientifique dans son ensemble mais d'apporter, grâce à une méthode originale et généralisable, des éléments empiriques nouveaux sur la relation entre la trajectoire des chercheurs et leurs collaborations scientifiques. Ces éléments doivent permettre d'interroger le rôle de la proximité géographique temporaire, non pas pour le déroulement des collaborations entre partenaires distants (Torre, 2008, 2011) mais pour la mise en relation des partenaires. La présente recherche permet également d'étudier le rôle de formes de proximités non géographiques, comme la proximité sociale, et les processus d'intermédiation dans le milieu scientifique. Plus généralement, cette recherche doit permettre de questionner le rôle de la mobilité (permanente versus temporaire) dans l'établissement de réseaux scientifiques.

LES GRANDS PROJETS D'IRRIGATION ET LES DYNAMIQUES DE PROXIMITÉ DANS LE SAHEL

Marina Bertoincin, Andrea Pase et Daria Quatrada, Université de Padova (Italie)

Depuis l'époque coloniale, de grands schémas d'irrigation ont été aménagés dans la zone sahélo-soudanaise, le long des principaux cours d'eau (Nil, Niger, Sénégal, Logone) ; la Gezira au Soudan et l'Office du Niger au Mali font partie des premiers et des plus connus. Au moyen d'études réalisées pendant vingt ans par le biais d'analyses documentées et de travaux sur le terrain, nous avons concentré notre attention sur la reconstruction des transformations sociales, politiques et territoriales déterminées par la mise en place de ces périmètres agricoles modernes dans des aires rurales semi arides (Bertoincin, Pase, 2012; Quatrada, 2012). Le premier objectif de notre intervention est d'illustrer, en utilisant la typologie proposée par Boschma (2005), les proximités géographique, organisationnelle, institutionnelles, cognitive et sociale créées par ces grands projets sur les territoires bénéficiaires et les zones environnantes. Notre second objectif est d'observer les effets de la crise qui touche les grands projets et de mettre en lumière l'émergence de nouvelles "proximités par le bas" qui peuvent générer des modalités innovantes et durables pour le développement local. Les "grands projets" se caractérisent par des interventions massives en matière d'infrastructures

et ils déclenchent des dynamiques de proximité. La réalisation de ces schémas d'irrigation permet de rapprocher ce qui, jusqu'alors, restait éloigné (les périphéries rurales et les centres politiques et économiques, les zones productives et les marchés internationaux), ainsi les réseaux de circulation et de communication modifient la distance relative (coût/temps). Parallèlement, toutefois, les grands projets éloignent ce qui était proche auparavant ; ils provoquent une césure territoriale qui sépare le territoire irrigué moderne de son contexte local. Le grand projet impose une agriculture industrielle et la monoculture. Il veut amener une agriculture orientée vers le marché. Il se fonde sur les nouvelles législations nationales, s'articule en structures sociales modernes (bureaucratie, associations, coopératives...) et organise de manière très rigide le programme de toute phase de travail. En dehors de ce grand projet, on retrouve surtout l'agriculture de la houe et la polyculture, l'économie de troc, les régulations coutumières, une organisation sociale fondée sur les liens de parenté, le gouvernement collectif et intégré des ressources, ainsi que des usages diversifiés du territoire. L'histoire des schémas d'irrigation est toutefois tourmentée. Des parcours difficiles leur portent rapidement préjudice : les canaux sans manutention se dégradent, les machines s'arrêtent, les stations de pompage fonctionnent par intermittence. Les projets traversent fréquemment des moments de crise ; dans certains cas, la production se retrouve paralysée et les structures de gestion sont de plus en plus affaiblies. La modernisation de l'agriculture ne produit pas les fruits attendus et les proximités imposées par les projets se relâchent. Les territoires locaux essaient de réagir par la construction, si bien que par tentatives et de manière non planifiée mais diffuse sur les territoires, de nouvelles formes de proximité.

ACTEURS DE LA DISTRIBUTION, ALIMENTATION DE PROXIMITÉ ET "GOUVERNANCE ALIMENTAIRE TERRITORIALE" : POSITION DE RECHERCHE

Camille Billion, Virginie Baritoux, Salma Loudiyi et Sylvie Lardon, Mutations des activités des espaces et des formes d'organisation dans les territoires ruraux (METAFORT), VetAgro Sup, AgroParisTech, Institut national de la recherche agronomique (INRA), Irstea

La proposition présente une lecture des dynamiques associées aux processus de gouvernance alimentaire à l'œuvre au sein des territoires, particulièrement au regard du rôle des acteurs de la distribution alimentaire. Elle s'appuie sur les travaux en cours dans le cadre d'une thèse en géographie (thèse FCPR de Camille Billion, sous la direction de Virginie Baritoux, Sylvie Lardon et Salma Loudiyi) sur les modalités de la gouvernance alimentaire des territoires urbains et périurbains.

PROXIMITÉS ET DISTRIBUTION : QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Corinne Blanquart et Odile Chanut, IFSTTAR Systèmes Productifs, Logistique, Organisation des Transports, et Travail, IFSTTAR, Lille (France)

L'organisation des circuits de distribution alimentaire est marquée par de fortes évolutions qui prennent une diversité de formes : nouveaux formats (ex : drive), nouveaux concepts de vente (concepts de proximité), nouvelles stratégies d'approvisionnement (produits locaux, produits du « terroir »), nouvelles coordinations au sein des circuits de distribution (vente directe, AMAP...), nouvelles organisations logistiques (mutualisation).

Les enseignes de la grande distribution alimentaire (GDA) à la recherche de nouveaux leviers de croissance font ainsi un retour remarqué en centre-ville. Elles rénovent les supérettes vieillissantes au profit de nouveaux concepts de vente urbains qualifiés de concepts de proximité (les U-Express, Carrefour-City, A deux pas etc...). Les drive, à proximité des lieux de vie et de transit, montrent également les enjeux de la proximité en termes de parts de marché, notamment pour les enseignes qui n'étaient pas historiquement présentes sur les formats de proximité. Les stratégies d'approvisionnement développent pour leur part le recours aux produits du terroir (renvoyant à « l'épaisseur » du territoire), ou aux marchandises produites localement et répondant aux besoins de « locavore » du consommateur. Le développement de la vente directe, canal de distribution qui connaît une croissance de 8 % en CA par an depuis 10 ans, comme des AMAP, atteste quant à lui de la recherche de nouvelles formes de proximité entre vendeurs et clients.

Ces évolutions s'illustrent ainsi par un renforcement de proximités de différentes natures : proximité géographique aux consommateurs, proximité organisationnelle entre industriels et distributeurs, ou entre concurrents industriels et/ou distributeurs pour la mutualisation logistique, voire proximité relationnelle, identitaire ou de processus (Capo et Chanut, 2012, 2013).

Ces évolutions servent également des enjeux différents, allant de la recherche d'un avantage concurrentiel distinctif au rééquilibrage des rapports de force dans la filière.

L'objectif de la communication est par conséquent d'éclairer les combinaisons de proximités attachées à chacune de ces évolutions, et d'y associer les enjeux stratégiques identifiés par la littérature sur le management des canaux de distribution.

Objectifs :

La communication vise par conséquent à identifier les formes de proximité derrière les évolutions dans les canaux de distribution décrites par les travaux académiques en sciences de gestion notamment. Il s'agira alors de présenter les spécificités des combinaisons de proximités, à travers une grille d'analyse multidimensionnelle de la proximité issue des travaux de Bergadaa et Del Bucchia. Les enjeux de ces évolutions seront également précisés. Il s'agira ainsi in fine de rapprocher, dans une visée théorique, les travaux issus des sciences de gestion quant aux stratégies et designs organisationnels des distributeurs (GDA, réseaux contractuels, autres formats...) et la littérature sur les proximités.

Méthodologie :

Le travail repose ainsi sur un survey bibliographique des travaux, principalement en sciences de gestion, autour des stratégies actuelles des distributeurs et de leurs enjeux. Il se propose de relire ces travaux à travers les cadres théoriques des proximités.

Les cadres théoriques mobilisés pour comprendre les enjeux des choix stratégiques et organisationnels actuels des différents distributeurs sont :

- La distinction entre les « proximités spatiales » et les proximités organisées, organisationnelles et institutionnelles (Chabault et al.). Les proximités spatiales renvoient à la notion de lieux et permettent d'expliquer les stratégies de localisation des distributeurs (des points de vente, drive, mais aussi des entrepôts et autres infrastructures logistiques) mais aussi les stratégies plus récentes de territorialisation-au sens d'ancrage dans un territoire local. Les proximités organisationnelles et institutionnelles, renvoyant aux liens, permettent quant-à-elles d'éclairer les choix de design organisationnel des réseaux de distribution (par exemple réseaux contractuels), mais aussi les stratégies de coopération/mutualisation en œuvre pour ce qui concerne la logistique notamment. Elles éclairent aussi les actions marketing des distributeurs pour créer du lien avec les consommateurs, et accroître fidélités et paniers moyens.
- Les théories des canaux de distribution (théories contractuelles, théories comportementales, modèles intégrateurs) mettent en évidence que derrière les choix stratégiques des distributeurs s'expriment des enjeux en termes de coûts (et d'optimisation), de conquête/fidélisation par la création de valeurs et de pouvoir/rapport de force dans la filière.

Résultats attendus :

La communication proposera une relecture des évolutions des circuits de distribution au regard des combinaisons de proximités et des enjeux stratégiques associés.

ANALYSE DU RÔLE DE LA PROXIMITÉ DANS LA CONSTRUCTION D'UNE AGRICULTURE DURABLE : LE CAS DES PRODUCTEURS BIOLOGIQUES QUÉBÉCOIS

Mario Handfield et Benjamin Boissonneault-Vaudreuil, Université du Québec, Rimouski (Canada)

La présente communication découle d'une recherche qui s'inscrit dans la réflexion à la fois complexe et stimulante de l'écologisation de l'agriculture. Si pour le producteur l'écologisation se traduit par un processus de prise en compte des composantes environnementales dans les pratiques de son entreprise, pour le chercheur, le défi de l'écologisation reste alors de construire des schémas de compréhension et d'explication de ces processus de changements (Mormont, 2013). Pour notre part, l'intérêt est de comprendre le rôle qu'occupent la proximité et les circuits courts dans la construction d'une agriculture durable. Or, comme le suggère Marsden (2004), ceci consisterait sur le plan théorique à faire le pont entre la notion de modernisation écologique et celle d'une relocalisation des pratiques agricoles. Pour y arriver, nous nous sommes attardés à une des manifestations les plus appréciables de l'écologisation de l'agriculture, l'agriculture biologique, qui constitue depuis près d'une décennie un objet d'étude privilégié chez les chercheurs des sciences sociales (Ollivier et Bellon, 2013), mais qui a été peu étudié jusqu'à maintenant au Québec. Une première étape consiste à évaluer dans quelle mesure les pratiques commerciales des producteurs biologiques québécois s'inscrivent dans une logique de proximité. Doivent-ils s'en remettre à des modes de commercialisation conventionnels ou misent-ils au contraire sur des réseaux de proximités spatiale et organisationnelle pour subvenir à leurs besoins ? Est-ce que cette relocalisation est subie ou recherchée par les producteurs biologiques ? Cette étude vise, dans une deuxième étape,

à comprendre ces pratiques commerciales plus ou moins ancrées dans le lieu et l'espace. On cherche ici à mettre en relation le degré de proximité de ces pratiques avec des caractéristiques importantes de l'exploitation et des producteurs biologiques : type d'exploitation, localisation de l'entreprise, processus de diversification sur la ferme et approches adoptées de l'agriculture biologique.

Émettant l'hypothèse d'un impact important de la localisation des exploitations agricoles sur leur capacité à construire une commercialisation de proximité, les données ont été recueillies au sein de deux régions distinctives du territoire québécois : une région centrale située entre les villes de Trois-Rivières et Québec, et une région périphérique située dans l'est de la région du Bas-Saint-Laurent. Au total, 25 entretiens ont été réalisés avec des producteurs biologiques appartenant aux cinq types de productions qui caractérisent l'agriculture biologique au Québec, c'est-à-dire les productions laitière, maraîchère, acéricole, de grandes cultures et de viandes de boucherie. À des fins de comparaison, chaque entreprise agricole s'est vue attribuer un indice de proximité, construit en fonction de la distance spatiale qui la sépare de sa clientèle et du nombre d'intermédiaires employés.

Cette première étude portant sur les pratiques commerciales des exploitations biologiques québécoises révèle que ces producteurs sont nombreux à user de réseaux de commercialisation fortement territorialisés (vente directe et circuits courts), et ce, sans distinction significative entre les deux régions étudiées. L'éloignement par rapport aux agglomérations urbaines serait compensé par des stratégies innovantes qui visent à contenir les coûts de production, ainsi que par la construction de réseaux locaux de distribution. On remarque de plus que la proximité est à la fois subie, car intimement liée au phénomène d'exclusion du système d'approvisionnement conventionnel, et recherchée, dans l'esprit d'une agriculture raisonnée, qui est un élément clef du développement rural (Van Der Ploeg et al., 2000). Néanmoins, un groupe important de producteurs biologiques conserve des pratiques commerciales exclusivement conventionnelles, s'appuyant essentiellement sur des réseaux alimentaires caractérisés par la distance spatiale et sociale entre le producteur et le consommateur. Les fermes les plus susceptibles de se retrouver dans ce groupe sont spécialisées, soumises au contingentement de l'offre - propre à la réalité agricole canadienne - et empruntent la voie de la standardisation de la production. Au Québec, l'obtention d'une rente biologique garantie et corporative relègue la question de la proximité au second plan, ce qui rendrait difficile l'hybridation spatiale des pratiques commerciales telle que suggérée par Ilbery et al. (2010). Enfin, cette étude met en lumière une forte relation entre la nature des motivations à employer des méthodes biologiques (éthiques, professionnelles ou économiques) et l'intégration de l'entreprise dans des réseaux commerciaux de proximité.

INSTITUTIONNALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET CONSTRUCTION DES TERRITOIRES

Philippe Bonnal et Christian Poncet, UFR de Sciences Economiques

Une politique publique est ici conçue comme l'action d'un pouvoir politique sur un ensemble d'institutions, afin d'en modifier certaines règles ou d'en créer d'autres, pour atteindre un objectif défini de manière normative. La dimension téléonomique de cette action a pour vocation de reconstruire une cohérence institutionnelle. Cette conception des politiques publiques induit deux remarques complémentaires.

La première réside dans le caractère finalisé des politiques publiques permet de « mesurer » l'écart entre les objectifs préalablement affichés et l'effectivité de leur mise en œuvre. La présence d'une « distance » entre les résultats attendus et ceux observés ne se réfère pas ici à une quelconque appréciation concernant l'efficacité des politiques engagées mais au fait que l'action publique rencontre un existant formaté par des institutions qui, elles-mêmes, s'inscrivent dans une histoire souvent bien antérieure à l'intervention publique. La « distance » entre la finalité affichée des politiques publiques et les résultats observés traduit ainsi le degré de réactivité, d'adhésion, voire de résistance des institutions concernées. Ce phénomène engendre de fait une distorsion temporelle entre le temps du politique et celui de l'institution.

La seconde est qu'en fonction des spécificités du tissu institutionnel sur lequel s'appliquent ces politiques publiques, il résultera des réactions singulières qui tendront à dessiner des configurations locales souvent contrastées et spécifiques. Cette seconde remarque insiste sur les impacts localisés des politiques publiques, même si celles-ci ont initialement une prétention globale (nationale voire supra nationale). L'existant institutionnel nuance donc les conséquences d'une action publique conçue initialement pour un espace donné, et permet ainsi l'émergence dans cet espace, de territoires qui révèlent la rencontre entre l'application des politiques publiques et les institutions concernées.

Ces deux remarques articulent la mise en œuvre des politiques publiques autour de leur impact territorial (dimension spatiale) et de l'apparition de temporalités distinctes. Ainsi, les politiques publiques ont des résultats nuancés selon le contexte institutionnel et chacune de ces nuances exprime une forme particulière de réactivité d'un ensemble d'institutions, sur un espace géographique déterminé. Le territoire peut alors se définir comme un ensemble cohérent d'institutions, projeté sur un espace

géographique. Dès lors, il est loisible de considérer qu'une telle projection permette de concevoir le territoire comme la rencontre de deux formes de proximité : l'une institutionnelle voire organisationnelle et l'autre géographique. Dans ces conditions, en affectant l'ossature institutionnelle (les règles), les politiques publiques tendront à modifier des territoires, espace géographique sur lesquelles se projettent ces institutions. Ainsi, loin d'être le simple réceptacle des politiques publiques, les institutions deviennent le lieu où ces actions se révèlent dans leur effectivité. Ce processus intègre deux types de temporalités : la première, celle du politique scandée par exemple selon le rythme des échéances électorales qui se caractérise par un impératif d'affichage des résultats en termes de changement; la seconde celle des institutions qui est marquée généralement par l'expression d'une force d'inertie face au changement.

Cette communication se propose donc d'aborder la question de l'impact des politiques publiques sur la dynamique de territoires, à partir d'une approche institutionnelle. Elle s'appuiera sur l'exemple des politiques publiques menées par le gouvernement fédéral brésilien, dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Après avoir construit une relation entre politique publique et dynamique des territoires (première partie), ce travail présentera le rôle joué par l'agriculture dans le processus historique de la construction de l'Etat au Brésil. Ce processus a conduit à l'installation durable d'une pauvreté en milieu rural. Face cette situation, le pouvoir fédéral a mobilisé depuis une quinzaine d'années d'importants moyens pour soutenir l'agriculture familiale et permettre ainsi une réduction de la pauvreté en milieu rural. Ces politiques construites par le pouvoir central ont eu sur le terrain des effets très nuancés. Les impacts territoriaux de ces politiques publiques seront alors étudiés à la lumière des changements institutionnels induits, en revisitant notamment la dynamique des territoires à partir des recompositions des institutions suite à une mise en acte de ces politiques (seconde partie).

L'émergence de nouveaux territoires, comme la transformation de territoires existants, à partir des politiques publiques conduisent ainsi à reconsidérer les questions de la proximité, tant géographique qu'institutionnelle (ou organisationnelle). Cette relecture permet certes d'apprécier la portée effective des actions effectivement menées par les pouvoirs publics, mais également de pouvoir identifier les conséquences des inerties institutionnelles face à l'action politique. Ce dernier point amène à une réflexion autour des nouvelles cohérences institutionnelles issues des politiques publiques mobilisées, cohérences débouchant sur des résultats pouvant s'éloigner sensiblement des objectifs recherchés.

LES ÉVOLUTIONS DE LA CARTE INTERCOMMUNALE DANS LES ESPACES PÉRIURBAINS TOULOUSAINS : À LA RECHERCHE D'UNE TRADUCTION TERRITORIALE DE LA PROXIMITÉ DES PRATIQUES HABITANTES

*Séverine Bonnin-Oliveira, Laboratoire Interdisciplinaire En Urbanisme, Université d'Aix-Marseille,
AMU EA889, Aix-en-Provence (France)*

Longtemps laissés à l'écart des grandes manœuvres territoriales », les espaces périurbains sont aujourd'hui partie prenante de la construction des territoires métropolitains, tant la périurbanisation a créé de vastes espaces de solidarité fonctionnelle autour des agglomérations, mais également dans celle de territoires de projet à la ruralité plus marquée, tels que les Pays ou les Parcs Naturels Régionaux, tant la qualité du cadre de vie, et donc sa préservation, constituent un enjeu pour ces espaces des franges urbaines. Mais la construction de ces grands territoires n'exclut pas pour autant, voire au contraire suppose, l'émergence d'une échelle de plus grande proximité qui permette à la fois de faire valoir ses spécificités dans ces grands territoires et de décliner les orientations dessinées dans le cadre de ces grands territoires à des échelles plus locales. A cet égard, l'institutionnalisation intercommunale du périurbain, à l'encontre même des intentions du législateur, semble un révélateur de la nécessité de la coopération : en écho aux évolutions socio-économiques et démographiques qu'ont connues des espaces périurbains aujourd'hui complexifiés et bien loin du modèle de dépendance dans lequel on les enferme souvent, elle signale l'affirmation des spécificités et du rôle que ces territoires jouent dans l'organisation et le fonctionnement de nos sociétés. Comment l'évolution de la carte intercommunale dans les espaces périurbains témoigne-t-elle d'une valorisation de la proximité comme réponse aux besoins et pratiques des habitants et comme moyen d'affirmation dans un cadre métropolitain ? C'est à cette question que cette communication s'attachera à répondre à partir de l'exemple toulousain.

L'analyse proposée s'appuie sur les résultats d'une thèse soutenue en 2012 sur l'intégration des espaces périurbains toulousains à la planification métropolitaine et les recompositions territoriales induites. Cette thèse a procédé par croisement d'une analyse statistique des évolutions sociétales du périurbain, d'une analyse de la documentation programmatique et stratégique des différents territoires de projet (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, Pays, Schémas de Cohérence Territoriale, InterSCOT) et d'une quarantaine d'entretiens semi-directifs auprès des acteurs de la planification et de la gestion territoriale à deux échelles : celle de l'InterSCOT d'une part (inscrit à quelques exceptions près dans le périmètre de l'aire urbaine), afin d'étudier

l'évolution de la prise en compte des espaces périurbains dans le projet d'aménagement métropolitain et les recompositions territoriales induites, de trois sous-terrains d'autre part, choisis pour leur histoire périurbaine et intercommunale diverse (la Communauté d'Agglomération du Muretain, la communauté de communes des Coteaux du Lauragais Sud, les douze communes isolées du canton de Fronton), afin d'analyser la déclinaison territorialisée de ces recompositions des espaces périurbains.

L'analyse menée a permis de mettre en évidence une volonté de faire converger pratiques habitantes et politiques publiques autour de la valorisation de la proximité en tant qu'échelle de vie pour les uns, de gestion pour les autres. En effet, il est tout d'abord possible de dresser un portrait renouvelé des espaces périurbains toulousains au regard des dynamiques démographiques, économiques et sociales qui les travaillent et qui font naître les prémices d'un polycentrisme qui structure des espaces périurbains jusqu'alors polarisés par la ville centre et sa proche banlieue : développement de l'emploi dans certaines polarités émergentes de la couronne périurbaine qui dessinent les contours de bassins d'emplois périurbains, recentrage des pratiques sur de nouvelles centralités, non seulement sur le plan de l'emploi, mais également sur le plan des pratiques quotidiennes des habitants ancrés dans des espaces de proximité pour leurs besoins commerciaux, de loisirs, culturels ou encore professionnels. Ces réalités nouvelles, qui ont conduit les élus à porter un regard nouveau sur leur territoire, ont facilité l'intégration des espaces périurbains à la planification métropolitaine engagée en 2000 avec la constitution de grands territoires de projets (quatre Schémas de Cohérence Territoriale réunis dans un InterSCOT) et ont débouché sur des recompositions intercommunales permettant de s'assurer de la mise en œuvre des orientations à une échelle plus locale, le bassin de vie, incarné dans une intercommunalité, apparaissant comme l'échelle de la solidarité et de la concrétisation du projet. A ce titre, la progression du maillage intercommunal depuis le lancement de la réflexion SCOT s'opère selon deux modalités (achèvement de la carte intercommunale dans les vides intercommunaux, rationalisation de celle-ci dans des territoires plus aguerris à la coopération, par fusion ou remaniement de plusieurs intercommunalités) qui traduisent l'une comme l'autre une relecture du fonctionnement et une (re)définition du projet de ces territoires faisant des spécificités de leurs ressources une force et un levier de positionnement sur la scène métropolitaine.

LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES FRANÇAIS : DE L'OBSESSION MÉTROPOLITAINE À LA PRISE EN COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES CONFIGURATIONS TERRITORIALES

Olivier Bouba-Olga, Université de Poitiers, Faculté de sciences économiques (France) et Michel Grossetti, UMR Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST), Université de Toulouse II - Le Mirail, Toulouse (France)

Les réformes territoriales en cours font la part belle à la métropolisation, considérée comme l'horizon indépassable de la croissance économique (Bouba-Olga et Grossetti, 2014). Ce type de discours croit trouver des fondements solides dans les travaux de Davezies, d'une part (Davezies, 2008, 2012 ; Davezies et Pech, 2014) et dans les travaux de l'économie géographique, d'autre part (Combes et al., 2009 ; Martin, 2011 ; Combes et Lafourcade, 2012).

L'objectif de cette communication est de mettre en débat cet allant de soi. Nous montrerons d'abord que les écarts de productivité, saisis à l'échelle des régions françaises, sont non significatifs dès lors qu'ils sont mesurés correctement. Les travaux microéconomiques de l'économie géographique, quant à eux, montrent un effet statistiquement significatif mais très faible de la densité. Les analyses sur la croissance de l'emploi des territoires français, que ce soit à l'échelle des zones d'emplois ou des aires urbaines, montrent enfin l'absence d'effet taille et l'existence d'effets sectoriels, d'effets historiques et d'effets macro-régionaux.

Comment expliquer que des territoires de toute taille parviennent à dégager de bonnes performances économiques ? La thèse que nous défendons est qu'il n'existe pas de modèle unique de développement territorial, mais des configurations territoriales variées, liées à l'histoire des territoires, aux ressources auxquelles les acteurs peuvent accéder et aux réseaux de relations (économiques, sociales, ...) entre ces acteurs, autant d'éléments que nous proposons d'analyser au prisme des travaux en termes de proximité (Bouba-Olga et Grossetti, 2008 ; Bouba-Olga et al., 2014).

Nous montrerons enfin en quoi cette nouvelle perspective réinterroge les politiques de développement territorial, qui devraient moins passer par la duplication d'un même modèle de développement que par l'analyse précise des configurations territoriales, l'identification des problématiques spécifiques à traiter et la mise en œuvre de politiques adaptées.

LE RÔLE DES VILLES PETITES ET MOYENNES DANS LA CONSTRUCTION DES PROXIMITÉS LOCALES EN ALGÉRIE (CAS DE L'EST ALGÉRIEN)

Ahmed Bousmaha et Abdelkader Chouache, Université Oum El Bouaghi (Algérie)

La politique d'aménagement du territoire en Algérie a favorisé des actions prioritaires sur les petites et moyennes villes dans le but de freiner la croissance des grandes villes littorales, tout en assurant un redéploiement de l'armature urbaine à l'intérieur du pays. Aujourd'hui, les villes petites et moyennes sont appelées à faire face à de nouveaux défis engendrés par la globalisation. Dans ce contexte, elles sont appelées à jouer un rôle primordial au niveau de la recomposition socio-économique et spatiale et par conséquent elles contribuent au processus de la construction des proximités locales et dans la dynamique du développement local.

Ces constats rendent nécessaire, et urgent, un changement des pratiques et des mentalités des acteurs du développement. Désormais, il s'agit de la mise en place d'une nouvelle démarche et une nouvelle manière de penser l'action publique, grâce à une approche globale et intégrée basée sur la planification « stratégique » et « participative » des actions à entreprendre au niveau local pour la construction des proximités locales.

Par ailleurs, la construction des proximités locales et le développement local ne peuvent se faire sans l'élaboration, en amont, d'un diagnostic territorial mettant en exergue leurs caractéristiques, leurs enjeux et leurs opportunités.

De ces constats, nous dégageons l'interrogation suivante : Quelle est la place et le rôle des villes petites et moyennes dans le mouvement d'urbanisation et dans la dynamique de la construction des proximités face aux enjeux de la mondialisation ?

Ce travail s'appuie sur l'hypothèse principale de cette recherche, à savoir la mise en place d'une approche globale et intégrée qui se base sur la planification « stratégique » et « participative » des actions à entreprendre au niveau local et régional pour enclencher une réelle dynamique de proximité.

LES CIRCUITS COURTS : UN MODÈLE SOUTENABLE FONDÉ SUR LES PROXIMITÉS ?

Ornella Boutry, laboratoire CLERSE, Université Lille 1 (France) et Marie Ferru, laboratoire CRIEF, Université Poitiers (France)

Depuis quelques années, les circuits courts agricoles (CCA) se sont fortement développés, en parallèle des modes de production et de distribution alimentaires dominants. Ce développement a également été l'objet d'une intense activité médiatique, les présentant à la fois comme un ou plutôt des « nouveaux » modèles de développement économique plus soutenables et comme une réponse à une demande croissante de la part des consommateurs (Maréchal 2008 ; Prigent-Simonin, Hérault-Fournier, 2012).

Initialement caractérisés par une proximité géographique forte et par la réalisation d'échanges avec un minimum d'intermédiaires (Zimmerman, 2008 ; Parker, 2005), les CCA¹ réduiraient ainsi les nuisances environnementales liées à l'activité agricole.

Ils seraient également à la base d'une structuration sur les territoires, d'une nouvelle économie basée sur des réseaux d'acteurs locaux, des liens marchands ou non marchands entre producteurs et consommateurs de produits agricoles. Les circuits courts ouvriraient alors de nouvelles opportunités de créer de la valeur ajoutée à travers le lien étroit existant entre territoire, client et produit. Leur mise en œuvre aurait donc des conséquences pour le développement local et la territorialisation de l'alimentation. Les synergies entre les acteurs de ces systèmes de production et de commercialisation seraient, de plus, à la base de projets de territoire, plus stables et moins nomades, et donc de développement à long terme sur le territoire.

Enfin, dans les représentations qui les sous-tendent, les circuits courts participeraient à la construction et à la valorisation d'une cohésion sociale, à la base de la dynamisation des territoires. Le consommateur serait un « consommacteur », ayant, à travers sa demande, un rôle à jouer dans l'élaboration des produits qu'il souhaite consommer. Les circuits courts seraient également à l'origine de mutualisation de moyens entre les agriculteurs et de coopération entre les secteurs de la filière agricole. La désintermédiation sur laquelle ils reposent également serait l'occasion de retrouver davantage d'équité dans les relations financières au sein de la filière alimentaire.

En somme, la soutenabilité de ces CCA reposerait sur le triptyque :

- création de richesses locales
- création d'interactions sociales
- réduction des externalités environnementales

¹ La définition officielle des CCA caractérise ce modèle économique par le nombre de ses intermédiaires entre l'agriculteur et le consommateur final : il peut avoir entre 0 et 1 intermédiaire (Ministère de l'Agriculture, avril 2009)

L'enjeu du papier est donc de mieux comprendre le fonctionnement des CCA et d'évaluer ces trois dimensions : sociales, environnementales et économiques. En d'autres termes, nous cherchons à vérifier si les CCA constituent véritablement un modèle économique, social et environnemental viable et pertinent.

Dans cette perspective, nous proposons une analyse principalement empirique des circuits courts basée sur une méthode mixte. Nous réalisons une analyse qualitative à partir d'entretiens semi-directifs (40 exploitants, magasins, experts en Poitou-Charentes et Nord-Pas-de-Calais) et de données quantitatives agricoles par région (PBS et emplois notamment).

Plus précisément, après avoir présenté le modèle des CCA et ses caractéristiques théoriques, nous vérifions, sur la base de cette méthodologie, la soutenabilité des circuits courts en passant en revue les trois piliers du développement durable. Sur le volet social, nous montrons si les CCA sont créateurs de liens sociaux, s'ils sont vecteurs de proximité sur les territoires. Sur le volet économique, nous cherchons à savoir s'ils sont pourvoyeurs d'emplois, créateurs de valeur ajoutée et vecteurs de développement local. Sur le volet environnemental enfin, nous évaluons l'effet des CCA en termes d'externalités environnementales et vérifions l'existence d'une proximité géographique entre les acteurs. Plus généralement, à partir de l'analyse de ces trois piliers, nous examinons d'une part le croisement des proximités sociale et géographique (Kebir et Torre, 2013; Bouba-Olga et Grossetti, 2008 ; Chiffolleau, 2008) et d'autre part le lien entre proximité géographique et environnement (Bossuet et Boutry, 2012 ; Torre et Zuideau, 2008), interrogeant ainsi le rôle des proximités dans la soutenabilité et la viabilité des CCA (Gauche et Chiffolleau, 2013 ; Aubry, 2012). Toutefois, tenant compte de diversité des CCA, nous raffinons l'analyse en testant l'existence d'une typologie des CCA sur la base des éléments de proximité mais également de leurs caractéristiques structurelles (taille, localisation, types de produits, etc.).

L'INFLUENCE DE LA PROXIMITÉ DES CENTRES URBAINS SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL. ÉTUDE DE CAS : ROUMANIE

Ana Ioana Breabăn, Université Babes Bolay, Cluj-Napoca (Roumanie) et Alexandra Sandu, Université Al. I. Cuza de Iasi (Roumanie)

Le développement économique représente souvent l'effet des stratégies et des politiques de développement des unités territoriales mises en pratique grâce à un partenariat entre le secteur public et le secteur privé. Ainsi, l'étalement urbain a conduit inévitablement à un changement dans le processus économique. Les villes sont devenues des nœuds des flux centrifuges et centripètes, qui facilitent et maximisent le potentiel d'interaction économique. Ainsi, c'est évident que la proximité d'une grande ville joue un rôle important dans le progrès économique des zones voisines. On part de l'idée que la localisation spatiale par rapport au champ de forces des espaces urbains et de leur dispersion peut être à l'origine d'une plus forte croissance dans les zones en dehors du territoire urbain, en favorisant donc un développement économique régional fort.

L'objet de cette recherche est d'observer l'influence de la proximité spatiale des centres urbains sur les dynamiques économiques régionales en Roumanie, en analysant les liens entre les grandes villes et ses hinterlands, en utilisant des indicateurs déduits à partir de la dépendance entre la proximité et le développement économique comme le Produit Interne Brut, la densité de la population, le distance temps-coût, le développement par secteur économique etc. Les données collectées auprès de l'Institut National de la Statistique et d'Eurostat ont été intégrées dans une base de données et après statistiquement traitées et interprétées (SPSS / Excel), en permettant d'établir les types d'influence que les centres urbains exerçaient sur leur proximité et sur les activités économiques développées.

En tenant compte que l'espace de la Roumanie se présente encore très divers dans son organisation et dans ses dynamiques socio-économiques, on a cherché à repérer les décalages régionales et on a identifié une rupture spatiale en ce qui concerne la propagation de la développement économique entre le Ouest et l'Est de la pays, ainsi que la région de la capitale - Bucarest est le sud de la Roumanie, en observant le lien fort entre la présence dans la territoire des villes très puissantes économique qui ont stimulées le développement des leurs zones voisines. La région Bucarest-Ilfov mise en accent le fait que le plus les agglomérations urbaines sont plus développées plus le Produit Interne Brut par habitant est élevé et la croissance est plus intense et soutenu. Ainsi, le pourcentage des centres urbains dans une région est directement proportionnel avec l'accélération du développement de la région entière. Également, la densité de la population est en corrélation positive avec la croissance économique régionale.

LE BLUE CLUSTER D'ATLANPOLE (NANTES) : ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE D'UNE TERRITORIALISATION DE L'INNOVATION DANS L'AMÉNAGEMENT ET L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Sophie Bresc-Litzler, UMR 8586 PRODIG, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (France)

Objectifs :

Notre communication propose d'analyser une forme actuelle de territorialisation de l'innovation sur le littoral français et dans la métropole nantaise qui regroupe tous les acteurs propices à une filière innovante. Nous mettrons en évidence les dynamiques territoriales d'une filière particulière et relevant de la biotechnologie environnementale : la culture des micro-algues autrement appelée « algoculture à haute valeur ajoutée ». Cette algoculture se caractérise par un outil de production nommé « photobioréacteur » (il s'agit de tubes dans lesquels les scientifiques contrôlent la croissance des souches de micro-algues). Cette algoculture se pratique en laboratoire et nécessite un investissement financier conséquent. Les usages de cette biomasse cultivée sont variés : santé, cosmétique, énergétique et environnementaux. Cette algoculture rassemble aussi des acteurs hautement qualifiés (Recherche et Développement) évoluant parmi des réseaux dynamiques et performants dans des secteurs d'ingénierie technologique ouverts et soumis à la concurrence mondiale. Nous chercherons à comprendre les mécanismes opératoires dans la réussite et les blocages de cette filière entre acteurs dans la métropole et au sein de Blue Cluster d'Atlanpole. Nous chercherons aussi à comprendre les mécanismes et les dynamiques de l'organisation des proximités entre acteurs au sein d'un territoire identifié.

Méthodologie :

Notre réflexion s'appuie sur les résultats de notre recherche doctorale¹. Nous avons travaillé sur l'identification des acteurs français fonctionnant en réseaux pour développer à l'échelle nationale la culture des micro-algues. Notre thèse s'est intéressée aux acteurs engagés dans le développement et la recherche autour des micro-algues, plus spécifiquement dans l'Ouest français et notamment au sein du Blue Cluster intégré au pôle de compétitivité nantais Atlanpole. Nous avons pu analyser les actions et les discours de ces acteurs grâce à des entretiens, des rencontres sur le terrain et lors des grands colloques internationaux. Nous sommes ainsi parvenus à comprendre les cycles des innovations liés aux différentes valorisations des micro-algues qui se sont diffusés à Nantes et dans sa région puis plus largement sur le territoire national avec des programmes de recherche inscrits dans les projets des Investissements d'Avenir (notamment IDEALG).

Résultats attendus :

Nous souhaiterions exposer dans cette communication les différents types de proximité qui jouent un rôle dans l'organisation des territoires nantais en contribuant au développement et à la diffusion des innovations. Nous développerons le cas de l'innovation de l'algoculture technologique de micro-algues. Nous partirons de la « proximité spatiale » qui se définit dans la distance facilitant la rencontre entre des acteurs proches dans l'espace. Mais il est important de parler aussi de « proximité sociale », c'est-à-dire fondée davantage sur des « affinités humaines », ainsi que sur des compétences techniques très précises. Elles priment sur les distances et les dynamiques d'aménagement déployées au cœur des territoires. Après avoir identifié certaines proximités entre les scientifiques, les laboratoires de recherches, les universités et les groupes industriels, nous chercherons à démontrer le rôle même de la perception de ces proximités entre les acteurs : comment faciliter dans un territoire d'innovation le partage, le dynamisme scientifique et industriel et la complémentarité des connaissances et des compétences dans leurs réseaux ? Pourrions-nous identifier entre ces acteurs des formes de « proximité cognitive » (Depret, Hamdouch, 2009) ? Ces questionnements nous amènent à croiser les champs de recherches abordant les mécanismes de territorialisation de l'innovation (spécialisation ou différenciation, Fache et Hamdouch, 2014). Nous chercherons à mettre en parallèle d'autres types de proximité sur l'ensemble du territoire national afin de savoir la spécificité du territoire nantais par rapport à d'autres territoires. De plus nous présenterons à l'échelle nationale quelques exemples de mise en rapport de ces formes locales de proximités pour savoir si un archipel de territoire innovant est opératoire en France. Ces proximités unissent en effet les acteurs pour la consolidation et l'aménagement de la filière d'algoculture micro-algale en France et permettent entre elles de constituer un archipel de territoire innovant. Cet archipel a du mal à s'unifier. Ceci permet d'ouvrir la réflexion sur la complémentarité ou la concurrence de ces différents territoires de l'innovation.

Axes de réflexion :

- o La proximité au miroir des différentes disciplines des Sciences Humaines et Sociales.
- o Réseaux globaux d'innovation et dynamiques régionales/locales de proximité.
- o Réseaux sociaux, proximités et dynamiques territoriales.

ART ET TERRITOIRE, VERS DE NOUVEAUX MODES DE COLLABORATIONS : UNE PROXIMITÉ EN DEVENIR ?

Nathalie Brevet, UMR CITERES, CNRS-Université François Rabelais (France)

Cette communication portera sur l'évolution des relations entre pratiques d'aménagement et pratiques artistiques. Depuis une vingtaine d'années, celles-ci semblent se redéfinir par l'arrivée de nouveaux acteurs et par l'expérimentation de nouvelles démarches visant à renouveler la production de la ville. Elles produiraient des formes de proximité participant d'une dynamique créative.

Les acteurs réunis autour du projet urbains se diversifient et se spécialisent. Des structures « interfaces » apparaissent pour créer les conditions favorables à l'émergence d'une « proximité » entre les différents acteurs de ce dispositif, une proximité que l'on pourrait qualifier « d'organisée » au sens de Torre et de Rallet (Torre, Rallet, 2005).

Dans un contexte où l'on parle « d'une panne de la fabrique » (Gwiazdzinski, 2006) de la ville et où la sphère artistique intègre pleinement l'économie et le marketing territorial en dynamisant des territoires par la mise en place d'événements artistiques et développe des « clusters culturels » - pan largement identifié de la ville créative - la pertinence des relations entre pratiques d'aménagement et pratiques artistiques demande à être actualisée. Comment ce mode de collaboration entre Art et Aménagement a-t-il évolué ? Dans quelle mesure ce dialogue s'est-il insinué ou s'insinue-t-il aujourd'hui dans le champs de l'aménagement ? A quel niveau du projet cette rencontre s'effectue-t-elle ?

A partir de l'analyse de documents institutionnels et de la littérature scientifique, cette communication posera les bases permettant de comprendre l'évolution de cette collaboration entre art et aménagement depuis l'après guerre. La politique des villes nouvelles créée dans les années 70 en France sera le point de départ. Puis, nous montrerons comment les années 90 et 2000 ont vu se diversifier les interventions d'artistes dans le champs de l'urbain. Nous insisterons sur l'évolution de la nature de leur commande, sur les caractéristiques des opérations urbaines dans lesquelles ils s'inscrivent et les phases du projet étant impacté.

COMPARAISON ENTRE LA RELOCALISATION ÉCOLOGISTE, SOCIALISTE ET NATIONALISTE

Thierry Brugvin, Paris Est – Largotec (France)

Une politique de relocalisation de la production permet de développer de diminuer l'empreinte carbone, et l'empreinte écologique et les pollutions diverses. La relocalisation de la production favorise aussi l'autonomie économique et politique, d'une localité, d'une région ou d'un pays. Un développement local économique, social et écologique, doit prendre en compte l'identité culturelle, l'autonomie et les besoins essentiels selon Preiswerk. Un développement (qualitatif) et une croissance (quantitative) sont nécessaires dans les pays et auprès des populations, pour lesquelles la satisfaction des besoins essentiels n'a pas été atteinte et dont l'empreinte écologique par habitant se situe sous le seuil maximal l'empreinte écologique par habitant (1,8ha/hab en 2005).

Face à la relocalisation de la production des écologistes, certaines formes d'altermondialisme porté par des associations tel Attac font la promotion d'un renforcement des organisations internationales, tel l'ONU et court le risque d'un centralisme excessif. L'internationalisme, tend à dissoudre les nations pour créer une humanité sous la direction d'un gouvernement mondialisé et non un gouvernement international, qui supposerait qu'il existe encore des nations.

Cependant, l'autonomie économique, de la relocalisation écologiste et sociale, ne signifie pas pour autant égoïsme nationaliste. D'une part la relocalisation de la production doit s'accompagner d'une régulation fiscale, sociale et environnementale. D'autre part, une part des richesses, de la production et des services peut continuer à être échangé, entre pays, dans un but de solidarité (sans ingérence) et produire les biens essentiels qui ne peuvent être créé sur place. La redistribution des richesses au niveau local, régional, national et international va de paire avec la relocalisation de la production et un certain protectionnisme. En revanche, ce dernier et la redistribution ne doivent pas être détournés et les prêts ne doivent pas devenir des dettes permettant d'assurer une domination politico-économique comme c'est le cas du FMI envers les pays les plus pauvres et maintenant certains nations européennes.

Sans l'autonomie économique, l'autonomie politique est quasiment impossible. Cette dernière permet à la population et à ses représentants élus de décider par eux mêmes de leurs orientations sociétales, sans être dépend du pouvoir d'autres acteurs économiques (les banques et leurs créances) ou publiques (les organisations internationales, tel l'OMC, le FMI, ou des Etats puissants comme ceux du G8). L'autonomie politique est fondée sur la subsidiarité, le fait de ne décider à un niveau supérieur que ce qui ne peut être décidé au niveau inférieur.

Les écologistes sociaux cherchent donc à trouver un équilibre entre un internationalisme, ou un altermondialisme, écrasant les spécificités culturelles et les autonomies des localités et des nations et une relocalisation de la production nationaliste égoïste, en développant une relocalisation de la production fédéraliste et sociale.

En effet, outre la dimension économique, sociale et culturelle, la dimension démocratique est centrale. Afin d'éviter les risques d'une centralisation excessive des décisions et d'une dérive vers un gouvernement mondial peu démocratique, la relocalisation fédéraliste. Le véritable fédéralisme, n'est pas une fédération centralisée, mais un fédéralisme fondé sur la subsidiarité. C'est-à-dire que les décisions prises au niveau supérieur, ne peuvent être prises que si elles sont impossibles ou inadaptées à l'échelon inférieur, tel la création d'un réseau ferroviaire. La relocalisation fédéraliste permet donc de trouver une équilibre entre les dérives d'un centralisme coercitif et uniformisant d'un côté et de l'autre les excès d'une relocalisation ou démondialisation trop nationaliste et égoïste.

La préservation des biens communs et la décroissance de la consommation des ressources non renouvelables supposent une régulation publique internationale démocratique fondée sur la subsidiarité. Mais la mondialisation néolibérale développe au contraire une centralisation des instances de régulation dans le cadre du développement progressif d'une forme de gouvernement mondial libéral sous la direction des organisations internationales, telles l'OMC, la Banque Mondiale, le FMI ou le Conseil de Sécurité. Cette mondialisation libérale s'oppose donc à la relocalisation qu'elle soit sociale ou d'extrême droite. Cette dernière relève quant à elle d'une relocalisation non sociale et non sélective qui s'inscrit dans une politique autarcique, relativement égoïste. A l'inverse, une relocalisation écologiste et sociale repose notamment sur les trois principes suivants : la satisfaction des besoins essentiels, le développement autonome et l'identité culturelle. La réappropriation par une population de son identité culturelle est une condition pour retrouver sa spécificité et finalement permet une complémentarité fondée sur la diversité complémentaire. Écologie et solidarité et culture sont donc indissociables dans ce cadre.

Le mouvement pour la relocalisation à une histoire relativement ancienne, qui s'inscrit dans l'histoire des politiques du développement local, ou l'hétéronomie était déjà considérée par certains courants égalitaristes, comme un obstacle au développement local, donc à la relocalisation. Le développement local dépend des différentes formes de régulation politique et suppose le développement d'une démocratie et d'un pouvoir local. Aussi, le respect de la subsidiarité est une condition de la démocratie politique, sociale et économique. La redistribution financière a ainsi une fonction de cohésion sociétale du niveau individuel au niveau global. Autour des enjeux financiers, écologiques et démocratiques, on relève plusieurs modèles en concurrence : la mondialisme néolibérale, l'internationalisme socialiste et communiste, l'altermondialisme centralisateur, le nationalisme d'extrême droite, la démondialisation socialiste, la relocalisation stricte, la relocalisation fédéraliste et sociale. Enfin, au sein des approches fédéralistes, le fédéralisme décentralisé et le fédéralisme unitaire s'affrontent aussi autour de la question de la solidarité, de l'égalité et de la liberté.

RÉSEAUX SCIENTIFIQUES DE PROXIMITÉ : QUELLES OPPORTUNITÉS POUR LES CRÉATEURS DE START-UP ?

Alexandre Cabagnols et Pierre Charles Romond

Objectifs :

L'essaimage d'entreprises à partir des universités pose un certain nombre de questions. Elles n'ont bien souvent pas le développement attendu. Initialement les porteurs disposent en général d'une bonne maîtrise technologique et d'un réseau scientifique développé. En revanche ils sont peu préparés pour franchir les différents obstacles commerciaux et financiers auxquels ils seront confrontés durant le cycle de vie de leur projet entrepreneurial (Van Geenhuizen et Soetanto, 2009). C'est ainsi que leur aptitude à se construire des réseaux et à en mobiliser les ressources peut s'avérer décisif pour accéder aux ressources (informationnelles, productives ou financières) qui leur font défaut. En la matière on observe une évolution du mix relationnel allant d'un réseau social informel vers un réseau plus formel ainsi que d'un réseau technologique vers un réseau plus commercial (Lechner et al, 2006, Partanen et al, 2008). C'est en général le développement du réseau marketing et commercial qui pose le plus de problèmes (Perez et Sanchez, 2003 ; Walter et al, 2006).

Dans le cadre de la création d'entreprise par des chercheurs se pose donc la question de la construction de leurs réseaux. Il s'agit d'un processus d'apprentissage spécifique consistant à développer une forme particulière de connaissance : le "know who" (Lundvall, Johnson, 1994) qui par accumulation constitue un « capital relationnel ». Ce type de connaissances a un caractère tacite potentiellement marqué et renvoie à des processus d'apprentissage de type DUI (Doing Using Interacting) par opposition à ceux plus formels de type STI (Science, Technology, Industry) (Jensen et al. 2007). Dans une perspective évolutionniste les processus d'apprentissage de type DOI sont en général considérés comme « localisés » (Antonelli, 1995) bien qu'en la matière des stratégies

plus « exploratoires » sont aussi envisageables (March, Simon, 1991). Partant de ce cadre d'analyse nous mettrons en balance des processus incrémentaux de constitution des réseaux avec des processus plutôt exploratoires. Dans le cas des entrepreneurs ayant eu un passé de chercheur le caractère incrémental des stratégies d'exploitation et de construction de réseaux devrait se reconnaître à travers : a) une forte sollicitation du réseau scientifique initial en particulier de proximité ; b) l'exploitation plus intensive de ce réseau initial pour accéder à de nouveaux contacts technologiques, financier et commerciaux. Par contraste des stratégies de constitution de réseaux plus exploratoires devraient se caractériser par a) une faible sollicitation du réseau scientifique initial en particulier de proximité ; b) des stratégies d'accès direct à de nouveaux contacts technologiques, financier et commerciaux.

Dans un premier temps nous évaluerons la part des liens scientifiques activés dans le cadre entrepreneurial. Dans un second temps nous demanderons aux créateurs d'évaluer les bénéfices retirés des liens activés : bénéfices technologiques lorsque l'activation des liens contribue à lever des obstacles techniques, bénéfices marketings et commerciaux lorsque l'activation des liens permet le rapprochement des clients potentiels, et finalement bénéfices financiers lorsque l'activation des liens permet de rapprocher le créateur de nouvelles sources de financement (Clarysse et al, 2014). Dans un troisième temps nous nous pencherons sur l'effet de la proximité géographique et cognitive des acteurs du réseau scientifique du créateur sur leurs probabilités de mobilisation, sur la nature et le niveau des bénéfices retirés (Cassi et Plunket, 2014, Nooteboom et al, 2007).

Méthodologie :

Nous étudions un ensemble d'une vingtaine d'entreprises de biotechnologies ayant des business models de service et/ou de produit. Elles représentent une trentaine de créateurs ayant un profil de scientifiques. Ils ont tous passé une thèse dans un domaine des sciences du vivant et ont soit créé tout de suite leur entreprise soit plus tard.

Le réseau scientifique « visible » du créateur sera initialement reconstitué sur la base de ses publications et de ses brevets éventuels: laboratoire(s) d'appartenance, co-auteurs, co-inventeurs, co-propriétaires, Une fois son réseau scientifique « visible » reconstitué nous rencontrerons le créateur pour lui demander de le compléter afin de faire figurer d'éventuels noeuds non visibles de l'extérieur (relations informelles, contacts n'ayant pas aboutis à des publications, contacts indirects,). Une fois le réseau scientifique reconstitué le créateur sera interrogé sur la contribution de chacun des noeuds à son projet entrepreneurial: apports technologiques, opportunités commerciales ou de financement. Nous lui demanderons aussi de caractériser chaque relation (durée, valeur, confiance,). Les distances géographique, scientifique et technologique entre les noeuds du réseau scientifique et l'entreprise seront calculées (Nooteboom et al, 2007) à l'aide d'indicateurs de brevets/publications et d'évaluations subjectives de proximité faites par le créateur lui-même.

Résultats attendus :

- Une mesure de la part du réseau scientifique initiale des créateurs qui est activée dans le cadre de leurs projets entrepreneuriaux. Ceci permettra d'évaluer le caractère plus ou moins exploratoire de leurs stratégies de réseaux.
- La caractérisation des bénéfices retirés de la mobilisation de ce réseau scientifique initial: technologiques, commerciaux, financiers.
- Une estimation de l'impact des proximités géographique et technologique des acteurs du réseau scientifique sur :
- la probabilité d'activation des liens dans le cadre entrepreneurial
- les bénéfices qui en sont retirés en niveau perçu et en nature (technologique, financier et commercial).
- La mise en balance des stratégies de constitution de réseaux incrémentales à partir d'une base scientifique avec des stratégies plus exploratoires.
- Comparer l'efficacité perçue par les créateurs de ces différentes stratégies.

LES PROXIMITÉS DE LA MOBILITÉ PÉRIURBAINE : UNE RESSOURCE POUR GÉRER LES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

Laurent Cailly, UMR CITERES, CNRS-Université de Tours (France)

Parmi les travaux portant sur la mobilité quotidienne ou les modes d'habiter, nombre d'entre eux réinterrogent aujourd'hui la pratique et le sens de la proximité, entendue comme l'espace local qui entoure le domicile (Brevet, 2011 ; Berger et al., 2013 ; Dodier, 2012). Au risque de les schématiser grossièrement, ils montrent que l'intensification des mobilités quotidiennes et l'élargissement des échelles de pratique ne sont pas exclusives d'une appropriation des territoires du proche, et ce d'autant plus que l'on considère l'ancrage résidentiel dans la durée, l'ensemble des sphères d'activités (et pas seulement le travail) ou encore la diversité des modalités suivant lesquelles les groupes sociaux construisent leur rapport à l'espace. Aux individus dont la

spatialité est spécifiée par la proximité résidentielle (villageois, enracinés, reclus, etc.) s'ajoute aujourd'hui le lot des personnes pour lesquelles elle est un horizon de repli obligé ou à l'inverse de ré-enchantement plus ou moins réinvesti par des pratiques concrètes. Dans nos sociétés « mobiles », la proximité résidentielle se porterait plutôt bien – en somme – loin des thèses d'une déterritorialisation (du local) par la mobilité (Ascher, 1995 ; Chalas, Dubois-Taine, 1997).

Sans remettre en cause l'utilité de ce questionnement – auquel nous participons par ailleurs –, cette contribution vise à problématiser autrement les liens entre mobilité, proximité et modes de vie. A partir d'une approche pragmatique de la mobilité quotidienne, soucieuse de décrire l'expérience de mobilité comme situation sociale et comme espace-temps, nous proposons trois interprétations complémentaires. En premier lieu, la mobilité apparaît comme une situation de mise en jeu et d'agencement de différentes formes de proximité, entendue ici au sens social et relationnel. Les résultats d'une enquête qualitative portant sur la mobilité des actifs périurbains aux marges d'Aix-en-Provence et de Grenoble montrent en effet que l'espace-temps du déplacement articule des proximités constituées dans les voisinages topographiques (lieux de résidence ou de travail), dans la topologie des réseaux (nœuds et habitacles des systèmes de transport) ou encore des proximités médiées par les télécommunications (internet, portable). Cet agencement de proximités, variables suivant les individus et les situations, se trouve au fondement de la construction de la territorialité-mobile, c'est-à-dire du système de relations socio-spatiales issues du déplacement. Cette interprétation étant développée dans un article (Fourny, Cailly, 2013), nous insisterons davantage dans notre communication sur les deux autres hypothèses. Suivant la première, nous montrerons que la répétition des déplacements quotidiens, leur ancrage dans la durée, le partage de la mobilité comme espace-temps et comme enjeu fait naître des systèmes socio-mobiles, c'est-à-dire des configurations stables et durables de relations sociales territorialisées structurées autour du partage de la mobilité comme expérience. L'enquête empirique nous amène à discerner deux formes idéal-typiques de système socio-mobile : le cluster mobile d'une part, décrit les proximités nées de la mobilité et constituées dans la topologie des réseaux ; le système socio-mobile localisé d'autre part, définit un territoire localisé, mobilisé et actualisé dans et par les pratiques de déplacement. Ils constituent deux modalités singulières – mais combinables – de rapport entre mobilité, proximité et territoire. Ces deux systèmes socio-mobiles donnent une idée de la complexité des liens entre mobilité et territorialité, notamment des logiques de transaction entre la mobilité et l'ancrage, le fixe et le mobile. En deuxième lieu, la présentation de ces systèmes socio-mobiles donnera lieu à une réflexion sur les « effets retour » que ces proximités sociales et relationnelles ont sur la gestion des déplacements. Nous verrons comment le cluster mobile ou le système socio-mobile localisé, comme matrices relationnelles, participent à augmenter les compétences de mobilité sur un segment de réseau (pour le cluster) ou sur un territoire (pour le SSL). Ils forment en quelque sorte un capital social directement connecté à l'enjeu de mobilité qui renforce dans l'espace considéré les capacités individuelles et collectives de déplacement. Au final, cette approche permet de reconsidérer un capital de proximité qui n'est plus le revers du capital de mobilité, mais finalement en constitue une des dimensions. Suivant cette perspective, ce capital de proximité n'est pas relié au seul territoire, mais toujours en tension entre territoire et réseau. C'est précisément dans cette tension que la proximité trouve sa visée performative. Nous verrons à travers l'exemple de la mobilité périurbaine que ce capital de proximité reliée à la mobilité alimente des solidarités de déplacements (dépannage), des mobilisations collectives (comités de ligne) ou encore des formes d'organisation collective de la mobilité (covoiturage).

EMERGENCE D'UN DISPOSITIF DE GRH AU SEIN D'UN ÉCOSYSTÈME INNOVANT : UNE APPROCHE PAR L'ÉCONOMIE DE LA PROXIMITÉ

Ludivine Calamel, Ecole de Management, Grenoble (France)

Dans un contexte de crise menaçant l'emploi et la pérennité des entreprises, certaines organisations s'emparent d'un dispositif de gestion des ressources humaines innovant : le prêt de main d'œuvre, appelé également mise à disposition de salariés (MAD). Ce dispositif, encadré par la loi, vise à sauvegarder l'emploi local, à soulager temporairement les entreprises et à développer les compétences et l'employabilité des salariés. Dans ce projet de communication, nous analysons le prêt de main d'œuvre comme dispositif de gestion des ressources humaines à l'échelle d'un territoire. Nous tenterons de l'analyser à l'aide d'une démarche visant à éclairer sa nature et les conditions de construction sur un territoire d'innovation en mobilisant la démarche analytique de la proximité (Bouba-Olga et Grossetti, 2008). Les premiers résultats de la recherche soulignent aujourd'hui une valeur ajoutée de l'outil tant pour les entreprises que pour les salariés car il présente un cadre sécuritaire important. De plus, la mobilisation de l'outil permet le dépassement des frontières organisationnelles, souligne des logiques de mise en œuvre différentes parmi les acteurs concernés.

DIFFERENT INTER-ORGANIZATIONAL COLLABORATION APPROACHES IN COWORKING SPACES IN BARCELONA

Ignasi Capdevila, MOSAIC, HEC Montréal (Canada)

Objectives:

Inter-organizational collaboration plays a crucial role in the innovative capacity and competitiveness of firms. This article discusses the collaboration practices in localized spaces of collaboration through a study of different coworking spaces in Barcelona, following an inductive and qualitative approach. Three types of collaboration approaches are identified: 1) cost-related collaboration, where agents are motivated in reducing their operational costs and the transaction costs related to collaboration; 2) resource-based collaboration, where agents collaborate to learn or complement their resources by integrating external resources and sources of knowledge; and 3) relational collaboration, where actors engage in intense synergistic collaborative practices. The results show that each coworking space tends to focus on one kind of collaboration type that is influenced in different ways by the coworking space managers. The article contributes to the research on inter-organizational collaboration by explaining how the physical environment and the action of the space and community managers can facilitate the implementation of different collaborative practices among colocated economic agents.

Methodology:

This research was based on an inductive, qualitative methodology

The study is mainly based on two sources of data: semi-structured interviews, and direct observation. Secondary data like the content of the spaces' web pages, online forums and discussion mailing lists has also been taken in consideration.

Semi-structured interviews. The main sources of data were semi-structured interviews. Respondents represented two different groups of actors. The first group consisted in 28 interviews with managers and members of 21 different coworking spaces.

Direct observation. The second main source of data was non-participatory observation of the community activities. In total, I conducted about 30 hours of formal observation and several more of informal observation.

Results:

Our study case addresses the research question: How is collaboration enhanced in coworking spaces?

The collected field data reveals three sets of distinct but complementary collaborative approaches that lead to different collaborative dynamics and types of coworking spaces. These three approaches can be summarized as follows:

- Cost-based collaboration: The main goal of collaboration is based on the reduction of operational or transaction costs.
- Resource-based collaboration: Agents collaborate driven by need of learning or having access to new knowledge and resources.
- Relational collaboration: Agents engage in collaboration seeking synergistic results, investing actively in the community building dynamics.

Concerning the physical space, the three kind of spaces also differ. Spaces focusing on cost-related collaboration tend to be in central locations or of strategic interest for specialized companies. Having access to a privileged location at a lower cost incites collaboration in this case. The dimensions of the space tend to be small according to our observations, being standard-size offices or flats relatively common. Spaces focusing on resource-based collaboration underline the professionalism of their services to members and tend to take special care of the design and aspect of their offices. An attractive branding, good quality furniture and professional-looking wide offices are common in this type of coworking spaces. Spaces focusing in relational collaboration tend to be much larger than the previous two types. These spaces are based on a constant flow of people, doing different activities in different parts of the space. For instance, spaces E, N, and V have bars on the ground floor where coworkers mix with visitors. Both spaces E and N combine large rooms for standard coworking (with tables and chairs) and large spaces used as makerspaces of at least 500 m². On average this kind of spaces are about 1500-2000 m². According to a manager, the reason is that they need to be able to do several different kinds of activities simultaneously: coworking, working in the makerspace, relaxing in chill-out zones, participating to events, courses, meetings, etc. In space N, a whole floor has even been transformed as a dormitory, where coworkers can take a nap during a team work marathon.

KNOWING COMMUNITIES AND THE INNOVATIVE CAPACITY OF CITIES

Ignasi Capdevila, MOSAIC, HEC Montréal (Canada)

Objectives

The aim of this paper is to emphasize the role that actors outside firms, especially communities, play in facilitating both the local and the global knowledge dynamics, thus contributing to the innovative and creative capacity of cities. The proposed community-based model complements the buzz-and-pipeline model (Maskell et al. 2006; Bathelt et al. 2004) that claims that clusters of economic activity need both a rich “local buzz” and the creation of “global pipelines” with external actors to increase their innovative capacity. The paper argues that the knowledge transfer between distant similar communities is facilitated by the cognitive proximity that bonds members of knowing communities and that appears more determinant than geographic proximity. This community-based model is empirically illustrated by a three-case study on different knowing communities in Barcelona (of fabbers, coworkers and makers).

Methodology:

Given the exploratory nature of the research question; I conducted research in communities engaged in knowledge sharing at a local and global level. Inductive, qualitative research strategies are particularly recommended for this kind of exploratory research (Glaser and Strauss, 1967).

The study is mainly based on two sources of data: semi-structured interviews, and direct observation. Secondary data like the content of the spaces’ web pages, online forums and discussion mailing lists has also been taken in consideration.

Semi-structured interviews. The main sources of data were semi-structured interviews to two different groups. The first group consisted in 15 interviews with managers and members of the spaces (5 interviews per case). As part of a triangulation strategy, a second group of 18 interviews were conducted.

Direct observation. The second main source of data was non-participatory observation of the community activities (Lee, 1999). In total, I conducted about 20 hours of formal observation and several more of informal observation.

Results:

The findings allow us to propose a model that summarizes how knowing communities contribute on the one hand to dynamize the local knowledge flows and, on the other hand, to share knowledge with distant actors.

In this model, communities act as platforms for global knowledge transfer. The knowledge dynamics —local and global— are closely intertwined and, in combination, allow knowledge flows from a local environment to another distant local environment. In this way, communities represent knowledge-brokers between distant organizations which the only commonality is to have links with their respective local knowing community.

The proposed community-based model is not opposed to the buzz-and-pipeline model (Maskell et al. 2006; Bathelt et al. 2004). On the contrary, both models complement each other. While the model developed by Bathelt et al. mainly focus on the dynamics observed in clusters and on the knowledge shared among firms and other economic agents, the community-base model takes a wider focus, including communities and actors that are outside firms but that nevertheless participate in innovation processes. At the local level, the model integrates the relationships between firms, communities and citizens. At the global level, it considers interactions beyond professional inter-firm relationships.

The arguments exposed in the paper contribute to answer the initial research question that consisted in understanding how do knowing communities outside firms contribute to the knowledge dynamics at a local and global level. At the local level, the different case studies show how the strong local embeddedness of the communities facilitates their interaction with their local environment (e.g. neighbors, organizations and governmental bodies). The cognitive proximity and shared practices between similar communities allow not only the knowledge dynamics between co-localized similar communities, but also with distant ones. However, as the studied communities show, the interactions between similar communities are more frequent and important at the local level than at the global level, where the interactions are mainly between communities belonging to the same global movement. In other words, a Fab Lab community might share knowledge with a local maker space community, but at a global scale will mainly interact only with members of other Fab Labs.

LA CONSTRUCTION DES PROXIMITÉS DANS LE CONTEXTE DE FRAGMENTATION SOCIO-SPATIALE DES MÉTROPOLIS DES PAYS ÉMERGENTS EST-ELLE POSSIBLE ? RÉFLEXIONS À PARTIR DES CAS DE RECIFE (BRÉSIL) ET DE CHENNAI (INDE)

Jean-Paul Carrière, Professeur émérite en Aménagement de l'espace et urbanisme, UMR CITERES (équipe IPAPE), CNRS-Université de Tours et Karine Hochart, Doctorante, UMR CITERES (équipe IPAPE), CNRS-Université de Tours (France)

La construction des proximités locales en vue de créer les conditions d'un développement plus soutenable dans un monde désormais global est à l'origine d'un ensemble de défis territoriaux, sociétaux, environnementaux et organisationnels souvent contradictoires. Ainsi, en est-il des dynamiques de développement que connaissent nombre de grandes villes des pays émergents. Désireuses de se positionner sur le marché mondial des territoires et de renforcer leur attractivité globale par des équipements et des aménagements de caractère métropolitain, ces grandes villes, à l'instar de celles du Brésil ou de l'Inde (Carrière et De la Mora, 2014, Hochart, 2014, Lucienne, 2014), connaissent des croissances démographiques très rapides, qu'accompagnent des mutations sociétales importantes, en particulier l'émergence d'une « classe moyenne ». Pour autant, elles restent marquées par un niveau de fragmentation socio-spatiale très important, reflet d'inégalités toujours très fortes, et traduction d'une distance sociale préjudiciable à la construction des proximités organisées nécessaires à un développement mieux partagé à l'échelle métropolitaine. La manifestation la plus tangible et la plus spectaculaire en est la coprésence au cœur même des cités d'espaces de très grande précarité (les favelas au Brésil, et les slums en Inde) et de quartiers pleinement insérés dans la globalisation (quartiers d'affaires, condominiums fermés, etc...). Cette proximité géographique au cœur-même des métropoles se matérialise par des effets de barrière, de coupure urbaine et de segmentation du tissu urbain, qui par effet de retour péjore l'attractivité des cités, à la fois sous l'effet de la non-résolution de problèmes fonctionnels importants et de dégradation de l'image occasionnée par la persistance de tensions urbaines exacerbées.

Dès lors, il n'est pas surprenant de constater que les politiques urbaines restent marquées par des contradictions permanentes entre le souci de promouvoir des espaces attractifs et dotés d'une forte visibilité internationale au moyen d'aménagements emblématiques et/ou de l'organisation de méga-événements de portée mondiale (comme la coupe du monde de football ou les J.O. au Brésil) d'une part, et la volonté de réduire la fragmentation socio-spatiale par la résorption d'espaces de précarité, eux-mêmes porteurs d'images négatives et facteurs de non-attractivité, d'autre part. Mais réduire la fragmentation socio-spatiale renvoie aussi à un autre dilemme entre éradication et requalification des espaces de précarité, avec pour enjeu ultime la garantie du « droit à la ville » au sens lefebvrien du terme, c'est-à-dire du droit pour les populations concernées de jouir de la ville - et de ses aménités - tout en participant à sa « fabrique ».

Ceci peut se vérifier de façon particulièrement cruciale dans des contextes de métropolisation incomplète, mais rapide, tels que ceux qui caractérisent l'Inde ou le Brésil. C'est du moins ce que notre communication entend montrer à partir de la confrontation de deux cas de nature paradigmatique de métropoles en devenir, Recife d'une part, et Chennai d'autre part, toutes deux caractérisées par un degré toujours très élevé de fragmentation socio-spatiale et des politiques publiques locales de plus en plus marquées par le paradigme de l'attractivité.

Le cas de Recife, au Brésil, 5ème agglomération brésilienne avec plus de 3 millions d'habitants (1 537 704 pour la municipalité de Recife) et « capitale » du Nordeste est à bien des égards représentatif de l'état de fragmentation que connaissent la plupart des métropoles brésiennes. La ville se distingue par son rôle de pionnier dans l'institutionnalisation des « Zones spéciales d'intérêt social » visant à permettre la régularisation foncière des zones d'habitat précaire et à mieux garantir le « droit à la ville » de leurs habitants, notamment par leur maintien dans les lieux à l'occasion des opérations d'urbanisation. Il n'en reste pas moins que cette orientation stratégique est soumise à des pressions de plus en plus fortes en faveur de politiques d'attractivité impliquant au contraire l'éradication des favelas et le transfert de leurs populations pauvres en lointaine périphérie, en vue de la libération du foncier pour des opérations immobilières de grande envergure et de prestige.

A Chennai, 4ème métropole indienne comptant près de 9 millions d'habitants (4 792 949 pour la municipalité de Chennai), la structure urbaine questionne d'ores et déjà la notion de proximité : alors que la formation dense et polycentrique de la métropole privilégie l'échelon local, l'étalement urbain toujours plus important et la progression de l'échelle métropolitaine dans les processus décisionnels marquent l'entrée du territoire dans une stratégie globale. Le défi de l'insertion socio-spatiale des zones d'habitat précaire est apparu récemment sous l'influence de la mondialisation et dans une volonté de gagner en attractivité. Toutefois, la ville indienne reste caractérisée par une forte ségrégation dans un contexte socio-culturel basé sur le modèle traditionnel des castes, où le « droit à la ville » et le « droit au logement », concepts relativement récents et d'origine européenne, semblent difficilement trouver leur place. Aujourd'hui, les concepts théoriques et les discours officiels prônant l'intégration des

zones d'habitat précaire dans le tissu urbain se voient contredits à l'épreuve des faits : dans la pratique, les projets d'envergure métropolitaine sont priorités et justifient un relogement massif des habitants de bidonvilles en périphérie, excluant spatialement une partie de la population déjà socialement marginalisée.

Dans un cas comme dans l'autre, les conditions ne paraissent pas réunies pour permettre des processus de développement impliquant une mobilisation et une valorisation des proximités, au service des acteurs locaux. En d'autres termes, la confrontation de deux cas relevant de contextes sociétaux bien distincts nous amène à penser que des processus comparables peuvent conduire à des situations analogues en termes de réponses à la fragmentation socio-spatiale, elle-même source de blocages dans la construction de proximités organisées à l'échelle métropolitaine.

Toutefois, le cas brésilien, sans doute plus que le cas indien, nous montre aussi que les zones d'habitat précaire ne se réduisent pas à des espaces de concentration des « maux urbains » (Ninnin, 2014) et peuvent aussi se muer en lieux d'innovation sociale et de nouvelles pratiques spatiales, créant ainsi de nouvelles proximités qui pourraient aussi se révéler attractives à terme dans la mesure où elles engendreraient de nouvelles formes d'intégration sociale. En se fondant sur des observations et constatations réalisées sur les deux terrains de recherche, notre communication tentera donc de montrer que l'alternative entre insertion socio-spatiale par la construction de nouvelles proximités et renforcement de l'attractivité métropolitaine dans un monde globalisé ne s'exprime pas en termes binaires et sous la forme d'une simple opposition.

VERS UNE "CLUSTERISATION" DE LA LOGISTIQUE URBAINE PAR LE LEVIER DE LA PROXIMITÉ

*Odile Chanut, Aix-Marseille Université – Aix-Marseille Université, Université d'Aix-Marseille (France) et
Claire Capo, Faculté des Affaires Internationales – Université le Havre (France)*

Les transformations observées dans les villes françaises au plan démographique, sociologique, économique et politique ont des conséquences à la fois en termes de mobilité quotidienne des personnes et de transport de marchandises. Les flux urbains prennent aujourd'hui des formes diverses et se sont intensifiés à tel point qu'une gestion ponctuelle, non-coordonnée entre les acteurs, ne peut plus répondre aux besoins. L'action publique urbaine tend à se concentrer, de prime abord, sur les déplacements des personnes. Cependant, les flux de marchandises génèrent des coûts et des externalités croissants difficilement maîtrisables par un seul acteur. La logistique urbaine, jusqu'alors considérée comme un « mal nécessaire » au développement économique des villes, se place peu à peu au centre des problématiques des acteurs de la ville, qu'ils soient publics ou privés. Elle nécessite de proposer des solutions à la complexité croissante et fortement concertées, structurant peu à peu la gouvernance locale. La logistique urbaine est à présent perçue comme une activité indispensable de soutien et de développement de l'activité économique, commerciale et touristique de la ville et la décision ne peut plus être laissée aux seuls acteurs privés. Le changement de prisme oblige à innover en termes de gouvernance. Il faut trouver de nouveaux mécanismes (à côté des coercitifs) pour faire converger toutes les parties prenantes, nombreuses, dans la direction souhaitée par les collectivités territoriales. La ville de Paris a choisi un mécanisme contractuel : charte de bonnes pratiques, fruit d'une concertation avec les partenaires professionnels et institutionnels de la ville, signée en 2006 et actualisée en septembre 2013, par 80 partenaires. Elle a joué un rôle de pivot et favorisé une vision systémique de la ville de Paris, intégrant les contraintes des différentes parties prenantes. D'autres mécanismes de gouvernance sont probablement à expérimenter pour renforcer à terme la dimension stratégique de la logistique urbaine.

Afin de développer une logistique urbaine en adéquation avec les besoins de la ville, les solutions développées à travers divers projets s'appuient sur des logiques de proximité entre les acteurs, non plus seulement de proximité géographique mais aussi de proximité organisée. Notre recherche s'interroge sur le fait que la forme organisationnelle de la gouvernance de la logistique urbaine se rapproche de celle d'un cluster. Assiste-t-on à une clusterisation de la logistique urbaine ? Dans un premier temps, la gouvernance de la logistique urbaine a évolué en termes de coordination, passant d'une recherche ponctuelle de solutions techniques à une vision stratégique et systémique (1). Ainsi, une nouvelle logistique urbaine construite sur diverses proximités entre acteurs voit peu à peu le jour et paraît connaître une « clusterisation » (2). Afin d'illustrer notre propos, nous appuierons sur les conclusions du projet de recherche PAC (Portage d'Achats en Centre-ville) conduit au sein d'un consortium de recherche sous l'égide du PREDIT (2013-2014).

PROXIMITÉ DE VALEURS ET COOPÉRATIONS DANS UN CLUSTER D'ENTREPRISES CRÉATIVES : UNE APPLICATION AU SECTEUR DU JEU VIDÉO

*Solène Chesnel, Université d'Angers – Groupe de Recherche Angevin
en Economie et Management (France)*

Les industries culturelles et créatives sont au cœur de nombreuses stratégies de développement territorial notamment des stratégies de cluster. Pour comprendre le fonctionnement d'un cluster, il convient d'étudier finement les relations de coopérations qui se nouent entre les acteurs. Selon le concept de la proximité, chaque situation coopérative est composée d'un ensemble de proximités qui s'articulent et évoluent avec le temps. Notre recherche a pour objectif d'identifier les combinaisons de proximités propices au développement des coopérations inter-entreprises et leurs impacts sur la nature et la fréquence des coopérations.

Pour répondre à cet objectif, nous retenons les définitions des proximités proposées par Boschma (2005) que nous complétons par une proximité de normes et une proximité de valeurs. La proximité de valeurs fait l'objet d'une association théorique avec les théories de la grandeur (Bolstanski, Thévenot, 1991 ; Boltanski, Chiapello, 1999). Un barème d'évaluation de chaque proximité (cognitive, sociale, organisationnelle, de normes, de valeurs) est ensuite créé et testé auprès des entreprises membres du cluster de jeu vidéo Atlangames.

A travers une méthode qualitative, nous avons suivi la structuration et l'évolution du cluster de 2010 à 2014. L'étude nous révèle l'importance de la proximité cognitive dans l'émergence de la dynamique collective et le caractère déterminant de la proximité de valeurs dans la pérennité des coopérations inter-entreprises.

Les apports de la recherche proposée :

- 1) Distinction d'une proximité de normes et d'une proximité de valeurs au sein de la proximité institutionnelle définie par Boschma (2005)
- 2) Approfondissement de la proximité de valeurs par le rapprochement entre l'économie de la proximité et l'économie des grandeurs (Bolstanski, Thévenot, 1991 ; Boltanski, Chiapello, 1999)
- 3) Mise en place et test d'une méthode de mesure des différentes formes de proximités
- 4) Analyse de l'évolution des coopérations entre des entreprises regroupées en cluster en fonction de l'évolution des différentes formes de proximités
- 5) Mise en avant de l'importance de la proximité de valeurs dans la pérennité des relations inter-entreprises

LA PROXIMITÉ COMME VALEUR ET CADRE D'ACTION DANS LA GESTION DES DÉCHETS

*Claudia Cirelli, Fabrizio Maccaglia et Patrice Melé, UMR CITERES,
CNRS-Université François Rabelais, Tours (France)*

Cette contribution s'inscrit dans l'axe « La proximité comme politique et enjeu de débat local » et répond à la question plus générale des 8^{èmes} Journées de la proximité relative « [...] aux dynamiques de proximité à l'œuvre dans les domaines de l'innovation et de la créativité, de la durabilité et du développement des territoires ».

La proximité est promue dans le domaine de la gestion des déchets domestiques comme une solution au regard des atouts dont elle serait porteuse : le traitement au plus près des lieux de production de déchets permettrait d'en réduire les coûts environnementaux et économiques, tandis que la responsabilisation des citoyens, invités à s'impliquer au quotidien à réduire la quantité de déchets mis en poubelle et à contribuer activement au développement du tri sélectif permettrait de développer une économie du recyclage et de la réutilisation. Le principe de proximité structure désormais les politiques publiques en amont et en aval de la filière déchets, tout en constituant le fondement d'initiatives portées localement par des collectifs visant à promouvoir des formes coopératives et innovantes de gestion des déchets comme le compostage. Toutefois, l'application du principe de proximité révèle une tension : celle liée à la norme et à la réalité du terrain, et celle des habitants qui peuvent refuser un équipement et, en parallèle, s'impliquer dans des procédures contraignantes de réduction et de tri des déchets. Dans ce contexte, la proximité représente une valeur et un cadre d'action.

LES PROXIMITÉS À L'ŒUVRE DANS UN PROJET DE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'INNOVATION "EN TRAIN DE SE FAIRE"

Olivier Coussi et Anne Krupicka, Université de Poitiers – Institut d'Administration des Entreprises (France)

L'innovation a fait l'objet de nombreux travaux académiques empruntant des points de vue variés, complémentaires, parfois même contradictoires. Callon et Latour (1986) ont développé la théorie de la traduction considérant l'innovation comme un processus dans lequel actants humains et non-humains entrent en interaction.

Notre acception de l'innovation est proche de cette perspective selon laquelle le processus d'innovation émerge au sein d'un réseau d'actants¹. La notion de conception/diffusion de l'innovation est ainsi étroitement liée à la construction sociale du réseau et à la capacité d'une organisation à favoriser les interactions sociales, les négociations et les apprentissages permettant l'adaptation rapide de l'innovation en développement.

Par ailleurs, lorsqu'un besoin urgent d'innovation administrative se fait sentir, l'Etat et/ou les collectivités publiques peuvent créer les conditions nécessaires à la promotion d'un comportement innovateur pour y répondre (Hafsi et al., 2008). C'est ce besoin d'adapter l'offre d'accompagnement de l'innovation aux besoins des entrepreneurs qui a incité une CCI Territoriale à favoriser les conditions nécessaires à la création d'un dispositif à destination des PME, appelé PRIM'INNOV, impliquant un tandem constitué par un étudiant et un chercheur, tandem accompagnant le projet d'innovation d'une PME.

Attendu que les résultats d'un tel dispositif sont plus qu'encourageants, l'objet de la présente communication est d'étudier les facteurs qui ont permis l'émergence d'une telle démarche entrepreneuriale institutionnelle autant que les proximités de ressources qui ont façonné le réseau d'acteurs impliqués dans ce dispositif institutionnel.

Cette étude de cas offre l'opportunité d'étudier la genèse d'une innovation, ici institutionnelle, en tant que construction sociale en nous appuyant sur les apports de l'économie des réseaux par l'analyse des proximités de ressources et ceux de la sociologie des innovations et plus particulièrement de la théorie de la traduction. La théorie de la traduction offre l'opportunité d'étudier le dispositif PRIM'INNOV, en train de se faire, et ainsi d'observer comment les différentes ressources de proximité et de coordination vont être mises en œuvre dans la conception de cette innovation institutionnelle.

Ce cas illustre bien le processus tourbillonnaire de l'innovation qui s'appuie tout d'abord sur un petit nœud dur d'acteurs qu'unissent de fortes proximités de ressources attitudinales et de coordinations relationnelles. De plus, il révèle le rôle essentiel qu'a joué le porteur du projet qui, en entrepreneur institutionnel, a su « manipuler les éléments de son environnement » (Pesqueux, 2011, p. 9) pour concevoir l'amorce d'une stratégie de changement organisationnel permettant ainsi de réunir les conditions permettant au dispositif PRIM'INNOV d'émerger.

Enfin, le principal apport de ce cas réside dans le fait qu'il illustre bien l'importance des ressources de proximité, tant dans la conception d'une innovation, que dans l'élaboration du contexte social nécessaire à sa diffusion, notamment dans le cadre de projets collaboratifs. En effet, dans les projets collaboratifs interentreprises, les proximités socio-économiques vont jouer un rôle essentiel dans la création et la consolidation du réseau en tant que dispositif socio-technique. Ces proximités de ressources vont être essentielles dans les premières années du projet, notamment jusqu'à ce que ce dernier gagne en légitimité et puisse s'affranchir des liens sociaux qui lui ont permis de voir le jour pour emprunter uniquement la voie du marché dans la poursuite de son développement.

APPROCHE SOCIO-ÉCONOMIQUE D'UN SYSTÈME INDUSTRIEL LOCAL -LE CAS DE LA VALLÉE DE LA SEMOY. LES DYNAMIQUES SPÉCIFIQUES D'UNE VALLÉE PARADOXALE

Laurence Coutant, URCA Reims – Regards (France)

Spécialisées dans le travail des métaux, les Ardennes ont été touchées de plein fouet par la crise de la métallurgie dans les années 1980. 45 % des emplois industriels ont disparu entre 1975 et 2000, plongeant le département dans un contexte économique très difficile. La Vallée de la Semoy est un territoire qui s'étend sur 70 km², situé au Nord-Est de Charleville-Mézières. Trois mille habitants y résident et pas moins d'une quarantaine d'entreprises du secteur de la métallurgie sont concentrées dans cette vallée. Traversées par toutes les guerres et les crises qui ont conduit le reste du département à son déclin, les entreprises de la

¹ Le terme « actant » est propre à la théorie de la traduction dans la mesure où cette dernière postule une symétrie entre les acteurs humains et les acteurs non-humains ; entre le social et la nature. Ainsi, dans un même réseau, acteurs humains et non-humains entrent en interactions et se trouve tour à tour à l'origine de transformations et/ou se trouvent eux-mêmes changés par le réseau sociotechnique ainsi créé.

Semoy ont su résister et font preuve d'une vitalité à toute épreuve. Une première enquête menée à partir de 2006, nous a permis de l'identifier comme un SPL. En effet, une étude sur le terrain, avait mis en évidence au moins six éléments qui répondent à la description de la définition d'un SPL par l'économie territoriale : Une organisation industrielle dans un territoire spécialisé autour de la boulonnerie, forge et estampage ; des économies externes ; un système de valeurs et de pensée homogène lié à l'héritage de la tradition et aux relations de proximité ; une relation de concurrence-coopération ; une division du travail liée à l'histoire ; une atmosphère industrielle de la Semoy. Il faut noter que ce SPL s'intègre dans un département en plein déclin et se positionne sur un secteur ultra concurrentiel au niveau national, mais également mondial. Cependant, il garde une position honorable en restant un des plus importants bassins de forge en termes de production nationale et demeure une base de production importante dans tout le travail des métaux. Les Ardennes sont le premier pôle français de forge et estampage avec près de 30% de la production nationale et 15% en boulonnerie. La majorité de ces entreprises étant situées dans la Semoy, elle occupe donc une place honorable dans le complexe industriel français. La crise de 2008 a été une nouvelle épreuve pour le département en accentuant encore sa déprime. Le SPL de la Semoy a ressenti la crise au travers de certaines entreprises qui le composent et qui ont grandement souffert. Pourtant, ce territoire industriel résiste encore une fois. Si cette nouvelle crise nous apporte de nouveaux questionnements sur la dynamique de la Semoy, elle nous prouve également qu'elle dispose d'une capacité de résilience certaine. Il est évident que ce SPL Semoy présente des caractéristiques que d'autres SPL n'ont pas. Il faut alors améliorer sa modélisation pour comprendre son fonctionnement et comment ce milieu est incubateur d'innovations lui permettant de rester performant. - Nous avons validé que le SPL Semoy est un tremplin à un système résilient, - Nous devons démontrer que pour rester dynamique, ce SPL doit être innovant, - Nous allons décrire quelle est l'originalité de ce système qui lui permet de résister dans une période aussi particulière que celle vécue par l'industrie française. Hypothèses : - Il y a dans la caractérisation de la Semoy comme SPL, des éléments qui sont plus explicatifs pour comprendre la résilience. Nous tenons à les mettre à jour. - Une grande partie de cette résilience est due à des facteurs endogènes, même si on ne peut pas exclure les facteurs exogènes. - Cette vallée regorge de paradoxes. Par exemple alors qu'elle semble complètement repliée sur elle-même, elle est très ouverte vers l'extérieur dans l'écoulement de sa production. - Les cadres sociaux prennent une importance considérable, tout autant que les réseaux internes et externes facilitant la circulation d'informations, en particulier pour tout ce qui touche l'innovation. Cadre conceptuel : En mobilisant l'économie marshallienne et la socio économie, dans un premier temps, il nous apparaît pertinent de chercher à mesurer qualitativement l'importance de l'atmosphère industrielle samoyenne, qui repose à notre sens sur un socle d'encastrement important. Nous aurons une première réponse à la question de la dimension innovatrice de ce territoire qui trouverait sa source dans l'encastrement et si d'autre part, l'atmosphère industrielle qui imprègne tout, permettrait la transmission des savoir-faire, et de la culture industrielle. Mais dans un deuxième temps, il nous semble que l'outil des proximités nous permettra d'améliorer la compréhension du développement et surtout du maintien de ce territoire aujourd'hui, voire la prolongation de son développement dans l'avenir. Pour terminer, la mobilisation de l'outil « ressource territoriale » permettra de revoir comment ce territoire s'est constitué et comment il peut évoluer. Ainsi comprendre leur spécificité et « leur devoir de maintien » de cette ressource. La mobilisation de l'économie des proximités, enrichie de la socio-économie nous aidera donc à comprendre comment se diffuse l'énergie créatrice dans la Semoy. Nous tenterons de confronter les formes définies de proximités à notre approche empirique de la Semoy pour mieux les mettre à jour. Méthodologie : L'étude du territoire « Vallée de la Semoy » repose principalement sur une étude empirique composée de la façon suivante : un recueil de données chiffrées, un recueil d'articles sur l'industrie ardennaise et la Semoy, un travail de terrain. La démarche consiste à mettre en parallèle les apports théoriques exposés ci-dessus avec le discours des acteurs. Entre 2006 et 2014, nous avons interviewé différents types d'acteurs. Certains que l'on peut qualifier « d'observateurs extérieurs », comme des personnels de l'inspection du travail ou des journalistes, etc. Ou d'autres que l'on qualifie « d'observateurs intérieurs », comme les maires de communes, des responsables d'agence intérimaire, etc. S'ajoutent les principaux acteurs que sont les employés et les dirigeants. Une grille d'entretien a été élaborée pour chaque type de personne interviewée autour des mêmes thèmes : emploi/vie des entreprises, vie locale/loisirs/relations, projections d'avenir, questions personnelles. L'intérêt de ce questionnaire est qu'il peut offrir différentes grilles de lecture et nous permettre d'isoler des éléments donnant réponse à divers questionnements. Nous avons privilégié l'entrée par les dirigeants pour notre analyse au nombre de vingt-cinq interviewés. Les autres types d'entretien permettent d'étayer notre recherche et appuyer les constats. La plupart des entretiens ont été menés entre 2006 et 2007, puis de 2009 à 2013, puis trois dernières rencontres pendant l'été 2014. Ils se situent donc avant et après la crise de 2008 et ses sursauts réguliers. A l'appui des différents apports théoriques transdisciplinaires, nous allons tenter de comprendre le fonctionnement de la Vallée de la Semoy. Cette communication vise donc à éclairer quels concepts et apports théoriques nous allons mobiliser pour mener notre étude qui doit nous permettre de comprendre quels sont les ressorts de la réussite de ce territoire. Ainsi, mettre à jour les dynamiques qui expliquent sa pérennisation dans une conjoncture industrielle incertaine.

DYNAMIQUES TERRITORIALES INFRARÉGIONALES : DYNAMIQUES DE VERDISSEMENT ET CONSTRUCTION DE PROXIMITÉS LOCALES ACTIVES EN RÉGION POITOU-CHARENTES

Anne-Marie Crétiéneau, Université de Poitiers – Faculté de Sciences économiques -CRIEF (France)

Dans le cadre des prochaines Journées de la Proximité, et en réponse à l'appel à communications sur la construction de proximité locale active et les enjeux et défis qu'elle pose pour le développement socio-économique, la durabilité et l'innovation, nous proposons une double contribution aux échanges :

- illustrer la complexité de la construction de proximités locales en différenciant les territoires au sein d'une même région ;
- apporter des éléments de réflexion sur les leviers possibles de l'action des pouvoirs publics ou de réseaux d'acteurs sur les territoires en partant de diverses configurations observées dans une même région quant à la présence « active » des différents acteurs organisationnels et institutionnels dans les territoires.

Nos données qualitatives sont celles de l'enquête de 2013 auprès des acteurs microéconomiques de l'économie verte en Poitou-Charentes (réalisée par nous pour la DREAL). Les entretiens comportaient un volet plus spécifique sur l'économie de proximité. Et quatre territoires de la région pour établir l'échantillon d'entreprises ont été déterminés dans le cadre de l'étude elle-même [64 entreprises ont été interviewées]. Le focus sur les dynamiques territoriales de verdissement montre quels besoins ont les entreprises en matière d'économie de proximité, d'autant qu'elles se retrouvent parfois, et de façon significative dans certains secteurs d'activité, totalement isolées sur leur territoire, et pourtant en prise directe avec la concurrence internationale. Les enjeux sont cruciaux sur le plan environnemental, et plus largement sur celui de la durabilité, car bien souvent se conjugue à cette vulnérabilité un manque de dynamisme et d'ambition pour ces territoires de la part des décideurs publics et institutionnels. Ces faibles perspectives socio-économiques pour l'avenir projetées pour ces territoires renforcent le défi pour les entreprises locales souhaitant percer sur le marché mondial.

À l'opposé, la multiplicité, la redondance parfois même, des acteurs organisationnels et institutionnels très divers, et leur dynamisme au sein de l'économie de proximité, n'est pas un gage de développement endogène vertueux sur le plan de la durabilité. Un projet d'écologie industrielle par exemple, et le volontarisme politique et de certains acteurs territoriaux fédèrent certes les énergies, renforcent l'attractivité économique et galvanisent les initiatives, mais parviennent-ils à construire des proximités locales actives, adaptées et ayant des capacités d'adaptation au monde global ?

Parmi les résultats que nous avons obtenus, notre étude suggère que c'est dans la nuance et le réglage fin du curseur entre l'endogénéité du développement d'une économie locale (raisons historiques, résilience territoriale...) et les projets territoriaux d'acteurs puissants (publics et/ou organisationnels/institutionnels) que se joue le défi d'un développement durable des territoires aujourd'hui. Nos quatre territoires infrarégionaux servent d'appui à notre démonstration et, par leurs caractéristiques, permettent une analyse de portée plus générale, au-delà de la région Poitou-Charentes. Des exemples précis des réalités microéconomiques (« vécues » par les entreprises) illustrent notre propos.

SI PROCHE ET POURTANT SI LOIN. ETUDIER ET CONSTRUIRE PROXIMITÉ AUTOUR DE LA NOURRITURE À TURIN

E. Dansero, G. Pettenati et A. Toldo, Université de Turin (Italie)

L'une des descriptions les plus courantes et claires de la transformation des chaînes alimentaires au cours des dernières décennies c'est que le système alimentaire agro-industriel mondialisé a progressivement déterritorialisé la production et la consommation alimentaires (Morgan et al., 2006). Le bassin d'approvisionnement de la nourriture, historiquement structuré à partir des dynamiques territoriales principalement locales, est rapidement devenu presque globale et liée aux réseaux mondiaux du commerce. Cette nouvelle géographie alimentaire a elle-même sa organisation spatiale, sa territorialité et son paysage, mais a cassé la relation entre la production alimentaire locale et la consommation alimentaire locale. Il-y a encore des « systèmes locaux de la nourriture », mais ils ne sont plus « systèmes de la nourriture (principalement) locale ».

À côté de la mondialisation et de la déterritorialisation du système alimentaire, de toute façon, des pratiques alimentaires localisées et territorialisées continuent à exister, parfois en raison de la force du mode de vie traditionnel à l'échelle locale, parfois comme stratégies explicites de résistance, par ceux qui considèrent la production et la consommation de nourriture comme des actes politiques, liées à la protection de l'environnement, le empowerment des communautés et la justice spatiale.

Ce dernier ensemble de pratiques, connus dans le débat scientifique et politique comme alternative food networks ou AFN (réseaux agro-alimentaires alternatives), comprend les farmers' market, les groupes d'achat collectif solidaires (es. AMAP), les potagers urbains, la vente directe par les paysannes, etc (Goodman et al, 2012).

Souvent, les objectifs explicites ou implicites de ces pratiques – en terme de justice sociale et spatiale, durabilité environnementale, santé publique, opposition à l'économie mondialisée capitaliste – sont liées à tentatives de re-territorialisation du système alimentaire locale, soit pour ce qui concerne la re-localisation des chaînes production-consommation (Hinrichs, 2003), soit en termes de prise de conscience des effets territoriales des actes liés à l'alimentation. En termes conceptuels, on pourrait identifier la proximité comme le principe qui structure la plupart des AFNs (Renting et al, 2003), soit-elle une proximité spatiale (pour ce qui concerne les pratiques qui visent au raccourcissement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire), une proximité organisationnelle (en considérant les réseaux dans lesquelles ces pratiques naissent et vivent), une proximité des valeurs (en raison des valeurs explicitement ou implicitement partagées par les acteurs), ou une proximité fonctionnelle (pour ce qui concerne les aspects logistiques des AFNs).

Cette contribution vise à analyser le système urbain de la nourriture dans l'aire métropolitaine de Turin (Piémont, Italie) à la lumière de la notion de proximité, développée à partir de la synthétique taxinomie initiale décrite ci-dessus et de plusieurs déclinaisons possibles de cette notion très complexe (Bertoncin et al. 2014).

Le focus principal sera sur les réseaux et les pratiques agro-alimentaire alternatives (AFN), qui déroulent un rôle très important dans le système alimentaire d'une ville comme Turin, ou la de-territorialization décrite ci-avant, n'a jamais été totale (Dansero et Puttilli, 2013).

Par le point de vue géographique de cette communication la proximité est considérée en intégration avec la notion de territorialité entendu en termes relationales (Raffestin, 1981), qui permet de analyser l'embeddedness territoriale des AFNs, dans les réseaux des acteurs et leurs relations avec le territoire et ces ressources matérielles et symboliques (Dansero et Puttilli, 2013).

Cette analyse représente un des résultats partiales d'une recherche-action interdisciplinaire en cours à l'Université de Turin, qui se pose l'objectif de représenter le système agro-alimentaire métropolitain Turinois dans sa complexité, en support aux politiques alimentaires urbaines, où les différentes senses de proximité devraient converger.

GOUVERNER À DISTANCE LES RISQUES SANITAIRES, L'ÉCHELON RÉGIONAL AU CŒUR DES RECOMPOSITIONS DE L'ÉTAT ET DE LA MOBILISATION DES ACTEURS PROFESSIONNELS

*François Darribehaude et Sébastien Gardon, Ecole Nationale des Services Vétérinaires,
Equipe ACSPAVE (France)*

En France, la mise en place des Etats Généraux du Sanitaire en janvier 2010, suivis par la Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche et l'ordonnance du 22 juillet 2011, ont permis d'élaborer les cadres d'une nouvelle gouvernance sanitaire. Dans un contexte d'accélération des échanges au niveau mondial et face à l'évolution des écosystèmes entraînant l'introduction ou la réémergence d'agents pathogènes ou d'organismes nuisibles, l'organisation sanitaire française a été repensée afin de tenir des comptes des risques qui s'intensifient et se diversifient et dont les conséquences économiques, sanitaires, sociales ou environnementales peuvent s'avérer majeures pour les filières agricoles. Toutefois la déclinaison opérationnelle de cette nouvelle structuration des organismes de veille à l'échelle des régions reste encore à définir.

Ce secteur offre alors un cadre d'étude inédit des recompositions de l'Etat en région (Bezes, Le Lidec, 2010) et de son repositionnement face aux acteurs professionnels dans un contexte législatif européen en évolution. Si dans le secteur agricole et sanitaire, les services de l'Etat ont l'habitude de composer avec les professionnels (Herveu, Mayer, Muller, Purseigle et Rémy, 2010), voire de déléguer une partie de la surveillance sanitaire, le cadre de mise en place des associations sanitaires régionales (ASR) est l'occasion de tester plusieurs hypothèses sur le gouvernement à distance des territoires (Bezes, 2005 ; Epstein, 2005) et sur la capacité de l'Etat à devenir animateur (Donzelot, 1994) et non plus producteur de politiques publiques, y compris dans des champs plutôt régaliens, de la police sanitaire (Darribehaude, 2014).

En effet, la mise en place de schémas régionaux de maîtrise des dangers sanitaires offre un cadre inédit de composition à l'échelle régionale d'un espace de définition, de réflexion et de surveillance sanitaire. Surtout cette mise en place s'appuie sur une logique de proximité territoriale inédite dans un contexte plutôt marqué jusque là par la centralisation de ces politiques que ce soit au niveau des services étatiques comme du côté des instances professionnelles. Parallèlement ces nouveaux instruments d'action publique (Halpern, Lascoumes, Le Galès, 2014), témoignent des mutations à l'oeuvre du côté des collectivités locales, prisonnières de la mise en place de ce type de documents d'orientation (Gardon, 2014). Ainsi de nombreux schémas infranationaux

se sont multipliés ces dernières années depuis notamment l'Acte II de la décentralisation que ce soit au niveau des régions, des départements, et même des structures intercommunales : schémas régionaux de développement économique, ou d'enseignement supérieur et de recherche, schémas départementaux des enseignements artistiques, ou de protection de l'enfance, etc. S'ils sont directement pilotés par les collectivités locales, à partir d'une méthodologie bien rodée (recours à ces cabinets de consultants, concertation large des acteurs du secteur), ils composent également avec un repositionnement de l'Etat qui s'éloigne d'une logique de planification pour aller vers une démarche de projet et de contractualisation (Gaudin, 2004).

Toutefois sur le champ sanitaire, la logique est encore différente puisqu'elle dépasse le champ des collectivités locales et des acteurs publics : l'Etat demande aux acteurs et professionnels du secteur (représentant des filières végétales et animales en région) de s'organiser et de co-gérer la surveillance des dangers sanitaires. Il devient animateur d'un processus qu'il a entraîné mais qui lui échappe largement, que ce soit dans la mise en œuvre ou dans le suivi.

Cette contribution aura pour objectif de décrire ce jeu d'acteurs et ces recompositions de l'Etat en région à partir d'une prise en compte de la montée en puissance des organismes professionnels et des logiques de délégation et de concertation propre au fonctionnement de ces nouvelles instances régionales. Face à la difficile émergence de ce nouvel échelon régional de gouvernement des risques sanitaires, nous faisons l'hypothèse de l'importance des contextes locaux (organisation des filières, caractéristiques socio-économiques, jeux politiques locaux) comme clé de lecture des freins ou leviers de réussite de cette nouvelle gouvernance sanitaire.

DO TEMPORARY OFFICES IN HIGH SPEED RAIL STATIONS MEET THE DEMAND FOR TEMPORARY PROXIMITY? THE CASE STUDY OF REGUS OFFICES IN NAPLES

*Marie Delaplace, Lab'Urba IFU - Université Paris-Est (France), Francesca Pagliara et Riccardo Cavuoto
Department of Civil, Architectural and Environmental Engineering, University of Naples Federico II (Italie)*

Stations are no more considered as just nodes in a network but also as places within an area (Bertolini and Spit, 1998). High Speed Rail systems increase the recognition of the station as a place (De Jong, 2009; Mannone, 1997). In Japan, for example stations became commercial centers, multi-purposes services nodes. This kind of multifunctionality of stations has recently been extended to temporary offices inside stations in France and in Italy as well. Offices, built inside stations, can be rent for an hour, half a day or a day. The objective of this contribution is to identify the characteristics of the clients renting temporary offices, the reasons why they do it and the role of High Speed rail in this context. For this purpose, a Revealed Preference (RP) survey was employed between January and October 2014. The questionnaire, submitted to Regus clients renting offices inside the Naples HSR station. Our results show that the majority of users of temporary offices live in Naples and its province and are workers with low monthly income. Moreover offices are more rented than meeting rooms and professionals who are renting meeting room are more frequently professionals belonging to the same company. Results show that only 16% choose HSR. In this case, temporary offices, placed inside the station, are used by local workers and not only by mobile workers on long distance (choosing HSR and needing to interact with other workers). In Naples, temporary offices are offices allowing workers and companies to outsource and saving money and not so much to interact.

PROXIMITY AND PORT ECONOMIES: COMPLEMENTARITY VERSUS COMPETITION THE CASE OF THREE PORTS IN WESTERN GREECE (PATRAS-ASTAKOS-IGOUMENITSA)

*Pavlos Delladetsimas, Harokopio University Athens (Grèce), J. Loukakis et L. Doukissas,
Harokopio University Athens (Grèce)*

Proximity has historically acted as the primary factor in determining locational patterns, developmental trajectories and in turn the international role of port areas, currently accumulating 90% of world trade freight. Proximity has been constantly reshaped in relation to major infrastructures (highway, airport and railway networks), economic activities and employment structures of the relative port hinterlands (Van Klink 1997, Laepple 1999, Notteboom et al. 2007). Activities directly associated to the port functioning (such as customs, warehousing, cargo terminals, maritime enterprises, administrative infrastructure, dealing offices, communication-distribution networks) are those that those that mainly determine value added trends and the potential role of the existing port system. At the same time of critical importance are the interrelationships established between the port

and the urban-regional, socio-economic environments (Behrens, 2006), leading to the formation of integrated transportation nodes and major agglomeration economies, based on industrial investments, trade and logistics (Limao and Venables, 2001, Fujita et al. 1999, Clark et al. 2004). All these in combination define -at a global scale distinct port hierarchies of and urban-port agglomerations, of different dynamics and specializations (Marti 1988, Starr 1994, Shashikumar 1999, Wang and Slack 2004, 2007, Cullinane et al. 2005, Brooks and Cullinane 2006, Charlier 1996, Notteboom 2007). The aforementioned associate primarily to "endogenous" proximity characteristics and developmental parameters arising as an outcome of interrelationships between port functions and the respective hinterlands (Fujita and Mori 1996, Rietveld 1989, Brooks and Cullinane 2006). Under a different perspective, proximity could be approached as factor shaping "exogenous" characteristics and potential when examined in relation to neighbouring port installations at the regional-national and international level. In this respect proximity between ports and port cities could stipulate either positive developmental trends through the generation complementarities, synergies and specializations (Omiunu 1989, Witherick 1981, Van Klink, 1998, Stern and Hayuth 1984, Charlier 1996, Behrens et al. 2006, Wang and Ducruet 2012,) and/or at the antipode fierce competition between the various areas producing on the one hand positive growth and on the other decline trends of existing port installations and urban agglomerations (Goss 1990, Offner 1993, Fujita and Mori 1996, Clark et al. 2005). This latter proximity approach will be the focus of this presentation that is analyzing the case of three ports in W. Greece in relation to their growth trajectories and the effects produced by their regional proximity. The first is the case of the city port city of Patras (SW Greece) that has historically founded its development on the port economy acting as a major international gate to Italy and the European economy. The port is hence located within an old metropolitan agglomeration and its development has been associated to a long standing urbanization and industrialization process. The second is the port of Igoumenitsa (NW Greece) that has encountered during the last decades unprecedented growth trends founded basically on locational advantages completion of the major international highway (Egnatia Odos) connecting western and eastern Greece. The port in combination to the highway stipulated an urbanization process producing a most important newly formed agglomeration in North-West Greece. The third is the case of the port of Astakos in CentralWest Greece that is recently gaining momentum in its development as a freight cargo port, by benefiting from the construction (in progress) of the North-South west highway axis (Ionian Odos); the port is not yet combined to any major adjacent agglomeration.

LE DÉVELOPPEMENT DES PETITES OU MOYENNES VILLES : DES POLITIQUES DE PROXIMITÉ ?

Christophe Demazière, UMR CITERES, CNRS-Université de Tours (France)

De nombreuses petites ou moyennes villes du continent européen sont aujourd'hui fragilisées par la métropolisation, la désindustrialisation, la restructuration des services publics ou la périurbanisation (Servillo et alii, 2014). Selon les cas, elles peuvent être concurrencées par leur arrière-pays rural ou satellisées par la concentration croissante des emplois qualifiés dans les grandes agglomérations (De Roo, 2007). Globalement, les acteurs publics des villes petites ou moyennes (VPM) doivent affronter les effets territoriaux de changements qui ont une ampleur nationale et internationale. Dans quelle mesure ces acteurs peuvent-ils influencer sur l'attractivité résidentielle, l'essor de la fonction touristique, ou encore la mise en réseau des entreprises pour l'innovation ? Quel appui peuvent-ils trouver dans les politiques émanant du niveau régional ou national ? Pour répondre à ces questions, nous avons analysé les politiques en faveur de l'attractivité résidentielle, du développement économique et du tourisme menées dans plusieurs VPM du Centre de la France (Demazière, 2014). Les questions suivantes ont orienté l'analyse : Quelles stratégies et projets les acteurs publics locaux des VPM élaborent-ils pour favoriser le développement économique de leur territoire ? Quels en sont les effets observables ? Quelles seraient les possibilités de transfert d'initiative et d'expérience d'une VPM à une autre ? Comment s'articulent les différents niveaux géographiques d'intervention (commune-centre, communauté de communes, pays, région...), notamment à travers la contractualisation territoriale ? Les acteurs locaux parviennent-ils à mobiliser les possibilités de soutien existant au niveau des fonds structurels européens ?

L'analyse a porté sur cinq villes qui sont de taille variable en termes de population et sont situées sur des « plaques territoriales » contrastées sur le plan des dynamiques démographiques et d'emploi : les franges franciliennes, l'axe ligérien, la « diagonale du vide ». Il s'agit de Châteaudun (Eure-et-Loir), Chinon (Indre-et-Loire), Issoudun (Indre), Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher), Vendôme (Loir-et-Cher). Dans le cadre de cette recherche, 61 acteurs ont été rencontrés. Il s'agit d'élus et de techniciens (Commune, Communauté de Communes, Pays), de représentants des Chambres consulaires ou d'associations de commerçants et artisans, ou encore de structures associatives d'aide au développement et à la création d'entreprises. Au total, nous rendons compte à la fois des politiques conduites dans les villes petites et moyennes (au niveau communal et intercommunal), et de celles conduites pour ces villes, conçues à une échelle spatiale élargie, pour agir sur ces pôles.

PROXIMITÉ, ACCESSIBILITÉ AUX SOINS ET ÉQUITÉ DU SYSTÈME DE SOINS : L'APPORT CROISÉ DE L'ÉCONOMIE DE LA PROXIMITÉ À L'ÉCONOMIE ET À LA GÉOGRAPHIE DE LA SANTÉ

Marc-Hubert Depret, Université de Poitiers – CRIEF, IRIAF (France) et Hugo Pilkington, Université Paris 8, Vincennes-Saint-Denis – UMR7533 LADYSS (France)

parcourir pour atteindre ce service. Le second paradigme à l'origine de l'organisation territoriale du système de santé se fonde sur l'idée que plus les patients sont éloignés des services de santé, plus les inégalités sociales de santé sont importantes. Dans ce cadre d'analyse, proximité et accessibilité sont, non seulement, synonymes, mais également perçues qu'en termes de distance (ou de temps). En réalité, il convient de distinguer les deux notions et d'en élargir leur portée (à d'autres formes non purement territoriales). Pour ce faire, nous nous proposons d'adopter la grille de lecture proximiste en économie de la santé (ce qui n'a, à notre connaissance, pas encore été réalisé). L'économie de la proximité offre en effet un éclairage original pour questionner les notions de proximité (des services de santé), d'accessibilité (aux soins) et d'équité (des systèmes de soins).

Cette contribution compare ainsi la manière dont les notions de proximité, d'accessibilité et d'équité territoriale sont définies d'une part par l'économie de la proximité, d'autre part en économie (et en géographie) de la santé. Un parallèle est en effet possible entre ces deux approches dans la mesure où le territoire en constitue un des objets d'analyse. Même si leurs contours et les acteurs qui les structurent divergent, les « territoires économiques » (clusters, pôles de compétitivité, districts, etc.) et les « territoires de santé » sont mues par des dynamiques d'organisation territoriale similaires (recherche d'une proximité entre les acteurs situés, régionalisation des politiques d'innovation et de santé, concentration géographique de certaines activités, recherche d'équité entre les territoires). De fait, la dialectique qui structure cette organisation des territoires (économiques et de santé) est relativement convergente. Dans le domaine économique, la proximité (géographique) favorisait ainsi les réseaux d'innovation qui, à leur tour, favoriseraient la compétitivité des territoires. De la même manière, dans le domaine de la santé, la proximité (géographique) des services de santé favorisait l'accessibilité aux soins qui, à son tour, favoriseraient une équité dans l'accès des patients aux services de santé (Vigneron, 2011). Or, tant en économie de l'innovation (Bouba-Olga et al., 2008) qu'en géographie de la santé (Zeitling et al., 2008 ; Pilkington et Zeitling, 2014), de nombreux travaux remettent en question ce paradigme fondé sur la seule proximité spatiale (Vigneron, 2011). Cette contribution s'y inscrit pleinement.

Dans cette optique, notre contribution a quatre objectifs. Elle vise tout d'abord à montrer que la proximité géographique n'est pas une condition suffisante pour assurer l'équité devant l'accès aux soins (comme elle n'est pas une condition suffisante pour garantir l'attractivité des territoires économiques). Nous montrons ainsi que, dans le domaine de la santé comme dans celui de l'innovation, la proximité recouvre en réalité d'autres formes (non spatiales). Ainsi, la proximité entre, par exemple, un patient et un médecin (généraliste ou spécialiste) ne se mesure pas uniquement par une distance ou un temps d'accès (proximité spatiale). D'autres formes de proximité entrent en ligne de compte et peuvent expliquer que l'un et l'autre sont « proches ». Ces autres formes de proximité peuvent ainsi être organisationnelle (i.e. intégration du patient dans le réseaux de santé du médecin), relationnelle (i.e. confiance du patient dans les diagnostics et les recommandations de son médecin, en particulier lorsqu'il l'adresse à un de ses confrères), culturelle (i.e. adhésion du patient à la médecine moderne ou, au contraire, à des médecines plus traditionnelles ou alternatives), cognitive (i.e. capacité du patient à comprendre les risques d'une intervention chirurgicale ou les conséquences d'un diagnostic médical) ou sociale (i.e. degré de sociabilité du patient).

Cette contribution se focalise ensuite sur la notion d'accessibilité que nous distinguons de celle de proximité. La proximité d'un patient (quelle que soit la forme de cette proximité) avec un service de santé ne garantit pas en effet que le patient aura accès à ce service de santé. Dans cette optique, nous montrons que la question de l'accessibilité (aux soins) ne se restreint pas à une question de distance (topographique entre, par exemple, le lieu d'habitation du patient et l'hôpital le plus proche). Selon leur situation (médicale, sociale, psychologique), les patients ont en effet tendance à déformer (dans le temps et dans l'espace) la notion de distance (géographique) et sa mesure (topographique). De fait, l'accessibilité aux soins se mesure en tenant compte à la fois de la facilité d'accès (en temps), de la disponibilité (adéquation entre l'offre de soins et la demande de soins), de l'accessibilité financière (capacité financière des patients à se soigner), de l'organisation des services de santé (souplesse des horaires, etc.) et de l'acceptabilité (« distance » entre les attentes des patients et la « réponse » du système de soins) (cf. Pilkington et Zeitling, 2014).

Cette contribution cherche également à montrer que le « choix de localisation » du service de santé de recours (i.e. l'endroit où les patients « choisissent » de se faire soigner) résulte souvent (comme en matière économique) de contraintes non purement géographiques (réputation, taille ou statut juridique du service de santé ; profil psycho-socio-économique, pathologie et niveau d'information du patient ; organisation spatiale des services de santé au sein du territoire, présence de réseaux de santé, etc.). Pour ce faire, nous prenons l'exemple de la santé périnatale et étudions les déterminants du « choix » de la maternité par les femmes enceintes. La santé périnatale en France a en effet été marquée ces dernières années par à la fois la fermeture d'un grand nombre de maternité et par une stagnation des temps d'accès des femmes enceintes pour aller accoucher (Baillot et Evain, 2012). A travers

les résultats de divers travaux récents, nous montrons que ce « paradoxe français » (cf. Pilkington et Zeitling, 2014) s'explique à la fois par la prééminence des déterminants non géographiques (notamment l'état de santé et le profil psycho-social de la femme enceinte) sur le choix de la maternité des patientes et par l'adaptation de l'offre de soins à la fermeture des maternités.

Enfin, si l'économie de la proximité permet d'éclairer d'un regard nouveau l'économie (géographique) de la santé, nous pensons également que la réciproque est également possible. Nous cherchons en effet à montrer que la grille de lecture proximiste gagnerait à intégrer davantage la notion d'accessibilité. L'économie de la proximité tend en effet à confondre les deux notions, voire à négliger la seconde (exception faite des travaux proximistes s'appliquant à l'économie de l'environnement : cf. Torre et Zuindeau, 2009 ; Bouba-Olga et al., 2009). Dans cette optique, nous montrerons, à travers le cas des pôles de compétitivité français, que la proximité (quelle que soit sa forme) n'est pas systématiquement la condition (suffisante) de l'accessibilité des acteurs aux ressources ou compétences ancrées territorialement.

Au final, cette contribution devrait parfaitement trouver sa place dans ces Huitièmes journées de la Proximité dont un des objectifs est précisément, comme le souligne l'appel à communications, « d'approfondir le dialogue interdisciplinaire, en ouvrant davantage encore les analyses de proximité, au-delà des disciplines initialement en dialogue étroit (l'économie industrielle et spatiale, la sociologie et la gestion) à l'aménagement et l'urbanisme, à la géographie, aux sciences politiques, aux sciences de l'environnement » ... et à la santé.

LES CLUSTERS EN TANT QUE SYSTÈMES COMPLEXES ADAPTATIFS : QUEL RÔLE POUR LES KIBS ?

*Benoît Desmarchelier International Business School Suzhou at XJTLU (Chine),
Faridah Djellal et Faïz Gallouj, Université Lille 1 (France)*

Le phénomène de clustering géographique des entreprises est ancien, puisque son analyse économique remonte au moins à Marshall (Porter, 2000). Pour autant – et malgré les nombreuses études empiriques et théoriques sur ce phénomène – il n'existe pas encore de théorie admise sur leur évolution (Boschma and Fornahl, 2011 ; Frenken et al., 2015).

Entre autres tentatives, Menzel et Fornahl (2010) proposent de conceptualiser l'évolution des clusters par un cycle de vie en 4 étapes – émergence, croissance, maintien et déclin – similaires, mais asynchrones avec celles du cycle de vie du secteur dans lequel le cluster opère. Bien qu'elle ait gagné en popularité (Shin and Hassink, 2011 ; Boschma and Fornahl, 2011), cette approche fait aujourd'hui l'objet de critiques, notamment par Martin and Sunley (2011), qui lui reprochent un trop grand déterminisme : parler de cycle de vie suggère en effet l'idée de mort inéluctable. Or, les clusters peuvent faire l'objet de réorientation/ réorganisation.

Les deux auteurs proposent une alternative en analysant l'évolution des clusters sous l'angle des systèmes complexes adaptatifs, c'est-à-dire des réseaux d'agents capables d'adaptation face aux modifications de leur environnement, et dont les interactions répétées permettent l'émergence de dynamiques agrégées (Holland, 2012 ; 1992).

Notre objectif ici est de contribuer à cette nouvelle approche, en analysant comment les réseaux de recherche formés par les membres d'un cluster évoluent au cours du temps dans un secteur qui connaît de profondes restructurations : l'aéronautique. En particulier, nous porterons notre attention sur les KIBS en tant qu'agents moteurs de l'adaptation du cluster à son environnement. Nous illustrerons notre propos à l'aide d'une étude empirique des réseaux de recherche au sein du cluster aéronautique wallon - Skywin - depuis sa formation en 2006.

PROXIMITÉS ET RESSOURCES STRATÉGIQUES DES CLUSTERS VITIVINIQUES : UNE ÉTUDE DE CAS

*Jean-Guillaume Ditter, Jaime Fensterseifer et Joëlle Brouard, Centre de Recherche
sur les Entreprises (CEREN), Dijon (France)*

Notre communication se fonde sur les travaux de Fensterseifer et Rastoin (2010), que nous nous proposons de prolonger dans une perspective de proximité. Après avoir défini le concept de cluster vitivinicole, nous reprenons et affinons la liste des ressources spécifiques qui contribuent à la création d'un avantage concurrentiel pour les acteurs (producteurs, négociants, industries connexes) qui le composent. Ces ressources sont les facteurs économiques, sociaux, culturels, institutionnels et politiques qui influent sur le processus interne de création de valeur par les acteurs dudit cluster.

Nous nous proposons d'examiner la question sous l'angle de l'économie de la proximité, école de pensée née en France au

croisement de l'économie industrielle et de l'économie régionale. Pour ce faire, nous considérons un vignoble comme un territoire au sens économique du terme – espace de coordination des agents et de valorisation de ressources – dont la performance peut être en partie expliquée par des degrés plus ou moins élevés de proximité géographique et de proximité organisée. Nous nous intéresserons plus précisément au modèle stratégique dit du « terroir », dans lequel s'inscrivent les AOC françaises (Ditter et Brouard, 2014).

Nous appliquons notre cadre conceptuel à l'analyse du vignoble de Chablis en Bourgogne, pour mettre en évidence la variété des ressources disponibles sur un territoire donné.

INNOVATION, PROXIMITÉ, TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DANS LES SERVICES DE SOINS AUX PERSONNES ÂGÉES ?

Faridah Djellal, Université Lille 1 et Charlotte Fourcroy, Université François-Rabelais, Tours (France)

Dans un contexte de vieillissement tendanciel de la population, les services de soins aux personnes âgées (SSPA) constituent depuis un certain nombre d'années un secteur d'activité particulièrement dynamique dans les économies développées. Cette dynamique s'est traduite par de réelles innovations mises en évidence et analysées dans des travaux antérieurs (Djellal F., Gallouj F. 2003, 2004 ; Djellal 2014 ; Laperche et al. 2014). Les technologies de l'information et de la communication occupent une place importante dans cette dynamique d'innovation. Certaines technologies sont introduites dans des institutions (structures d'hébergement, mais aussi organisations prestataires), d'autres dans les domiciles (y compris les domiciles de substitution fournis par les formules intermédiaires d'hébergement), d'autres encore dans ces différents endroits à la fois. Un certain nombre d'entre-elles enfin visent à mettre en relation les différentes entités (c'est le cas de la télématique, par exemple). Ces technologies peuvent avoir pour objet le traitement de l'état de santé de la personne âgée (traitement médical au sens strict). Mais elles peuvent viser d'autres objets : i) l'aide à la vie quotidienne (on parle parfois de technologies domestiques ou de technologies supplétives), ii) le traitement de l'environnement d'hébergement de la personne âgée sous différents aspects (traitement informationnel, traitement matériel, méthodes, architecture (au sens du traitement des matériaux, mais aussi des espaces, etc.)), iii) un soutien technologique au prestataire de service (association, firme) dans la réalisation de la prestation.

CONCERTATION ENTRE LES ACTEURS LOCAUX ET L'AUTORITÉ PORTUAIRE POUR UNE BONNE GOUVERNANCE TERRITORIALE DURABLE. CAS DE LA VILLE PORTUAIRE DE BÉJAÏA (ALGÉRIE)

Abderezak Djemili, Institut d'architecture et des sciences de la terre (Algérie), Université Ferhat ABBAS – Sétif 1 (Algérie) et Aimad Edine Belkhir, Université Abderrahmane MIRA-Béjaïa Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion (Algérie)

Le port est considéré depuis toujours comme un élément important dans le développement multidimensionnel d'un pays, d'une région voire même d'une commune, tout en étant un outil et un lieu privilégiés de création et de transformation de richesses. De ce fait, une concertation entre les collectivités locales et l'autorité portuaire devient incontournable pour le développement des activités induites par cette infrastructure stratégique de la ville par le biais d'une bonne gouvernance inscrite dans la durabilité.

Aujourd'hui, les activités portuaires sont intégrées pleinement dans les périmètres urbains, car la dynamique de l'activité portuaire s'accompagne d'une dynamique urbaine. Mais les enjeux du développement portuaire posent la problématique de la place du port comme outil de développement multidimensionnel pour la ville.

La diversité et l'intensité de l'activité portuaire ont souvent engendré des désagréments sur un territoire, dans la plus part des cas, partagé par une multitude d'acteurs dont les intérêts ne sont toujours pas communs. Dans le but de ne pas compromettre les capacités de croissance de ces activités tout en préservant l'environnement urbain, il devient indispensable de rechercher une meilleure cohabitation des acteurs qui interviennent sur la base d'une bonne gouvernance territoriale pour un développement harmonieux et durable de la ville.

La ville portuaire de Bejaia constitue l'objet d'une recherche du niveau de concertation entre les différents acteurs d'un même espace afin de définir une stratégie pouvant atténuer les conflits en présence et contribuer à une meilleure gouvernance territoriale.

Le diagnostic de la situation permet de faire émerger des propositions pour une meilleure interaction ville/port d'une part, et d'autre part, il consiste à mettre en lumière le degré de concertation entre les différents acteurs. Pour cela, l'enquête réalisée

sur la base d'un questionnaire auprès des collectivités locales de la ville de Béjaïa (direction d'urbanisme, collectivités locales, direction des travaux publics...) et de l'autorité portuaire est privilégiée pour l'analyse des données recueillies et l'interprétation des résultats obtenus.

La mise en œuvre de synergies basées sur des intérêts communs sous forme de coopération et de concertation des différentes catégories d'acteurs disposant d'outils managériaux peuvent être considérées comme primordiales pour le développement et la prospérité des activités portuaires et surmonter les externalités négatives qui affectent l'attractivité et l'image de la ville.

DE VILLES MOYENNES À AGGLOMÉRATIONS MOYENNES : LA STRATÉGIE DE 5 AGGLOMÉRATIONS

Gwénaél Doré, Institut National du Développement Local (INDL) – Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Agen (France)

Les dynamiques de proximité s'appuient sur une proximité géographique ou spatiale (Bouba-Olga, Grossetti, 2008) activée ou confortée par une proximité organisée : réseaux, projets communs... (Torre, 2004). En effet, d'une part, une stricte proximité spatiale peut s'accompagner d'une distance sociale (Chamboderon, Lemaire, 1970). D'autre part, la proximité géographique doit se coupler avec une proximité organisationnelle, pour réduire à la fois la distance physique (coût des transports, réduction des temps d'échange) et les coûts de transaction, et par ailleurs, il ne peut y avoir de proximité organisationnelle génératrice de coordination sans une certaine dose de proximité institutionnelle (Pecqueur, Zimmerman, 2004, Talbot, 2008).

Les villes petites et moyennes, intermédiaires (Aubert et alii, 2011, Taulelle, 2010) entre espaces ruraux et monde urbain, ont été longtemps valorisées par leurs caractéristiques de proximité : interconnaissance, tissu d'entrepreneurs locaux, vitalité associative (Mendras, 1994), mais cette proximité est aujourd'hui fragilisée à la fois par l'étalement urbain, la métropolisation et la mondialisation. Ces villes sont concurrencées par leur espace rural, notamment en termes d'attractivité et d'économie résidentielle, tandis qu'elles peuvent être satellisées par la concentration croissante dans les grandes agglomérations, cependant que la mondialisation (Baudelle, Tallec, 2008) a remis en cause leur fonction de de «ville moyen» (Michel, 1977) et de base privilégiée de l'industrie fordiste (main d'œuvre, coût du foncier). Ces pôles «christallériens» de centralité peuvent être désormais contournés par les relations directes des habitants avec les grandes métropoles au niveau du travail et des services.

Ces villes connaissent des trajectoires différentes (Demazière et alii, 2012) et peuvent soit être de plus en plus sous l'effet d'une intégration externe (à une métropole), soit renforcer leur centralité (Edouard, 2008). De plus en plus traversées par des flux, elles restent cependant enracinées dans une histoire, un patrimoine (Demazière et alii, 2012), elles peuvent développer des systèmes locaux de compétence (Bouba-Olga, Ferru, 2010) et jouer une centralité décisionnelle (Laborie, 2003) à partir de l'affirmation notamment des outils intercommunaux. C'est la capacité à ne pas être enfermé dans une proximité géographique qui autorise le développement de ces territoires, et c'est ce qui peut expliquer par exemple la relative vitalité d'entreprises implantées dans des villes petites et moyennes, dès lors que l'accès à des ressources est favorisé par l'appartenance à des réseaux extra-locaux. Dans ces cas, le bénéfice de ressources diverses apportées par le réseau peut s'articuler avec la confiance générée par la proximité locale.

Se pose par conséquent «la question des stratégies de développement de ces villes petites et moyennes qui s'inscrivent bien souvent entre recherche d'innovation et pragmatisme» (Edouard, 2014) et une forme de «bricolage stratégique» (Béhar, 2010). Alors que leur trajectoire récente est marquée par la recherche d'une différenciation industrielle (Taulelle, 2010), d'une présence universitaire et l'évolution des services publics (Laborie, 2009), ces agglomérations moyennes sont confrontées à des enjeux communs : reconversions, innovation, attractivité..., qu'elles cherchent à maîtriser au moyen d'un renforcement intercommunal et de la constitution d'un pouvoir d'agglomération.

Nous entendons étudier le positionnement et les actions de cinq agglomérations de « l'Ouest » français (communautés d'agglomération d'Agen, d'Albi, d'Angoulême, de Bourges, de Châteauroux), qui participent à un club-réseau animé par l'INDL (Institut National du Développement Local). Nous examinerons comment au niveau de ces agglomérations moyennes se combinent proximité spatiale et proximité organisée dans les actions :

- de récréation et de spécialisation d'un tissu productif à base technopolitaine au travers du développement de structures locales de soutien à l'innovation (technopoles, clusters, pôles), dans un contexte de reconversion de l'appareil industriel et militaire,
- de recherche d'un renouvellement de leur attractivité résidentielle et touristique, à partir de leur affirmation sur des événements culturels et la valorisation du patrimoine,
- de maintien et le développement d'une présence universitaire (face au mouvement de concentration).

Nous exposerons enfin que ces actions se mènent de plus en plus dans le cadre du renforcement de l'intercommunalité de gestion des relations des villes avec leur hinterland (Pays, SCoT) et de l'affirmation d'agglomérations (mutualisations), cependant que timidement s'engagent des coopérations à l'échelle métropolitaine, traduisant ainsi une proximité sur plus longue distance.

POLITIQUE PUBLIQUE ET SYSTÈME ALIMENTAIRE RELOCALISÉ : LE CAS DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Matthieu Duboys De Labarre, Centre d'Economie et de Sociologie Appliquées aux Espaces Ruraux (UMR 1041) – Institut National de la Recherche Agronomique -INRA, Agrosup Dijon (France)

Cette proposition de communication est issue d'une recherche interventionnelle qui a commencé en janvier 2012 et qui se terminera en janvier 2016. Cette dernière, Empowerment, Comportement Alimentaire et Economie Solidaire (ECOALES), coordonnée par le Centre Emile Durkheim (CNRS, Science Po Bordeaux et Université Bordeaux Ségalen), associe le monde de l'économie solidaire – l'intervention (UNITERRES) est portée par l'A.N.D.E.S, un réseau d'épicerie sociales et solidaires – et le monde de la recherche (sociologie, anthropologie, économie et épidémiologie nutritionnelle). UNITERRES, qui est expérimenté dans les régions Poitou-Charentes, Aquitaine et Midi Pyrénées, repose sur une double approche. D'une part elle vise par un mode d'approvisionnement innovant qui s'apparente à celui des AMAP, à créer du lien entre le public des épicerie solidaires et des producteurs locaux susceptibles de revaloriser la relation à l'alimentation des personnes défavorisées. D'autre part avec des ateliers autour de l'alimentation, elle cherche à redonner sens et plaisir à cette activité. Elle met donc en jeu, de manière conjointe, trois axes de l'activité alimentaire : son accessibilité économique, sa signification dans la chaîne de production (replacer l'aliment dans son contexte de production et créer un lien entre producteur et consommateur), et son lien avec des savoirs faire et des compétences culinaires. Par ailleurs, cette intervention interroge le modèle économique de l'aide alimentaire et la viabilité pour les producteurs de s'inscrire dans une telle démarche.

Problématique

En se basant empiriquement sur l'intervention UNITERRES, cette communication souhaite interroger les processus institutionnels et politiques à l'œuvre dans l'émergence d'une nouvelle vision du lien entre agriculture et aide alimentaire. Comment des conceptions issues de la consommation critique (soutien aux circuits courts, à une agriculture relocalisée et « durable », importance des liens de solidarité entre consommateurs et agriculteurs) se diffusent ou sont incorporées au sein du secteur de l'aide alimentaire ? Peut-on parler d'un phénomène d'empowerment, dans le sens où des associations issues de l'économie sociale et solidaire imposeraient cette nouvelle vision dans l'agenda politique et administratif ? Sommes-nous plutôt face à une logique d'institutionnalisation, les pouvoirs publics s'emparant de cette vision de l'agriculture pour définir de nouvelles modalités d'actions et de financements de l'aide alimentaire ? Il s'agira d'explorer les processus sociopolitiques qui sont à l'œuvre autour de cette intervention. Quelles sont les interactions et les stratégies des différents acteurs (associatifs, administratifs et politiques) ? Quels processus ont permis la mise sur agenda de ces questions ? Comment analyser les jeux d'échelle et les relations entre les niveaux local, national et européen ?

Terrain et méthodologie

Les résultats de cette communication se basent sur une approche ethnographique mêlant entretiens semi-directifs et observation participante. Un corpus d'entretiens a été réalisé auprès de certains salariés de l'association A.N.D.E.S, des politiques et administratifs au niveau local¹ et au niveau national². Ces entretiens ont été complétés par une observation participante réalisée à Bruxelles lors d'une visite de l'A.N.D.E.S. qui y a rencontré des membres de plusieurs institutions et associations européennes (membres du Parlement, de la Commission et de la représentation permanente de la France)³.

¹ Il s'agit d'interviews réalisées auprès d'administratifs et d'élus des Conseils régionaux et de certains Conseils généraux, des Agences Régionales de Santé (ARS) et des Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF) des deux régions impliquées dans l'expérimentation.

² Interviews réalisées auprès de responsables administratifs de plusieurs directions centrales : Direction Générale de la Santé (DGS) et Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) pour le Ministère de la Santé et Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) pour le Ministère de l'Agriculture.

³ Il s'agit de rencontres qui ont eu lieu entre l'A.N.D.E.S et des membres de la Direction Général de l'Agriculture (Commission européenne), d'un membre de cabinet du commissaire européen en charge de l'agriculture et du développement rural, de délégués de la représentation permanente de la France (affaires agricoles et santé), de 3 députés européens ou de leurs assistants, du coordinateur de Via Campesina.

Idées principales

Le lien entre agriculture et aide alimentaire a été formalisé à la fin des années 90 au travers du PEAD¹ (Programme Européen d'Aide au plus Démunis) : ce programme, qui reposait à l'origine sur la gestion de surstocks communautaires, s'est progressivement transformé, au fil de l'élargissement de l'Union et d'une meilleure gestion des excédents, en une enveloppe d'achat. Le financement du PEAD sur les fonds de la Politique Agricole Commune (PAC) est aujourd'hui remis en question. En l'état, il a été maintenu jusqu'en 2014. Dans ce contexte, l'expérimentation UNITERRES représente une tentative de reconnecter agriculture et aide alimentaire sur la base d'un nouveau modèle (soutien à une agriculture relocalisée, en circuit court et durable et accessibilité à cette production pour l'aide alimentaire). Si cette tentative est loin d'être adoptée comme un nouveau modèle, que ce soit au niveau national ou européen, il est intéressant de comprendre comment elle a réussi à occuper une place non négligeable dans l'agenda des administrations qui gèrent le secteur de l'aide alimentaire. Nous avons mis au jour deux facteurs qui nous semblent centraux dans ce processus. Le premier est que, loin d'être uniquement le fruit du secteur associatif (qui l'aurait « imposé » aux administrations), ce projet est dès ses origines une co-construction entre des acteurs, des administrations centrales et les associations. Nous verrons quelles formes a pris cette co-construction et quelles en sont les implications. Le second facteur concerne les jeux d'échelles entre le niveau local, national et européen. L'inscription locale de l'intervention (expérimentée dans les régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Midi Pyrénées) et le soutien des politiques à ce niveau a constitué une ressource permettant d'accéder aux institutions Européennes. Cet accès a en retour légitimé les porteurs du projet au niveau national. Ainsi, nous avons pu observer un processus d'imbrication entre différents niveaux d'échelles qui ont contribué à renforcer la visibilité et l'émergence de ce projet comme une possible alternative au lien entre agriculture et aide alimentaire.

LA PLANIFICATION DES PROXIMITÉS DANS LE DOMAINE CULTUREL. LE CAS DU LOUVRE-LENS

Philippe Duez, Université d'Artois – LEM UMR CNRS 8179 (France)

La réflexion sur la proximité a d'abord permis d'expliquer les processus à l'œuvre de façon plus ou moins implicite dans la dynamique des réseaux territorialisés d'organisations. Elle atteint aujourd'hui un autre stade qu'il convient d'exploiter pour favoriser le développement territorial. La proximité peut effectivement être planifiée de façon à passer d'une proximité existante à une proximité désirée. Cette planification peut être utile à la création des conditions d'une gouvernance favorable au développement territorial en général par la création de méta-externalités et à la création de ressources spécifiques en particulier. Dans bons nombres d'endroits la culture est considérée comme la solution à un certain nombre de problèmes productifs et aux problèmes d'emplois. Si le patrimoine constitue effectivement l'ADN d'un territoire, le lien entre proximité institutionnelle ou organisée, selon la définition retenue, et la culture est évident. Il doit alors être creusé pour mettre en évidence un certain nombre d'effets auxquels les politiques publiques culturelles n'ont pas forcément pensés. Nous partirons du cas de l'installation du Louvre à Lens pour montrer comment la démarche de planification de la proximité peut être utile pour éclairer les enjeux de cette implantation.

ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE, PROXIMITÉS ET DYNAMIQUES TERRITORIALES

Anne-Marie Dumas, Université de Poitiers (France)

Cette proposition de communication a trois objectifs principaux. Il s'agit premièrement d'aborder la question des proximités dans une logique interdisciplinaire, en montrant la complémentarité de l'économie et de la géographie pour expliquer les dynamiques d'acteurs économiques particuliers que sont les entreprises socialement responsables, et leurs conséquences sur leurs territoires d'action, en particulier à l'échelle locale. Deuxièmement, cette approche a pour intérêt de montrer que les proximités sont un élément d'analyse parmi d'autres pour expliquer ces dynamiques territoriales, et qu'elles se combinent entre elles selon des logiques qui prennent en compte l'épaisseur de temps et des territoires de même que les interactions entre global et local, à l'origine de processus de territorialisation originaux. Troisièmement, il s'agit d'expliquer le rôle de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) comme « activateur » de relations entre acteurs en favorisant les coopérations, et le rôle qu'elle peut jouer dans le développement territorial. Ces objectifs ont été travaillés dans le cadre de notre thèse, soutenue en 2014. Le choix méthodologique s'est porté sur l'étude d'un échantillon de PME et ETI patrimoniales picto-charentaises ayant adopté une stratégie socialement

¹ Programme mis en place en 1997, découlant de la PAC et visant à stabiliser les marchés agro alimentaires en procédant à des mises à disposition de produits auprès de l'aide alimentaire des pays membres.

responsable avant la publication de la norme ISO 26000 (novembre 2010), que la stratégie soit globale ou plus fragmentaire. Pour ces entreprises, la RSE est un choix volontaire des dirigeants, hors de contraintes de sous-traitance, ce qui permet d'étudier, à partir d'entretiens qualitatifs, les motivations et les représentations qui ont pu influencer ces choix d'engagement, mais aussi la façon dont se pratique la RSE dans le quotidien de l'entreprise, notamment par la résolution de problèmes productifs spécifiques. L'économie des proximités est une des approches qui a guidé le travail. Dans cette proposition de communication, nous nous appuyerons plus particulièrement sur des entreprises ayant une stratégie globale.

Les résultats seront développés dans trois parties. La première partie étudiera plus spécifiquement les interactions entre RSE et proximités. Dans un premier temps, la RSE sera présentée i) dans ses dimensions pratiques et normatives pour expliquer qu'elle est un management, une gouvernance et un guide pour l'action ; ii) dans sa dimension axiologique pour en préciser les principales valeurs : produire autrement, respecter les lois, s'impliquer à l'échelle locale, intégrer des parties prenantes. Dans un second temps, la RSE est confrontée aux logiques des proximités. Il s'agit de montrer que la RSE est un « activateur » de proximités en facilitant l'entrée en relation par le partage de valeurs, de connaissances et de représentations communes. Ces proximités socio-économiques (Bouba-Olga et Grossetti, 2008) sont envisagées du point de vue de la coordination et du point de vue des ressources. L'apport de la géographie sociale permet d'ajouter une dimension de l'ordre de l'affect et de l'ordre des représentations. La seconde partie s'intéresse au développement des territoires et au rôle que peut y jouer la RSE. La première idée développée est celle d'une rencontre productive atypique. Il s'agit de préciser la nature des ressources créées, ces ressources étant adaptées au projet productif, ce qui implique de recourir à une économie de l'ingéniosité et du bricolage (Ansart, Duymedjian, Monvoisin, 2011). Du point de vue du territoire, l'action se recentre sur l'échelle locale. La proximité géographique est complétée par une logique relationnelle qui favorise des partenariats verticaux et horizontaux. La seconde idée développée étudie alors le rôle de la RSE sur l'ancrage. L'ancrage économique est accompagné de l'exercice d'une responsabilité ce qui implique des attendus de la part des entreprises socialement responsables. Cependant, l'impact de la RSE sur l'ancrage doit être relativisé en tenant compte des motivations profondes des dirigeants et du contexte de l'entreprise, en particulier parce que nous avons travaillé sur des PME et des ETI. La troisième partie de la communication s'intéresse aux processus de territorialisation, en mobilisant plus particulièrement cette notion de la géographie. Il s'agit pour un acteur, dans le temps long de ses actions répétées avec le territoire et ses acteurs, de modifier l'environnement matériel où il se trouve pour le conformer à son projet tout en développant une affinité avec ce territoire (Vanier, 2007). Tout d'abord, les conditions de passage de l'ancrage à la territorialisation sont explicitées : logique productive de proximité créant des ressources territorialisées et innovantes, place majeure des réseaux interpersonnels et des relations permettant une intériorisation du territoire, et capacité du territoire à se conformer au projet productif de l'entreprise. Deux cas de territorialisation viennent en appui de la réflexion en la replaçant dans le cadre des interactions entre global et local. En particulier ces exemples montrent que les représentations que les dirigeants portent sur la mondialisation, le développement durable ou les aptitudes économiques de leur territoire d'implantation influencent les logiques spatiales et sociales de l'entreprise dans son fonctionnement quotidien.

L'APPLICATION DU PRINCIPE DE PROXIMITÉ DANS LA GESTION DES DÉCHETS : DIVERGENCE D'ENJEUX SOCIAUX, TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Mathieu Durand, Hélène Béraud, Université du Maine, UMR ESO 6590 CNRS (France), Jean-Baptiste Bahers, Ecole des Métiers de l'Environnement de Rennes, UMR ESO 6590 CNRS (France), Bruno Barroca et Bruno Bonnierbale, Université de Paris-Est Marne-La-Vallée – LAB'URBA (France)

L'objectif de la gestion des déchets a pendant très longtemps été de les reléguer au plus loin des villes (Barles, 2005). Aujourd'hui, les logiques spatiales se complexifient, avec notamment l'obligation d'appliquer un « principe de proximité » (loi sur les déchets de 1992). Pour autant, rien n'indique ni l'échelle ni les modalités de cette proximité. Elle semble être à géométrie très variable en fonction du type d'acteur qui la prend en charge, du type de déchets et de la structuration des filières.

Cette proximité répond à certains enjeux de la ville durable, lorsque celle-ci cherche un modèle d'autosuffisance territoriale (Morris, 1982). Cyria Emelianoff (Emelianoff, 2007) relate que les premières réflexions sur la ville durable cherchaient à « stimuler la capacité à satisfaire localement les besoins fondamentaux » et à ne pas exporter les coûts de développement. L'idée était alors d'organiser des communautés tendant vers l'autosuffisance en termes d'approvisionnements, mais aussi de traitement des rejets urbains dans la limite de la capacité de charge de l'environnement. Cette vision limitative se heurte alors aux logiques d'économie d'échelles promues par l'industrie du recyclage, opérant une valorisation matière de plus en plus poussée des déchets, se faisant sur des infrastructures technologiquement complexes et nécessitant une aire de chalandise de plus en plus grande.

Par ailleurs, la recherche de conséquences socio-économiques positives à la proximité est toujours plus prise en compte grâce à la création d'emplois que peut engendrer une économie locale dynamique s'appuyant en partie sur ces matières secondaires et sur l'activité du recyclage et du réemploi. L'enjeu socio-économique revêt une importance d'autant plus grande que la gestion de la proximité permet de tirer profit de cette matière secondaire pour tenter de structurer une économie locale et de créer des emplois non délocalisables.

Ces questions de recherche, qui interrogent la proximité dans la gestion des matières premières urbaines et leur mise en valeur locale, restent pour le moment très peu abordées : « Dans ce sens, il est possible d'interroger le concept de proximité spatiale et sociale ; la gouvernance des flux, impliquant le rôle des modes de vie et pratiques urbaines dans l'échange de matières ; et le rôle des acteurs locaux et territoriaux. A ce jour, ce champ de recherche est incomplet » (Barles, 2010). La proximité dans la gestion des déchets peut également être comprise par la remise en cause du paradigme des grands réseaux techniques centralisés longtemps dominant. Ils sont aujourd'hui contestés par l'impératif du développement urbain durable, car « le métabolisme réticulaire tend à s'opposer terme à terme au métabolisme « écocyclique » vanté par les tenants de la « ville durable » (Coutard et Rutherford, 2009).

L'application de cette gestion de proximité sous la responsabilité de « chaque département [qui] doit prévoir une forte autonomie territoriale en matière d'installations de traitement » (Buclet, 2012). Outre les aspects environnementaux, invoquer le principe de proximité permet également de définir « un territoire d'appartenance, et implicitement un territoire d'acceptation des nuisances résultant de l'élimination de « nos » déchets » » (Rocher, 2006). Il s'agit alors de responsabiliser les citoyens à la gestion de leurs déchets, la proximité permettant leur appropriation (Méry et al., 2009 ; Nicourt et Girault, 2006 ; Rocher, 2006 ; Rocher, 2008).

Cette communication s'appuiera sur les résultats du projet de recherche MUEED (Métabolisme Urbain, Empreinte Ecologique et politiques de gestion des Déchets), mené dans le cadre du programme « Déchets et Société » de l'ADEME par le laboratoire ESO-Le Mans, l'École des Métiers de l'Environnement de Rennes et l'équipe LAB'URBA – Génie Urbain de Marne La Vallée. Ce projet a permis d'identifier les flux de déchets ménagers et des activités en sortie des villes du Mans, de Rennes et de Marne-La-Vallée, afin d'analyser le potentiel et l'intérêt d'une mise en œuvre politique du principe de proximité dans la gestion des déchets en France.

FAIT CULTUREL ET PROXIMITÉ DANS UN MILIEU DE FAIBLE DENSITÉ DE PEUPEMENT : LE CAS DU VALROMEY (JURA MÉRIDIONAL)

*Brigitte Dyvrande, Département de Géographie (URCA Université de Reims-Champagne-Ardenne),
EA 2076 HABITER, Université de Reims Champagne-Ardenne, Reims (France)*

Pour un territoire rural dit « isolé » tel le Valromey, traditionnellement la proximité découlait de la communauté de lieu, de la communauté de sang et de la communauté de travail, définies par Ferdinand Tönnies, ces trois composantes se superposant et se confondant dans un milieu dont l'identité découlait de la géographie – vallée suspendue enclavée dans le Bugey – et de l'histoire.

Or ces communautés ne font plus sens aujourd'hui alors que les mobilités n'ont cessé de s'amplifier depuis l'arrivée du chemin de fer, ceci d'autant plus que le fait urbain extérieur a engendré des pôles d'attraction multiples (bassins d'emploi, zones de chalandise) face auxquels la communauté de commune exerce une résistance (elle a préservé son autonomie face aux pressions récentes) et que les services à la population semblent de plus en plus limités.

Dans ce contexte qu'est-ce que la proximité pour les Valromeisans actuels ? Quand on travaille de plus en plus loin de son lieu d'habitation (jusqu'à Chambéry, Lyon, Genève, voire Berne), qu'est-ce qui est susceptible de créer du lien ? L'usage du web permet-il encore de lier territoire et proximité, alors que l'ordinateur permet aux enfants de Hotonnes de communiquer avec la Yakoutie ?

Une enquête par questionnaire ad hoc essaiera de répondre à ces questions pour conforter ou infirmer l'hypothèse, issue de notre pratique du terrain, selon laquelle seules la fréquentation d'associations culturelles et/ou la pratique d'activités culturelles pourraient vraiment tisser du lien entre les habitants du territoire. En même temps, nous nous demanderons s'il existe des discordances au sein de la population entre ceux qui participent, que ce soit passivement ou activement, au développement culturel du territoire et ceux qui restent en marge du fait culturel, entre ceux qui sont familiers des TIC et ceux qui ne les utilisent pas, voire les refusent.

PROXIMITÉ ET APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE DES PÉRIURBAINS DE L'OUEST FRANCILIEN : QUELS ANCRAGES ET QUELLES PRATIQUES ?

Julien Essers, Université Nanterre-Paris Ouest -la Défense – Monique Poulot – Nanterre (France)

La multiplicité des systèmes agro-alimentaire au sein des couronnes périurbaines réinterrogent aujourd'hui la place de l'approvisionnement dans les pratiques des ménages et le sens accordé à celui-ci. Le décentrage spatial de l'habitat périurbain avec les lieux de distribution alimentaire vient questionner le rapport à la proximité, qui semble davantage construite socialement que simple matérialité spatiale. Nous proposons d'étudier les choix et le sens accordés à la proximité par les ménages dans un périurbain ancien, celui de l'Ouest francilien où s'intercalent de nouvelles dynamiques, celles liées aux nouvelles modalités d'échanges alimentaires (AMAP, systèmes de paniers...).

LES NOUVELLES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS ET LES MUTATIONS DES PROXIMITÉS DANS LES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE. ÉTUDE DE CAS: ROUMANIE

Mihail Eva et Corneliu Iau, Université Alexandru Ioan Cuza de Iai (UAIC), Iasi (Roumanie)

L'adhésion des anciens pays communistes d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne a été suivie par des investissements importants dans l'infrastructure routière et ferroviaire. Les grands projets qui ont été inaugurés récemment ainsi que ceux qui sont en cours d'exécution et ceux qui sont prévus dans les documents stratégiques seront ressentis dans le changement des relations spatiales existantes à la fois entre les régions au sein du même pays et entre ces pays et les autres membres de l'UE.

Notre approche s'interroge à la fois sur les changements de proximité résultant de l'achèvement des derniers projets en Roumanie et sur les perspectives de ces changements compte tenu du nouveau Plan directeur des transports qui a été lancé dans le débat public en Octobre 2014.

Dans un premier temps, on va analyser la position que la Roumanie occupe en Europe orientale en termes de connectivité et de l'accessibilité des territoires. Dans la deuxième partie du document sera évaluée l'évolution des relations de proximité entre les localités et les régions de la Roumanie. Dernièrement, l'analyse portera sur les implications démographiques et économiques de la contraction de l'espace, s'interrogeant à la fois sur les avantages dont bénéficient les régions gagnantes et sur les risques que les régions perdantes incubent.

PROXIMITÉ ET GÉOGRAPHIE : DÉSAMOUR, MALENTENDU, OU TROP BIEN ENTENDU ?

Jacques Fache, Université d'Angers(France)

Après plus de trente ans de développement, l'école de la proximité n'a pas trouvé un écho important dans la géographie française, alors que les questions soulevées sont au cœur même de la réflexion géographique. Cet état de fait interroge le scientifique et l'observateur. La géographie n'a-t-elle donc rien à dire en la matière, ce qui serait surprenant ? Ou bien le dit-elle différemment ? L'objectif de cette intervention est de comprendre pourquoi un thème transversal par essence et géographique par nature a si peu d'impact chez les principaux intéressés... et comment y remédier. Le but final sera donc d'établir des ponts permettant une co-construction et une coévolution des études spatiales et géographiques ouvrant sur une réelle interaction des disciplines.

Le premier thème sera celui des dires de géographes. Comment la géographie aborde-t-elle les processus que les économistes regroupent sous le terme de proximité ? Pour cela, nous replongerons dans l'histoire de la pensée géographique afin de comprendre en quoi ce champ scientifique a abordé la proximité, mais aussi en quoi il s'en est distingué. Ceci nous amènera à rappeler que l'école française de géographie s'est focalisée sur la notion de région, en recherchant en particulier ce qui pouvait justifier l'identification d'unités régionales cohérentes. Cette première dimension recouvre pleinement la notion de proximité culturelle. Mais une étude fine de la géographie économique à partir des années 1960 montre qu'en sortant du cadre traditionnel de l'école française, les géographes ont développé des études que d'aucuns qualifieront plus tard de districts industriels dans les années 1980,

ou de SPL dans les années 1990. Cette transition est magistralement mise en évidence par Claval (1968). Les thèses de Laferrière (1960), Haby (1965), Jalabert (1974), Bakis (1974 et 1983), Houssel (1977), Fischer (1978), Malézieux (1980) couvrent un champ très large, qui relèverait des proximités culturelles, sociales, techniques et technologiques, physiques, institutionnelles, le tout dans des domaines extrêmement variés puisque touchant à l'aménagement et la planification, les industries textiles, chimiques, houillères et sidérurgiques, l'informatique, l'aéronautique... La conclusion qui s'impose est que les thématiques abordées par la proximité l'ont déjà très largement été en géographie. C'est sans doute le premier élément qui permet de comprendre que nombre de chercheurs géographes ne se sont pas retrouvés dans l'école naissante.

Le second thème concernera la question de la complexité. Elle sera abordée à travers la géographie de l'innovation et des systèmes territoriaux de l'innovation, pris comme une étude de cas présentant l'entrée géographique actuelle des géographes dans les questions d'espace et de territoire. Les géographes de l'innovation (Montagné-Villette, 1987 ; Carroué, 1988 ; Beckouche, 1988 ; Bernardy, 1988 et 1996 ; Benko, 1991 ; Fache, 1996 et 2008 ; Liefooghe, 1998 ; Daviet, 2005 ; Grondeau, 2007 ; Leducq, 2011 ; Lusso, 2011 ; Grandclément, 2012 ; Deraëve, 2014 ; ...) sont tous entrés dans l'étude de leur terrain (technopôles, secteurs d'activités, innovations, recherche, télécommunications, etc.) par la complexité. Leur question centrale est celle des interactions, rejoignant les notions de système et de systémique (Lemoigne, 1977 ; Walliser, 1984). Dans ce cadre, et pour produire des innovations et développer des activités innovantes, l'observation montre une combinaison de paramètres relevant de la connaissance, de la culture technique et technologique, de l'organisation des entreprises et de la science, de l'action politique, des réseaux tissés avec d'autres villes, régions, Etats, etc. Autant d'éléments qui, là encore, pourraient être qualifiés de types de proximité. Cette question est d'ailleurs ouvertement posée dans le cas des proximités physiques et du rôle des réseaux de circulation de l'information.

De cette approche par la complexité découle directement le troisième temps de notre étude, celui des propositions. De manière évidente, il existe un problème de vocabulaire, et un problème de méthode, les deux constituant une sorte de point de bifurcation contribuant à séparer les champs disciplinaires. Il est peut-être possible de dépasser ce point en tentant de combiner deux éléments de réflexion : le système, et la proximité, avec un concept synthétique, le territoire. Le territoire n'est-il pas un système complexe de proximités ? Cette hypothèse, que nous développerons, n'est pas un simple artifice verbal. Il implique en effet de prendre de l'altitude par rapport à l'accumulation des travaux pour reconsidérer la méthode d'approche et de travail. Après avoir en effet défini des types de proximités, puis des sous-types, et en ayant largement utilisé une logique analytique et arborescente, le temps est peut-être venu de se pencher sur les interactions entre les formes de proximité. En d'autres termes, parvenir à étudier des combinaisons grâce à de nouveaux outils, tels que la modélisation systémique, pour ne prendre que cet exemple (Dauphine, 1977 ; Sanders, 1992). La seconde piste est aussi sans doute de se centrer sur la combinaison issue du terrain, qui fait qu'une proximité donnée ne produit pas la même chose dans des milieux différents.

LE RETOUR DE LA PROXIMITÉ DANS LES ESPACES PÉRIURBAINS ET RURAUX : MYTHES ET RÉALITÉS.

Benôit Feildel et Hervé Baptiste, UMR CITERES, Equipe IPAPE, CNRS-Université de Tours (France)

Dans cette communication nous interrogeons les effets de la mobilité quotidienne sur les différentes formes de proximités spatiales et sociales dans les espaces périurbains et ruraux plus ou moins proches et plus ou moins polarisés par un centre urbain. Ce faisant, notre objectif est de comprendre les relations entre mobilité et proximité dans des espaces de métropolisation caractérisés par des degrés différents d'éloignement et de dépendance fonctionnelle aux centres urbains et d'illustrer ainsi la diversité des régimes proxémiques engagés dans la construction des modes d'habiter. Nous tâchons de montrer comment les formes de proximité, selon les situations spatiales et les trajectoires sociales, s'articulent, se composent et constituent des ressources pour habiter les territoires. Pour cela nous envisageons les multiples formes de proximité, que celles-ci soient idéelles, autrement dit qu'elles s'expriment à travers le discours et l'imaginaire relatif aux espaces et aux modes de vie, ou que celles-ci soient réelles, autrement dit qu'elles se manifestent plus classiquement à travers une proximité physique à un ensemble de lieux circonscrits pouvant se réaliser notamment par la médiation des technologies de la mobilité. La principale question à laquelle nous cherchons à répondre, à travers l'exploration de ces différents régimes de proximité, est la suivante : comment ces proximités, activées par la mobilité ou revendiquées dans les discours, constituent une ressource pour habiter les espaces périurbains et ruraux ?

Les éléments de connaissance sur lesquels nous nous appuyons reposent principalement sur les résultats obtenus dans le cadre de trois programmes de recherche. Le premier, « Le périurbain à l'épreuve des modèles d'habiter, la viabilité périurbaine entre théories et pratiques » (Martouzet et al., 2012) s'intéresse à la mobilité dans les espaces périurbains proches (moins de 20 km du centre urbain) et éloignés (plus de 20 km du centre urbain) autour de l'agglomération de Tours. Cette recherche vise, à travers la connaissance fine des déplacements quotidiens d'un ensemble d'individus (grâce à des relevés GPS ; n = 37), et une exploration systématique des relations entre spatialité, identité et modes d'habiter, à mieux connaître et ainsi à évaluer la durabilité des modes

d'habiter périurbains. Le deuxième, « De l'habitabilité à la territorialité (et retour) » (Coll., 2010) interroge plus précisément les sociabilités dans la mobilité périurbaine et comment celles-ci participent à la construction de proximités relationnelles qui vont constituer par la suite autant de ressources pour habiter les territoires. Enfin, le troisième, « Mobilité et dynamique des espaces ruraux. Quels enjeux pour les politiques de mobilité ? » (Baptiste et al., 2014), s'intéresse plus particulièrement aux liens entre mobilité et dynamique des territoires dans les espaces ruraux polarisés et isolés. Cette recherche s'appuie entre autres sur un ensemble de relevés GPS (n = 45) réalisés auprès d'habitants de ces espaces afin d'observer, de mesurer, de décrire leur mobilité quotidienne et d'analyser ainsi sa participation à la dynamique des territoires ruraux.

Notre approche s'inscrit dans un mouvement guidé par la volonté d'interroger le rôle de la mobilité dans la gestion des distances au sein d'espaces que l'on considère traditionnellement marqués par la discontinuité (Terrhabmobile, 2013). Nous montrons que la mobilité, loin de s'opposer à l'ancrage territorial, est au contraire un vecteur de construction de nouvelles proximités socio-spatiales (Kaufmann, 2008 ; Feildel et Martouzet, 2012). Ces nouvelles formes de proximité, articulant les logiques de connexité et de contiguïté, activées notamment par et dans le mouvement (Fourny et Cailly, 2013 ; Feildel et al., 2014), rejaillissent ensuite sur les territoires en produisant des formes originales de mises en relations, de nouveaux voisinages qui constituent une ressource non-négligeable pour habiter les territoires.

DYNAMIQUES DE PROXIMITÉ ET GÉOGRAPHIE DE L'INNOVATION : RENDEMENTS DÉCROISSANTS OU RENOUVELLEMENT ?

*Marie Ferru, Université Poitiers, laboratoire CRIEF (France) et Alain Rallet, Université Paris-Sud,
laboratoire RITM (France)*

La question de la géographie de l'innovation constitue, dès le départ et encore aujourd'hui, une des problématiques centrales des travaux de l'Ecole de la proximité. De nombreux auteurs, à l'instar de Rallet et Torre (2001), Boschma (2005), Bouba-Olga et Grossetti (2008), Ponds et al. (2007), Lorentzen (2007), Carrincazeaux et al. (2008), Massard et Mehier (2009) ou encore Ferru (2009), ont cherché à rendre compte du lien entre proximité et innovation, en considérant plus précisément l'activité d'innovation comme la résultante de divers types de proximité.

On connaît maintenant relativement bien l'histoire de l'Ecole de la Proximité (cf. Bouba-Olga et al., 2008 ; Carrincazeaux et al., 2008). Un ensemble de chercheurs français composé d'économistes, sociologues et géographes ont souhaité, au début des années 1990, se regrouper avec un double objectif: donner une existence scientifique à leurs travaux alors que les travaux du GREMI apparaissent largement dominants en économie régionale et donner une existence institutionnelle à de jeunes chercheurs (non reconnus car hétérodoxes) provenant de différentes institutions scientifiques. Le groupe Proximité repose sur une convergence forte de ses membres en termes de recherches tout en ayant un caractère interdisciplinaire afin de permettre un dialogue enrichi autour de la proximité. Le numéro spécial (n°3) de la Revue d'Economie Régionale et Urbaine en 1993, marque officiellement la naissance du groupe. Il constitue une première réflexion collective et pose les termes de ce qui pourrait être une économie de proximité. Les auteurs y proposent un renouvellement des réflexions dans le champ de l'économie régionale qui apparaît à cette époque, en voie d'essoufflement.

Qu'en est-il véritablement d'une approche en termes de proximité aujourd'hui pour l'analyse de l'innovation ? En dépit de la multiplication des travaux au cours des dernières années, comment cette littérature a-t-elle véritablement évolué ? Dans quelle direction se déploie-t-elle aujourd'hui ? Quelles sont les pistes de renouvellement ? Et enfin, comment éviter les rendements décroissants ? Notre objectif est de prendre suffisamment de recul sur ces travaux pour réaliser une recension critique de la littérature proximitaire portant sur la géographie de l'innovation et d'en imaginer les perspectives.

Une relecture des travaux (articles, ouvrages, numéros spéciaux, journées de la proximité) couplée à une analyse de données sur publications de recherche relatives aux notions d'innovation et de proximité nous permettront de mettre en évidence quelques faits stylisés et les grandes étapes qui ont marqué l'évolution de l'Ecole de la proximité. Nous montrons ainsi qu'en dépit des apports significatifs des travaux proximitaires à l'analyse de la géographie de l'innovation, nous assistons aujourd'hui à une accumulation de résultats empiriques non négligeables mais qui nous amènent à nous demander si l'approche n'entre pas dans une phase de rendements décroissants appelant un renouvellement.

Plus précisément, dans une première section, nous élaborons une synthèse des domaines investis, du contexte dans lequel ses travaux se sont développés mais également des enjeux qui les fondent, révélant ainsi le mouvement général de la proximité marqué par deux grandes ruptures. Trois grandes périodes sont distinguées: La période du « démarrage », la période de « l'explosion », la période de « la maturité ». Nous présentons également dans cette partie le débat crucial, apparu dès les années 1990, relatif au cadre analytique de la proximité. Nous proposons de distinguer d'une part, la typologie initiale proposée par les membres

fondateurs du groupe, qui se base sur l'institutionnalisme, l'interactionnisme ou la socio-économie et met en évidence une dualité de proximités (décomposition en 2 grandes catégories), et d'autre part, le raffinement « boschmanien » plus récent (typologie en 5 catégories) fondé sur l'évolutionnisme et permettant une opérationnalisation des catégories de la proximité.

Dans une seconde section, nous mettons en évidence les domaines en développement, qui ont marqué la trajectoire de recherche du groupe. Nous insistons notamment sur l'intégration des approches en termes d'encastrement social (Grossetti et Bès, 2001 ; Bouba-Olga et al., 2014) et les apports des analyses en termes de réseau pour les travaux de la proximité (Boschma et Ter-Wal, 2009 ; Maisonobe, 2013).

Dans une dernière section, nous présentons ce que nous considérons comme étant les « challenges » de l'approche. Celle-ci peut se ressourcer en se confrontant à la compréhension de certains phénomènes tels que la résilience des territoires, la mobilité et les choix organisationnels.

THE NORTH AMERICAN URBAN FORM SINCE MID-TWENTIETH CENTURY: THE LOSS AND REDISCOVERY OF PROXIMITY

Pierre Filion et Sara Saboonian University of Waterloo (Belgique)

La communication fait part des résultats d'une enquête sur les stratégies d'aménagement à l'échelle métropolitaine dans les 58 agglomérations des États-Unis et du Canada dont la population excède le million. Les 331 documents consultés démontrent une forte adhérence au principe de recentralisation urbaine. Les stratégies qu'ils mettent de l'avant proposent une consolidation des centres-villes, ainsi que la création de centres secondaires de portée métropolitaine, de centres de quartier et de TODs. La proximité est au cœur du concept de recentralisation. L'animation des centres et leur performance économique dépendent en effet de la concentration de leurs différentes activités dans un espace restreint favorable à la synergie et se prêtant aux déplacements piétonniers. Le principe de proximité est par ailleurs susceptible de stimuler l'effet que peuvent avoir les centres sur la structure urbaine, en encourageant une densification des secteurs entourant ces centres. Ces secteurs sont attractifs pour les résidents désireux de prendre part aux différentes activités qu'on retrouve dans les centres. La recentralisation telle que proposée dans les documents à l'étude est susceptible de remettre en question les principes qui ont guidé la croissance urbaine depuis le début des années cinquante. Cette période fut définie par l'adoption d'un modèle favorisant la dispersion plutôt que la centralisation, en substituant un accès facile par automobile à la proximité comme principe de base guidant l'aménagement urbain. La recentralisation entend en effet densifier le tissu urbain et remplacer la spécialisation de l'usage de l'espace par la mixité, et une dépendance généralisée à l'endroit de l'automobile par un usage croissant des transports collectifs, du vélo et de la marche. On peut déjà détecter une tendance à la recentralisation dans certaines agglomérations, mais cette tendance demeure modeste par rapport aux objectifs des stratégies proposées dans les documents. La communication se penche sur les conséquences possibles d'une recentralisation à grande échelle. Celle-ci entraînerait une redistribution des activités, des valeurs foncières ainsi que des parts modales. Une telle recentralisation permettrait aussi l'éclosion d'activités économiques jusqu'ici absentes à cause de la prédominance de la dispersion urbaine. L'émergence de ces activités serait rendue possible par les économies d'agglomération reliées à la synergie permise par la proximité. On peut enfin anticiper la gentrification des secteurs se trouvant à proximité des centres revitalisés ou récemment créés, une source possible d'inégalité sociale dans l'accès à ces centres.

GEOGRAPHICAL PROXIMITY BY THE WAY OF ORGANIZED PROXIMITY HOW AGRICULTURAL COOPERATIVES ARE EFFICIENT ACTORS OF A SMART RURAL DEVELOPMENT?

Maryline Filippi, Université de Bordeaux – INRA (France)

EU ensures it sustains to Small and Medium Enterprises considering that those are less favoring in term of access to funding, innovation and cooperation. This is particularly true for those locate in rural areas. Smart development underlines the need for rural areas to impulse and to reinforce the conditions to cooperate between private and public actors.

This proposal explores the conditions needed in order to sustain a collective action in the case of smart development. The background mobilizes the Proximity analyze (Pecqueur et Zimmerman, 2004; Torre and Wallet, 2014) combining with the theory of institutions (North, 1991), institutional arrangements and collective action (Ostrom, 1990). The methodology is based on the analyze of agricultural cooperatives' territorial strategies. Various cases studies are mobilized in order to better understand how

agricultural cooperatives use their organizational proximity to impulse smart development in rural areas (Filippi, 2014).

Agricultural cooperatives are social enterprises, which are animate by both economic and social goals. They compete on market to give a better remuneration to their owner-members as well as to provide services. In France, they are major actors with more than 3 out 4 farmers, 60% of wholesale and 40% of processing. More than 70% of head quarters are localized in rural areas. They are engaged on all supply-chains and in all France, not only in term of production and agri-food transformation, but also in term of incomes' distribution, direct and indirect employments, social capital assets and local projects. Consequently, facing to international market competition, they combine different types of knowledge for creating process and product innovations.

We adopt the hypothesis that territorial resources are collective goods. As agricultural cooperatives develop different territorial strategies in favor of the creation of local added values: quality sign, proximity - short supply chains, environmental protections, new knowledge and social innovations, we investigate their capacity to create "cooperative" strategies with other local stakeholders. By choice or necessity, they are more and more engaged in local collective actions with other partners. We suggest that improving self-organizing and self-governing between private and public actors, could be a better way in order to solve some recurrent problems of rural enterprises, i.e. lack of competencies or diversity of activities (Westlund and Gawell, 2012). Our main contribution is to propose to discuss a guild for action, identifying the rules and institutional arrangements combining geographical and organized proximities for ensure the successful smart rural development by collective action.

CONSTRUCTION DE LA LGV SEA TOURS-BORDEAUX ET POLITIQUE DE L'EMPLOI : ANALYSE DE LA COORDINATION DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS

*Etienne Fouqueray, Université de Poitiers/LISEA – CRIEF EA2249 (France)
et Elodie Manceau, Géographie-cités – lisea (France)*

Première Ligne à Grande Vitesse française (LGV) construite et exploitée sous la forme d'une concession, la LGV Sud Europe Atlantique (SEA) entre Tours et Bordeaux a pour objectif de rapprocher Bordeaux et Paris, grâce à un gain de temps de 1h (<http://www.lgv-sea-tours-bordeaux.fr>). Débutée en 2011, la construction de la LGV SEA Tours-Bordeaux s'achèvera en 2016 pour une mise en service programmée en 2017. Le pic d'activités a été atteint à l'été 2013, au cœur de la phase « Travaux d'infrastructure et de génie civil », avec près de 9000 personnes en emploi. Après s'être maintenus à un niveau élevé jusqu'à la fin de l'été 2014, les effectifs du chantier ont connu une forte décade jusqu'au printemps 2015. Dans cette communication, nous proposons d'analyser la manière dont se sont coordonnés les différents acteurs locaux et nationaux, privés et publics, pour accompagner cette variation de main d'œuvre sur le chantier. La politique d'emploi et de formation mise œuvre, à travers la convention de partenariat retombées économiques et sociales du chantier, vise principalement à fournir une main d'œuvre qualifiée au constructeur et secondairement à assurer la sécurisation des parcours professionnels des personnes recrutées et formées (Etat, Pole Emploi, COSEA, Conseil régional de Poitou-Charentes, 2011). A ce titre, la construction de la LGV SEA représente une étude de cas des rapports qui existent sur les marchés locaux du travail entre des multinationales et des acteurs territoriaux.

Pour mener à bien cette recherche, nous mobilisons des données qualitatives de formes différentes : des entretiens semi-directifs avec des « acteurs clés » du projet, des documents officiels (conventions de partenariat pour l'emploi sur le projet SEA, contrat de construction, contrat de concession), des réunions ayant pour objet la politique d'emploi et de formation dans le cadre du projet SEA et des articles de presse (Info-Éco, 2014; La Nouvelle République, 2014).

A partir de ces données et d'une revue de la littérature sur les problèmes d'appariements sur le marché du travail, nous aborderons, dans un premier temps, la question de l'appariement sur les marchés locaux du travail dans le cadre de la construction de grandes infrastructures de transport. Dans un second temps, nous mobilisons la littérature proximiste sur les liens entre firmes et territoires (Gilly et Perrat 2003; Perrat et Zimmermann 2003) afin d'analyser les différentes modalités, spatialisées ou non, de coordination à l'œuvre dans le Dispositif Institutionnel Territorial (DIT) mis en œuvre au sein du projet SEA (Bourdu 2011).

L'appariement sur les marchés LOCAUX du travail des constructions des grandes infrastructures de transport : de la flexibilité à la flexicurité

La nature éphémère des constructions de grandes infrastructures de transport induit une montée en charge rapide des effectifs et un décrutement tout aussi fulgurant, pour un volume annuel d'emplois considérable (OCDE 2002). Se pose donc, à chaque fois, la question de l'appariement sur ce marché du travail particulier (Berion 2002; Raveyre 2005a). Historiquement, la flexibilité nécessaire au secteur des travaux publics était garantie par un fort marché interne de l'emploi caractérisé par l'incitation à la mobilité géographique des salariés, offrant ainsi une sécurité de l'emploi aux salariés mobiles. En complément et à des fins d'ajustement, une main d'œuvre était recrutée dans les territoires où avaient lieu les constructions, notamment sous la forme de contrats courts (contrat à durée de chantier, CDD, intérim). Face aux problèmes sociaux et de gestion de l'emploi (turnover, conflits

sociaux, etc.) accompagnant cette gestion de l'emploi, les pouvoirs publics ont développé dans les années 1980 une procédure « Grands Chantiers d'Aménagement du Territoire », accordant une place plus importante aux marchés secondaires et locaux du travail. Aujourd'hui, l'arbitrage, pour un constructeur, entre recrutement de personnels locaux et recrutement de personnels déplacés s'effectue dans un contexte de prégnance de la logique financière s'accompagnant d'une recherche de minimisation des coûts fixes (masse salariale) et aux regards de différentes contraintes : coûts de transaction, coûts de formation, engagement politique, compétences, etc. Nous montrons alors que les grands groupes de travaux publics ont intérêt économiquement et socialement, dans la mesure où les compétences sont accessibles localement en quantité et en qualité, à privilégier les marchés locaux du travail pour constituer leurs ressources humaines (Zenou et al. 1997).

Partant de ce constat, les acteurs institutionnels du marché local du travail représentent des partenaires privilégiés pour ces derniers. En effet, sans arrangements institutionnels, les frictions sont telles sur le marché du travail des constructions de grandes infrastructures de transport qu'il est difficile d'envisager l'appariement entre une main d'œuvre locale et un constructeur multinational (Mortensen et Pissarides 1994; Lavielle 2007). La première étant essentiellement non qualifiée et, pour partie, en situation d'exclusion sociale et le second ayant une connaissance imparfaite de ces marchés locaux du fait de sa présence éphémère sur les territoires (Raveyre 2005a). Nous plaçons alors l'analyse sous le prisme des marchés transitionnels du travail, l'emploi sur la construction n'étant qu'une séquence d'un processus plus globale de sécurisation des trajectoires professionnelles (Schmid 1995; Gazier 2000; Gazier 2008).

Une analyse des dynamiques de proximités à l'œuvre dans le dispositif institutionnel territorial de la construction de la LGV SEA

Les analyses en termes de proximité mettent l'accent sur l'articulation des modes de coordination entre acteurs. Elles différencient la proximité spatiale de la proximité non spatiale. La coordination, dans le cadre d'une proximité non spatiale, se caractérise par d'autres formes de proximité entre les acteurs. Nous appuyant sur la décomposition retenue par Gilly et Torre (2000) puis Gilly et Perrat (2003), nous distinguons deux formes de proximités non spatiales : « organisationnelle » et « institutionnelle ». En complément de cette approche, nous fondons notre analyse sur le rôle des relations sociales dans les coordinations interorganisationnelles et interindividuelles, qui met en évidence « la construction sociale des relations économiques » (Raveyre 2005). Nous mobilisons alors la notion d'encastrement des coordinations (Grossetti 2004; Granovetter 1985).

A partir de ce cadre d'analyse et des données dont nous disposons, nous interrogeons la nature des coordinations entre les « acteurs clés » du DIT LGV SEA à différentes échelles territoriales afin de tenir compte de l'inscription multiniveaux de ces acteurs et de l'articulation entre le « local » et le « global ». Nous définissons ensuite le DIT LGV SEA au regard des coordinations qui le caractérisent et qui fondent sa gouvernance, en soulignant les avantages et les limites de celle-ci.

PROXIMITY CONFLICTS IN ROME SUBURBS

Mary Fraire, Sabrina Spagnuolo, Sapienza -University of Rome (Italie), Sonia Marino, Integronomia – research on ergonomics and sustainability (Italie) et Serenella Stasi, Confedertecnica (Italie)

According to Bobbio's work¹, territorial conflicts are different from collective acts of other kind because “they consist of communities defending their territory from attacks of different kind: from invasive buildings like, for example, incinerators, roads, wind-farms installations, railways, or from disagreeable human communities like gipsy camps, mosques, communities of immigrant people, or too visible foreigners' communities felt as a disorder in their own territory”. In this paper we decided to start from B. Giblin e P. Subra's definition. According to it, proximity conflicts can be read as geo-politic conflicts that “révélant des rivalités de pouvoir sur des territoires” (Subra 2007).

As pointed out by Melé², this representation implies, “que les enjeux des conflits sont aussi de modifier le rapport de force entre groupes dans l'objectif d'accéder à des ressources (symboliques ou non) et permettent de replacer au centre de l'analyse la question du pouvoir, du poids des groupes politiques, mais aussi l'acquisition de compétences, d'un savoir penser l'espace par les groupes mobilisés”. We agree with De Rita who says that, for the first time in Italy, the nearness relationships are broken, and in many suburbs “residences have changed from nearness place in arena of conflict”.

¹ Bobbio Pezzella 1999; Bobbio Pellizzoni 2011

² Melé 2013, p. 27

We investigated about two urban conflicts in Rome suburbs: Tor Sapienza and Corcolle. The citizens in this working-class neighbourhoods oppose themselves to degradation, and to the presence of immigrants, Romany and non-European people in their districts. The etymology of the word “periphery” is in the ancient greek word “periphéreia”, which means “circumference”. Outskirts identifies limit, perimeter of a dwelling-place, so it isn’t a dwelling-place or at least it isn’t the real dwelling-place, because his purpose is to circumscribe it. The suburban territory is characterized by the lack of a substantially homogeneous environmental identity, under a historical perspective.

Some of the suburbs in Rome raised spontaneously after the Second World War until the first years of Seventies, because of an uncontrolled urban sprawl, that caused serious lacks in primary and secondary infrastructures. Other outskirts, as the twelve “borgate” which were built during the fascist era, in order to transfer there forcedly many inhabitants of the center of Rome. The social tissue in there “limit of dwelling-place is deeply changed on time, becoming more and more complex and various. Today as then, security and absence of efficient services, infrastructures and connections remain the principal problems that the resident must face. The security (perceived as real) is one of the problems that brings about the greater social unrest, although the lack of efficient services and the lost environmental identity perhaps were the elements that mainly affect the welfare of resident. In Tor Sapienza suburb, the district board since one year is fighting against urban degradation (increase of thefts, attacks, dirtiness and services-lack). According to residents the degradation is made worse by the regular immigrants, by Shelter for refugees and asylum seekers and Rom camps and by irregular immigrants as Romanians, Albanians, other non –European people. In Tor Sapienza district even the Italians have abusively occupied popular house. The old assigned people of popular house who always are old, alone or in difficulties put out (whit deception or forced) their house by organised groups. An occupations racket has been created that is always made by non –European people but by Italians too. The State isn’t able to restore legality nor to make a real control in the territory. The actors of this conflict are: the Rome Municipality, cooperatives and the various communities of immigrants. The municipality has put too many shelter for refugees and asylum seekers and too many nomads-camps in impoverished suburb without a real control of legality. Cooperatives are managing the structure for immigrated and that’s why resident feel invaded (because of high concentration of strangers and deprived of control and use of their district. Immigrants are attracted by suburbs, by the opportunity to occupy and by the low cost in those districts. The situation is made worse by economic crisis, by high level of unemployment of strangers and residents and by migration’s frustration. Migrants feel their migration as on failure. Citizens feel their district as stranger and dangerous and face themselves damaged in their rights because they’re forgotten by institution. In Corcolle suburb residents are fighting to close the shelter for refugees and asylum seekers and arrival of new immigrants in the district too. Protests began after the attack to two drivers of ATAC and after some violence’s episodes attributed to the guest of shelter for refugees and asylum seeker. Resident are worried, aren’t feeling sure and are afraid of possible violences caused by the migrants presence. During last two years increased in Italy mobilizations of citizens who are asking to assign welfare and popular house to Italian citizens, to make best control towards immigrated communities that are accused to live in illegal way and to increase urban degrade; a lower presence of immigrated and Rom who wake difficult use and control of territory for native residents and always change the sense and use of places. Delle Donne¹ states that “At the very origin of this hate there is the fear of people felt as a threat”. To crisis and discomfort of degraded suburbs and to the fear of different one is added the absolute inactivity of public action in controlling migratory flows, in planning assistance services and inserting systems; in providing legal identity for immigrates”(ibid pp129). In Tor Sapienza residents partially obtained the closing of shelter for refugees and asylum seekers and removal of occupants and nomad camps. After episodes of attacks, thefts and illegal occupation, in both districts citizen created neighbourhood watch of control in the territory. This situation always flowed in mutual attacks increasing of intolerance and xenophobia. In this movement there is a great participation of resident and mainly of woman of district. Resident find support from new movements of extreme right, in parties with a nationalist inspiration or in opposition to immigration as the Lega Nord that are very actives. Since years 70/80 extreme-right groups, taking inspiration from the fascism named from E. Gentile “of first hours”², lined up, as remembered by D. Di Tullio³ with the least well-to-do classes using themes historically of left wing “against high cost of living, for house problems, urban degradation, employment and themes of social justice”. Right groups always managed occupations of uninhabited houses or not yet allocated for Italians only⁴. In Rome and not only, community centers or left movements for occupation⁵ are always trooped against residents indicted to be “fascist” and racist or used from right movements, without a real dialogue whit the residents in popular district who are historically at left. Institutional policy and Municipal governance aren’t present on the territory. We consider important to understand if and in what

1 Delle Donne 2000, *Convivenza civile e xenofobia* Feltrinelli pp 129

2 E. Gentile 2000 “Fascismo e antifascismo Le Monnier

3 D. Di Tullio 2006 *Centri sociali di destra occupazioni e culture non conformi*, Castelvechchi editori

4 For exsample “Casa Pound and Forza Nuova”

5 For example Occupy and Action

way the use of social network has been considerable for this mobilisation. Posts are textual data analysable allowing to get non traditional information formed just are the use of new means of active communication as social network to have notices about happenings, about the level of conflicts and politicization. Does action and participation of various politic movements insert on citizens mobilization? Trying to answer these questions we used as a strategy the analysis of post as textual data¹. [8] Social network, press communicates and public Authority news allow us to know global situation. It's important to understand if and in what measure we are facing a legitimacy crisis of urban public powers through the identification of types of protest as may arise from the use of new communication technologies. The purpose of this research is to investigate about nearness conflicts between old and new residents for the governance of territory, for Authority's role and presence/absence of Institution.

THE ROLE OF INSTITUTIONAL PROXIMITY IN BUILDING A CIRCULAR ECONOMY WITH WASTE ELECTRICAL AND ELECTRONIC EQUIPMENT: FOUNDATIONS AND LESSONS FROM THE SWEDISH SYSTEM

Alice Frantz Schneider et Abdelillah Hamdouch, UMR CITERES, CNRS-University of Tours (France)

Technological advances have made the consumption of electronics grow in a fast scale. As a result, those products' life cycle has been falling in the same proportion and today represent a worldwide trend. Products that used to last for a long time and were hardly disposed of are now renewed within a remarkable short time.

The discarded electronics, called Waste Electrical and Electronic Equipment (WEEE), can be recycled and have high value due to the presence of precious materials. Nevertheless, they have a number of peculiarities that make the recycling process complex and costly. One of the main problems for this process is the difficult removal of the precious materials in a safe and environmentally friendly way, which demands advanced technology.

With the growing resource scarcity, the concept of a sustainable industrial development gets stronger everyday. According to the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO), a sustainable industrial development is one of the new global sustainable development challenges. In this sense, they have coined the concept of «green industry» as an economy that includes resource efficient and cleaner productivity, policymaking and improved industrial production processes in order to achieve a sustainable growth. In what a resource efficient and cleaner productivity is concerned, it means minimizing the generation of emissions and waste and fostering a responsible production by using preventive management strategies in the use of natural resources.

The Europe 2020 Strategy has a series of programs towards the improvement of resource productivity for the coming decade. The strategy sees the improvement in resource efficiency as a main aspect to securing growth for Europe, while improving productivity, boosting competitiveness and driving down costs.

The Roadmap to a Resource Efficient Europe - EC COM 571 (2011) is one of Europe 2020 Strategy's main building blocks. It provides a framework of actions needed and ways to increase resource productivity in order to transform Europe's economy into a sustainable one by 2050. It states that although overall waste generation is stable in the EU, the generation of some waste streams is increasing, like the waste of electrical and electronic equipment.

Along with the resource efficiency initiatives is the circular economy package - EC COM 398 (2014) approved on July 2, 2014. It promotes a transition from the linear economy, where resources are extracted and thrown away, to a circular one, where they are put back in the loop after being used. The package points out measures to drive a more efficient use of resources together with waste minimisation.

According to Bilitewski (2012), the concept of circular economy has been changing traditional patterns of economic growth and production. While the traditional view sees the economic system as linear, the circular system connects the use of resources with the waste of residuals. The Ellen MacArthur Foundation (2012) reinforces the concept by affirming that it is regenerative both by intention and design.

Taking into account the high complexity in which the waste management is involved, it is important to highlight the essential presence of institutional proximity among key actors for implementing an efficient system. Further, considering that the electronic-waste is still an emergent subject, this commitment of different actors becomes even more relevant, as it provides a way of sharing experiences, knowledge and converging values. Therefore, in order for the e-waste management system to work, it is mandatory that there is an actual engagement not only by the population, but also by the government and the companies as well.

¹ Performable through special software, SPAD.T, Lexico, Dtm-Vic, Iramuteq and others

Concerning the Waste Electrical and Electronic Equipment, Sweden is considered to be the world leader in electric and electronic waste collection. The system called «Elretur» is the only nationwide collection system in Sweden and is managed by El-Kretsen, which is considered as the most efficient nationwide recycling system in the world.

Indeed, one of the main strengths identified in the Swedish system was the cooperation strategy for waste management between local authorities and producers. Working together makes it possible to obtain such an efficiency in the process. Another point to consider is the strong civic support. In order to achieve a high level of efficiency in the process, it is mandatory to have a serious engagement of the population for obtaining an effective level of products' collection.

Based on secondary data, the present work highlights the European Commission programmes concerning the subject of circular economy and studies with more detail the Swedish case for the Waste Electrical and Electronic Equipment. The paper is organised as follows: First, a review of circular economy is presented, followed by the explanation of some of the European Commission programmes concerning the subject. Second, the paper points to some theoretical considerations related to the difficulty to build or adopt "new rules of the game" among actors driven by different rationalities and strategic objectives, as illustrated by the need to design and implement new and more efficient systems of waste management and recycling. Further the Swedish case is studied with more detail, with data taken from articles and from Avfall Sverige, El-Kretsen and EPA's websites and reports. The last part presents some final considerations.

CONTINENTAL AND EXTRA-CONTINENTAL PRODUCTION NETWORKS: A COMPARISON OF FOUR EUROPEAN CAR-PRODUCING COUNTRIES

*Vincent Frigant et Martin Zumpe, Groupe de Recherche en Economie Théorique et Appliquée (GREThA),
UMR5113, CNRS-Université de Bordeaux (France)*

Cet article s'inscrit dans la lignée des travaux qui cherchent à comprendre les dynamiques de fragmentation internationale des chaînes de valeur. Nous étudions le cas de l'industrie automobile qui constitue un bon exemple d'une fragmentation croissante portée par ses principaux acteurs industriels (constructeurs et équipementiers) quoique partielle (tant les forces centripètes demeurent importantes compte tenu des contraintes de proximité productives, contractuelles et cognitives).

Pour argumenter cette thèse, nous étudions la structure et l'évolution du commerce international d'éléments pour automobile sur la période 2000-2012 pour quatre pays européens. La première section dégage quatre faits stylisés concernant la géographie des chaînes d'approvisionnement automobiles. La deuxième section propose une interprétation de l'organisation de ces chaînes d'approvisionnement selon le cadre des Global Production Networks. Nous développons ces travaux en approfondissant l'analyse de la manière dont se forment les flux intra-firmes en nous appuyant sur les travaux sur les architectures produits et organisationnelles modulaires. Ce travail permet d'explicitier précisément la nature des flux d'échanges internationaux observables. Dans la section trois, nous comparons la structure externe des GPN des firmes automobiles résidant en Allemagne, France, le Royaume-Uni et Espagne. A partir des données Chelem sur les éléments pour automobile, nous comparons l'évolution des flux intracontinentaux et extracontinentaux de ces quatre pays. Nos résultats soulignent l'hétérogénéité des configurations nationales et de leur trajectoire.

STRATÉGIES DE DIVERSIFICATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET PROXIMITÉ TERRITORIALE

*Mohamed Gafsi, Agnès Terrieux et Bernard Mondy, UMR Dynamiques Rurales (UMR DR),
UT2J, ENFA (France)*

Après avoir été longtemps délaissées, les stratégies de diversification agricole ont été bien développées ces deux dernières décennies. Ce développement constitue une réponse aux demandes sociétales nouvelles : promotion des produits alimentaires locaux et de qualité, récréation du lien entre agriculture et territoire, développement d'une agriculture durable (Mondy et Terrieux, 2010). Mais contrairement à certaines autres formes de diversification, la transformation des produits nécessite d'importants moyens et investissements (bâtiments et équipements de transformation respectant les normes). Si certains agriculteurs recourent à la sous-traitance (découpe à façon, salaisons, conditionnement sous vide, ... réalisés par des ateliers spécialisés), cette solution est souvent coûteuse. D'autres agriculteurs optent pour réaliser eux-même cette transformation sur leurs propres exploitations, soit à titre individuel ou dans le cadre d'atelier collectif.

Ainsi plusieurs initiatives ont été lancées par des producteurs, ces dernières années, pour constituer des ateliers collectifs de transformation (Mondy, 2010; Mundler et Valorge, 2014). Cependant peu de travaux ont porté sur cette forme de diversification agricole et les exploitations qui la mettent en place. De nombreuses questions subsistent concernant les stratégies des exploitations qui ont opté pour cette activité de diversification dans le cadre d'ateliers collectifs. Quelles sont ces stratégies ? Quelles ressources ont-elles été mobilisées pour les mettre en place ? Dans quelle mesure s'appuient-elles sur des formes de proximité territoriale ?

L'objectif de notre communication est d'apporter des éclairages sur ces questions à partir de l'étude des stratégies de soixante-treize exploitations agricoles adhérentes à quatre ateliers collectifs de transformation dans le Sud-Ouest de la France (Delevers, 2013). Pour ce faire, nous nous appuyons sur la théorie de management par les ressources (Wernerfelt, 1984; Barney et al. 2001) et sur les concepts développés par le courant des proximités (Rallet et Torre, 2005; Torre et Beuret, 2012).

La théorie de management par les ressources est considérée ces dernières années parmi les principaux courants de pensée en management stratégique des entreprises (Lorino et Tarondeau, 2006). Selon cette théorie, le succès de l'entreprise dépend en grande part des ressources qu'elle a à sa disposition et de la façon dont elle les utilise. Est considéré comme ressource tout actif, capacité, processus, savoir, etc. contrôlé par une entreprise et qui lui procure un avantage compétitif. On distingue souvent les ressources tangibles comme le foncier, les bâtiments, les équipements, etc., des ressources intangibles qui comprennent le capital social, les savoirs et savoir-faire, la réputation, etc. Une autre distinction met l'accent sur la spécificité ou la « généralité » des ressources. Seuls les actifs spécifiques qui sont difficilement imitables, difficilement substituables et difficilement échangeables, constituent des ressources stratégiques pour l'entreprise (Arrègle, 1996). Les autres actifs génériques sont des ressources basiques. Pour identifier et analyser les stratégies des exploitations agricoles adhérentes aux ateliers collectifs de transformation, nous mobiliserons la grille de lecture distinguant les ressources spécifiques des ressources génériques.

La question de la spécificité des ressources peut renvoyer à la problématique d'ancrage territorial (Zimmermann, 2005) et des dynamiques de proximité sur un territoire. Le territoire est vu ici comme un construit social et non plus comme un espace physique (Di Méo, 1998). Les travaux des économistes des proximités distinguent plusieurs catégories de proximité : une proximité géographique, renvoyant à la dimension spatiale, et une proximité organisée qui fait référence à la dimension relationnelle. La proximité organisée comprend elle-même deux logiques : une logique d'appartenance à une même organisation ou réseau ; et une logique de similitude désignant le partage d'un système commun de représentations et de valeurs (Rallet et Torre, 2005 ; Torre et Beuret, 2012). Nous utiliserons cette grille d'analyse distinguant les deux catégories de proximités pour examiner le rôle joué par la proximité dans les stratégies développées par les agriculteurs adhérents aux quatre ateliers collectifs de transformation étudiés.

Une enquête portant sur les principaux thèmes de la stratégie de diversification par la transformation des produits agricoles dans le cadre d'atelier collectif a été conduite auprès de soixante-treize exploitations adhérentes aux quatre ateliers collectifs, soit environ une petite vingtaine par atelier. L'analyse des données montre une diversité d'exploitations agricoles, avec en grande partie plutôt des structures moyennes. Cette diversité caractérise aussi les stratégies adoptées par les agriculteurs, mais globalement on peut distinguer trois grands types de stratégies. Le premier type relève de stratégie de survie économique, semblables à celles étudiées par Meert et al. (2005) dans le cas des petites exploitations en Flandres. Cette stratégie est développée par les petites exploitations ou les nouveaux installés hors cadre familial, pour lesquelles l'existence de l'atelier collectif de transformation et la valorisation de leurs produits agricoles sont vitales. Pour le deuxième type de stratégie, la diversification est considérée comme un complément de revenu à côté du système de production en place. Enfin pour le troisième type, il s'agit de stratégie de développement principale pour des exploitations guidées par des dynamiques entrepreneuriales de diversification (Lanciano et Saleilles, 2010). L'analyse en terme de proximité montre que les agriculteurs mobilisent plusieurs catégories de proximités pour mener ces stratégies. Au-delà de la proximité géographique qui est bien mobilisée, dans beaucoup de cas la proximité organisée basée sur la logique de similitude joue un rôle important dans la réussite de ces stratégies de diversification.

EXTERNALITÉS SPATIALES ET DEGRÉ DE NOUVEAUTÉ DE L'INNOVATION : LE CAS DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Danielle Galliano, INRA (Institut National de la Recherche Agronomique), UMR 1248 AGIR, , Pierre Triboulet et Marie Benoit Magrini, INRA (France)

Objectifs :

Une question classique en géographie de l'innovation est d'évaluer comment la concentration spatiale des activités économiques contribue à la performance innovante des entreprises, avec l'idée que les économies d'agglomération améliorent la fertilisation croisée des idées et des technologies, et contribuent donc aux externalités de connaissances (Massard et Mehier 2009, Feldman et Kogler 2010). Comme le notent Neffke et al. (2011), la littérature sur les économies d'agglomération a, depuis

la publication des travaux de Jacobs (1969) et de Marshall (1920), fait la distinction entre deux types d'externalités, selon l'idée que la diversification offre des avantages différents par rapport à la spécialisation. Mais jusqu'à présent, la littérature ne parvient pas de déterminer lequel des deux types d'environnement favorise le plus la performance innovatrice (cf Beaudry et Schiffauerova 2009). Par ailleurs, l'analyse de l'innovation soulève également la question de sa définition et de ses formes. La distinction entre innovation radicale et incrémentale renvoie à l'idée d'une performance liée à des améliorations continues qui sont souvent caractérisées comme des innovations « incrémentales », et qui s'opposent aux innovations « radicales » définies comme nouvelles pour le marché (cf Koberg et al 2003, Freel et al . 2009, Keupp et Gassmann, 2013). L'économie de l'innovation met également l'accent sur les questions méthodologiques dans la définition des variables pour caractériser l'innovation elle-même, mais aussi sur la question de la localisation de l'entreprise (Mairesse et Mohnen 2010, Rallet et Torre 2007).

Ainsi, peu de travaux ont testé la question du rôle des externalités spatiales sur le degré de nouveauté de l'innovation ie sur sa nature radicale ou incrémentale. Or des types d'externalités spatiales différents (spécialisées ou diversifiées) peuvent jouer différemment sur la capacité à innover de l'entreprise et notamment selon le degré de nouveauté de l'innovation. Par ailleurs, l'influence des économies d'agglomération sur l'innovation est généralement captée par le type de zone dans laquelle le siège social de l'entreprise est situé. Mais l'emplacement des autres unités de l'entreprise pourrait également avoir un impact sur son comportement innovateur. Plus précisément, l'idée est aussi d'analyser le fait que les différents établissements de l'entreprise peuvent être situés dans des zones spécialisées ou diversifiées ie porteuses d'externalités différentes de celles où est situé le siège social de l'entreprise (cf Galliano et al 2011; Galliano et Magrini , 2012) .

Dans ce contexte, notre étude a pour objectif d'analyser l'influence des externalités spatiales sur l'innovation-produit de la firme en distinguant la nature de l'innovation, radicale et incrémentale, et en considérant une définition plus large de la firme qui ne se réduit pas à son seul siège social. Cette définition élargie nous a permis de construire une typologie d'environnements spatiaux qui permet de caractériser les externalités dont l'entreprise peut bénéficier en fonction de son organisation mono et multi-localisée. L'objectif est de tester si cette organisation joue un rôle dans le rapport à l'espace et dans la performance innovatrice. L'hypothèse étant que le rapport à l'espace de la firme mono-établissement diffère de celui de la firme multi-établissements qui peut jouer sur plusieurs types d'externalités. Le second apport réside dans la prise en compte, dans le calcul des indices de spécialisation / diversification des espaces de localisation de la firme, du fait que la firme peut être multilocalisée.

Méthodologie :

Pour avancer du point de vue empirique sur cette question, nous utilisons trois enquêtes menées par l'INSEE. CIS8 vise à évaluer les performances des entreprises en matière d'innovation durant les trois dernières années, de 2006 à 2008. L'Enquête annuelle des entreprises de 2007 est une enquête exhaustive qui fournit les informations générales sur l'entreprise et la localisation des sièges sociaux et de leurs unités. Ainsi, on dispose d'une base de données sur 4703 entreprises de 20 salariés ou plus, représentative de l'ensemble du secteur industriel français. Enfin, l'enquête DADS (Déclaration annuelle des données sociales de l'année 2008) est utilisée pour le calcul des indices de spécialisation et de diversification par zone d'emploi.

Résultats :

Basé sur un modèle biprobit de l'estimation de la propension à innover (incrémentalement ou radicalement), les résultats tendent à montrer que la nature de l'environnement de la firme n'a pas les mêmes effets sur sa probabilité à innover. Les effets varient selon le degré de nouveauté de l'innovation, entre l'innovation incrémentale et radicale, et selon la structure organisationnelle de l'entreprise. Plus précisément, nos résultats tendent à montrer un effet positif de l'environnement diversifié sur l'innovation radicale, pour les mono comme pour les multi unités, conforme à théorie et cet effet est renforcé dans les environnements à la fois diversifié et spécialisé. Ils montrent parallèlement la faible influence de la nature de l'environnement sur l'innovation incrémentale.

Plus précisément, on montre que l'innovation radicale est favorisée par des environnements marqués par une forte « clusterisation » quelle soit marshallienne, Jacobienne ou combinant les deux. Alors que les combinaisons alternatives lui sont défavorables. Pour les innovations incrémentales, elles sont moins dépendantes de leur environnement. La nature des externalités ne joue particulièrement pas pour l'innovation incrémentale de la mono établissement. Concernant l'organisation de la firme, l'originalité du travail réside dans le fait de tenir compte de son organisation (mono et multi-unités). Les résultats permettent de mettre en évidence l'efficacité supérieure de la forme multi-établissements en terme de performance à l'innovation et sa capacité à capter les externalités qui lui sont favorables, tout particulièrement au regard de l'innovation incrémentale comparativement à la firme mono-établissement. Quant au débat Marshall/Jacobs, les résultats montrent que les hypothèses formulées initialement ne peuvent donc être considérées telles qu'elles et doivent être relativisées au regard de la forme organisationnelle de la firme et de la nature de son ou ses environnements.

QUELLE STRATÉGIE D'ACTIVATION DE LA PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE PAR LES SELFS DES LYCÉES ?

Delphine Gallaud, Centre d'Economie et Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux (CESAER), Institut national de la recherche agronomique (INRA), UMR 1041, Dijon (France)

L'objectif de la communication sera donc d'étudier les deux types de circuits d'approvisionnement de la restauration : le circuit majoritaire avec les grossistes et le circuit minoritaire incluant les relations avec les producteurs agricoles, de manière à pouvoir qualifier les formes de proximité géographiques dans les deux types de circuit et à analyser les freins potentiels à la reterritorialisation des circuits d'approvisionnement/ à l'activation de la proximité géographique.

Nous traiterons cette question en mobilisant le cadre de l'école de la proximité (Bouba-Olga & Grossetti, 2008, Gilly & Torre, 2000, Torre, 2009) qui met en oeuvre une analyse de la proximité géographique recherchée ou subie et propose une typologie de l'articulation des proximités (Torre, 2010).

Résultats attendus :

Les entretiens devront nous permettre de repérer si la proximité géographique est perçue comme subie par les acteurs, puisque la région incite à créer des relations de proximité avec les producteurs agricoles ou, au contraire, cette proximité est-elle valorisée par les acteurs et activement recherchée, induisant une reterritorialisation des circuits d'approvisionnement. Enfin, nous nous intéresserons également à la manière dont proximité géographique et organisée s'articulent.

PISTES DE RÉFLEXION POUR UNE ANALYSE DYNAMIQUES DES PROXIMITÉS

Delphine Gallaud, Centre d'Economie et Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux (CESAER), Institut national de la recherche agronomique (INRA), UMR 1041, Dijon (France)

La fondation de l'école de la proximité en 1993 a conduit à un renouveau de la science régionale à travers le renforcement des liens entre économie industrielle et économie spatiale. Le développement de ce courant théorique s'est fait autour d'une réflexion renouvelée sur le rôle de l'espace en économie, ce qui a conduit à réinterroger les questions de localisation à travers le prisme de la proximité géographique (Torre & Rallet, 2005) et de l'acteur situé (Pecqueur, Zimmermann, 2004) capable d'agir sur une échelle géographique multi scalaire.

Ces questions conduisent à un renouvellement théorique sur la coordination des acteurs, à la fois sur le plan géographique et sur le plan organisationnel (Gilly, Torre, 2000). Les auteurs du courant ont contribué à préciser progressivement les concepts de proximité organisée et géographiques à partir des ouvrages fondateurs Gilly, Torre (2000), Pecqueur & Zimmermann (2004), des numéros de synthèse comme celui sur « La proximité 15 ans déjà » publié par la RERU en 2008, des articles constituant des points d'étape (Torre, 2009 et 2010), ou à préciser la déclinaison du concept de proximité (Boshma, 2004, Bouba-Olga & Grossetti, 2008, Talbot, 2008). Enfin, le courant de la proximité a également été mobilisé par des chercheurs étrangers contribuant à une reconnaissance internationale de ce courant de recherche (Boshma, 2004), Maskell et al, 2006).

Toutefois, en dépit du nom initial que s'est donné le groupe de recherche « Dynamiques de proximité », (Gilly & Torre, 2000) les travaux analysant les dynamiques et surtout qui en proposent un modèle théorique restent encore peu nombreux. Mais, l'article de Torre, (2010) contribue à une avancée sur cette question en proposant un modèle de dynamique des proximités, dans le cadre des projets d'innovation collaboratifs des entreprises. La dynamique fait ainsi alterner des phases de proximité temporaire (Gallaud, Torre, 2005) et des phases de coordination à distance. Si cette modélisation des dynamiques convient pour l'analyse des projets d'innovation, qui constitue une question de recherche centrale dans les travaux du groupe, elle ne permet pas de représenter d'autres situations de dynamiques. C'est pourquoi, l'objectif de cette communication sera de proposer des pistes de réflexion pour la construction d'un modèle des dynamiques ou des trajectoires de proximité. Nous repartons de la typologie des proximités élaborée par Torre (2009 et 2010) permettant de décrire les situations de coordination et nous montrerons que certaines trajectoires d'évolution sont possibles et aboutissent à de nouvelles formes d'articulation des proximités géographiques et organisées.

LA BIO LOCALE "PAYSANNE", ENTRE VOLONTÉS ET RÉALITÉS TERRITORIALES. L'EXEMPLE DE LA SCIC BIO D'ICI EN PAYS SARTHOIS

Amandine Gatien-Tournat, UMR CITERES, CNRS-Université de Tours (France), Frédéric Fortunel, ESO-Le Mans – ESO UMR 6590–CNRS (France) et Julien Noel, ESO-Angers – ESO UMR 6590–CNRS (France)

Notre contribution propose l'analyse d'initiatives d'intégration de produits agricoles locaux dans l'alimentation de la restauration collective en Sarthe, qui se développent depuis les années 2000. La proximité est avancée par diverses institutions et collectivités territoriales comme étant l'objectif central de ces initiatives de relocalisation de l'approvisionnement de cantines scolaires. Par le biais d'une reterritorialisation de l'agriculture (Rieutort, 2009), l'objectif des élus-acteurs économiques-associations consiste à développer ou à (re)trouver des débouchés à l'agriculture locale. Pour autant, la proximité affichée n'est pas du goût de l'ensemble des acteurs alimentaires du département. Alors que le Grenelle fixait des objectifs assez ambitieux (20% de bio et 20% de local), les acteurs n'ont retenu souvent qu'un aspect des deux versants entretenant la confusion entre la bio et le local afin, faute de consensus autour de ces deux termes, de permettre à chacun de se positionner. Certains ont voulu scrupuleusement suivre ces injonctions, portant une initiative de plate-forme d'approvisionnement en produits bio sarthois pour des cantines scolaires sarthoises. Cette démarche, très peu soutenue par les pouvoirs publics et les chambres économiques du département, s'est soldée par un échec. Les recherches menées autour de ces différentes initiatives, qui placent la proximité géographique de provenance des aliments à des niveaux variés de priorité, tendent à mettre en évidence les jeux d'acteurs et les rapports de force qui favorisent des formes d'agricultures plus ou moins engagées vers l'agroécologie et le «produire autrement». Ainsi, des amorces de transformation des systèmes alimentaires locaux voient le jour, sous l'impulsion d'une recherche de proximité accrue entre producteurs et consommateurs.

Sur le plan des objectifs, notre proposition trouve sa place parmi les questionnements sur l'appropriation sociétale des systèmes alimentaires, notamment autour des problématiques de circuits courts (cf. entre autres Aubry et al., 2012 ; Prigent-Simonin et al., 2012) et d'agroécologie (Wezel et al., 2009 ; Perez-Vitoria et Guzman, 2008). Ce double questionnement est aussi couplé aux réflexions menées en particulier par Praly et al. (2009) sur les « circuits de proximité » et par Torre et Beuret (2012) sur les « proximités territoriales » (géographique et organisée). Autrement dit, à partir d'initiatives de relocalisation et d'alimentation biologique dans la région des Pays de la Loire, notre recherche s'intéresse aux dynamiques de transformation des systèmes alimentaires sous l'impulsion d'un «retour à la proximité» : comment le rapprochement des producteurs et des consommateurs dans le cadre de la restauration collective peut-il modifier des systèmes de production dans le sens de l'agroécologie ? La proximité est-elle nécessairement gage de qualité (environnementale et alimentaire) ? Qui sont les acteurs qui s'engagent à soutenir cette proximité, dans quel but, et à quel terme ?

L'approche méthodologique utilisée s'appuie sur des observations de terrain ainsi que sur un corpus d'une douzaine d'entretiens semi-directifs menés entre 2012 et 2014 auprès de différents acteurs sarthois et ligériens impliqués dans l'approvisionnement de la restauration collective en produits biologiques. Réalisées en partie dans le cadre du projet régional de recherche-action VALPARESO (2012-2014) qui s'interrogeait sur le rôle des réseaux d'acteurs dans la valorisation des productions alimentaires des Pays de la Loire (Dufeu, 2014), nos investigations se sont poursuivies au second semestre 2014 par quelques entretiens supplémentaires, l'analyse diachronique de ces initiatives sur le plan géographique qui en découle consistant alors à faire apparaître l'ensemble des jeux d'acteurs existant entre institutions, collectivités locales, associations, agriculteurs.

Les principaux résultats de notre étude sur cette initiative sarthoise en approvisionnement local et biologique de la restauration collective – plus ou moins avortées – confirment la pertinence d'une analyse du développement territorial, des formes d'organisations de réseaux d'acteurs et des circuits courts alimentaires en termes de proximités. En effet, l'analyse de ce cas d'étude dans son contexte sarthois (origine, motivations, fonctionnement), mis en perspective grâce à d'autres expériences similaires à d'autres échelles (cf. notamment Darly et Aubry, 2013 ; Aubry et al., 2012 ; Le Velly, 2012 ; Born et Purcell, 2006), permet de mieux comprendre comment des volontés de projets de territoire autour d'une alimentation écologique, locale et socialement juste échouent à fédérer des acteurs locaux et ne laissent place qu'à une mise en mouvement lente du système agro-alimentaire d'un département. Car tant le point de géographique (bassin de production limité impliquant un approvisionnement éloigné) qu'organisationnel (une multitude d'acteurs aux jeux et rôles mal définis, donc collectivement peu impliqués dans le projet) expliquent notamment les « déboires » de cette initiative alimentaire de proximité.

TERRITORIALISATION DU PRINCIPE DE PROXIMITÉ ET RÉGULATION LOCALE NÉGOCIÉE : L'EXEMPLE DE LA GESTION DES DÉCHETS NON DANGEREUX D'INDRE-ET-LOIRE

Benjamin Génot, UMR CITERES, équipe CoST, CNRS-Université François-Rabelais, Tours (France)

Nous assistons en géographie à un regain d'intérêt pour les dimensions proxémique relatives à la gestion des déchets rompant, de fait, avec le constat établi d'une marginalisation du déchet dans le champ d'étude des sciences sociales (Le Dorlot, 2004). En définitive, seule l'économie spatiale semble avoir largement investi le champ de la proximité au point d'en formuler une théorie (Torre, date) appliquée, notamment, au domaine de la mise en décharge et de la gestion des flux de déchets (Méry, Mtibaa et Torre, 2009). L'enjeu d'un dialogue pluridisciplinaire se pose donc avec une acuité certaine. Dans cette perspective, les politiques de gestion des déchets non dangereux offrent un cadre d'analyse pertinent pour apprécier en situation la diversité des enjeux territoriaux attachés à la mise en œuvre d'une gestion des déchets dans la proximité. Le caractère polysémique de ce principe directeur issu de la loi cadre de 1992 explique pour partie seulement qu'il fasse l'objet localement d'intenses conflits d'interprétation. Cette communication s'inscrit dans le prolongement de travaux ayant mis en exergue les tensions liées à l'opérationnalisation du principe de proximité (Méry, Mtibaa et Torre 2009 ; Rocher, 2006) au point d'en faire une variable d'ajustement de la décision publique (Nicourt et Girault, 2006).

En Indre-et-Loire, la gestion des déchets a été marquée par une succession continue de conflits sur une décennie. Par leur récurrence et leurs effets sur la conduite de l'action publique, le conflit s'est progressivement imposé comme un mode normal de régulation territoriale participant activement à la recomposition des filières locales de traitement et des flux de déchets. En prenant appui sur les débats et controverses à l'occasion de la révision du plan départemental de gestion des déchets, l'objet de cet appel à proposition vise à questionner – sur le fondement d'une approche territoriale – la place, les valeurs et les usages associés à la définition du principe de proximité par les différents acteurs en les rapprochant du concept de référentiel d'action publique.

Objectifs :

En plaidant pour l'existence d'un référentiel de proximité guidant la régulation de la gestion des déchets, cette communication poursuit un double objectif. Il s'agit d'apprécier, d'une part, la place des références à la proximité comme cadre des débats locaux sur le devenir de la gestion des déchets. D'autre part, il s'agit de déterminer les significations et les valeurs attachées à ces mêmes références en vue d'identifier les formes d'instrumentalisation auxquelles procèdent les acteurs au regard d'enjeux territoriaux sous-jacents liés à l'application de ce même principe. Dans ce cadre, les débats sur le sens, les valeurs et les usages de la proximité au sein des politiques déchets contribuent, plus largement, à une meilleure compréhension des modalités de l'action publique négociée tout en questionnant les processus de territorialisation du principe de proximité comme norme de régulation locale d'un objet ambivalent tantôt marginalisé (rebut) tantôt valorisé à l'image d'une ressource.

Méthodologie :

Au regard des nombreuses mentions dont elle fait l'objet, cette communication questionne la pertinence de rapprocher la proximité à un référentiel d'action publique (Muller, 2014). Afin d'analyser le bien-fondé de cette thèse, la méthodologie déployée consiste à rendre compte finement des éléments constitutifs de ce référentiel en adoptant une typologie similaire à celle utilisée en science politique. Nous nous attacherons donc à distinguer les valeurs, les normes et les images constitutives d'un référentiel d'action publique en faveur d'une gestion des déchets dans la proximité. Cette approche s'inscrit dans le champ de l'analyse cognitive des politiques et de l'action publiques. La stratégie de recherche s'appuie, tout d'abord, sur une analyse de documents de planification complétée, ensuite, par une analyse fine de discours d'un corpus de 25 entretiens semi-directifs. Les résultats obtenus sont mis en perspective, enfin, par l'exploitation raisonnée d'archives publiques (préfecture, EPCI, communes) et d'associations environnementales.

Résultats :

Les résultats obtenus rendent compte de la structuration progressive d'un référentiel de proximité construit localement et dans la durée. L'exploitation du travail d'archive insiste, notamment, sur l'existence de problématiques anciennes relatives à l'application de ce principe. Néanmoins, les demandes et injonctions de proximité dépassent de loin la seule problématique liée aux traitements des déchets et embrasse, au contraire, l'ensemble des filières de prévention et de gestion des déchets dans sa globalité.

S'il est possible, cependant, de débattre de l'émergence d'un référentiel de proximité, l'analyse fine de discours rend compte de l'extrême difficulté de saisir le sens exact que chaque acteur accorde à la proximité ; ce principe étant défini en creux et de manière implicite. L'approche territoriale permet, en effet, de restituer le lien inextricable entre les valeurs associées à la proximité et les enjeux territoriaux propres aux différents acteurs de la gestion des déchets.

Les négociations autour de la définition d'une stratégie concertée de gestion des déchets dans la proximité sont, enfin, l'occasion d'apprécier les difficultés de sa mise en œuvre locale. À cet égard, la proximité ne constitue pas simplement un cadre structurant des débats locaux mais s'apparente, également, à un levier de durabilité des politiques environnementales. Le référentiel de proximité s'apparente à un nouveau paradigme de régulation territoriale. Celui-ci repose, d'une part, sur le « retour en ville » des déchets urbains, rompant ainsi avec une pratique coutumière et ancienne selon laquelle les communes urbaines exportent leurs déchets destinés à l'enfouissement vers les communes rurales et périphériques. Cette pratique décrite au nom de l'injustice produite par une proximité subie (Torre, 2009) participe à une forme de marginalisation spatiale des communes rurales.

Alors que la gestion des déchets a souvent été déléguée au secteur privé, ce nouveau paradigme s'accompagne, d'autre part, du retour à une gestion publique devant garantir l'approvisionnement en déchets de l'agglomération Tour(s) Plus. Désormais assimilés à une ressource territoriale, ces déchets permettent d'assurer le développement d'une filière locale de méthanisation et de valorisation énergétique.

LES ENJEUX D'ACTIVATION DES PROXIMITÉS ORGANISATIONNELLES ET COGNITIVES POUR UN PROJET D'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ. UN TRAVAIL EN CASCADE DE STRUCTURATION DE LA CONFIANCE

Julie Gobert et Romain Allais, Université de Technologie de Troyes – CREIDD (France)

Contexte et objectifs de la recherche :

L'augmentation du coût de fabrication due à la raréfaction des matières premières d'une part et à la demande croissante de sophistication des appareils de la part des consommateurs alors que leur pouvoir d'achat a tendance à stagner d'autre part, ont poussé une entreprise française d'électroménager à réfléchir à un nouveau modèle d'affaire. Elle a ainsi décidé de mettre au point une expérimentation d'économie de la fonctionnalité : passer de la vente d'appareils électriques culinaires à leur location, sur un territoire appréhendé comme « sociologiquement neutre », c'est-à-dire suffisamment mixte dans sa composition socio-démographique pour ne pas induire de biais : l'agglomération dijonnaise.

L'économie de la fonctionnalité, qui constitue une des applications de l'économie circulaire, est présentée par certains chercheurs (Heurgeon, Landrieu, 2011) comme une innovation de rupture car elle suppose un changement de modèle économique. De fait elle s'appuie sur le passage d'une prestation de production/vente d'un produit à une prestation de service de location d'un produit (Bourg, Buclet, 2005). Cependant l'économie de fonctionnalité ne connaît, à ce jour, que des applications restreintes et disséminées. Aussi, ses principes se mettent en place progressivement dans la mesure où des évolutions concomitantes des comportements, des institutions, des pratiques des entreprises, des restructurations des chaînes de valeur, des modèles d'affaires sont attendus.

Le passage de la vente du produit à sa location induit une transition pour l'entreprise vers une activité servicielle durable puisque « l'usage prévaut sur le bien » dans l'économie de la fonctionnalité (Gaglio, 2011, p. 70). À ce titre, derrière l'apparente simplicité du principe de location, il s'agit, pour l'industriel que nous accompagnons sur ce projet, de composer un nouveau bouquet de services qui comprend le lavage et la maintenance du matériel et qui induit une nouvelle logistique en terme de stockage, de retrait, de retour et de contrôle de la marchandise, de circulation du produit entre les différents prestataires ainsi que la création et la mise en œuvre d'un outil logiciel de supervision pour le pilotage. L'objectif est de fidéliser le client par des ressorts autres que celui de l'achat d'un produit à un moment donné et donc de miser sur la qualité du service rendu et la capacité à répondre à des attentes personnalisées. Une relation de service entre « le prestataire et le bénéficiaire qui induit des contraintes de proximité géographique et culturelle fondant la confiance » (du Tertre, 2007, p. 245) semble nécessaire. Cela oblige à un « investissement dans la durabilité de la relation de service et dans l'adaptabilité des artefacts supports » (Zaïad, 2007). Les produits électroménagers culinaires supports au service sont ceux proposés à la vente sans modification dans leur conception (hormis l'emballage). Par ailleurs, l'entreprise, pour mettre au point son expérimentation a décidé de faire appel à des partenaires pour assurer les fonctions support au service (logistique, vente etc.) : une grande chaîne de distribution ayant un réseau de surfaces commerciales de différentes tailles qui assurera l'interface clients pour le retrait et le dépôt du produit utilisé, une entreprise d'insertion socio-professionnelle pour assurer le service de nettoyage, une société de maintenance, centre de service agréé par l'entreprise, pour assurer les réparations

- Le développement du logiciel et le support informatique durant l'expérimentation sont, quant à eux, assurés par un prestataire.

Elle s'est également entourée d'une expertise académique pour mieux connaître les impacts sociaux, économiques et environnementaux de sa démarche. Elle a par ailleurs invité dans son comité de pilotage l'agglomération du Grand Dijon. Nous pouvons nous demander si cette distribution des rôles n'induit pas une dilution des responsabilités alors même que la confiance du client envers celui qui lui loue le matériel est nécessaire à sa réussite (il souhaite trouver certaines assurances en termes de propreté, d'hygiène, de conseils dédiés...). Notre hypothèse est que le passage à un service de location se base non seulement sur une plus grande proximité géographique mais aussi sur une proximité cognitive forte. En effet, ce changement de modèle d'affaire impacte l'acte de vente puisqu'il faut aller chercher et ramener l'appareil, implique une évolution simultanée des comportements du consommateur et du producteur. Le risque est en effet qu'entre le désir initial de l'industriel (qualité du service) et l'interface proposée au client par le groupe de distribution, il existe un décalage qui soit ressenti par le consommateur. De fait, les deux partenaires n'ont pas la même vision au démarrage du projet, ni les mêmes intérêts à y participer.

L'ambition est donc d'analyser à deux niveaux – celui de l'équipe projet, celui de l'interface entre client – prestataires du service - les régimes de proximité qui sont activés ou non pour le projet. Nous souhaitons voir au travers de notre étude s'il émerge au niveau de l'équipe projet une communauté d'action et de pratique (Wenger, 1998), c'est-à-dire un « groupe de personnes qui partagent des problèmes, des attentes, des préoccupations et qui approfondissent leurs connaissances et leur expertise » (Du Tertre, 2011). Cette communauté permettrait de créer une proximité organisationnelle facilitant les enjeux relationnels avec le client et allant des contrats initiaux signés entre les différents partenaires. Nous pourrions ainsi déterminer si

l'application de démarches d'économie de la fonctionnalité est dépendante de la structuration de collectifs particuliers permettant de redynamiser ou créer de nouvelles proximités entre acteurs.

Méthodologie

La méthodologie se compose d'une démarche quantitative (questionnaires auprès des clients du service de location) et qualitative (entretiens semi-directifs au début et à la fin de l'expérimentation).

Résultats attendus :

L'objectif de la présentation est de mettre en exergue les questions qui se posent du point de vue sociologique pour activer les proximités nécessaires à la réussite de ce projet mené par un industriel qui s'appuie sur différentes ressources d'un même territoire. Notre ambition est d'identifier les points éventuels de blocage dans la construction partenariale du projet, de pouvoir au fur et à mesure de l'expérimentation les valider ou les infirmer et potentiellement trouver des solutions avec l'industriel pour les lever.

WHAT DRIVES INVENTORS' MOBILITY ACROSS EUROPEAN URBAN AREAS: THE ROLE OF SOCIAL PROXIMITY, EMPLOYMENT OPPORTUNITIES AND AMENITIES

Clément Gorin, Groupe d'analyse et de théorie économique (GATE Lyon Saint-Étienne), École Normale Supérieure (ENS) Université Lumière - Lyon II, Université Claude Bernard - Lyon I (UCBL), CNRS, UMR5824, Université Jean Monnet - Saint-Etienne, PRES Université de Lyon (France)

The fact that innovative activity is remarkably concentrated in space, and in particular in cities, has motivated a large literature to understand the spatial dimension of innovation, and the underlying mechanisms at work. Studies within the geography of innovation literature have established the importance of mobile inventors in determining both the productivity and the location of innovation. This paper investigates the determinants of the mobility of inventors across European urban areas. Using a spatial gravity model at the level of Larger Urban Zones (LUZ), it tests the importance of amenities, employment opportunities and social proximity in shaping inventors' location decisions. A more thorough understanding of this phenomenon could help explaining the observed concentration of innovation, and the resulting growth differentials among urban areas.

GOVERNANCE DES CIRCUITS COURTS EN RÉGION PACA (2013-2014) : LA PROXIMITÉ EST-ELLE GAGE D'EFFICACITÉ ?

Noé Guiraud, Juliette Rouchier, Université Aix-Marseille, AMSE (France)

Question :

La gouvernance qui a été produite autour des circuits courts en PACA, reposant sur un fort ancrage local et basée sur l'action collective, a-t-elle produit des externalités positives en ce qu'elles ont réduit les coûts de transaction et facilité les échanges ?

Observations : structures et problématiques organisationnelles

En général, les circuits courts sont identifiés comme des vecteurs possibles de développement économique local. Pour autant la réappropriation de la question alimentaire par les territoires n'est pas évidente, notamment parce qu'elle touche de nombreuses thématiques habituellement abordées distinctement par les pouvoirs publics : agriculture, alimentation et santé, aménagement du territoire, restauration collective, économie sociale et solidaire, prospective territoriale. Elle nécessite aussi de réunir l'ensemble des acteurs en vue d'une action concertée et intégrée : acteurs étatiques, des territoires, techniques, associatifs, citoyens etc.

En 2011, un observatoire des circuits courts a été mis en place par le Conseil Régional de PACA, faisant suite au vote en 2010 d'une politique de développement des circuits courts de produits agricoles. L'objectif de cet observatoire est de construire une gouvernance régionale pérenne par le partage de ressources et la coordination des actions, afin de favoriser l'accompagnement des acteurs agricoles et celui des territoires pour le développement des circuits courts.

En 2012, un projet de plate-forme paysanne locale (PPL) est initié dans l'agglomération Aix-Marseille-Aubagne. C'est une initiative d'associations et d'acteurs économiques qui vise à créer une activité économique multi-acteurs par une gestion collective.

Fin 2012 début 2013, un pôle InPACT (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) s'est constitué en région PACA. C'est une initiative d'organisations paysannes, d'associations de consommateurs et de structures agricoles techniques dont l'objectif est d'une part l'action politique par la fédération des voix afin d'augmenter la visibilité et la légitimité des membres.

Nous avons observé et participé de 2012 à 2014 à ces trois réseaux d'acteurs, très fortement interconnectés et représentant trois niveaux d'action de la gouvernance. Nous voulions comprendre le processus de formation de cette gouvernance à travers la création et la consolidation de ces réseaux d'acteurs. Pour cela nous avons observé les relations, la structure des réseaux créés, leurs modifications voire leur rupture sur la période d'observation. Nos résultats portent sur les types et dynamiques des structures et relations des réseaux d'acteurs et permettent de définir la gouvernance et son efficacité pour le marché alimentaire de proximité (en prenant en compte les tâtonnements de la mise en place des structures et en considérant seulement le fonctionnement ex-post).

Référents théoriques :

Dans le marché alimentaire de proximité, on peut reconnaître un grand nombre d'imperfections : plusieurs modes de fixation de prix, spécificité du marché agricole (incertitude exogène et instabilité structurelle et endogène) (Guillotreau, 2013), enjeux sur la circulation et le partage de l'information (multiplicité des signes qualités et de modalités de certification) entre les acteurs de l'échange. De plus, l'organisation et la réalisation de l'échange s'appuient sur des externalités (a priori) positives : l'ancrage local et l'action collective, qui sont au centre de notre analyse. L'organisation de la chaîne alimentaire lie alors étroitement, dynamiques environnementales, pratiques locales et politiques publiques. Et ce processus de réaction prend la forme de réseaux d'acteurs qui créent un système d'action spécifique à un contexte problématique, d'insatisfaction (Renault, 2011).

Par ancrage local nous définissons une double proximité, organisationnelle et géographique (Torre, 2000 ; Angeon et Caron, 2009 ; Pecqueur et Zimmermann, 2004) qui est censé augmenter l'utilité de l'échange marchand. Par action collective nous comprenons l'ensemble des dispositifs institutionnels (Commons, 1934 ; Ostrom, 1990) qui aident à l'évaluation de l'intérêt de l'échange et diminuent les coûts de transaction (si l'institution s'adapte efficacement). L'institution est ici comprise comme l'ensemble de règles qui caractérisent l'échange, qui se traduit par des procédures normées dans une société, et auxquelles les gens font référence (consciemment ou non) (Rouchier, 2000).

On peut également formuler ces idées sous l'angle de l'encastrement de marché (Uzzi, 1996 ; Granovetter, 1985), vu « en tant que structure sociale non pas tant en élucidant les comportements des acteurs mais en montrant sous quelles conditions la reproduction de la structure peut être réalisée de la part de producteurs qui s'observent les uns les autres tout en choisissant une stratégie dont l'effet agrégé est de reproduire les conditions initiales de la structure » (White, 1981, 1993, Leifer et White 1987 in Steiner 2001).

PRODUIRE ET REPRODUIRE LES PROXIMITÉS À L'ÉPREUVE DE LA COMPÉTITIVITÉ : LE CAS DU GRAND TUNIS

Abdelhamid Hagul et Samar Benslimene, Urban Planning, Development and Dynamic Spaces

Le passage d'une ville stable qui s'est organisée autour de son site historique, enclavée et fortement liée à une architecture arabo-musulmane, à une autre ville attrayante et moderne, montre bien l'importance des transformations urbaines qu'a connu Tunis et qui peuvent être d'une grande efficacité dans l'explication du rapport entre l'extension urbaine et l'exploitation des proximités afin de reproduire un espace urbain qui devra être capable d'être compétitif à l'échelle internationale

Généralement, l'histoire urbaine de Tunis fait apparaître deux phases de développement. Dans un premier temps le choix du site a été dicté par la nécessité de s'éloigner de la mer pour des raisons liées à la sécurité. Dans un second temps l'installation du protectorat et l'intégration de nouvelles méthodes et outils ont fait apparaître toute une ville nouvelle sur une zone proprement humide tout en changeant la vision vis-à-vis des proximités. A ce moment-là, l'histoire urbaine de Tunis a connu une nouvelle étape de développement marquant toute une rupture avec le passé et ce par le biais d'une nouvelle tendance cherchant à intégrer les espaces limitrophes et lagunaires dans le processus de développement urbain de la ville.

Vers la fin des années 1950, après l'échec de l'expérience collectiviste et l'apparition du libéralisme comme un modèle de développement basé sur l'extraverti de l'économie, l'Etat tunisien s'est engagé sur tous les fronts pour minimiser la distorsion entre les régions du littoral, le plus souvent attractives des flux d'activités et des personnes, et celles de l'intérieur pays. Le manque de moyens financiers et l'inefficacité des instruments de planification n'ont fait qu'aggraver cette distorsion. Ce n'est que vers la fin des années 1960 suite à l'adoption de nouvelles mesures et l'ouverture de l'économie sur le monde extérieur, que l'Etat a ouvert la porte aux investisseurs étrangers pour qu'ils puissent s'investir en Tunisie et surtout dans les projets urbains. À ce moment-là, la Tunisie a drainé des capitaux importants pour promouvoir son territoire national sur tous les plans, sociaux, spatiaux et économiques. Le fruit de cette économie extravertie a fait jaillir plusieurs organismes publics, privés et paraétatiques, qui ont pris en charge les problèmes urbains des villes et surtout ceux qui sont liés à la distorsion spatiale entre les régions.

Cette libéralisation a renforcé la place de Tunis à l'échelle de tout le pays. La capitale a connu une grande concentration de diverses actions de planification et des projets économiques, ce qui a favorisé sa primauté au point de connaître un important pôle de croissance. C'est en ce moment à que Tunis a essayé de produire et reproduire son espace urbain et surtout ses proximités afin qu'ils puissent compatible a la concurrence et apte à l'ouverture sur le monde extérieur. Tunis a commencé par

- La résorption de l'habitat rudimentaire qui a consisté à démolir l'habitat rudimentaire, ou à éradiquer les « gourbis » (dégourbification), et à refouler les habitants vers leurs propres lieux d'origines. L'action la plus importante a été celle enregistrée au niveau des programmes d'habitat. L'Etat a lancé, au cours de cette période, un programme de construction de 180.000 logements dont 65% ont été destinés aux couches populaires et le reste, 35%, pour les strates aisés. Aussi, pour favoriser l'apparition de logements privés, l'Etat a adopté une démarche qui consiste à encourager les constructions privées financées par les crédits bancaires.
- La réhabilitation des quartiers populaires. Sur le plan urbain, cette politique a été mise en place pour 8 communes, notamment Tunis, qui ont été cofinancées par l'Etat Tunisien pour 55%, et la banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) pour 45%. Ce sont les communes qui ont été les plus touchées par le développement et l'évolution des quartiers de regroupements anarchiques. Vers la fin des années 1980, cette politique d'identification et de réhabilitation des quartiers populaires et sous intégrées, a permis la mise aux normes de 43 quartiers et 37.900 logements pour un coût total de 69,4 Mdt pour une population de 276.000 habitants.

Généralement, toutes les démarches planificatrices adoptées par l'Etat tunisien jusqu'à la fin des années 1980, ont montré l'inefficacité des moyens mis en œuvre pour la régulation des problèmes de développement urbain qui sont liés essentiellement à l'accroissement démographique et à la pénurie de logements, ainsi que pour la production d'une espace compétitif et ouvert sur le monde extérieur.

Ce n'est que vers la fin des années 1970 que l'Etat a adopté de nouvelle mesure capable de promouvoir l'espace de la capitale pour le mettre sur le chemin de la globalisation. C'est ici que les pouvoirs publics ont commencé par la valorisation des plans d'eaux de l'Est et de l'Ouest afin de les intégrer dans la composante urbaine de Tunis en produisant des centaines d'hectares d'espaces équipés ou presque par toutes les équipements nécessaires pour leurs indépendances du pouvoir exercé par la ville de Tunis. Ses productions ont abouti à la reproduction des espaces limitrophes par un ensemble d'opérations d'aménagements visant en quelque sorte la protection des projets urbains, déjà produit sur les berges des plans d'eaux, et la préparation de Tunis de l'an 2000. Il n'est plus admissible de laisser les espaces limitrophes évoluer spontanément. Il est intéressant de freiner ce type de développement par la production d'une image urbaine de qualité, complémentaire à celle des berges des plans d'eaux et capable de renforcer la compétitivité d'un espace qui se prépare à la concurrence.

Après plus de trente ans d'aménagement, les tentatives de produire et de reproduire les proximités de la capitale n'ont abouti qu'à l'accentuation des problèmes urbains. C'est à Tunis que la ségrégation socio-spatiale a connu ses extrêmes valeurs (un Nord pour les riches et un Sud pour les pauvres), que la politique d'attribution des lots viabilisés a été sous l'angle social et que les riches étaient les principaux bénéficiaires,

Ceci a permis de s'interroger sur le devenir de ses proximités en l'absence d'une volonté réelle de produire et de reproduire ses espaces sur la base de l'équité sociale.

Nous allons essayer de présenter la volonté des responsables de l'Etat de produire et reproduire les proximités afin de créer un espace compétitif à l'échelle internationale et ce par la valorisation des berges des plans d'eau (le lac et les deux sebkhas) et par la création des périmètres d'intervention foncière pour le seul but de protéger l'image urbaine voulue produite pour la capitale, qui de sa part se prépare à être le miroir d'une ville méditerranéenne en pleine mutation.

Dans un second temps nous allons évaluer le degré d'adéquation entre ce qui a été fixé au niveau des proximités et ce qui a été réalisé. Le manque de moyens, de coordination et de professionnalisme ont été les causes qui ont abouti à la crise de plusieurs espaces limitrophes.

LOCAL ACTORS DYNAMICS AND SOCIO-ECONOMIC DEVELOPMENT: SOME INSIGHTS FROM EUROPEAN SMALL AND MEDIUM-SIZED TOWNS

*Abdelillah Hamdouch et Ksenija Banovac, UMR CITERES, CNRS-University François Rabelais of Tours
et École Polytechnique de Tours (France)*

It is not surprising to see the concept of proximity widely used in today's discourses, in particular those of developers, planners and politicians. Their common idea is the necessary adjustment of institutional structures and policies that encourage local actors to build upon local identities and local assets before facing the international competition.

In that scope, the European continent may offer some interesting trajectories for scientific analyses. First, most of European countries have engaged in large decentralization processes of their political, social and economic structures, thus have given more power to regional and local authorities for various economic and social issues such as employment, industrial restructuring, higher education and R&D (Hamdouch and Moulaert, 2006). Second, despite the large variety of national situations, across Europe we have witnessed some common reforms concerning the public sphere of cities such as competences, accountability or capacities to develop projects with private partners. In other words, European cities have benefited from de-concentration of investment and decentralization of decision-making and resources, they have been supported by national government policies, and local factors such as local leadership have been favoured and encouraged (ESPON SGPTD, 2012). Third, the importance of the local mobilisation of a broad array of actors is highly valued in many local policy initiatives which were launched across European countries (Stöhr, 1990; Demazière and Wilson, 1996). Finally, the inter-connectedness of the institutional framework, interaction modes and policies orientation are widely recognized as important for innovation and knowledge processes. "Through their concrete decisions, actions and interactions", economic actors and "public authorities in Europe modify the existing institutional framework" or even contribute to the building of a new one (Hamdouch and Moulaert, 2006, p. 42).

Building on these arguments, it seems indispensable to further analyse which are the impacts of the articulation between institutional framework and economic interactions at the local level in Europe. What is the nature of proximity among actors in the development of territories? Under which circumstances do local actors get involved in socioeconomic territorial development strategies? What are the most illustrative examples of successful local interactions between actors in European territorial development?

This paper is part of the TOWN research project (2014) commissioned by the European Observation Network, Territorial Development and Cohesion (ESPON) that studied small and medium-sized towns (SMSTs) (5.000 – 50.000 inhabitants) and their functional territorial context. The research project and its complementary case study reports give a detailed view of 31 towns from ten European countries: Belgium, Czech Republic, Spain, France, Italy, Poland, Sweden, Slovenia, UK and Cyprus. Building on the insights of the TOWN research project, this paper focuses on the analysis and the comparison of interactions and proximity dynamics between local actors involved in socioeconomic development. More precisely, we examine to which extent the functional roles of towns in their territory and their socio-economic trajectories are the result of the nature of interactions between local actors.

Our results based on case studies suggest that a variety of dynamics is taking place in European towns. Some towns have succeeded in developing strategy of their own that is based on sustainability, on endogenous growth and on the use of local assets.

In most cases the public sector is the driving force in creating partnerships with other private and civil stakeholders. Some towns have no obvious or conscious strategy and are in most cases driven by private sector and civil society. In fact, “successful” towns are benefitting from a ‘local milieu’ which seems to be the generator of local networks. In other towns located in a proximity to a metropolis we observe strategies that focus on land supply for private developers and families. Such towns suffer suburbanization effects and a large amount of out-commuting inhabitants to a metropolis. Furthermore, we find towns whose local actors face large difficulties to mobilize local assets and make the right economic turn-over. There are either lack of capacity, strategy or leadership to find a way out of crisis and decline. Last but not least, we witness some case studies demonstrating successful cooperation with their neighbouring municipalities in sharing competences and common vision for the development of their region. Given the number of and the wide variation in the case studies, in this paper we try to illustrate a selection of different ‘models’ of interactions between local actors that are engaged in local development, the challenges they face and the actions they made to address them. But, whatever the socioeconomic profile and specific local conditions may be, a key insight drawn from the case studies is that “local alignment” and strong coordination among the key “anchored” actors create a “strategic proximity” that facilitate the design and implementation of viable-efficient trajectories of a town’s socioeconomic adaptation or transformation, and future development.

LA GENTRIFICATION COMME PRODUIT DE LA PROXIMITÉ ENTRE ACTEURS DANS LES OPÉRATIONS DE REQUALIFICATION-REDYNAMISATION DES QUARTIERS DÉFAVORISÉS? LE CAS DE MONTRÉAL

Abdelillah Hamdouch, UMR CITERES, CNRS-Université François Rabelais, Tours et École Polytechnique de Tours (France) et Leila Ghaffari, Université du Québec (Canada)

Un des objectifs des opérations de requalification et de redynamisation des quartiers a souvent été de créer la mixité sociale et de déconcentrer les poches de pauvreté. La mixité sociale implique à la fois de ne pas reloger tous les ménages dans les mêmes quartiers, et d’attirer dans les quartiers des populations appartenant aux couches moyennes de la société. Cet objectif peut générer les effets négatifs si l’équilibre entre différents groupes sociaux n’est pas maintenu.

D’une part, ces opérations ont surement des effets sur le marché et la valeur foncière et immobilière ; par conséquent, l’objectif de mixité sociale peut être contrecarré par les tendances du marché qui pourrait créer une gentrification excessive et l’expulsion des populations les plus pauvres. D’autre part, l’enjeu de l’appropriation de l’espace et la cohabitation des différents groupes peuvent également influencer le niveau de la gentrification. Autrement dit, dans le cas où les changements sont drastiques et que l’image de quartier change totalement, la population originale perd son identité socio-spatiale et elle pourrait se sentir menacée par la nouvelle population et le nouveau visage du quartier, ce qui renforce la gentrification.

Dans cet article, nous soutenons l’idée que la gentrification n’est pas négative en elle-même, sauf quand elle est extrême et qu’elle chasse radicalement les populations les plus fragiles qui étaient précisément censées bénéficier d’un programme de redéveloppement urbain. Nous partageons l’idée d’une gentrification contrôlée ou régulée. Ce concept a fait récemment son entrée sur la scène des débats socio-spatiaux en tant que réponse aux critiques sur les effets négatifs de la gentrification suite à un changement dans les quartiers.

Dans le contexte de la gentrification contrôlée, nous partons de l’hypothèse que la proximité des acteurs n’est pas nécessairement et toujours positive, car certains acteurs (privés, voire publics) peuvent précisément influencer les processus et projets de redynamisation urbaine dans un sens favorable à une gentrification excessive et presque programmée. À l’inverse, des contre-pouvoirs de citoyens organisés, avec de véritables proximités de valeurs et d’objectifs sociaux partagés, peuvent jouer dans un sens plus favorable à la résolution des problèmes socio-économiques des moins favorisés, à une vraie mixité sociale et fonctionnelle des espaces requalifiés ou réaménagés, et donc à la production d’éléments de cohésion sociale.

Par suite, nous suggérons que la proximité spatiale ou organisée des acteurs n’est pas suffisante pour garantir le résultat d’un programme socio-économique de redynamisation ou requalification d’un secteur urbain tant qu’il n’existe pas une identité commune et de valeur partagées. Il faut donc surtout une proximité de valeurs, de convictions partagées et d’objectifs négociés, en plus d’une gouvernance réellement participative ou concertée, pour espérer un résultat favorable et durable dans le temps pour les projets de requalification d’un secteur ou quartier. Nous appuyons notre recherche sur le cas de Montréal qui pourrait bien montrer l’influence de la proximité des acteurs sur la gentrification.

Cet article comporte trois parties ; dans un premier temps, nous allons présenter la relation entre les opérations de requalification et de redynamisation des quartiers, la mixité sociale, la déconcentration de la pauvreté et la gentrification. Dans un deuxième temps, nous allons étudier l’influence de la proximité d’acteurs sur la gentrification et le rôle de la proximité de valeurs et de convictions. Et finalement, nous allons tester nos hypothèses en étudiant le cas de Montréal.

GÉOGRAPHIE DES TERRITOIRES FRÉQUENTÉS ET PRATIQUES DE PROXIMITÉ : DU RURAL ISOLÉ AU RURAL POLARISÉ, MISE EN ÉVIDENCE D'UN EFFET-TERRITOIRE ?

Marie Huyghe, UMR CITERES, équipe IPAPE, CNRS-Université François Rabelais

Cette communication s'intéresse aux relations entre organisation du territoire, modes de vie et mobilités dans les territoires ruraux de faible densité. Ces derniers connaissent depuis une dizaine d'années une croissance démographique importante en France, mais ont encore été peu étudiés.

En caractérisant le territoire habité par les ménages ruraux (où travaillent-ils, où consomment-ils ? où construisent-ils leurs réseaux de sociabilité ?), l'objectif est de voir s'il existe des pratiques de proximité, autrement dit un ancrage des modes d'habiter dans le territoire de résidence, comme cela a été mis en évidence pour le périurbain (Aguiléra et al, 2014 ; Cailly, 2012).

Outre l'influence de caractéristiques socio-économiques, (Dodier, 2013), nous nous attacherons à différencier les territoires ruraux en fonction de leur degré de polarisation par l'urbain, afin de tester l'existence d'un « effet-territoire » en matière de mode d'habiter : les ménages ruraux pratiquent-ils leur territoire de la même manière suivant leur distance au pôle urbain ? Nous distinguerons ainsi d'une part le rural « polarisé », sous influence urbaine ; d'autre part le rural « isolé », hors influence urbaine et au fonctionnement plus autonome.

Notre analyse se basera sur 74 entretiens semi-directifs menés avec des ménages ruraux dans le cadre des programmes de recherche MOUR (Mobilité et Urbanisme Rural, 2011-2013) et MOBITER (Mobilité et dynamique des territoires ruraux, 2013-2015) ; les entretiens ont été réalisés dans trois communautés de communes d'Indre-et-Loire : deux intercommunalités « polarisées » situées à une vingtaine de km de Tours, et une intercommunalité « isolée » située à environ 50km du pôle urbain.

Les analyses préliminaires des entretiens mettent en évidence une territorialisation des pratiques très marquée chez les ménages du rural isolé : les ménages cherchent à valoriser les ressources territoriales, d'une part en termes de production agricole et alimentaire (via une fréquentation des producteurs locaux ou des ventes directes, ou des commerces locaux), d'autre part en termes culturels et de loisirs (le choix des activités extrascolaires s'effectue à proximité du domicile, mais également celui des activités culturelles, cinéma ou théâtre) ou d'acteurs du territoire (les ménages cherchent à développer des liens avec les producteurs ou commerçants de leur territoire rural, dans une forme de contestation envers l'urbain « anonyme »). Ces modes d'habiter sont ancrés (de manière souhaitée, et non subie) dans le territoire : nous les qualifions de « non délocalisables ».

Cet ancrage dans le territoire est moins marqué chez les ménages du rural polarisé. Si les commerces et activités locales sont également fréquentés, la volonté d'inscrire son mode de vie dans son territoire est moindre : l'échelle du territoire habité est restreinte à celle de la maison, voire du quartier.

Les analyses des entretiens vont se poursuivre en essayant d'expliquer cette diversité des modes d'habiter, entre rural polarisé et isolé. Est-elle due aux caractéristiques territoriales, aux aménités présentes sur le territoire, à la distance au pôle urbain ? Le « profil » des ménages peut-il également constituer une explication à cet ancrage des pratiques dans le territoire ?

L'ANALYSE SPATIALE DES VOTES AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ROUMAINES DE 2009 ET 2012. PROXIMITÉS ET MUTATIONS

Corneliu Iașu et Mihail Eva, Université Alexandru Ioan Cuza de Iași (Roumanie)

Le comportement de l'électorat roumain a beaucoup changé pendant les dernières années, en fonction de l'évolution sociale, démographique et économique du pays. Mais entre tous ces facteurs, il y a un autre qui peut agir sur ces changements : la distance et la proximité spatiale des certains repérés territoriaux.

Notre approche s'interroge sur les rôles qui jouent l'effet spatial-géographique dans l'expression des votes de la population roumaine. Le champ de l'action sera le comportement de l'électorat aux élections présidentielles de 2014 et de 2009 et les mutations survenues entre les deux élections. L'une des questions sera : Est-ce qu'il y a un modèle spatial qui peut expliquer les variations des taux de participation électorale et des résultats obtenu par les candidats ?

En utilisant des modèles d'analyse quantitative (tel comme le coefficient de ressemblance spatiale de Minnick, le coefficient d'association de Jaccard, les indices d'autocorrélation spatiale), l'approche vise à fournir des résultats en ce qui concerne l'influence de la proximité dans les résultats des votes, en vérifiant des hypothèse tel comme l'existence des fractures spatiales au niveau de vote, l'existence d'un gradient d'influence urbaine sur le vote, l'influence de l'accessibilité territoriale sur le comportement électoral de la population.

BIEN COMMUN, TERRITOIRE ET PROXIMITÉS

Leila Kebir, EIVP, LAB'URBA et Frederic Wallet, INRA Agroparistech, UMR SADAPT (France)

Objectifs

On observe aujourd'hui la recrudescence de colloques et journées organisées par et pour les acteurs du développement durable autour de la notion de « bien commun territorial ». Il semble en effet que cette notion permette de cristalliser un certain nombre de problématiques actuelles, mobilisatrices de collectifs locaux telles que la transition énergétique, l'aménagement urbain durable, la gestion des ressources naturelles, des espaces publics, la mise en place d'une économie circulaire ou d'écosystèmes urbains pour ne citer que ceux-ci. Le recours à ce concept interroge la manière dont se conçoit aujourd'hui le développement des territoires. Les processus associés aux biens communs semblent en effet très proches de ceux largement décrits par la littérature relative aux modèles territoriaux d'innovation (Moulaert et Sekia, 2003) et à la création et le développement des ressources territoriales (Colletis et Pecqueur, 2004). Aux dimensions clairement économiques et de compétitivité (création de connaissances, de ressources productives, etc.), s'associent désormais des aspects qui pourraient apparaître a priori plutôt sociétaux et hors cadre strictement économique (amélioration du bien-être et de la qualité de vie) mais dont la prise en compte tend à devenir de plus en plus explicite dans les stratégies de développement, y compris par le recours croissant à des outils d'évaluation de la valeur économique d'éléments comme la biodiversité ou les paysages par exemple. Qu'apporte dans ces conditions cette notion de « bien commun territorial », comment mobilise-t-elle le territoire, ses objets-ressources, ses acteurs et ses proximités ? Le présent article propose de revenir sur la notion de bien commun territorial et de la confronter aux travaux existants relatifs aux ressources et à la gouvernance territoriale. En réinterrogeant le rôle des dynamiques de proximités dans la construction des biens communs territoriaux, il a pour objectif de porter un éclairage original sur les enjeux actuels en matière de développement territorial. Méthodologie Cette communication vise à établir un premier bilan de la manière dont les approches en termes de proximités et de ressources territoriales permettent de comprendre les enjeux et les modalités de production des biens communs territoriaux. La méthodologie proposée consiste essentiellement en une revue de littérature et la production d'une grille de lecture des différentes approches ainsi recensées. Elle vise dans un premier temps à répertorier la diversité des conceptions et des figures des biens communs territoriaux telles que décrites dans la littérature ; puis à questionner l'apport des approches en termes de dynamiques de proximités et les formes de valorisation des ressources territoriales en prenant notamment appui sur nos travaux antérieurs (Torre et Wallet, 2014 ; Crevoisier et Kebir, 2007). Résultats attendus Historiquement fondée sur les travaux en termes de biens publics à partir des critères de non-rivalité et non-exclusion (Samuelson, 1954), la réflexion sur les biens communs s'est progressivement enrichie de questionnements liés à l'influence des comportements individuels et de l'action collective sur la pérennité des biens communs (Olson, 1965 ; Hardin, 1968), mettant notamment en relief les risques d'épuisement des ressources et les effets des stratégies de comportement opportuniste. Sont alors apparues les limites associées à une définition des biens collectifs qui les établissait en eux-mêmes, selon des critères génériques établis a priori. La nécessité de considérer ces biens comme intrinsèquement liés à leurs utilisateurs potentiels – et plus tard à leurs producteurs – dans des contextes socioéconomiques particuliers a conduit à faire porter l'accent non plus seulement sur les objets mais aussi sur les systèmes de règles collectives permettant la gestion des usages et des propriétés liées à ces biens. Dès lors, les débats s'orientent davantage sur les dispositifs de gouvernance à même de favoriser le maintien en quantité et en qualité de ces ressources communes (Ostrom, 1990). En d'autres termes, les biens communs sont alors considérés comme des construits sociaux pour lesquels se pose également les questions d'équité d'accès et des échelles de leur inscription spatiale (Kaul et Mendoza, 2004). On rejoint ici des considérations abondamment traitées par la littérature consacrée aux ressources territoriales, qui mettent en lumière les processus d'action collective concourant à leur construction et leur inscription dans les trajectoires de développement des territoires. Un premier résultat attendu de cette proposition est de confronter de manière plus précise ces deux approches, en questionnant en particulier la dimension dynamique de l'évolution des biens communs territoriaux. En effet, notre réflexion est fondée sur l'hypothèse que la grille d'analyse développée par les approches en termes de ressources territoriales peut permettre d'affiner la compréhension des modalités selon lesquelles ces ressources sont construites et accèdent au rang de bien commun territorial dans des contextes particuliers. Au-delà, nous proposons de mobiliser l'approche par les dynamiques de proximités afin de mieux comprendre par quels vecteurs se construisent ces biens communs territoriaux. C'est le second résultat attendu de cette contribution. Les travaux récents mettent en effet en évidence les aspects de proximité géographique subie, mais aussi le rôle des réseaux et des communautés d'appartenance (proximité organisée) dans les dynamiques de gestion des ressources territoriales (environnementales notamment) Nous proposons dans cette communication de mobiliser ces avancées pour progresser dans la compréhension de la construction des biens communs territoriaux, en postulant notamment que cette grille permet de mettre en relief l'influence des proximités organisées mobilisant des acteurs au-delà des parties prenantes locales dans la définition et la qualification de ces biens comme l'ont montré des actualités récentes (aéroport de Notre-Dame des Landes, barrage de Sivens...).

IMPACT DE LA CONFIANCE ET DE LA MAUVAISE PERCEPTION SUR LA DIFFUSION DE LA CONNAISSANCE DANS LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ : UNE APPROCHE INDIVIDU CENTRÉE

Emmanuel Labarbe, Université de Paris 1 Sorbonne, Paris Cité (France)

Au sein des pôles de compétitivité, des organisations aux objectifs différents (entreprises, laboratoires, plateforme technologiques) peuvent partager des connaissances dans le cadre de projets innovants. L'efficacité dans la sélection des partenaires, dans les échanges et dans l'intégration des nouvelles informations perçues nécessitent plusieurs paramètres qui se complètent. Parmi eux, la capacité d'absorption constitue l'un des mécanismes d'intégration des connaissances transmises lors d'échanges. Mais la qualité des échanges entre partenaires ne peut se faire qu'avec une confiance réciproque. Et parallèlement, une perception la moins déformée possible peut permettre de faire les bons choix et donc d'optimiser son stock de connaissances.

Objectif :

En partant de l'exemple concret des interactions au sein d'un pôle de compétitivité constitué majoritairement de PME, le pôle Route des Lasers, nous essayons de simuler l'évolution du stock de connaissances des différents protagonistes grâce à un modèle multi-agents. Pour se faire, nous créons un espace à deux dimensions où des agents interagissent afin d'accumuler des connaissances dans deux domaines. A chaque itération, les agents suivent pour chacun des domaines de connaissances, une stratégie prédéterminée. Soit ils choisissent l'agent le plus proche en termes de connaissances (H1) soit ils choisissent le plus éloigné (H2). Cette décision est modifiée par un degré de mauvaise perception des informations ce qui peut perturber le choix des agents. Pour chaque domaine de connaissances, chaque agent absorbe une partie des connaissances de l'agent sélectionné. Ce prélèvement est fonction à la fois de la capacité d'absorption de l'agent absorbeur et du degré de partage de connaissances de l'agent partenaire. De plus, le degré de partage des connaissances de chaque agent est fonction du niveau de confiance qu'il a de son partenaire à l'instant t.

Résultats principaux :

Les résultats montrent que la confiance permet une meilleure accumulation de connaissances quand elle développe la volonté de partager. En tant qu'apport managérial, ces résultats montrent que l'entêtement à partager continuellement avec la même intensité (degré de partage des connaissances) avec les autres agents, et ce quel que soit l'estime ou la confiance que l'on porte à ses partenaires, n'est pas, à terme, la plus valorisante pour le stock de connaissances. Lorsque la confiance joue un rôle dans le degré de partage de connaissances et pour une absence de mauvaise perception, la valeur du stock moyen de connaissances des agents à état stable est plus importante pour une stratégie de sélection de l'agent le plus éloigné en termes de connaissances que pour la stratégie de sélection de l'agent le plus proche. Lorsque la confiance ne joue pas un rôle dans le degré de partage des connaissances et quel que soit le degré de partage des connaissances, la capacité d'apprentissage, la capacité de nouveauté et le degré de dispersion, la valeur moyenne du stock de connaissances des agents atteint plus rapidement son état stationnaire lorsqu'il n'y a pas de mauvaise perception des informations. Cela tend à montrer qu'une mauvaise perception des informations tend à ralentir la valorisation du stock de connaissances.

Nous avons également trouvé des résultats contre intuitifs sur l'impact de la confiance et de la mauvaise perception sur le stock de connaissances. Dans le cas de la sélection de l'agent le plus proche en termes de connaissances, quand la confiance joue un rôle dans le degré de partage des connaissances et quel que soit le degré de partage des connaissances, la capacité d'apprentissage, la capacité de nouveauté et le degré de dispersion, la valeur moyenne des connaissances à l'état stationnaire est supérieure lorsqu'il existe une mauvaise perception des informations.

Une erreur d'appréciation des connaissances des différents acteurs ne serait alors pas préjudiciable pour l'agent. Cette constatation pourrait constituer un signal positif pour certaines situations pratiques, notamment dans les pôles de compétitivité, où tant l'information traitée que la rationalité des différents intervenants (entreprises, laboratoires) ne sont pas parfaites et où une recherche manifeste de confiance à travers le développement des projets communs peut amener l'innovation.

TERRITOIRE DE PRODUCTION, TERRITOIRE DE SOCIABILITÉ ÉLÉMENTS D'UNE ÉTUDE SOCIOLOGIQUE DE LA SOCIABILITÉ OUVRIÈRE

Brahim Labari et Asma Baaji, Université Ibn Zohr. Agadir

Les espaces de concentrations des fermes agricoles situés dans un périmètre de 30 kms environ à la périphérie de la ville d'Agadir offrent au sociologue matière à études et à questionnements.

Le plus intéressant à relever dans ces espaces « productifs » réside dans les modes de sociabilité développés par la main-d'œuvre locale, notamment féminine, qui investissent les lieux de travail pour y mettre une empreinte de leur « ethos » et la marque de leur appartenance culturelle/religieuse. De précédentes études effectuées sur le terrain de cette imbrication entre le productif et le culturel ayant abouti à la mise en évidence de la relation entre les entreprises et le référent islamique¹ d'une part et entre ce dernier et les subjectivités ouvrières de l'autre².

Ces deux acquis de terrain nous ont conduits à nous saisir de la vie quotidienne d'un échantillon de 20 ouvrières pour y repérer ce que l'usine fait à la culture ouvrière et inversement : comment la culture de proximité familiale et identitaire investit les lieux de travail et quelles en sont les manifestations empiriques les plus significatives ? Pour cela, la méthode employée sera de proposer des histoires de vie de ces individus à la leur de la proximité entre différentes sphères : productive, familiale, religieuse et identitaire.

POLITIQUE PUBLIQUE ET SYSTÈME ALIMENTAIRE RELOCALISÉ : LE CAS DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Mathieu Labarre, INRA Dijon (France)

Cette proposition de communication est issue d'une recherche interventionnelle qui a commencé en janvier 2012 et qui se terminera en janvier 2016. Cette dernière, Empowerment, Comportement Alimentaire et Economie Solidaire (ECOALES), coordonnée par le Centre Emile Durkheim (CNRS, Science Po Bordeaux et Université Bordeaux Ségalen), associe le monde de l'économie solidaire – l'intervention (UNITERRES) est portée par l'ANDES, un réseau d'épicerie sociale et solidaire – et le monde de la recherche (sociologie, anthropologie, économie et épidémiologie nutritionnelle). UNITERRES, qui est expérimenté dans les régions Poitou-Charentes, Aquitaine et Midi Pyrénées, repose sur une double approche. D'une part elle vise par un mode d'approvisionnement innovant qui s'apparente à celui des AMAP, à créer du lien entre le public des épicerie solidaire et des producteurs locaux susceptibles de revaloriser la relation à l'alimentation des personnes défavorisées. D'autre part avec des ateliers autour de l'alimentation, elle cherche à redonner sens et plaisir à cette activité. Elle met donc en jeu, de manière conjointe, trois axes de l'activité alimentaire : son accessibilité économique, sa signification dans la chaîne de production (replacer l'aliment dans son contexte de production et créer un lien entre producteur et consommateur), et son lien avec des savoirs faire et des compétences culinaires. Par ailleurs, cette intervention interroge le modèle économique de l'aide alimentaire et la viabilité pour les producteurs de s'inscrire dans une telle démarche.

Problématique :

En se basant empiriquement sur l'intervention UNITERRES, cette communication souhaite interroger les processus institutionnels et politiques à l'œuvre dans l'émergence d'une nouvelle vision du lien entre agriculture et aide alimentaire. Comment des conceptions issues de la consommation critique (soutien aux circuits courts, à une agriculture relocalisée et « durable », importance des liens de solidarité entre consommateurs et agriculteurs) se diffusent ou sont incorporées au sein du secteur de l'aide alimentaire ? Peut-on parler d'un phénomène d'empowerment, dans le sens où des associations issues de l'économie sociale et solidaire imposeraient cette nouvelle vision dans l'agenda politique et administratif ? Sommes-nous plutôt face à une logique d'institutionnalisation, les pouvoirs publics s'emparant de cette vision de l'agriculture pour définir de nouvelles modalités d'actions et de financements de l'aide alimentaire ? Il s'agira d'explorer les processus sociopolitiques qui sont à l'œuvre autour de cette intervention. Quelles sont les interactions et les stratégies des différents acteurs (associatifs, administratifs et politiques) ? Quels processus ont permis la mise sur agenda de ces questions ? Comment analyser les jeux d'échelle et les relations entre les niveaux local, national et européen ?

1 Brahim Labari, Islam et entreprise. Référent divergeant et rationalités contestataires, Revue internationale Mandragora, n°17, Université Methodist de São Paulo, Brésil.

2 Brahim Labari, L'encensement au travail. Référents religieux et profane dans l'expression des subjectivités au travail des ouvrières marocaines, in Danièle Linhart (dir.), Pourquoi travaillons-nous ? Une approche sociologique de la subjectivité au travail, Paris, 2008, Editions ERES.

Terrain et méthodologie :

Les résultats de cette communication se basent sur une approche ethnographique mêlant entretiens semi-directifs et observation participante. Un corpus d'entretiens a été réalisé auprès de certains salariés de l'association A.N.D.E.S, des politiques et administratifs au niveau local¹ et au niveau national². Ces entretiens ont été complétés par une observation participante réalisée à Bruxelles lors d'une visite de l'A.N.D.E.S. qui y a rencontré des membres de plusieurs institutions et associations européennes (membres du Parlement, de la Commission et de la représentation permanente de la France)³.

Idées principales :

Le lien entre agriculture et aide alimentaire a été formalisé à la fin des années 90 au travers du PEAD⁴[4] (Programme Européen d'Aide au plus Démunis) : ce programme, qui reposait à l'origine sur la gestion de surstocks communautaires, s'est progressivement transformé, au fil de l'élargissement de l'Union et d'une meilleure gestion des excédents, en une enveloppe d'achat. Le financement du PEAD sur les fonds de la Politique Agricole Commune (PAC) est aujourd'hui remis en question. En l'état, il a été maintenu jusqu'en 2014. Dans ce contexte, l'expérimentation UNITERRES représente une tentative de reconnecter agriculture et aide alimentaire sur la base d'un nouveau modèle (soutien à une agriculture relocalisée, en circuit court et durable et accessibilité à cette production pour l'aide alimentaire). Si cette tentative est loin d'être adoptée comme un nouveau modèle, que ce soit au niveau national ou européen, il est intéressant de comprendre comment elle a réussi à occuper une place non négligeable dans l'agenda des administrations qui gèrent le secteur de l'aide alimentaire. Nous avons mis au jour deux facteurs qui nous semblent centraux dans ce processus. Le premier est que, loin d'être uniquement le fruit du secteur associatif (qui l'aurait « imposé » aux administrations), ce projet est dès ses origines une co-construction entre des acteurs, des administrations centrales et les associations. Nous verrons quelles formes a pris cette co-construction et quelles en sont les implications. Le second facteur concerne les jeux d'échelles entre le niveau local, national et européen. L'inscription locale de l'intervention (expérimentée dans les régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Midi Pyrénées) et le soutien des politiques à ce niveau a constitué une ressource permettant d'accéder aux institutions Européennes. Cet accès a en retour légitimé les porteurs du projet au niveau national. Ainsi, nous avons pu observer un processus d'imbrication entre différents niveaux d'échelles qui ont contribué à renforcer la visibilité et l'émergence de ce projet comme une possible alternative au lien entre agriculture et aide alimentaire.

CAPITAL TERRITORIAL ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES LOCAUX, ENJEUX THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DE LA TRANSPOSITION D'UN CONCEPT DE L'ÉCONOMIE SPATIALE À L'ANALYSE GÉOGRAPHIQUE

Guillaume Lacquement, Université de Perpignan Via Domitia, UMR CNRS 5281 ART-Dev, Acteurs, Ressources, Territoires dans le Développement et Pascal Chevalier, Université Paul Valéry - Montpellier III, UMR CNRS 5281 ART-Dev, Acteurs, Ressources, Territoires dans le Développement

Cette communication propose d'examiner la manière de mobiliser le concept de capital territorial pour renouveler le questionnement géographique sur les mécanismes du développement des territoires locaux.

Le capital territorial est un concept emprunté au courant de l'économie territoriale. Il associe trois dimensions du système territorial qui sont constitutives du potentiel de développement socio-économique (les ressources matérielles et immatérielles du territoire, le capital relationnel développé entre les individus impliqués dans les démarches de développement, la gouvernance locale). Ce système organise les processus de coopération et de prise de décision qui accompagnent la conception des stratégies

1 Il s'agit d'interviews réalisées auprès d'administratifs et d'élus des Conseils régionaux et de certains Conseils généraux, des Agences Régionales de Santé (ARS) et des Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF) des deux régions impliquées dans l'expérimentation.

2 Interviews réalisées auprès de responsables administratifs de plusieurs directions centrales : Direction Générale de la Santé (DGS) et Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) pour le Ministère de la Santé et Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) pour le Ministère de l'Agriculture.

3 Il s'agit de rencontres qui ont eu lieu entre l'A.N.D.E.S et des membres de la Direction Générale de l'Agriculture (Commission européenne), d'un membre de cabinet du commissaire européen en charge de l'agriculture et du développement rural, de délégués de la représentation permanente de la France (affaires agricoles et santé), de 3 députés européens ou de leurs assistants, du coordinateur de Via Campesina.

4 Programme mis en place en 1997, découlant de la PAC et visant à stabiliser les marchés agro alimentaires en procédant à des mises à disposition de produits auprès de l'aide alimentaire des pays membres.

de développement et la mise en œuvre de projets de territoire. Dans ces trois dimensions, le système territorial offre des atouts compétitifs qui favorisent les processus d'innovation par les acteurs socio-économiques à titre individuel ou collectif. Le corpus théorique de l'économie territoriale établit donc le capital territorial comme un facteur de développement qui fonde la compétitivité des territoires locaux.

Pour l'analyse géographique, le recours au concept de capital territorial permet d'analyser l'articulation entre les deux dimensions principales du développement. Dans la recherche des mécanismes de l'innovation socio-économique, ce concept interroge la capacité des sociétés locales à s'organiser en réseaux de coopération (capital relationnel ou capital social) qui conduisent à instituer des systèmes d'action ou d'intervention dans le cadre de territoires de projets (gouvernance locale). Il interroge également la capacité des sociétés locales à concevoir des stratégies de développement et donc à construire des ressources territoriales nouvelles potentiellement valorisables dans un système concurrentiel. La transposition de la grille théorique du capital territorial suppose la construction d'indicateurs géographiques originaux.

La communication propose donc d'examiner les enjeux scientifiques et méthodologiques d'une démarche de transposition conceptuelle de l'économie territoriale à l'analyse géographique. Cet examen s'appuiera sur des études de cas réalisées dans les régions du programme européen LEADER. Ce programme européen illustre le changement des politiques publiques qui opère une redistribution des prérogatives et des compétences d'aménagement du territoire en faveur des échelons locaux. La démarche LEADER s'inscrit dans une dynamique politique de promotion du développement socio-économique des zones rurales sur la base d'initiatives locales, organisées sous forme de partenariats et encadrées par des procédures de contractualisation avec les échelons supérieurs du système territorial. Le programme LEADER incarne le paradigme du développement local tel qu'il est mis en œuvre par l'UE. En ce sens, il constitue un objet qui interroge les sciences sociales sur la manière d'analyser les formes de l'innovation territoriale.

PROXIMITÉ ET ACTION COLLECTIVE DANS LES CIRCUITS ALIMENTAIRES LOCALISÉS

Sophie Laughrea, Patrick Mundler et Annie Royer, Université Laval à Québec (Canada)

Depuis les dix dernières années, le Québec a connu, comme de nombreux pays, une prolifération d'initiatives de mise en marché qui relocalisent et redéfinissent les liens entre consommateurs et producteurs. Leur émergence provient notamment d'un engouement nouveau des consommateurs pour les produits locaux, d'un intérêt des acteurs publics pour leurs impacts sur le territoire, mais également des bénéfices qu'ils procurent aux producteurs (meilleur contrôle sur les prix, autonomie accrue, etc.).

Une des pistes évoquées pour favoriser le développement de ces circuits et d'assurer leur pérennité est la mise en place de démarches collectives (Card, 2001; Gafsi et al., 2013; Saleilles & Poisson, 2012). L'action collective présente souvent un effet de levier pour les producteurs : elle va faciliter l'accès à des opportunités ou des ressources dont ils n'auraient pas pu bénéficier à titre individuel. Considérant que l'action collective puisse également représenter, pour les producteurs, un accès privilégié aux circuits de proximité, il semble pertinent de s'y intéresser pour son impact tant au niveau de l'exploitation que du territoire. Toutefois, comme l'illustrent plusieurs cas étudiés (Mundler et al., 2013; Poisson, 2010), se regrouper amène en soi son lot de contraintes et de défis : leur viabilité n'est donc pas assurée. Ainsi, cette communication propose de se pencher sur les conditions ayant un impact sur la capacité des producteurs agricoles à se coordonner en circuits de proximité.

Pour ce faire, la grille de lecture proposée par l'économie de la proximité (Torre & Rallet, 2004), soulignant le rôle joué par les proximités relationnelle et géographique dans la coordination entre les individus, est appropriée. Toutefois, si cette approche permet de saisir l'impact de l'espace, des institutions et des relations sur l'action collective, elle ne traite pas, comme le soulignent Mundler et al. (2013) dans leur étude des ateliers de transformation collectifs, du rôle de l'individualité, c'est-à-dire de l'ensemble des caractères propres à un individu. C'est pourquoi cette communication propose d'y adjoindre la littérature sur la gestion collective des biens communs (Olson, 1971; Ostrom, 1990). Cette dernière permet de jeter un regard nouveau sur la question de la proximité relationnelle et d'introduire le rôle des individus et du bagage respectif qu'ils apportent (leur historique, connaissances, objectifs, intérêts et leadership) au sein de l'action collective.

L'objectif de cette communication est donc d'illustrer à la fois les contributions respectives de ces approches théoriques ainsi que leurs points de convergences à l'étude de l'action collective en circuits de proximité, et ce, tant au niveau théorique qu'empirique. Il s'agit donc, dans un premier temps, de présenter la théorie de la gestion collective des biens communs et d'illustrer les complémentarités avec l'économie de la proximité; et, dans un deuxième temps, d'appliquer les fondements théoriques proposés par ces deux approches à l'analyse de regroupements de producteurs québécois en circuits de proximité afin de dégager des pistes de réflexion quant aux conditions nécessaires à leur viabilité.

Les résultats présentés dans cette communication s'appuient sur une étude de cas multiples réalisée au Québec auprès de cinq regroupements de producteurs ayant collectivisé la mise en marché ou la transformation de leurs produits. Dix-sept entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de producteurs, salariés et agents territoriaux liés à ces projets.

L'analyse réalisée amène à dégager trois grands constats. Premièrement, le rôle des individus a effectivement un impact important sur la viabilité des collectifs, et ce, à deux niveaux. D'une part, la présence d'un bassin de connaissances et d'expériences au sein du groupe est nécessaire à une bonne planification et mise en oeuvre du projet. D'autre part, la présence de porteurs de projet capables de mobiliser les énergies au sein du groupe est essentielle. Il est intéressant de noter que leur engagement provient plus souvent de leur individualité que de leur dépendance envers la ressource mutualisée.

Deuxièmement, un désengagement massif des membres semble être un phénomène commun à plusieurs regroupements étudiés. Considérant que la proximité relationnelle dans les collectifs était généralement faible (peu de règles, de rencontres, de valeurs fortes, etc.), il semble qu'il y ait la nécessité, dès le début, d'asseoir clairement les objectifs et les valeurs portées par le projet ainsi que le niveau d'engagement attendu des membres. Troisièmement, il est difficile de conclure quant à l'effet de la proximité géographique. Si elle se retrouve souvent à être une contrainte pour les regroupements (qui doivent composer avec des membres partageant un même territoire, mais ayant des historiques et intérêts différents), elle devient, dans d'autres cas, un moteur pour le développement d'une logique de similitude plus forte, particulièrement où l'éloignement géographique est plus important.

Cette communication permet donc de mieux comprendre la contribution de l'économie de la proximité et des théories de la gestion collective des biens communs à l'étude de l'action collective en circuits de proximité. Elle amène également une réflexion quant aux conditions nécessaires à la viabilité des démarches collectives; réflexion qui semble particulièrement pertinente dans un contexte où acteurs publics et chercheurs s'interrogent de plus en plus sur le rôle des systèmes alimentaires localisés dans le développement territorial et agricole de nos régions.

LA CRÉATION ET LA CULTURE, NOUVEAUX OUTILS DE LA RÉAGRÉGATION URBAINE ?

Maud Le Floc'h, Pôle des arts urbains, Tours (France)

De nouvelles collaborations se tissent entre acteurs artistiques, culturels et acteurs de projets urbains. Celles-ci concourent à enrichir les projets, en amont, pendant et en aval. Elles fédèrent de façon inédite. La clé de l'imaginaire (du récit, de la métaphore) et la mise en oeuvre de dispositifs artistiques, (vivants ou visuels), sont de plus en plus convoqués dans les dynamiques d'aménagement urbain¹. - En amont pour détecter des potentiels enfouis, préparer les sites et les populations au changement, ou encore participer aux intentions programmatiques. - Pendant le projet, pour atténuer la perturbation provoquée par les chantiers ou les travaux, pour fabriquer des actes de coopération avec les riverains et autres parties prenantes, déjouer des conflits. - En aval pour participer à l'appropriation du projet de transformation en le chargeant d'une « plus valeur », au delà de sa plus value, en fabriquant des représentations qui contribueront à l'image de l'opération. Ces collaborations art et aménagement, renouvellent autant les frontières de l'art (l'art contextuel s'amplifie et devient de plus en plus poreux aux enjeux de territoires) que celles de l'aménagement (avènement de nouveaux outils aménagements souples, flexibles, temporaires, et de dispositifs créatifs de préfiguration d'usages...). Elles produisent des organisations temporaires, interactives et nomades, des univers sensoriels ; une sorte d'urbain forain. Le vivant et l'innovant s'invitent dans les processus. Des proximités et complicités de différentes natures, sont engagées avec les habitants, les usagers et avec les nombreux acteurs d'un projet, grâce au décadrage que suscite une action artistique de territoire. De par sa nature « exceptionnelle », elle génère du contact, du commun. 1 « Plan-Guide arts et territoires », étude nationale pour le ministère de la Culture, DGCA – pOlau-pôle des arts urbains 2015 L'accompagnement artistique et culturel de projets urbains est aussi une occasion d'ouvrir des espaces de parole et de dialogue, d'enclencher des négociations en souplesse. Il est à noter que pour intervenir dans l'espace urbain, les talents artistiques utilisent des méthodes et capacités tout terrain, des protocoles et outils d'actions que nous pensons exportables et transposables aux métiers de l'urbanisme. Ces compétences sont contemporaines en termes de diagnostic sensible, de définition de projet, de concertation et de communication. Elles produisent du sens et rendent le projet urbain plus intelligent. De plus, ils utilisent des modes opératoires qui jouent avec des temporalités multiples : l'événement, temps court intensif qui rassemble (inaugurations, premières pierres...) jusqu'au programme artistique de territoire, temps long qui agit par infusion du fait de présences artistiques virales (résidences, permanences, saisons...), en passant par des parcours, des campements artistiques, de jour, de nuit. Cette veine foraine est au service de la réagrégation urbaine. Peut-être parce qu'elle permet de convoquer le hors norme, elle est permet de produire du lien et d'enrichir la ville pérenne.

PROXIMITÉ ET INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES DANS LES TERRITOIRES RURAUX

Amélie Lefebvre, Laboratoire TVES, Université Lille 1-Sciences et Technologies (France)

Notre proposition d'intervention porte sur le concept d'initiatives sociales et solidaires et de leurs liens au territoire. Cette proposition s'ancre dans un travail de recherche doctorale : il s'agit de mettre une partie des résultats de la thèse à la lumière de la proximité. Cela nous permet d'étudier le rôle des initiatives sociales et solidaires au sein des processus de construction territoriale, dans le contexte spécifique des espaces ruraux.

DO «BIRDS OF A FEATHER FLOCK TOGETHER»? AN EMPIRICAL ANALYSIS OF THE LINKAGES BETWEEN FIRM CREATION AND LOCAL CHARACTERISTICS

Nadine Levratto, EconomiX, CNRS, UMR7166, Université Paris X - Paris Ouest Nanterre La Défense, et Centre d'études de l'emploi (CEE), Ministère du Travail, de l'emploi et de la santé, Ministère de l'Enseignement supérieur et recherche (France) et Denis Carré, EconomiX, CNRS, UMR7235

From Bird (1988), scholars agree that entrepreneurial intentions are the result of individual features (personality, motivation, skills and experience) combined with environmental characteristics (market situation, socioeconomic context). The limited empirical literature clearly shows that entrepreneurs exhibit geographic inertia (Keeble and Walker 1994; Sorenson and Audia 2000) and supports the assumption that 'regions matter' for entrepreneurship research. A key synthesis of this question has been proposed by Audretsch and Fritsch (1994) in their study about the local determinants of business creation in Germany. This paper inaugurated a long series of empirical studies aiming at enlightening the reasons why European regions or countries differ from an entrepreneurship point of view. Fritsch (1997) shows that the number of start-ups clearly depends on the industrial structure in the considered region. Armington and Acs (2002) also note that traditionally most studies on determinants of regional entry use variables such as unemployment rate and population density as explanatory variables. More recently, theories of new economic geography and endogenous growth theories (e.g. Aghion and Howitt 1998) provide significant contributions to explain the choice of location for an entrepreneur who is considering starting a new firm. These theories imply that spatial agglomerations and location generate advantages in terms of spillovers and co-operation between firms. More recently, Kibler (2012) also shows that individual and local characteristics are mutually reinforcing.

All these papers have in common the fact that they consider any area, all other things being equal, and without taking into account its neighbourhood. However, Plummer (2010) recently pinpointed the importance of spatial dependence in entrepreneurship research. This is all the more important since the data used are spatial in the sense that the location of the observations is observed. So, instead of focusing on the spatial heterogeneity of the entrepreneurship context as previous papers do, we seek at considering the spatial dependence that is equally underlined by theories of entrepreneurship (Shane and Venkataraman 2000)

This paper contributes to the empirical literature by applying spatial econometric techniques to take into account the spatial auto-correlation in the business creation process. We use a dataset constructed from different sources made available by the French National Institute of Statistics and Economic Studies (INSEE). It merges various series representing local information, all of them being provided at the departmental level. These different sources enable us to estimate different proxy variables to illustrate the explanatory factors of business creation and to determine the entry rate in every département. We estimate two models aiming at explaining i) the global entry rate and ii) the entry rate in the manufacturing industry. They are estimated taking into consideration proximity effects through spatial dependence. Following LeSage (2008) we consider two ways to introduce spatial autocorrelation in regression models. The first one is the spatial-lag model. It refers to a situation where a phenomenon in one region is affected by a similar one in nearby regions. Such a model is appropriate when there are spillover effects from neighbouring regions. The spatial error model assumes that one or more explanatory variables have been omitted from the model whereas they influence the dependent variable and are spatially correlated. It occurs when a random shock in a given area spreads to neighbouring regions.

Our results show that the entrepreneurial profile of an area does not only depend on its own local characteristics but on the profile of neighbouring areas as well. Such a phenomenon, often intuited but barely demonstrated, is enlightened considering data computed at the "département" level to capture the local capacity to create new business and the local characteristics that may drive this entrepreneurial activity.

INTERNET ET LES TIERS LIEUX : DE NOUVEAUX ESPACES PRODUCTIFS ENTRE HYPER-MOBILITÉ ET DYNAMIQUES DE PROXIMITÉ

Christine Liefoghe, Territoires, Villes, Environnement et société (TVES), Université Lille I - Sciences et technologies, UFR de géographie, Villeneuve d'Ascq (France)

Objectifs :

La diffusion de l'outil Internet a fait craindre - ou espérer - la fin de l'espace. Et de fait, le fonctionnement de la finance internationale plaide pour cette hypothèse tandis que la révolution des outils numériques semble effacer les frontières en matière de production de services ou de produits dématérialisés. Certains territoires tirent profit de leurs avantages comparatifs (milieux innovateurs, main d'œuvre qualifiée moins chère...) pour s'inscrire sur la carte des « régions qui gagnent » à la loterie de la conversion du capitalisme aux technologies digitales. Pourtant, la révolution numérique s'accompagne aussi, plus récemment, de nouvelles promesses territoriales au regard du redéploiement du travail, des activités économiques et de la croissance. De nouveaux espaces productifs émergent, les tiers lieux (coworking spaces, cantines numériques, fablabs, makerspaces...), qui proposent souvent une autre vision du développement économique, autour des notions de développement durable et collaboratif, d'innovation sociale et de valorisation des ressources humaines locales autour de communautés d'intérêt ou de pratique.

Le terme de tiers lieux, proposé par le sociologue américain Ray Oldenburg (1989), repose initialement sur le constat de la dissolution des liens sociaux du fait de l'extension des banlieues américaines. La notion de tiers-lieux telle qu'elle est utilisée aujourd'hui reprend l'idée d'un espace de rencontre et de travail qui ne serait ni l'entreprise, ni le domicile mais recouvre d'autres acceptions à l'ère d'Internet. Aujourd'hui revisitée pour comprendre l'émergence et la diffusion, à l'échelle mondiale, des modèles de coworking spaces ou de fablabs, la notion de tiers lieux va bien au-delà d'un simple espace de travail commun et collaboratif.

La communication propose de montrer comment un changement économique et sociétal autorisé par les nouvelles technologies numériques amènent des acteurs individuels à se regrouper en collectifs informels afin de promouvoir la création de nouveaux types d'espaces de travail autour de pratiques collaboratives. Dans cette hypothèse, les dynamiques de proximité - spatiale, organisationnelle, institutionnelle - jouent un rôle majeur. Inversement, les outils numériques et leurs supports (web 2.0, opensource, smartphones, tablettes numériques...) favorisent l'hyper-mobilité professionnelle et font de certains tiers lieux des espaces ubiquitaires (centres d'affaires transformés en coworking spaces, par exemple). Ces tiers lieux répondent à de nouveaux besoins en immobilier de bureau, plus flexible et moins cher à la location pour des travailleurs indépendants plus nombreux. De grandes entreprises vont jusqu'à intégrer ces nouvelles pratiques pour améliorer leur organisation et accroître leur potentiel créatif et productif. Ces nouveaux outils, ces nouvelles pratiques et ces nouveaux lieux redessinent-ils les contours de notre économie, de nos sociétés et de nos territoires ? Au profit d'un capitalisme mondialisé qui trouve dans les outils numériques un moyen d'optimiser l'espace de travail ou au service de nouveaux modes de production qui mobilisent les besoins affinitaires ou le travail en « mode projet » ?

Méthode :

Cette communication vise à faire l'état de l'art sur la question et à présenter un travail de terrain en cours sur les tiers lieux dans le Nord-Pas-de-Calais et en Wallonie (Belgique). Ces deux régions industrielles confrontées à la reconversion économique ont mis en place des politiques en faveur du numérique au service du développement économique des entreprises et des territoires. La comparaison entre le Nord-Pas-de-Calais et la Wallonie nous permettra d'analyser deux types de trajectoires, l'une à l'initiative de collectifs privés, l'autre à l'initiative de politiques publiques, trajectoires qui cherchent parfois à se croiser pour augmenter le potentiel de développement de ces nouveaux lieux de travail, de créativité et d'innovation.

Résultats attendus :

La communication vise moins à apporter des réponses qu'à poser des questions sur les paradoxes de technologies numériques qui rendent floue la frontière entre producteurs et consommateurs, entre consommateurs et citoyens, entre travail (à domicile, en mobilité) et vie personnelle. Ces outils numériques offrent, en théorie, plus de liberté et de mobilité aux travailleurs mais engendrent de nouveaux types d'espaces de travail valorisant la proximité spatiale au service de la convivialité et du travail en mode projet. Le lieu fait-il lien ? A quelles conditions passent-on d'un simple espace productif à un écosystème créatif dans le tiers lieu et à partir de celui-ci ?

LA PLACE ET LE RÔLE DE LA PROXIMITÉ DANS LES TRANSFERTS INTERNATIONAUX DE CONNAISSANCES ? L'EXEMPLE D'UN TRANSFERT FRANCO-CHINOIS DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Pascal Lièvre, Jing Tang, Laurent Mériade et Damien Talbot, Centre de Recherche Clermontois en Gestion et Management (CRCGM), EA3849, Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand (France)

L'école de la proximité propose d'étudier les activités économiques à travers les choix de localisation géographique des organisations et le positionnement des acteurs dans un espace social (Bellet, Colletis et Lung, 1993 ; Gilly et Torre, 2000 ; Bouba-Olga, Carrincazeaux et al., 2008). Cette approche élargit le champ d'analyse traditionnel des relations économiques à des interactions non marchandes afin d'examiner le rôle de l'environnement organisationnel, institutionnel, cognitif, social et tout particulièrement spatial sur ces interactions. Ce courant scientifique propose une grille de lecture pour analyser les effets de proximité, qui conditionnent l'apparition, le renforcement ou la destruction d'une interaction.

L'intérêt de cette approche en sciences de gestion réside dans son aptitude à mesurer les effets de l'environnement sur la réussite ou l'échec d'une interaction. Parallèlement, des travaux en management des connaissances (Nonaka et Takeuchi, 1997 ; Nonaka et al. 2000, Nonaka et Toyama, 2005), s'interrogent sur les conditions de succès d'un transfert de connaissances à travers l'analyse des effets de l'environnement sur les interactions marchandes et non marchandes.

Par des trajectoires différentes, ces deux approches complémentaires convergent vers un même objet d'analyse, que nous nommons génériquement le contexte mutuel partagé. Toutes les deux cherchent à en mesurer les effets sur le succès ou l'échec d'une interaction au sens large, dans un cas, sur un projet de transfert de connaissances, dans l'autre.

Avec l'internationalisation des relations inter-organisationnelles, les transferts de connaissances fonctionnent souvent de manière pluri-locale et attribuent aux espaces une dynamique de circulation des ressources qui redéfinit les interactions entre les acteurs du transfert.

L'approche des spécificités de ces interactions par les proximités offre l'opportunité de préciser le rôle des proximités organisationnelle, institutionnelle, cognitive, sociale et spatiale (Boschma, 2005) dans la réussite ou l'échec d'un transfert international de connaissances. En effet ces différentes formes de proximités, dans le cadre d'un projet stratégique ou innovant, vont pouvoir s'articuler (Broekel et Boschma, 2012) et créer un contexte mutuel partagé.

L'étude d'un échec de transfert de connaissances franco-chinois révèle l'intérêt du rapprochement de l'étude des proximités avec le concept de « Ba » défini par Nonaka et al. (2000) et correspondant au contexte commun dans lequel la connaissance est partagée, créée et utilisée. Dans le cas de ce transfert international de connaissances, ce rapprochement conceptuel enrichit la compréhension des raisons de l'échec en mettant en lumière des ruptures de flux de connaissances justifiables par des absences ou des insuffisances de proximité.

Plus globalement, par la mobilisation de l'étude des proximités en management, ce rapprochement trace les premiers contours d'un programme futur de recherche visant à mieux appréhender les conditions de réussite d'un transfert international de connaissances par l'analyse de son contexte d'interactions.

LA MITOYENNETÉ, UNE FORME DÉRIVÉE DE LA PROXIMITÉ ?

Anna Madoeuf, UMR CITERES, CNRS- Université François-Rabelais de Tours (France)

Proches, mitoyens, citoyens

Dans l'optique de questionner les significations mêmes de la proximité, la notion de mitoyenneté peut sembler pertinente dans sa simplicité et son ambiguïté mêmes, puisque si l'on se réfère à l'acception première du terme, est mitoyen ce « qui est entre deux choses, commun à l'une et à l'autre » (Le Robert). De manière plus complexe, la mitoyenneté s'apparente à la figure de l'oxymore, dans le sens où elle suggère la simultanéité de ce qui sépare et réunit, soit, en un même geste, les deux polarités de l'être ensemble. Elle mobilise pour ce faire les notions de ce qui est entre, de l'interstice, du partage. « Médiat(e) (lat. mediare, être entre). Qui ne touche à une chose que par l'intermédiaire d'une autre » (Quillet). Ainsi, Isaac Joseph, dans sa réflexion sur les modalités d'être ensemble au monde et au territoire, qualifie le fait « d'être mitoyens » comme une « proximité distante » et le pose comme anticipant le fait d'être citoyens. « L'hospitalité universelle, c'est précisément ce droit de visite sur le territoire de l'autre qui découle du simple fait de la mitoyenneté des hommes vivant sur une même planète. Avant d'être citoyens, nous sommes mitoyens et c'est dans cette proximité distante avec l'étranger que nous apprenons à donner un sens commun à la notion de monde ». Isaac

Joseph, « Le migrant comme tout venant », in *L'athlète moral et l'enquêteur modeste*, Paris, Economica, 2007, p. 216 (je souligne). Empruntée au vocabulaire juridique (« qualité de ce qui est mitoyen »), et exportée hors de ce champ, l'idée de mitoyenneté peut également être sollicitée du fait qu'elle ne se propose pas, non plus qu'elle ne se dispose sur un axe de polarités. Elle se noue alors depuis une proposition ; elle ne peut se nuancer, n'est pas la résultante d'hybridités, non plus que la somme médiane ou la valeur sécante des caractéristiques de ce qui l'occasionne. Elle se constitue depuis une proposition et doit s'imaginer globalement en un mouvement liant ; on ne peut en aligner de manière graduelle les éléments ou les critères de complexité. L'espace mitoyen est positionné entre : entre des lieux, des objets, des personnes, des situations – et l'ensemble des associations induites – mais ne peut être seulement spécifié par les formes, composites, issues de leurs composantes. La mitoyenneté ne peut s'émanciper de la proximité, laquelle, selon Emmanuel Lévinas, « suppose l'humanité », et dont il sonde les contours temporels en la posant en « différence, non-coïncidence, une arythmie dans le temps, une diachronie réfractaire à la thématization – réfractaire à la réminiscence qui synchronise les phases d'un passé ». (Emmanuel Lévinas, 1974, p. 258). « On peut même se demander si la contiguïté elle-même serait compréhensible sans proximité – approche, voisinage, contact – et si l'homogénéité de cet espace serait pensable sans la signification humaine de la justice contre toute différence, et, par conséquent, sans toutes les motivations de la proximité dont la justice est le terme ». Emmanuel Lévinas, *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, 1974, p. 129 (je souligne). Proposition de contribution au colloque Littérature et géographie : l'écriture de l'espace à travers les âges 2

Distances et jeux de proximités

La mitoyenneté peut certes se lire en tant qu'une des formes d'application de la proximité, mais une forme dont l'existence et la conscience mêmes suscitent une distance adventice, distance qui, simultanément, en rend compte et la rend possible. L'espace mitoyen est donc une co-fondation, sans déliaison possible. Il se qualifie par des épithètes propres, diverses à chaque occurrence, mais dispose également des qualités intrinsèques de sa sémiologie originelle (séparation versus réunion). La notion d'espace mitoyen est mobilisable à plusieurs échelles, notamment celle de l'espace des Hommes quand ils se trouvent ensemble, lorsqu'ils se retrouvent collectivement. Un intérêt surrogatoire de l'espace mitoyen, comme perspective d'appréhension de phénomènes sociaux, serait aussi de pouvoir être une solution d'évitement. Il pourrait en effet permettre le contournement d'un autre terme, duquel il n'est toutefois pas synonyme, celui « d'espace public », en s'affranchissant des implicites de ce dernier, dont l'énoncé même est sur-qualifiant. Réinitialiser en d'autres termes ceux de l'espace public, pétri de références et présupposés scientifiques (et culturels), au point qu'il faille toujours les évoquer comme en un rite incantatoire, ne serait-ce que pour s'en affranchir – et sans être dans la certitude absolue de ne pas en subir les séquelles. Les sens et champs afférents sont, on le sait, doublement orientés : ceux en mode majeur de la science politique, référée à une construction socio-historique occidentale¹, et ceux en mode mineur d'un espace physique aménagé sous les auspices d'une puissance invitante. Le qualificatif de mitoyen permettrait de désamorcer ces acceptions de « l'espace public », plus polémiques que polysémiques, d'en neutraliser les orientations, sans pour autant en nier la dramaturgie et en occulter la solennité, celles inhérentes à tout mode de principe de rencontre, de surcroît dans un contexte de proximité exacerbée. Rare ou récurrent, fugace ou pérenne, interstice ou à l'état de béance, modelé ou informe, codifié ou expression de perplexité, l'espace mitoyen est cependant toujours celui de redéfinitions et réactualisations permanentes et successives. De plus, il est la résultante d'un placement ou d'un déplacement : arrangements de motifs collectifs, projection de soi vers les autres, et autres formes de transferts et de transformations, soit autant de perspectives d'appréhension de mondes en partage, et de modes de partage(s). « Il y a espace dès qu'on prend en considération des vecteurs de direction, des quantités de vitesse et la variable de temps. L'espace est un croisement de mobiles. Il est en quelque sorte animé par l'ensemble des mouvements qui s'y déploient ». Michel de Certeau, *L'invention du quotidien. Arts de faire*, 1980, p. 173. Enfin, la temporalité de l'espace mitoyen s'accomplit en celle d'un laps de temps et les expressions de sa diversité sont celles de l'invention et de la suggestion des paramètres d'installation, de stabilisation, et d'équilibre d'un tissu relationnel, toujours inscrit dans un jeu de proximités.

ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES DU SUD : POUR UNE CO-PRODUCTION ENTREPRISES ET ACTEURS INSTITUTIONNELS DE RESSOURCES STRATÉGIQUES TERRITORIALISÉES

Sébastien Magloire Bekono Ohana, Université de Douala

Comment restaurer, soutenir voire stimuler l'attractivité des territoires du Sud?

L'article, en proposant une série de réflexions théoriques sur question, conclut au développement d'une stratégie de territorialisation fondée sur une logique de co-production des firmes et des acteurs institutionnels d'une attractivité territoriale. L'enjeu théorique substantiel de ce papier consiste à associer la logique de dotation factorielle (ressources génériques) à celle de création (par les firmes et les acteurs institutionnels) des ressources et compétences spécifiques territorialisées. Nous pensons

ici que ces deux approches sont plus complémentaires qu'antinomiques, et qu'il importe de les fédérer pour la mise en place de stratégies, capables de promouvoir l'attractivité des territoires du Sud. Deux cas de co-production de ressources stratégiques territorialisées sont présentés dans la partie empirique.

LE DEPARTEMENT COMME REFERENCE A DES FORMES D'ORGANISATION COLLECTIVE TERRITORIALISEES

Christine Margetic, Université de Nantes, ESO - UMR CNRS (France)

Dans le cadre du projet Valpareso, ont été questionnées des réseaux d'acteurs appartenant aux lieres alimentaires des Pays de la Loire sur la valorisation du territoire. Dénommées \ formes d'organisation collective territorialisées « (FOCT), ils sont territorialisés dans la mesure où ils s'inscrivent dans une double proximité entre acteurs : proximité géographique et proximité organisée (Torre, Beuret, 2012). Ils sont collectifs au sens où ils mobilisent (et émergent de) différents types d'acteurs des lieres et espaces considérés (la juxtaposition des deux types de proximités, organisées et géographiques, i.e. le projet collectif porte sur un espace donné, fait le territoire). Dans le cadre de la communication, deux structures { MangerBio85 et Terroir44 { sont ciblées, représentatives de la démarche employée (monographies construites sur la base d'entretiens semi-directifs approfondis). Elles sont abordées à partir d'un triptyque Ac- teur/Espace/Ressource qui s'avère une approche originale pour travailler l'entrée par les proximités (Margetic, 2012). L'appartenance à un territoire, le Département, est clairement revendiquée et devient même l'objet premier de la forme collective. La référence territoriale réside dans des valeurs légitimantes au produit commercialisé, valeurs partagées par une communauté d'acteurs (horizontalement) et par une liere de production (verticalement) (Di Meo, 2013). Ces réseaux d'acteurs sont dans une relation particulière avec un espace dans le cadre d'une proximité que nous qualifions d' instrumentale «. Pour autant, ils se différencient par leur rapport aux marchés traditionnels (alternative dans les marchés/lieres traditionnels vs alternatives aux marchés), par la nature de leurs ac- tivités d'organisation et des formes organisées en résultant, et par leur participation à une gouvernance territoriale en matière d'alimentation.

LE CAPITAL SOCIAL COMME CONCEPT MOBILISÉ AU SERVICE D'UNE POLITIQUE TERRITORIALISÉE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : LE CAS DU GRAND HALIFAX, CANADA

Clément Marinos, UMR CNRS ESO, Université Rennes 2 (France)

Comment une organisation partenariale de développement économique conduit-elle sa stratégie en s'appuyant sur le capital social, ses principes et ses théories ? La réponse se décline en plusieurs programmes, dont certains exemples sont exposés dans le présent texte. Notre papier, qui s'appuie sur une enquête de terrain, montre que l'engagement des acteurs locaux a un rôle déterminant dans le soutien au capital social, à la condition première que la stratégie de développement soit partagée. L'originalité de nos travaux réside dans l'analyse des rapports entre action publique locale et capital social. Le fait que le capital social constitue une ressource liée au territoire nous sert de fil conducteur. En termes de résultats, nous confirmons l'hypothèse que les parties prenantes du développement (collectivités, agences, universités, entreprises) mobilisent, de manière plus ou moins volontaire, les différentes dimensions du capital social pour élaborer et mettre en œuvre leur stratégie territoriale.

STRATÉGIES D'INNOVATIONS LOGISTIQUES DES ACTEURS DE LA FILIÈRE VITIVINICOLE BOURGUIGNONNE : LE RÔLE DES PROXIMITÉS

Michel Martin, ESAER, UMR INRA-AGROSUP, Dijon, (France) et Corinne Tanguy, CESAER AgroSup Dijon (France)

Les vins de Bourgogne bénéficient d'une réputation certaine et avec la mondialisation du marché, la logistique est appelée à devenir un des grands enjeux de la filière vitivinicole. Pour la Bourgogne, l'enjeu est considérable puisque les exportations de vins représentaient, en 2012, 47% de la production. On ne parle plus de la supply chain ou chaîne d'approvisionnement mais de

la Supply Chain Management ou gestion de la chaîne d'approvisionnement (Masson et Petiot, 2012). On cherche donc à intégrer les chaînes logistiques en partageant et coordonnant les flux d'information entre tous les membres de celles-ci, ce qui leur permet de mieux définir leurs rôles et responsabilités (Kempainen et Ari, 2003 ; Paché et Sauvage, 2004). Ainsi, la performance et la qualité logistique dépendent en tout premier lieu de la nature de la coordination entre acteurs. Des travaux récents montrent que la logistique emboîte deux types de proximité : la logistique dans sa dimension stratégique renvoie à la mise en œuvre d'une proximité organisationnelle, assurant la coordination des flux d'information et de gestion des interfaces inter-organisationnelles ; la logistique dans sa dimension technologique et opérationnelle intègre une deuxième forme de proximité, la proximité circulaire qui a trait à la capacité à maîtriser et à contrôler ce qui circule (Frigant, 1996, Masson et Petiot, 2013). La présence d'infrastructures de transport proche des entreprises facilite ainsi cette circulation des marchandises (Paché, 2006). On observe actuellement des tendances opposées alliant besoins de réactivité et de proximité et un éclatement des chaînes logistiques au niveau mondial. Les entreprises mettent alors en œuvre des combinaisons différentes de proximité liées à leurs besoins de coordination (Masson et Petiot, 2013). D'autre part, différents facteurs, parmi lesquels le renforcement des contraintes environnementales, obligent les entreprises à trouver des solutions de mutualisation logistique ou autres innovations de manière à générer des économies d'échelle, d'optimiser les coûts de stockage et de transport (Masson et Petiot, 2013 ; Tanguy et Martin, 2015).

L'objectif de cette communication est d'identifier les stratégies individuelles et collectives adoptées dans la filière vitivinicole bourguignonne pour gérer la logistique aval (du départ du chai jusqu'au client) et d'analyser les innovations élaborées par ces acteurs pour répondre aux différents enjeux et problèmes logistiques. Nous chercherons en particulier à répondre aux questions suivantes : quelles sont les innovations mises en place pour favoriser les coordinations et flux logistiques ? Quel rôle joue alors la proximité, ou plus exactement les proximités, dans le développement de ces innovations ?

Méthodologie :

Après un ensemble d'entretiens réalisés avec des experts, la méthodologie employée consiste en une cinquantaine d'enquêtes qualitatives chez différents acteurs de la filière : coopératives, viticulteurs, négociants, logisticiens. Les enquêtes sont représentatives en termes de taille et en termes de représentativité des petites régions viticoles bourguignonnes (Chablis, Côtes de Nuit, Côtes de Beaune, Côte Chalonnaise, Mâconnais). Elles cherchent à rendre compte de la diversité des situations rencontrées en termes de stratégie commerciale et de logistique. En nous basant sur les enquêtes et les données collectées, nous établirons une typologie des acteurs en fonction de leurs stratégies.

Résultats attendus :

En France, les AOC viticoles sont souvent considérées comme l'exemple type de productions territorialisées. Le territoire joue ainsi, un rôle important dans la structuration des relations entre les différents acteurs de la chaîne logistique en Bourgogne et dans les dynamiques d'innovation. Nos résultats montrent l'importance des innovations organisationnelles pour développer les coordinations avec des partenaires. A travers des exemples des projets collectifs de mutualisation de la logistique, nous voyons que la proximité géographique mais aussi organisationnelle, ont joué un rôle important dans l'établissement de la confiance nécessaire au développement du projet collectif (Rallet et Torre, 2004 ; Brulhart, 2002). En nous basant sur les enquêtes et les données collectées, nous établirons une typologie des acteurs en fonction de leurs stratégies d'innovations et des proximités mises en œuvre.

LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ : CONSTRUCTION DE LA PROXIMITÉ AU PROFIT DE LA CROISSANCE

Myriam Matray, ISTHME EVS UMR 5600 CNRS (France)

Contexte :

Suite aux mutations économiques liées à la mondialisation, les pouvoirs publics français, en 2004, ont volontairement décidé de lancer l'appel à projet des pôles de compétitivité « Pour un écosystème de la croissance », tel est l'intitulé du Rapport Blanc (2004). De 2005 à 2007 il a été labellisé 71 pôles de compétitivité en France. Parmi eux ont été distingués 7 pôles mondiaux et 10 pôles à vocation mondiale par le classement de la Boston Consulting Group et CM International. L'objectif de cette politique est double :

- Diffuser l'innovation (F. Perroux) au niveau du territoire dans lequel le pôle de compétitivité PC est implanté, développer l'activité économique territoriale. Nous prenons en compte ici le rôle vecteur des institutions dans le processus de l'innovation selon l'apport de T. Veblen. Veblen met aussi en évidence le caractère parfois retardataire des institutions ainsi que la réciprocité des effets entre technologie et institutions (D-G Tremblay, 2009).
- Favoriser la compétitivité à visibilité nationale et voire mondiale du PC.

Le pôle de compétitivité « français », retenu par le gouvernement, affiche officiellement cette relation au territoire et insiste sur cette dimension géographique et innovante du réseau d'acteurs comme défini ci - après : « Un pôle de compétitivité est la combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées engagés dans une synergie autour de projets communs au caractère innovant. Ce partenariat s'organise autour d'un marché et d'un domaine technologique et scientifique qui lui est attaché et doit rechercher une masse critique pour atteindre une compétitivité et une visibilité internationale ». (N. Jacquet et D. Darmon, 2005)

Les pôles de compétitivité comme présentés ci-dessus intègrent directement la notion de proximité. Proximité géographique, mis en exergue par I. Samson (2009) caractérisant le PC comme « Un système d'entreprises ancré dans une région dont l'interactivité concourt à assurer la compétitivité mondiale de long terme à une production nationale ». La proximité géographique est inhérente à la représentation même du pôle, et articulée à une proximité organisationnelle qui consiste à coordonner cognitivement et politiquement les acteurs.

Problématique :

Par l'objet de cette communication sur les pôles de compétitivité, je propose de faire référence à mon analyse développée dans ma thèse « Le dynamisme d'évolution des pôles de compétitivité territoriaux : approche territorialisée de l'écosystème des pôles de compétitivité en France » afin de démontrer le rôle des PC dans les réseaux globaux d'innovations qui exploitent les ressources territoriales au profit de la croissance et non des enjeux locaux.

Cadre opératoire

L. Rousseau et P. Mirabaud répertorient plusieurs types d'évolutions probables pour les pôles à horizon plus ou moins rapide :

- ceux qui sont ou deviendront des compétiteurs mondiaux et constitueront des références. Ces pôles sont ou seront susceptibles d'être à l'origine de ruptures technologiques majeures et de succès industriels et commerciaux remarquables ;
- ceux qui deviendront des réseaux d'entreprises structurés et performants, mais qui seront globalement des challengers avec une recherche de pointe minime du fait de la masse critique en chercheurs (publics/privés) non atteinte. Ainsi pour avoir une visibilité internationale ; ils seront positionnés derrière d'autres grands centres mondiaux, et développeront des innovations surtout incrémentales ;
- -eux qui sont des réseaux d'entreprises capables d'innover en assimilant des résultats de recherche menés par ailleurs, et qui, grâce à cette innovation et à cette appropriation rapide, seront à même d'accroître leur productivité et de soutenir la compétitivité des territoires sur lesquels ils sont implantés.

Le souhait de cette politique industrielle européenne est de donner les conditions optimales au pôle pour assurer sa pérennité, cela consiste en la méthode du clustering, assimilée, assumée et appliquée en France par la politique industrielle des pôles de compétitivité.

A partir de ce constat l'objectif de cette communication est de présenter, dans un premier temps, mon raisonnement abductif s'appuyant sur « la cassure territoriale » de l'historique sectoriel du territoire d'implantation du pôle de compétitivité (M. Matray, 2010). En résumé, cette variable répertorie toutes discontinuités, crises, contradictions, et incertitudes ayant trait à l'historique sectoriel territorial du pôle à l'image de micro études de cas. Ainsi, un pôle spécialisé dans un secteur d'activité commun au territoire dans lequel il est localisé et reposant sur une continuité sectorielle historique territoriale facilite la proximité institutionnelle ce qui conduit à favoriser le dynamisme d'évolution du pôle.

En second lieu il sera mis en évidence que, paradoxalement, construire la proximité, par les pôles de compétitivité : outils régionaux, ne génère pas directement un développement local puisque les pôles de compétitivité créés sur des territoires en crise historique sectorielle, ont été délabellisés : à tel point que la crise de l'entreprise devient une crise du territoire (Pecqueur B., J.-B. Zimmermann, 2004).

Méthodologie :

Cette communication mobilise une conception évolutionniste de la technologie introduisant comme le souligne C. Courlet, B. Pecqueur et B. Soulage (1993), la non linéarité ou encore l'importance reconnue aux externalités non marchandes. Pour appréhender la notion de territoire comme un espace d'interactions entre le pôle de compétitivité et son environnement, nous utiliserons également des concepts comme celui de proximité développé à partir des années 90 par les chercheurs de la géographie économique et notamment l'école française (R. Boschma, 2005; J-P. Gilly & A. Torre, 2000 ; K. Colletis-Wahl et al., 2001 ; A. Torre & A. Rallet, 2005 ; F. Carlier, 2005 ou encore N. Massard & S. Riou, 2007). Quant à l'étude statistique de la variable qualitative « cassure territoriale », une pré-étude a été conduite auprès de l'ensemble des 71 pôles sur leurs caractéristiques communes et leur mode de fonctionnement pour établir la coopération entre leurs parties prenantes. Un questionnaire réalisé avec le logiciel Sphinx Plus²-V5, a été envoyé à chacun d'entre eux avec un code d'accès personnalisé leur garantissant toute confidentialité. Suite à un

taux de réponse de 14,1%, ce questionnaire a permis de cibler le champ d'investigation et de donner suite à plusieurs entretiens à visée exploratoire avec des directeurs de pôles de compétitivité. L'analyse des lectures théoriques et entretiens exploratoires a confirmé le choix de s'appuyer sur des données secondaires (issues de données interministérielles et notamment de la synthèse du rapport de la BCG et CM International), mais aussi sur une variable qualitative construite dans son intégralité (comme de micro études de cas) et intitulée « cassure territoriale », pour réaliser l'étude statistique. 19 variables sont alors traitées avec le logiciel SPSS Statistics 18 afin d'étudier l'ensemble des 71 pôles de compétitivité nationaux à l'aide de tests paramétriques.

LE RÔLE DES VILLES MOYENNES AU CHILI. CONTEXTES ET ENJEUX

Francisco Maturana, Andrés Rojas, Camilo Vial, et José Hernández, Instituto Chileno de Estudios Municipales, Universidad Autónoma de Chile (Chili)

Au Chili l'étude des villes moyennes a été faiblement développée. Malgré les progrès réalisés dans le domaine, comme signale Rovira (2007), il n'y a pas une ligne claire dans leur étude, et aussi il n'existe pas un cadre théorique qui donne les bases de ce qu'on entend par cet objet et qui fournir ainsi éléments pour l'analyse de ces centres urbains. En effet ces villes ont un rôle clé dans les systèmes urbains dans le processus de fournisseurs aux biens et services dans leur territoires de proximité et absorbant l'exode rural qui persiste encore dans certaines parties du pays.

Dans ce scénario, les études existantes au Chili, se sont concentrées principalement dans les villes les plus peuplées, où les processus de métropolisation il est évident, en négligeant en contra parti, les espaces urbains moyennes au intermédiaires, que malgré leur propre importance, pourraient devenir des laboratoires de bonnes pratiques en matière de conception et la mise en œuvre des politiques urbaines. À cet égard non seulement est un objectif d'établir des critères qui peuvent être mesurés et diriger un objet d'étude, mais aussi de comprendre le rôle qu'ils jouent dans l'arrière-pays et dans la structure urbaine, compte tenu de l'étendue longitudinale du pays et la pertinence de leur sources naturelles, qui sont le moteur de son économie dans certains cas.

Le Chili est un pays très centralisé. Plus de 40% de la population habite à la capitale (Santiago), de laquelle les degrés de dépendance des autres villes est très élevé, comme aussi, paradoxalement, autres villes dans l'espace régional dans relation aux différentes capitales régionales. Par conséquent, dans ce scénario, il est intéressant de se demander, quel est le rôle des villes moyennes dans le système urbain au Chili? Pourquoi ces villes n'ont pas arrivé au positionnement institutionnel et politique? Quelle est leur contribution à la réduction des disparités spatiales dans le système urbain?

Ainsi, cette communication a proposé des indicateurs qui ont permis de définir ce qu'on entend par ville moyenne au Chili, comprendre et analyser la trajectoire fonctionnelle et la dynamique de population de cette villes dans le cadre politique et institutionnel dans lequel coexistent. Nous n'avons interrogé sur l'hypothèse que malgré l'importance acquise au cours des dernières années, ils existent encore de façon significative degrés de dépendance vers les trois grandes espaces métropolitaines du pays et dont phénomène a été renforcée par un manque d'une cadre politique et institutionnel pour promouvoir des processus de décentralisation dans les zones urbaines.

ALIMENTATION DE PROXIMITÉ EN FRANCE ET AU CHILI : ETHNOGRAPHIE DE QUELQUES POINTS COMMUNS ET DIFFÉRENCES

Béatrice Maurines, Université Lyon 2, Centre Max Weber, Lyon (France)

L'intervention portera sur une ethnographie multi-située en France et au Chili sur la question de l'alimentation de proximité et plus spécifiquement sur les circuits courts alimentaires marchands et non marchands. Comme Marcus (1995) le montre il n'est plus temps d'opposer situation d'enquête ethnographique à système général du monde dans lequel nous vivons. Les sites d'enquêtes sont interconnectés de telle manière que le supposé exotisme du terrain ethnographique n'est plus de mise dans un réseau mondialisé. Le propos reposera sur une ethnographie de ces deux territoires sur plusieurs niveaux en montrant tant leurs points divergents que convergents : rôle des institutions et acteurs collectifs dans la structuration et la reconnaissance des circuits courts, la différenciation nécessaire entre secteurs marchand et non marchand tant au nord qu'au sud :

- le rôle et les effets de la présence ou de l'absence des politiques publiques internationales, nationales, locales en matière de mise en visibilité et l'accompagnement sur la question de la relocalisation de l'agriculture et du lien producteur/consommateur.

- le rôle des acteurs intermédiaires, appartenant au champ de l'Economie sociale et solidaire, dans la structuration ou l'accompagnement des innovations organisationnelles ou sociales (structuration en SCIC, en point de vente collectif, jardinage urbain)
- une logique de projets qui traverse les pays et qui s'avère le plus souvent être une réponse à une injonction financière par des bailleurs de fonds publics ou privés ; quels en sont les effets sur les modalités de réussite ou d'échec des projets ?
- une comparaison dans chaque pays entre le secteur marchand et non marchand sur la question de la relocalisation de l'agriculture en zone urbaine (jardinage urbain d'un côté et organisation de nouvelles formes de commercialisation d'autre part).

Le propos s'ancrera sur des études de cas sur la région Rhône-Alpes et plus spécifiquement sur la métropole lyonnaise sur les actions et projets menés par des collectifs d'association travaillant pour les circuits courts et le rôle des politiques locales autour d'une cause environnementale valorisant une autre manière de produire et de consommer. Au Chili, les cas rendront compte de l'émergence de divers projets créés au cours des dernières années dans le Sud du Chili. Ce territoire a été confronté à une grave crise environnementale et sanitaire suite à l'industrialisation massive d'une zone anciennement basée économiquement principalement sur une agriculture familiale. Le « retour » à l'agriculture se fait avec des adaptations en direction d'une agriculture biologique, permaculturelle, et se réorganise autour de projets collectifs -totalement nouveau sur le territoire – en matière de transformation et de commercialisation de produits locaux traditionnels.

LA PROXIMITÉ DES CRÉATIFS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER, DES DYNAMIQUES TERRITORIALES EN QUESTION

Basile Michel, Laboratoire ESO-ANGERS - UMR CNRS 6590, Université d'Angers (France)

Dans le contexte actuel de mondialisation, de fragmentation des métropoles, et d'émergence de l'économie de la connaissance comme l'un des moteurs des villes, il importe d'interroger la construction des proximités (Torre et Rallet, 2005) entre les acteurs de l'économie culturelle et créative (KEA, 2006). Entre connexion à l'échelle internationale (permise par les NTIC) et concentration spatiale à l'échelle locale, ces activités participent au façonnement des territoires (Terrin, 2012). De nombreuses politiques locales cherchent à les valoriser et ainsi à stimuler la créativité et l'innovation afin d'améliorer leur compétitivité (nombreux exemples : Turin, Barcelone, Nantes...). La mise en réseau apparaît comme une solution, symbolisée par le modèle du cluster et la politique des pôles de compétitivité menée en France (Fache et Hamdouch, 2014).

Notre objectif est de questionner les causes et les effets de la proximité spatiale et organisée des activités culturelles et créatives qui émerge à l'intérieur de certains quartiers centraux des villes. La construction d'un réseau « créatif » à l'échelle du quartier interroge différentes dimensions : les effets de la proximité spatiale sur la création de collaborations, les conséquences positives et négatives de l'agglomération des activités culturelles et créatives sur l'innovation (au sens large), et les impacts territoriaux des quartiers créatifs, que ce soit à l'échelle du quartier, mais aussi et surtout de la ville. Il s'agit de comprendre si l'émergence de ces proximités entre les activités culturelles et créatives à l'échelle locale peut participer à l'innovation et à la création de lien social, ou si elle risque d'accroître la fragmentation des territoires urbains et de limiter leur potentiel d'innovation.

Méthodologie :

En considérant l'échelon du quartier comme un territoire intégré dans un emboîtement des échelles, nous cherchons à identifier les réseaux collaboratifs d'activités culturelles et créatives qui s'y déploient. Pour cela, l'approche par les proximités apparaît pertinente. A la suite d'un diagnostic territorial rendant compte des dimensions historiques, sociales et économiques des territoires, des entretiens individuels semi-directifs auprès d'acteurs variés (entreprises, associations, habitants, responsables politiques, acteurs de l'aménagement, promoteurs immobiliers) sont menés afin d'identifier les réseaux relationnels tissés à l'intérieur du quartier, mais également à l'extérieur. Le rapport au territoire, que ce soit en termes de pratiques ou de perceptions, est également interrogé, notamment à l'aide de cartes mentales et de parcours accompagnés. Le traitement des données se fait suivant une analyse des réseaux (logiciels Pajek ou NetDraw) et une analyse textuelle (logiciel Alceste ou Page2 Tropes). Notre approche se détache des travaux de Richard Florida (2002), notamment au vu des critiques dont ils font l'objet (Peck, 2005).

Résultats obtenus et attendus :

Cette méthodologie a été utilisée lors d'un terrain exploratoire sur le quartier des Olivettes à Nantes concentrant de nombreuses activités culturelles et créatives et anciennement industriel et populaire. Les résultats obtenus témoignent de l'existence à l'échelle du quartier d'un écosystème « créatif » dynamique et connecté dont le développement a été, à l'inverse de l'île de Nantes et

du Quartier de la création, peu institutionnalisé (45 entretiens menés, analyse de réseau et textuelle, diagnostic territorial). La transformation de ce quartier par l'implantation d'activités culturelles et créatives renvoie à la capacité de résilience des territoires, mais aussi au processus de gentrification. Cette enquête a également mis en avant, à l'heure de la mondialisation, l'importance de l'hyper proximité géographique (entendue comme une forte proximité spatiale résultant du partage de bureaux communs) dans les processus collaboratifs, avec des systèmes de relations très denses à l'échelle des bureaux partagés et souvent en open space. Enfin, ce travail de terrain a permis d'identifier un acteur majeur, qui s'affirme comme le leader du réseau, et dont l'impact dépasse largement le cadre économique de l'entreprise pour s'inscrire dans une démarche de construction partagée du territoire à l'échelle locale en intégrant les habitants et les entrepreneurs.

Ce travail de recherche, qui apporte déjà quelques éléments de réponse, se poursuit avec la réalisation d'autres terrains. La comparaison du quartier des Olivettes avec l'île de Nantes doit éclairer le rôle des politiques publiques dans l'émergence de dynamiques créatives et innovantes, les deux espaces n'étant pas investis de la même façon de ce point de vue là. De plus, d'autres quartiers concentrant des activités culturelles et créatives vont être étudiés, que ce soit en France (Marseille notamment) ou à l'étranger (en prospection).

SYSTÈMES ALIMENTAIRES TERRITORIALISÉS ET AB : INNOVATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Agnès Terrieux et Bernard Mondy, UMR Dynamiques Rurales (DR), Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Ministère l'agriculture alimentation et de forêt, ENFA, Castanet Tolosan (France)

La demande de produits biologiques en restauration collective est en forte croissance. Par l'introduction de produits biologiques en restauration collective les collectivités territoriales sont un acteur majeur du développement des filières biologiques de leur territoire et sont en capacité d'être motrices de leur structuration relocalisée, dans le cadre d'une économie sociale et solidaire. Nous nous proposons de développer dans cette communication une réflexion sur l'efficacité économique et la pertinence des échelles territoriales choisies à partir de l'analyse de quatre initiatives conduites en Midi-Pyrénées, en nous fondant également sur l'analyse des stratégies d'acteurs qui en découlent.

LES GRAVATS DE DÉMOLITION : UNE GESTION DE PROXIMITÉ POUR DES DÉCHETS LOCAUX AU SEIN D'UNE ÉCONOMIE GLOBALE

Laetitia Mongeard, LabEx IMU, Université Lyon 2, Lyon (France)

En considérant la « démolition » comme une filière de production de matériaux, nous identifions deux parties déterminantes pour la qualité de ces matériaux : l'amont de la filière, correspondant à la démolition en tant qu'action sur le bâti, et l'aval, correspondant à la gestion des déchets issus de démolition, à leur recyclage entendu comme transformation puis comme usage des nouveaux matériaux. Les matériaux inertes de démolition étant des matériaux pondéreux et aux caractéristiques locales, la présente analyse propose d'interroger la logique de proximité en jeu dans ces deux parties de la filière « démolition ».

L'étude correspond à une partie des travaux menés dans le cadre d'une thèse de doctorat en géographie. Mêlant géographie économique et analyse spatiale, la thèse cherche à décrire et comprendre la filière démolition en œuvre dans l'agglomération lyonnaise à partir de méthodes essentiellement qualitatives telles que l'observation, notamment par des suivis de chantier, des entretiens avec les différents types d'acteurs intervenant dans le secteur professionnel et un échantillon limité de questionnaires. Pour la présente étude, seraient plus particulièrement mobilisés les matériaux suivants : des analyses statistiques à partir de données quantitatives provenant d'un site de recyclage permettant d'observer la circulation des matériaux issus de démolitions, et l'analyse d'une base de données de chantiers permettant l'analyse des relations entre entreprises et avec les autres acteurs de la démolition (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises de recyclage...).

Les hypothèses que l'on cherche alors à vérifier seraient de deux types. Tout d'abord, en considérant l'amont de la filière, nous faisons l'hypothèse que les relations de proximité constatées entre les entreprises aux pratiques vertueuses, sollicitées par les maîtres d'ouvrage publics, sont bien plus la conséquence d'un principe de connaissance, basé sur une notion de « confiance » qu'elles ne seraient expliquées par une volonté d'intervenir « au plus près ». Ce principe de « connaissance » serait à mettre en relation avec l'appartenance de plus en plus fréquente des entreprises de démolition à des groupes nationaux et internationaux.

Les gravats, déchets locaux par excellence, seraient au cœur d'une économie globale. De plus, nous supposons que la localisation des entreprises dépend d'un lien avec le territoire local et non d'un simple opportunisme. L'autre hypothèse majeure concerne la partie aval de la filière : cette partie obéirait, elle, en priorité à la logique de proximité, afin de réduire les coûts de transport, logique qui pourrait être pondérée par le principe de connaissance, lié à la mondialisation du secteur économique également. Ainsi, les réseaux de connaissance ou relation pourraient introduire des exceptions à la logique principale de proximité.

LES CIRCUITS-COURTS ALIMENTAIRES COMME INTERFACES ENTRE GLOBAL ET LOCAL : CONVERSIONS ET USAGES DES DISCOURS ET REPRÉSENTATIONS POLITIQUES

Gabriel Montrieux, ENS Lyon, Université Lyon 2, Lyon (France)

Discutée de manière globale en fonction d'acceptions et de formulations multiples, la transition écologique n'en reste pas moins fréquemment pensée à l'aune de la participation citoyenne au travers de la capacité de ces mêmes citoyens à mettre en place et à soutenir localement des alternatives sociales, économiques et écologiques (Dobré 2008). La figure du « consommateur », en tant que consommateur apte à exercer un pouvoir citoyen au-delà des seules instances de représentation politique (Cochoy 2008) constitue le socle de cette approche. La consommation alimentaire cristallise un certain nombre d'enjeux, sanitaires, environnementaux, économiques, etc. C'est en ce sens que les dispositifs de circuits-courts, centrés autour du modèle désormais emblématique des AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) sont présentés comme des systèmes alternatifs et participatifs, agissants en faveur d'une agriculture de proximité et d'une relocalisation dans les territoires des capacités de décisions citoyennes, en somme comme des solutions locales répondant à des enjeux globaux (Dubuisson-Quellier 2008, Lamine 2008, Rodet 2012). De fait, le succès de ces dispositifs interpelle, d'autant que d'autres structures similaires, n'étant pas labellisés AMAP, viennent gonfler les rangs de ces initiatives. La diffusion rapide de ces modèles alternatifs de consommation, ainsi que leur multiplicité, confèrent véritablement à ces structures un rôle d'interface entre un espace global de production de discours et de représentations spécifiquement politiques et des espaces locaux de pratiques. Se pose cependant la question de la nature d'une participation restant particulièrement faible au sein de ces structures (Mundler 2007). Alors que certains pointent la nécessité de mobiliser des compétences ou capitaux spécifiques pour prendre part à ces structures collectives (Dubuisson-Quellier 2008), d'autres vont jusqu'à parler de remarchandisation des échanges et donc d'effacement du politique (Samack 2012). Comment, dans un contexte de participation distanciée, voire de mise à distance de l'engagement, les enjeux globaux trouvent-ils un écho au local ? De fait, il apparaît que les rôles sont distribués au sein de ces structures, le plus souvent associatives. Certaines personnes se positionnent au sein de ces structures comme des leaders locaux, ou des leaders d'opinion moléculaires, entendus au sens de Elui Katz et Paul Lazarsfeld (Katz et Lazarsfeld 1955). Ces leaders se positionnent localement comme les relais ou les garants – au sein des structures collectives de circuits-courts – d'un ensemble de discours et de représentations spécifiquement politiques produites au sein de différents champs (agricole, politique, institutionnel, scientifique, etc.). Dans ce schéma où les structures de circuits-courts sont des interfaces entre les logiques globales et les logiques locales, ces leaders locaux jouent un rôle primordial de passeurs dans la construction -1- du lien entre ces deux dimensions, faisant ainsi le lien entre des enjeux portés au global et des pratiques réalisées au local, entre les enjeux politiques et écologiques globaux et la mise en place de solutions locales. Une double interrogation émerge alors : qui sont ces leaders d'opinion, sur la base de quels attributs sociaux construisent-ils leur légitimité et leurs positionnements ; quels représentations et discours relaient-ils, que font-ils des enjeux globaux, comment les mobilisent-ils, comment les reformulent-ils, comment font-ils vivre ces enjeux globaux à l'échelle du local ?

L'objectif de cette communication est ainsi de répondre à ces interrogations en dressant les profils de ces leaders locaux, en analysant leurs attributs, la construction de leur légitimité et de leurs discours. Les données empiriques mobilisées ici ont été recueillies au travers d'observations et d'entretiens semi-directifs réalisés au sein de cinq structures de paniers de l'agglomération lyonnaise, correspondant à des inscriptions militantes et des implantations territoriales différentes, entre structures de quartiers gentrifiés et de quartiers populaires, entre structures insérées au sein du mouvement militant des AMAP et structures indépendantes. D'une part, l'analyse des profils de ces leaders locaux laisse apparaître l'existence de conflit de légitimité (lié à la mobilisation de compétences, connaissances ou capitaux différents). Ces leaders locaux se caractérisent par le réinvestissement de compétence ou de capitaux spécifiques acquis par ailleurs : compétences et connaissances professionnelles d'une part, appartenances aux espaces associatifs ou militants écologistes d'autre part. Le processus de légitimation de ces attributs sociaux agit différemment selon la nature de la structure, selon son implantation militante et territoriale. Ces processus de légitimation des leaders d'opinion locaux ont des conséquences directes sur l'exercice de reproduction et de reformulation des représentations et discours politiques opéré par ces leaders. D'autre part, au-delà de ces conflits de légitimité, ces leaders d'opinion apparaissent tous pris en étau, entre la nécessité, voire l'injonction de porter un discours et des représentations politiques globales et un impératif d'évitement du conflit au sein de structures associatives marquées par une revendication de convivialité (Hamidi, 2006).

Ces leaders tendent ainsi dans leur ensemble (différemment selon leurs profils) à convertir un discours politique global s'appuyant sur des représentations précises et conflictuelles en un ensemble de représentations générales et consensuelles. Les leaders locaux ré-encodent les enjeux globaux en opérant un effacement des rapports sociaux de domination ou en rendant « naturel » (et non plus militant) le choix des circuits-courts, en maintenant un « flou consensuel » sur la signification politique de ces pratiques. Si la dimension globale des représentations portées et revendiquées persiste, les leaders locaux usent d'une stratégie de naturalisation et de moralisation des représentations (en évacuant les éléments explicatifs et concrets, potentiellement conflictuels). Se joue ici, au travers de ces positions intermédiaires et ambivalentes de leaders locaux d'opinion, une véritable conversion de la teneur politique du discours et des représentations entre le global et le local concernant le domaine de la consommation alimentaire alternative. Ces leaders d'opinion, en occupant une position d'intermédiaire entre la construction d'un discours politique global et l'espace local des pratiques, jouent donc un rôle stratégique de lien entre global. Cette communication s'inscrit donc dans les axes « Circuits courts, économie circulaire et écologie urbaine » et « La proximité comme politique et enjeu de débat local » en venant apporter un éclairage sur les processus concrets à l'œuvre dans l'interface global-local, sur la manière dont le global est mobilisé, relayé et employé par des acteurs spécifiques, et sur les effets induits en terme de conversion des discours et représentation.

EVALUATION DES PROJETS DE MOBILITÉ DURABLE DANS UNE APPROCHE MULTICRITÈRE, ENTRE LOGIQUES D'INNOVATION ET PERSPECTIVES INSTITUTIONNELLES.

Benoît Mougenot, Centre international de Recherches en Economie écologique, Eco-innovation et ingénierie du Développement Soutenable (REEDS), EA4456, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (France)

La prise en compte du secteur des transports dans le réchauffement climatique implique en partie le développement d'innovations à la fois technologiques et servicielles. Leur combinaison peut prendre la forme de projets innovants marqués par un rôle accru des territoires. Ce type de démarche nous invite à nous interroger sur le type d'évaluation à mener pour renforcer leur efficacité mais aussi leur compréhension. Après avoir identifié les logiques d'innovation et les formes de rationalités des acteurs qui sont à l'œuvre, nous nous attacherons à revenir plus particulièrement sur les arrangements institutionnels entre producteurs et consommateurs/usagers. Ces éléments vont permettre de poser les bases d'une démarche d'évaluation multicritères menés sur plusieurs projets identifiés sur un territoire.

L'ENTREPRISE, UN ACTEUR-RESEAU AU SERVICE DE LA CONSTRUCTION TERRITORIALE.

Farid Moukkes, Université de Tizi Ouzou (Algérie)

La crise de 2008, d'après Jean Gadrey, est la première crise socio-écologique du capitalisme financier et boursier. La première où la raréfaction des ressources et les dégâts écologiques ont eu une influence (Morin, 2011). Cette crise est, à la fois, un moment symptomatique d'un dérèglement et d'un malaise profond au sein de l'entreprise, invention moderne du capitalisme, et une rupture épistémologique avec la mondialisation dont les excès entraînent un besoin de territorialisation des comportements, des stratégies et des processus de production; le territoire serait-il l'envers de la mondialisation? assisterions-nous au retour des hiérarchies spatiales?. La réponse serait évidente, tenterions nous de dire, pour motif que cette même crise réactualise ou « remet au goût du jour » la dialectique local-global qui exige une transcendance du clivage entre la nature, la technique et la société sur lequel s'est construit l'idéal moderniste et le paradigme instrumental positiviste qui a plongé les entreprises dans l'espace géographique «mondialement glacé» du calcul égoïste. A cet effet, la notion de territoire n'est pas seulement un espace géographique physique mais un moment de construction sociale résultant du processus de coordination des acteurs via des relations de marché et hors marché conjugué à la révélation des ressources nanties de valeur d'usage (Hadjou, 2009)

La territorialisation des comportements, des stratégies et des processus de production des entreprises a fini par être portée et traitée par la réflexion et la pratique managériales sous le vocable d'innovation responsable qui est au carrefour de la responsabilité sociale des entreprises et le développement durable. Dans cet ordre d'idées, l'innovation responsable est envisagée comme «l'intégration volontaire et proactive des considérations sociales et environnementales dans les stratégies, les comportements

et les processus, et qui produisent des solutions nouvelles et plus performantes par le développement et l'utilisation productive de ressources et qui ont pour résultat à créer de la valeur «sociétale» (économique, sociale et/ou environnementale)» (Ingham, 2011, p18). La position des entreprises dans leur territoire et leur prise de position par rapport aux ressources révélées par ce même territoire mettent en exergue trois axes articulés d'innovation, d'où le concept de milieu innovateur pour caractériser désormais les territoires (Aydalot, in Camagni et Maillat, 2006). Un axe technologique résultant de l'articulation des ressources de la firme avec celles du territoire. Un axe organisationnel qui met l'accent sur l'existence de plusieurs parties prenantes du territoire avec lesquelles les entreprises sont en relation permanente. Un axe territorial qui discute l'existence de plusieurs ressources qui peuvent être révélées, nanties de valeur d'usage, et qui peuvent être mobilisées pour l'innovation.

A l'aune de ces innovations territoriales responsables, et pour réguler la mondialisation et le système capitaliste, qui ne sont pas au passage remis en question dans leur philosophie originelle faute d'une alternative radicale et cohérente, l'entreprise en tant qu'unité institutionnelle créatrice de richesse doit s'affirmer comme un acteur, dit autrement une unité discursive investie par des rôles multiples qui cherche à courber l'espace autour d'elle, à rendre d'autres éléments dépendants d'elle et réussir l'intéressement, l'enrôlement et la mobilisation des volontés des acteurs du territoire en vue de traduire ce qu'ils veulent et en réifiant cette traduction en sorte qu'aucun de ces acteurs ne puisse plus vouloir autre chose (Callon, Latour, 2006). Dans ce sens, la construction territoriale, dans la lignée de la sociologie de traduction, qui est au passage notre cadre interprétation du sujet de notre communication, est un processus de traduction c'est à dire «un ensemble de négociations, des intrigues, des actes de persuasion, des calculs, des violences grâce à quoi un acteur ou une force se permet ou se fait attribuer l'autorité de parler ou d'agir au nom d'un autre acteur ou d'une autre force»(Callon, Latour, 2006, pp. 12-13). Cette traduction aboutit in fine à l'élaboration d'un réseau territorial rassemblant des ressources humains et des ressources non humains, individuelles et collectives, définies par leur rôles, leur identité, leur programme, d'où la pertinence de considérer les entreprises comme des acteurs-réseau pour accéder à la compréhension de leur fonctionnement et leur évolution.

LES CIRCUITS COURTS FONT POUSSER LES CHEVEUX. REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE SUR LE RÔLE DES CIRCUITS DE PROXIMITÉ DANS LA DURABILITÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

Patrick Mundler et Sophie Laughrea, Université Laval (Canada)

L'objectif de cette communication sera d'examiner, à la lumière d'une revue de la littérature, la manière dont ces différents bénéfiques sont étudiés et discutés. Cet examen vise à la fois à faire le point sur les controverses, à faire l'inventaire des indicateurs disponibles et à examiner dans quelle mesure les différentes vertus prêtées aux circuits alimentaires de proximité sont susceptibles de faire système dans la perspective d'une amélioration de la durabilité du système alimentaire.

FAVORISER L'OPEN INNOVATION À DESTINATION DES PME. ANALYSE TERRITORIALE ET MANAGÉRIALE D'UNE INTERMÉDIATION ENTRE ENTREPRISES ET TERRITOIRES EN BASSE-NORMANDIE

*Fabien Nadou, Sébastien Bourdin et Anna Fortoul,
Ecole de Management de Normandie (EM Normandie), Caen (France)*

En matière d'accompagnement à la création d'activité, à son développement ou bien de soutien à l'innovation, l'offre territoriale s'est considérablement développée (Leger-Jarniou, 2008), en même temps que les compétences des territoires, à toutes les échelles (régionales, départementales et EPCI) mais pas partout, en matière de développement économique se sont étoffées. Les liens, plus ou moins ténus, entre les entreprises et leurs territoires d'implantation productive, ont conduit ces derniers à proposer un arsenal, voire un empilement (Ben Slimane, 2014) de dispositifs, dont on peut supposer qu'ils ne soient pas toujours lisibles pour toutes les entreprises. Ce constat de superposition, venant s'ajouter désormais à la politique nationale, mise en œuvre par le « local », des pôles de compétitivité. Le but essentiel étant de créer des effets de proximités, d'abord et sans doute géographique (Gilly et Torre, 1995), mais aussi, in fine, organisée (Bouba-Olga et Grossetti, 2008) afin d'améliorer, dans un double jeu, le développement des entreprises parties prenantes et l'attractivité des territoires concernés.

Notre interrogation porte sur cette rencontre de l'offre territoriale avec la demande des entreprises (de petite taille, cf. plus loin) en matière d'Open innovation (Chesbrough, 2006). Particulièrement, nous focalisons sur la notion d'intermédiation

dans cette relation, permise par la présence d'acteurs intermédiaires aux statuts parfois très différents (publics, privés, agences, associations,...) qui participent pleinement de cette architecture de dispositifs d'aide ou de soutien aux entreprises sur les territoires (financement, consulting, portage, ingénierie, etc,...). Ces acteurs intermédiaires font l'objet, depuis la décennie 2000 d'une attention grandissante dans les sciences de gestion et sciences régionales, articulée principalement autour de leur définition (Howells, 2006 ; Dalziel, 2010), ou plus récemment, de leur rôle dans les processus d'innovation (Tremblay et al., 2012 ; Bakici et al., 2013 ; Leroux et al., 2014). En revanche, peu de travaux encore s'intéressent à la capacité de cette fonction d'intermédiation de faire réellement se rapprocher l'offre d'ingénierie et d'animation territoriale avec les seekers, c'est-à-dire les entreprises en demande de soutien.

En d'autres termes, on a des travaux sur le « comment ça marche ? », mais peu sur le « comment ça match ? ». Quels sont les besoins des entreprises demandeuses de soutien ?

Cette économie de la proximité (Pecqueur et Zimmermann, 2004) encouragée, accélérée, et de plus en plus structurée, dans les grandes agglomérations, autour des pôles de compétitivité et d'excellence, doit faire face aux mutations permanentes, plus rapides dans le temps, entraînant une gestion de l'innovation et des écosystèmes d'affaires et inter-organisationnels locaux (Loilier et Tellier, 2013 ; Asselineau et al., 2014) plus délicate. Inévitablement, l'open innovation (OI) porte, de ce point de vue, des sources de réactivité et d'adaptabilité et de partage, ancrées localement, face aux incertitudes et aux évolutions des marchés. Quels mécanismes sont mis en place pour favoriser l'OI et sont-ils efficaces ? L'inscription dans un pôle de compétitivité encourage-t-elle l'émergence de processus d'intermédiation territoriale favorable à l'open innovation ?

L'étude se concentre sur un panel d'une vingtaine de petites et moyennes entreprises (PME) de moins de 50 salariés, issues du bassin économique de l'agglomération caennaise, présentes dans quatre secteurs d'activité différents. Nous faisons le choix d'observation de ces PME inscrites pour moitié dans un pôle de compétitivité et les autres hors pôle. Il s'agit, au travers d'entretiens semi-directifs d'analyser et de mesurer les effets et la capacité du pôle (comme symbole de proximité) à favoriser l'open innovation des PME. Ces entretiens sont menés auprès des PME ciblées, mais également auprès des acteurs intermédiaires qui composent le canevas caennais en la matière.

Outre le fait que la PME soit devenue un objet de recherche à part entière dans les sciences de gestion (Marchenay, 2003), mais aussi d'attention dans les dynamiques économiques des territoires (Julien, 1998), l'intérêt de porter l'analyse sur les PME permet ici de mettre en évidence le grossissement des effets de proximités liés à la petitesse (Torrès, 2003) de ces organisations productives.

De même, les journées de la Proximité invitent au dialogue interdisciplinaire, c'est dans cette perspective et cette pratique que nous basons notre communication, en croisant nos champs académiques respectifs, que sont les sciences de gestion et les sciences du territoire et géographiques. De même, s'agissant de la confrontation, voire la mixité, entre l'étude des stratégies territoriales et les analyses managériales des entreprises qui anime notre groupe, elles permettent aussi d'aborder la proximité de façon non-cloisonnée et non-uniforme.

L'attente principale est de pouvoir discuter aussi bien du rapport entre entreprises et territoires dans une théorie de l'ancrage territorial, en construction et souhaitée au-delà de l'attractivité territoriale (Pecqueur, 2014), que des dynamiques de proximités créées autour du développement d'une économie territoriale de l'innovation.

LA PRODUCTION DE L'ESPACE INTRA-URBAIN DE LA VILLE D'AGROBUSINESS LUÍS EDUARDO MAGALHÃES-BA : LES AGENTS PROMOTEURS ET LEURS ACTIONS

*Jorge Ney Valois Rios Filho, Doctorant en Géographie, Université Fédérale de Bahia, Professeur à
l'Institut Fédérale de Bahia (Brésil), Boursier de la Fondation CAPES, Proc. n° BEX 9922/14-8 et Gilberto
Corso Pereira, Enseignant-Chercheur, Université Fédérale de Bahia (Brésil)*

Les villes d'agrobusiness représentent l'augmentation et la complexité de l'urbanisation brésilienne après la Seconde Guerre Mondiale. Elles sont le symbole d'une nouvelle réalité urbaine, caractérisée par la relation intrinsèque entre la campagne moderne et les villes petites et moyennes.

Selon M. Santos (1992, p.137), après la Seconde Guerre Mondiale, la modernisation de la campagne est le principal facteur de l'amplification de l'urbanisation brésilienne. Cette modernisation nécessite des machines, des accessoires, des composants et des inputs matériels et intellectuels indispensables à la production, au système bancaire et à l'administration publique et privée. Au fur et à mesure de son évolution, une nouvelle demande de consommation s'est créée dans cette campagne uniquement fondée sur la commercialisation de biens matériels et non-matériels pour la satisfaction de la consommation personnelle (essentielle

ou superflue). Mais, surtout surgit la nécessité d'une consommation productive caractérisée par la commercialisation de biens matériels et non-matériels capable d'assurer la production agricole dans la campagne.

En ce sens, la demande pour la consommation productive rurale fait apparaître de nouvelles villes ou restructure des centres urbains déjà existants avec l'objectif d'assurer un support pour une production agricole chaque fois plus moderne. Alors que les villes d'agrobusiness surgissent partout sur le territoire brésilien, qui « sont celles dont les fonctions de support aux demandes de l'agriculture scientifique globalisée sont hégémoniques sur les autres fonctions » selon Elias (2006, p.294), ce sont des villes essentiellement économiques, ce qui se répercute directement dans la restructuration des espaces intra-urbains.

Nous pouvons dire qu'il existe deux raisons à la naissance des villes d'agrobusiness. La première, lorsque les petits centres urbains anciens, sans dynamique économique, qui ont comme principale fonction de répondre à la demande locale de consommation basique subissent un changement de fonctionnement qui les structurent en villes d'agrobusiness. Ou bien, la deuxième façon, quand les villes surgissent comme les villages urbains et elles évoluent très rapidement en villes d'agrobusiness.

L'objectif de ce texte est de montrer le processus de création de la ville d'agrobusiness Luís Eduardo Magalhães (BA) qui a surgi comme un village urbain dans une région agricole moderne spécialisée dans la production des céréales, principalement le soja. Cette ville a surgi à partir de l'installation de deux lotissements autour d'une station-service en 1984. Aujourd'hui, elle compte environ de 70 000 habitants, le dixième plus grand PIB de l'État de Bahia sur un total de 417 municipalités ; en plus elle est aussi un important centre commercial spécialisé en produits et services agricoles modernes. En plus, nous allons identifier les agents qui agissent à l'échelle intra-urbaine et nous allons démontrer leurs actions pour la production de l'espace intra-urbain de cette ville.

L'analyse est divisée en quatre moments. Dans la première partie, nous montrerons le processus de restructuration économique de la Région Ouest de Bahia qui est passée d'une région agricole traditionnelle à une région agricole moderne, et nous en identifierons les agents responsables. Dans la deuxième partie, nous identifierons les agents intra-urbains et leurs actions pendant la période où Luís Eduardo Magalhães était encore un village moderne qui s'appelait Mimoso do Oeste (1982 – 2000). Après, dans la troisième partie, nous détacherons le procès d'émancipation politique du village et son changement dans la ville (2000-2007). Ceci va permettre une restructuration dans la composition des agents qui agissaient dans son espace intra-urbain. Enfin, dans la quatrième partie, nous parlerons de la croissance économique de la ville, de l'intensification de sa dynamique urbaine à partir de l'augmentation de sa population, et notamment de ses nouveaux agents et comment ces agents contribuent à la formation d'un espace intra-urbain fragmenté (2000 – 2014).

ORGANISATIONS COLLECTIVES TERRITORIALISÉES, PROXIMITÉS ET CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES. L'EXEMPLE D'UNE « AMAP POISSON » EN PAYS DE LA LOIRE.

Julien Noel, ESO-Angers, ESO UMR 6590-CNRS, Laurent Le Grel et Ivan Dufeu, Largecia, Oniris

Si les circuits courts alimentaires font depuis plus d'une dizaine d'années l'objet d'études et d'analyses de plus en plus détaillées (cf. entre autres Maréchal, 2008 ; Prigent-Simonin et al., 2012), des formes variées, innovantes et/ou renouvelées continuent pourtant d'apparaître et de se développer. Parmi celles-ci, si les AMAP (agricoles) ont fait l'objet d'une attention toute particulière, force est de constater que leurs déclinaisons vers le monde halieutique – et leurs études – restent (encore) des plus limitées, en dépit de quelques tentatives (Brison et al., 2011 ; Noel et Le Sauce, 2014). Notre communication insiste sur une organisation collective d'acteurs singulière regroupée au sein d'une « AMAP Poisson » localisée dans la région des Pays de la Loire. Constitué à l'origine en 2010 par un noyau de 5 armements de pêcheurs artisanaux de l'île d'Yeu engagés dans une démarche de commercialisation d'une partie de leurs productions, cette « AMAP Poisson » écoule aujourd'hui plus de 1500 paniers mensuels de poissons frais à destination d'une quinzaine de regroupements d'Amap de l'agglomération nantaise.

L'objectif principal de notre étude consiste donc à analyser ce circuit court halio-alimentaire en termes de développement territorial à l'échelle ligérienne, au croisement des réflexions sur les circuits courts alimentaires et sur les proximités. Pour ce faire, nous nous appuyons tout particulièrement sur les travaux menés par Praly et al. (2009) d'une part en termes de « circuits de proximité » et ceux sur les « proximités territoriales » (géographique et organisée) de Torre et Beuret (2012) d'autre part. Ceci afin de montrer comment cette AMAP « adaptée » à une logique sectorielle – la filière pêche –, peut être étudiée comme n'importe quelle autre AMAP agricole, dans ses avantages comme dans ses inconvénients (cf. entre autres Mundler, 2007), mais peut aussi être analysée comme une ressource susceptible de pérenniser durablement l'ancrage territorial de l'activité halieutique à l'échelle régionale, et plus globalement, participer à une certaine relocalisation du système halio-alimentaire.

Notre approche **méthodologique** s'appuie en premier lieu sur des observations de terrain ainsi que sur quatre entretiens semi-directifs (d'environ deux heures) menés entre 2012 et 2014 auprès de différents acteurs de cette « AMAP Poisson » (producteurs,

intermédiaires, consommateurs) afin de mieux saisir leurs logiques de coopération. L'ensemble des matériaux collectés pendant cette recherche a été en parallèle enrichi d'une triple analyse pluridisciplinaire en SHS – géographie, économie, gestion – réalisée dans le cadre du projet régional de recherche-action VALPARESO qui s'interrogeait sur le rôle des réseaux d'acteurs dans la valorisation des productions alimentaires des Pays de la Loire (Dufeu, 2014).

Les principaux résultats de notre étude sur cette AMAP Poisson confirment la pertinence d'une analyse du développement territorial, des formes d'organisations de réseaux d'acteurs et des circuits courts alimentaires en termes de proximités. Au travers la présentation et l'analyse de l'origine, des motivations, des valeurs et des modalités de fonctionnement de cette initiative de reterritorialisation halio-alimentaire sont ensuite mises en exergue les proximités territoriales générées par cette AMAP Poisson à l'échelle régionale ligérienne et qui reposent en termes de coopération :

- d'un point de vue géographique, sur un rapprochement opéré entre les pêcheurs iliens rétais et les consommateurs ligériens du continent autour de produits de la mer de qualité ;
- d'un point de vue organisationnel, sur le rôle d'un intermédiaire essentiel – la coopérative de producteurs – dans le développement socio-économique de cette filière localisée, tant pour les marins-pêcheurs de l'AMAP que pour d'autres acteurs de l'île.

UNE LECTURE MARKETING ET LOGISTIQUE D'UNE RELATION CLIENT/ENTREPRISE DE PROXIMITÉ

Virginie Noireaux et Corinne Rochette, EUM Clermont Université, Clermont Ferrand (France)

Nombre de distributeurs ont perçu les inquiétudes du consommateur sur leur santé, leur emploi et leur environnement comme le montre l'annonce publicitaire de Système U : « Nos produits U ont toujours quelque chose en plus, même à moins de 1 euros. Dans ceux-là par exemple, il y a des emplois dans des entreprises de nos régions ou encore des matières premières agricoles françaises et dans ceux-là on a supprimé des substances controversées ou des ingrédients artificiels. Des prix aussi bons pour tous, vous ne trouverez pas plus bas. U, le commerce qui profite à tous. [1] ». De ce fait, ils développent des stratégies proposant des réponses adéquates au consommateur. En parallèle, des formes de distribution naissent ou prennent de l'ampleur pour les mêmes raisons telles que les différentes formes de vente directe (Mundler, 2013). En effet, les comportements d'achat du consommateur évoluent vers une exigence accrue en termes de proximité et de facilité dans l'acte d'achat tout en se sentant de plus en plus impliqués et responsables des conséquences de leurs achats. Le consommateur s'appuie sur différents critères tels que l'assortiment de produits locaux, l'implication des enseignes et/ou des producteurs dans le développement durable ou encore la préférence pour les produits ayant peu ou pas d'emballage, les produits bios, etc.

Si la proximité du côté du consommateur a été largement traitée dans la littérature (Feagan, 2009 ; McEachern, 2010), elle a été peu abordée du point de vue les autres acteurs de la distribution (producteurs, grossistes, élus, distributeurs...). Malgré tout, la façon dont ceux-ci perçoivent cette notion de proximité est déterminante pour le choix et l'organisation de la distribution. La distribution comporte deux dimensions, qualifiées de « deux moitiés de la distribution » : la logistique et le marketing (Converse, 1958). Si l'étude conjointe de ces deux dimensions permet une meilleure articulation de l'offre et de la demande (Converse, 1958), force est de constater qu'au fil du temps ces deux fonctions ont été traitées de manière disjointes, donnant lieu à deux sous-champs de recherche (Junttner et al., 2007). Or, cette séparation s'est avérée problématique au fil du temps, en affectant négativement la capacité de fournir un service de qualité aux clients (Junttner et al., 2007).

Les recherches portant sur la proximité mettent en évidence deux catégories : la proximité géographique, et la proximité organisée (Torre et Rallet, 2005), qui semblent réunir de nombreuses autres catégorisations proposées par les chercheurs en gestion (Laut, 1998 ; Bergadaà et Del Bucchia, 2009 ; Filser et Vernet, 2010). En logistique, l'essentiel des travaux abordant la proximité concerne d'une part les supply chain productives (Levy et Talbot, 2013) en se concentrant sur l'amont, et d'autre part, la distribution sous l'angle des circuits courts (Kebir et Torre, 2013), un type particulier. En marketing, la proximité est essentiellement abordée sous l'angle du marketing relationnel (Dampérat, 2006). Or, que ce soit en logistique ou en marketing, la distribution permet d'intégrer les deux catégories de la proximité. Dans cette perspective, nous chercherons à comprendre en quoi la proximité, peut être une notion intégratrice des approches marketing et logistique de la distribution.

Pour ce faire, nous réaliserons une revue de littérature sur la façon dont est traitée la proximité dans la distribution, afin de mettre en évidence des points d'articulation et de divergence.

D'un point de vue managérial, ce travail permettra de mettre en relief les points critiques devant faire l'objet d'une attention particulière afin d'améliorer la distribution pour allier satisfaction des attentes des consommateurs avec une meilleure organisation de la supply chain. D'un point de vue théorique, il s'agira de souligner le rôle intégrateur de la proximité dans la distribution.

L'EMPLOI INFORMEL EN ALGÉRIE : L'AUTRE FACE DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Radi Nouredine et Attar Abdelhafid, Université de Sidi Belabbes (Algérie)

L'extension considérable du secteur informel à travers ses multiples paramètres a produit une stratégie importante, qui se manifeste dans l'emploi et la production des biens et des services, satisfaisant ainsi les besoins essentiels, sans oublier les revenus générés, l'expérience et la qualification acquises dans ce secteur.

Dans son premier modèle [Fields, 1975], le secteur informel est défini essentiellement comme un secteur de subsistance, c'est-à-dire un secteur d'« accès facile » dont les rémunérations sont inférieures à celles des autres secteurs. Des études empiriques sont venues remettre en cause cette caractérisation du secteur informel.

En Algérie, ces formes de travail se manifestent dans un contexte de proximité, permettant ainsi de pouvoir faire face à des crises résultantes des politiques d'ajustements structurels dans les pays en voie de développement (voir à se substituer partiellement au formel lors d'une crise ou lors d'une phase de récession) [Boyabe, 1989], mais aussi de résister aux impacts socioculturels, ce qui permet de contenir le noyau conjugal et d'adhérer solidement l'union au sein de la famille tout en respectant la même stratégie (le travail à domicile). L'ensemble de ces activités qui se localisent sur un territoire restreint visent principalement à satisfaire la demande de la population présente (résidente ou de passage comme les touristes, résidents secondaires, actifs et étudiants non résidents.....).

Dans ce contexte, la logique ne consiste pas à rechercher le profit et de l'accumuler[1] mais elle est un élément d'une stratégie de survie. Cela est dû à la nature des activités (difficulté d'accès au crédit ...), aux formes de concurrence et au type des rapports sociaux. En absence de ces garanties, l'épargne et la solidarité familiale[2] représente le meilleur moyen d'affronter ce genre de crises, mais cela exige aussi un environnement bâti sur la confiance et l'union[3]. Face à la concurrence du secteur formel, le travailleur de secteur informel est obligé de minimiser ses frais, pour survivre, d'autant que cette concurrence brutale n'incite pas à l'accumulation. On peut dire que l'accumulation n'est pas refusée, mais elle est tout simplement hors du champ du possible[4]. Si l'accumulation n'a pas de sens, cela nous amène à penser autrement, où la logique de la production familiale est préférée à celle de la croissance de l'entreprise personnelle[5].

Le travail informel de proximité vient rappeler, à travers ses dimensions socio-anthropologiques, que l'état n'a pas le monopole sur l'organisation sociale. Le travail à la maison peut être traité comme une réalité économique mais aussi comme une réalité socioculturelle dont les règles de fonctionnement n'ont rien à voir avec celle de l'entreprise en raison de la recherche d'une certaine qualité de vie.

Ainsi, l'intérêt pour le secteur informel se justifie par plusieurs raisons. D'abord, la compréhension de la nature et du fonctionnement des marchés du travail actuels dans les pays en développement exige la prise en compte de l'emploi informel (sous ses différentes formes) en tant que composante structurelle de ces derniers. Ceci conditionne la définition de politiques publiques appropriées et efficaces.

Problématique :

Le point de départ de cette étude sur l'économie de proximité réside dans l'idée que l'emploi informel constitue un enjeu essentiel du développement solidaire de proximité en Algérie.

Dès lors, notre étude se propose d'analyser le secteur informel en Algérie à travers le cas spécifique de la wilaya de Tlemcen afin de caractériser son hétérogénéité et comprendre s'il s'agit d'un secteur dynamique comme ce serait le cas dans certains pays en développement [Charmes, 1997 ; De Soto, 1994], ou simplement d'un secteur marginal et de subsistance, se réduisant globalement aux stratégies de survie de ses membres.

Ainsi pour mieux appréhender la nature et le rôle du secteur informel, sa diversité et ses contours, les logiques qui animent ses membres mais aussi ses prétendues performances économiques ainsi que les différentes relations qui le lient au reste de l'économie, il y a lieu de distinguer trois dimensions de l'analyse.

Premièrement, nous nous interrogeons sur la composition du secteur informel (profil et caractéristiques de ses membres ainsi que les branches d'activité investies).

Ceci dans le but de caractériser cette hétérogénéité du secteur informel et aboutir ainsi à la définition de typologies significatives.

Deuxièmement, la question des performances économiques est cruciale pour comprendre le rôle et la dynamique du secteur informel. Ces performances peuvent être appréhendées à travers les revenus générés par les activités informelles, le niveau de qualification des actifs informels ainsi que la productivité du travail dans ce secteur.

Troisièmement, il y a lieu d'appréhender les relations qu'entretient le secteur informel avec le reste de l'économie. Ceci est d'autant nécessaire pour comprendre sa dynamique et son rôle dans l'économie nationale mais aussi pour concevoir des politiques adaptées et efficaces dans une perspective de son intégration à l'économie formelle.

Cadre théorique et méthodologie

L'objet de notre étude consiste à explorer le potentiel et les conditions de développement de l'emploi informel de proximité en Algérie en nous appuyant principalement sur le cas de la wilaya de Tlemcen par rapport à ces principaux aspects ; notamment celui du rôle social qu'il implique. Elle présente une synthèse des travaux sur l'emploi informel de proximité, et en particulier des caractéristiques du travail à domicile.

Nous adoptons une démarche méthodologique comportant trois perspectives : une perspective micro-économique pour saisir les caractéristiques et les motivations des actifs du secteur informel sur la base des données de l'enquête ; une perspective macro-économique pour tenter d'appréhender les effets de la réglementation et des réformes économiques sur le secteur informel et une perspective méso économique à travers l'analyse du secteur informel dans la wilaya de Tlemcen, une région située à l'ouest du pays.

Cela a fait l'objet d'une enquête combinant questionnaire, entretien et observation réalisé à la ville de Tlemcen sur un échantillon de 500 ménages. Et même si mesurer l'emploi informel de proximité s'est avéré difficile, l'étude montre qu'il était possible de recueillir de façon régulière des données sur l'emploi dans ce secteur avec les instruments existants. Ce genre d'enquêtes peut dévoiler quelques caractéristiques sociodémographiques concernant certaines catégories de travailleurs, ce qui permettra de formuler une définition pratique du secteur informel de proximité en Algérie.

Cette approche à notre avis, nous incite à saisir le sens de l'emploi de proximité et de ce que nous pensons devoir saisir comme réalités sociales en émergence en Algérie.

Les résultats attendus :

Or, le secteur informel, comme nous l'avons montré pour le cas de l'Algérie, est un secteur hétérogène qui recouvre une diversité de segments (micro entreprises diverses, travail à domicile, pluriactivité...) mais aussi un phénomène évolutif dont la forme et la dimension dépendent de la structure économique et sociale du moment et du niveau de développement économique. Il apparaît que certains segments du secteur informel se caractérisent par la prédominance des jeunes disposant d'un faible niveau d'instruction alors que d'autres sont marqués par la forte présence d'individus plutôt âgés, tous les autres segments se caractérisent par une forte présence des femmes.

EXTERNALITÉS ET/OU PROXIMITÉS : QUELLE PERTINENCE POUR L'ANALYSE DES MODÈLES D'EMPLOI ?

Jacques Perrat, ADEES Rhône-Alpes, Lyon (France)

Résumé :

Ce texte part d'un double constat : après avoir travaillé sur la notion d'externalités, nous ne l'avons guère utilisée dans nos travaux sur les dynamiques territoriales ; après avoir beaucoup utilisé la notion de proximités, nous ne l'avons pratiquement pas mobilisée dans nos travaux sur les modèles d'emploi. Nous visons donc ici à faire le point sur l'intérêt de mobiliser ces notions, respectivement ou complémentaires, tant dans l'analyse des dynamiques territoriales que dans l'analyse des modèles d'emploi.

Summary:

This paper is issued from a double statement : after having worked upon the notion of externalities, we scarcely used it into our works upon territorial dynamics ; after having mobilized a lot the notion of proximities, we scarcely used it into our works upon employment patterns. We therefore intend here to examine in what it is interesting to mobilize those notions, respectively or complementarily, as much in the analysis of territorial dynamics as in the analysis of employment patterns.

DYNAMIQUES ET DÉFIS DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DANS L'ÉTAT DE SAO PAULO - BRÉSIL : UNE ANALYSE CRITIQUE

Silva Pires Elson Luciano, Universidade Estadual Paulista (UNESP) (Brésil)

L'article apporte quelques éléments de réflexions sur la gouvernance territoriale et sur ses liens avec les problématiques de développement au Brésil. Il est de présenter les principaux résultats d'une recherche sur la «Gouvernance Territoriale dans l'état de Sao Paulo», financée par les ressources de la FAPESP (Fundação de Apoio à Pesquisa do Estado de São Paulo).

L'objectif principal est d'effectuer une analyse comparative de la dynamique et des défis en termes de gouvernance territoriale dans l'État de Sao Paulo, en prenant comme exemples l'eau comités de bassin, les chambres sectorielles et des comités gestionnaires de systèmes productif locaux. Nous posons la question de savoir si ces structures sont un élément innovateur dans le domaine des politiques publiques dans le Brésil contemporain, qui permettra de renforcer les stratégies de planification de l'État envers le développement territorial durable, démocratique et participative.

Nous travaillons sur la notion de gouvernance territoriale, qui implique à la fois la participations de différents grupos ou représentants à travers des structures de coordination spatiale et de systèmes productif, en faisant converger les processus institutionnels de proximité des règles, formelles et informelles, qui nous permettra d'analyser des relations de pouvoir et des formes de gestion publique de l'État. En ce sens, la gouvernance est considéré comme une variable indépendante, qui pourrait expliquer pourquoi les acteurs à organiser eux-mêmes dans le territoire, favoriserait des mutations dans la construction d'une nouvelle légitimité, et ainsi déboursé plus efficacement pour atteindre le développement économique et politique de la société.

La méthodologie adoptée met en évidence les paramètres qui déterminent la coopération et la coordination dans les domaines de l'aménagement des territoires, des institutions et des politiques publiques de développement territorial local et régional, dans le cadre du débat académique. Les résultats de l'article sont destinés à contribuer à la possibilité d'approfondir l'interprétation des actions collectives en nouvelles politiques de développement territorial au Brésil. La nature critique et prospective de l'article doit offrir de nouvelles subventions à l'analyse des relations entre l'Etat, les employeurs et la société civile, à travers des articulations des agents en termes de gouvernance territoriale trouvé dans l'état de Sao Paulo.

Pour développer ces éléments de réflexions, l'article a été organisé en quatre sections. Dans la première, nous procédons à un retour sur les concepts et les définitions de base qui ont soutenu l'interprétation et l'examen de la gouvernance territoriale dans l'état de Sao Paulo, sur la base de la définition des formes institutionnelles et des éléments politiques de la gouvernance. Ensuite, nous abordons les preuves empiriques qui utilisant cette compréhension théorique conceptuelle, lorsqu'elles sont indiquées les différentes modalités des structures de gouvernance dans l'état de São Paulo. Enfin, dans une troisième section, nous faisons une analogie des échecs institutionnels des structures locales, avec les principes qui régissent les caractéristiques de la gouvernance territoriale, avant de terminer avec les principales conclusions.

IMPLICATION ORGANISATIONNELLE DANS LA STRUCTURATION D'UN CLUSTER TOURISME : UNE CLÉ DE LECTURE DES PROXIMITÉS ENTRE LES ACTEURS DU TOURISME ?

Jérôme Piriou, Laboratoire EA1722 CEREGE, Pôle Tourisme, Groupe Sup de Co La Rochelle (France)

Le secteur du tourisme, par l'évolution du contexte socio-économique, n'échappe pas aux questions de restructuration territoriale des destinations et de reconfiguration des pratiques des acteurs publics et privés (Violier, 2013). Le modèle de « cluster » issu de l'économie industrielle s'avère être séduisant au regard de sa transposition vers une coproduction de services touristiques dans les recherches récentes (Fabry, 2008 ; Clergeau et Violier, 2012 ; Cervaux, 2013). Cette coproduction est multiscale et se fonde sur des proximités qui relativisent une proximité géographique en raison d'une localisation diffuse des acteurs, parfois sans réel ancrage territorial. Les écosystèmes favorables à l'innovation s'établissent selon quatre types de proximités (cognitive, sociale, organisationnelle et institutionnelle) (Boschma, 2005) et de ce fait nous demande de nous interroger sur leurs constructions. Aussi, la coproduction du service touristique demande une lecture des intentions des acteurs selon leur projet. Le processus de mise en réseau que demande le cluster, en tant que démarche collective, réfère donc à des convergences et divergences des acteurs dans l'action et de leur intentionnalité (Lussault, 2003). En gestion des ressources humaines, l'attitude des individus constitue un champ de recherche classique, qui par le concept d'implication organisationnelle rend plus particulièrement compte de la manière dont les individus agissent dans leurs activités au sein d'une organisation (Porter et al., 1974, Neveu et Thévenet, 2002). De ce fait, l'étude de l'implication organisationnelle permet une compréhension des comportements des individus au sein de

quelconque organisation, y compris sous forme de réseau (Vahé-Hennequin, 2000). Aussi notre projet de recherche exploratoire qui a d'abord consisté à évaluer la pertinence d'un capital social (Pirou, 2014), nous amène à présent à mesurer l'implication organisationnelle des acteurs du tourisme dans le cadre de l'élaboration d'un cluster afin de mieux cerner les proximités existantes et en construction. Pour ce faire nous nous appuyons sur une recherche-intervention en cours impliquant de nombreux acteurs du tourisme dans le cadre de la création d'un cluster tourisme porté par le Conseil Général du Morbihan. Aussi après avoir assisté aux différentes séances de travail et comités de pilotage du cluster sur la période 2013-2014, nous avons mis en place un dispositif d'entretiens semi-directifs sur la période 2014-2015, auprès des professionnels du tourisme, parties prenantes ou non du cluster, que nous avons codifié selon l'échelle de Meyer, Allen et Smith (1993) qui déterminent 3 angles de l'implication organisationnelle (affective, calculée et normative). Ainsi dans cette communication, nous proposons après une explicitation du cadre théorique et de la méthodologie de recherche utilisés, de présenter nos premiers résultats.

GOVERNANCES TERRITORIALES ET PROXIMITÉS : LE CAS DE DEUX TERRITOIRES D'ACTION PUBLIQUE EN AMAZONIE ORIENTALE

*Etienne Polge, INRA SADAPT, AgroParisTech, Paris (France) et André Torre, INRA, Agroparitech,
Université Paris Saclay (France)*

Notre communication s'intéresse à la mise en œuvre de politiques de développement territorial dans des espaces à faible densité démographique, caractérisés par des enjeux environnementaux de niveau planétaire. Nous nous questionnons sur la possibilité d'y construire des collaborations et de mettre en place des processus de gouvernance des territoires, à travers l'activation des différentes formes de proximités entre acteurs du développement local. Le contexte de l'Amazonie brésilienne paraît à cet égard particulièrement approprié pour tester le cadre d'analyse des proximités. Des territoires immenses, dont les périmètres s'imposent du fait des réalités socio-économiques et institutionnelles amazoniennes, servent de cadre à l'action publique. Les dispositifs de gouvernance territoriale mis en place sont alors destinés à impulser et gérer au plus près des dynamiques de développement territorial. Pourtant la dimension de ces territoires et la divergence des intérêts en jeu interrogent la validité de la démarche territoriale, qui suppose l'existence de proximités facilitant les collaborations.

En Science régionale, l'espace est considéré comme une variable essentielle des processus de collaboration. La proximité géographique, présentée comme une distance physique pondérée par les représentations et les pratiques des acteurs, peut faciliter les interactions entre acteurs et contribuer à la définition de projets et de représentations partagés. Ces apports positifs correspondent, entre autres, à la réduction des coûts de transaction (Scott, 1986), au développement d'innovations (Aydalot, 1986) ou encore à la production de savoirs faire non délocalisables (Pecqueur, 2006). Les modalités d'activation des proximités géographiques dépendent cependant des relations sociales entretenues entre les acteurs (Torre, 2010), dont les mécanismes d'interaction dans l'espace peuvent s'analyser à travers une dialectique entre proximité géographique et proximité organisée (Torre et Beuret, 2012).

Ces coordinations peuvent être facilitées par des dispositifs institutionnels ad hoc, qui constituent une architecture dynamique de la gouvernance territoriale et doivent servir aussi bien à impulser qu'à soutenir les dynamiques locales de développement (Gilly et Wallet, 2005). Toutefois, les protagonistes de cette gouvernance sont insérés dans des réseaux composés d'acteurs plus ou moins proches géographiquement. A l'instar des travaux réalisés dans les domaines de l'industrie et de la recherche (Grossetti, 2000 ; Boschma et al., 2014), l'analyse des différents réseaux d'interaction peut alors apporter un certain nombre d'éléments de compréhension sur les mécanismes de formation des réseaux de collaborations entre acteurs, qui constituent la base de l'action publique dans le domaine du développement rural.

L'article concerne les modalités de mise en œuvre des politiques de développement territorial brésiliennes en Amazonie et se focalise sur les mécanismes qui ont conduit certains acteurs individuels à s'approprier les dispositifs de gouvernance dans deux territoires d'action publique contrastés situés en Amazonie orientale : le Baixo Amazonas et le Nordeste Paraense. Le dispositif étudié est un collège composé d'une représentation paritaire de la société civile et des gouvernements dont l'objectif est d'impulser une dynamique de développement territorial.

Pour analyser en profondeur ces mécanismes, nous avons combiné l'approche néo-structurale (Carrington et al., 2005 ; Lazega, 2007) et l'analyse des proximités. L'approche néo-structurale nous permet de quantifier les différents types de liens qui existent entre les acteurs, leurs évolutions et leurs corrélations, alors que le cadre d'analyse des proximités nous aide à réfléchir l'articulation entre l'ensemble des facteurs qui jouent sur les interactions et les logiques d'action. Dans chaque territoire, nous avons

réalisé des entretiens comportant des questions semi-directives à caractère ethnographique sur les trajectoires d'implication des acteurs dans l'action collective, ainsi que des questions sociométriques. Il a ainsi été possible de reconstruire les réseaux sociaux complets à trois périodes clés du dispositif (avant, pendant et après le fonctionnement du dispositif) et selon différents types de liens (amitié, politique, fréquence de communication en face à face et virtuelle, collaborations et proximité géographique). L'analyse de l'évolution des densités des différents réseaux et leurs corrélations apporte une compréhension des mécanismes de collaborations dans ce type de dispositif.

Les premiers résultats montrent que les difficultés et les limites perçues a priori à la collaboration entre les acteurs des territoires peuvent être dépassées par la construction de proximités organisées, essentiellement fondées sur des logiques d'appartenance. L'émergence, le maintien et l'élargissement de ces nouvelles proximités dépendent néanmoins de la régularité des communications entre acteurs des processus de gouvernance, ainsi que de l'accompagnement de ces derniers en termes d'ingénierie territoriale.

LES PROMENADES DE JANE À MONTRÉAL OU RETROUVER LA PROXIMITÉ DANS LA GRANDE VILLE

Marie-Laure Poulot, Laboratoire Mosaïques, UMR LAVUE, Université de Cergy-Pontoise (France)

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) propose, le premier week-end du mois de mai, plusieurs promenades de Jane (ou Jane's walks), présentées comme une « activité piétonne qui permet de mieux connaître la ville, son histoire, la symbolique des lieux et de valoriser l'expertise citoyenne ». Les promenades, lancées à Toronto en 2007 et reprises dans de nombreuses villes américaines[1], se veulent un hommage à l'héritage de Jane Jacobs, dont l'ouvrage *The Death and Life of Great American Cities*, publié en 1961, est devenu une référence pour l'aménagement des villes des Nord's aujourd'hui. À la manière de l'auteure, qui cherchait à révéler the « underlying order of cities » (Jacobs, 1961 : 15) au travers des pratiques et scènes de vie ordinaire, ces parcours soulignent la mixité, la diversité et la sécurité qui règnent au sein des quartiers parcourus. Je fonderai mes analyses sur un travail de terrain mené dans le cadre de ma recherche doctorale qui s'appuie sur de l'observation participante lors des Promenades de Jane 2012 et 2013, mais aussi sur des entretiens avec les organisateurs et les participants des marches.

Conçus comme une marche au sein de petits territoires d'appartenance, ils promeuvent en effet la proximité géographique, qui se décline en densité et convivialité. Ces marches collectives ponctuées de conversations et d'échanges entre les participants créent de la proximité sociale et viennent combattre l'anonymat des grandes villes. Elles consacrent ainsi la proximité comme facteur de qualité de vie, voire comme caractéristique nécessaire de l'urbanité, par la redécouverte d'espaces du quotidien et le retour à la rue, dans une perspective parfois nostalgique. Ces promenades appuient aussi l'idée de sécurité par le partage de l'espace, la diversité des usages et sa fréquentation, comme l'écrivait Jane Jacobs en évoquant la présence des « eyes on the street ». Elles sont l'occasion de faire partager son attachement affectif à un espace, de révéler le lien intime qui nous lie aux lieux par la mise en commun d'informations, de souvenirs et de perceptions.

Enfin, au-delà de l'expérience urbaine et sociale, ces promenades sont aussi l'occasion pour les aménageurs ou les politiques d'expliquer leurs projets et actions, créant alors un contact direct avec les habitants et plaçant la proximité au cœur du cadre de l'action politique. Ces initiatives participent de l'aménagement urbain qui intègre de plus en plus les préoccupations environnementales, de la place centrale du piéton aux mobilités douces (rapport sur la walkability, Semaine du piéton organisée par le CEUM). Elles constituent un exemple d'engagement citoyen pour mettre en valeur certains modes de vie dans des territoires urbains à échelle humaine.

J'interrogerai donc ces promenades, concentrées pour la plupart dans la ville-centre de Montréal : quelles dimensions et valeurs de la proximité mettent-elles en valeur ? Comment cette proximité est-elle institutionnalisée comme instrument d'action pour les politiques publiques ? Enfin, cet éloge du local constitue-t-il une compensation éphémère, par la mobilité, à la confiscation de la centralité ?

ENJEUX CLÉS POUR LES PROPRIÉTAIRES-DIRIGEANTS DE PME, UNE APPROCHE PAR LA PROXIMITÉ

Sophie Reboud, Tim Mazzarol et Valérie Ballereau, Groupe ESC Dijon Bourgogne, Dijon (France)

Dans cette recherche, nous étudions le comportement des dirigeants propriétaires de PME en matière de planification stratégique et d'innovation. À l'aide d'un outil de diagnostic, nous avons collecté des données sur les pratiques managériales de dirigeants de PME et avons conduit deux types d'analyses sur ces données : d'une part une analyse factorielle sur les données

quantitatives des diagnostics, et d'autre part une analyse lexicale des données qualitatives des diagnostics. L'étude suggère que les effets de proximité, qu'ils soient managériaux ou comportementaux, affectent les décisions des dirigeants propriétaire, mais que cette influence varie selon les entreprises. Nos résultats indiquent que la formalisation de la planification augmente avec la taille et la complexité des entreprises, de même que la pratique de démarche formelle en innovation.

This study examines the strategic planning and innovation behaviour of owner-managers from 'ordinary' SMEs. A diagnostic assessment tool was used to collect data on management practice and factor analysis of quantitative data and Leximancer analysis of qualitative data employed to examine their responses. The study suggests that proximity effects, both managerial and behavioural, are strongly influential on the owner-managers' decision making. Our results shows that the level of formality in planning increases with size and complexity as does the interest in formal innovation management.

MAYOTTE: UNE SOCIÉTÉ RURALE FASCINÉE PAR LE MONDE URBAIN, LE CAS DE LA COMMUNE DE KANI-KÉLI

Charaf Remou, UMR CITERES, CNRS-Université de Tours, Tours (France)

L'Urbain et le Rural sont deux concepts qui reflètent la réalité de Mayotte. La population dans son ensemble est très rurale et tend à adopter des pratiques et comportements d'urbain. Ainsi le contenu de ces espaces tend à se complexifier et à changer. Les infrastructures et les mobilités sont des éléments qui participent aux changements de la morphologie et à la genèse de ces espaces. L'urbanisation croissante accompagnée d'une modernisation des modes de vie des urbains influencent les ruraux.

La commune de Kani-kéli connaît depuis les années 80 d'énormes changements qui s'inscrivent dans la continuité sur l'espace, conditionnés par l'ouverture des routes, et surtout à l'arrivée de l'électricité. La transition économique et sociale de la commune de Kani-kéli forme une nouvelle société jouissant de plus de temps libre.

DEVENIR « PIED CARRÉ » : CAPITAL D'AUTOCHTONIE ET PARENTÉ PRATIQUE DANS UN CLUB DE FOOTBALL RURAL

Jonathan Réveillé

L'omniprésence du terme de « mercato », devenu central dans les commentaires d'actualité à propos du football professionnel, permet de saisir l'évolution marchande et mondialisée de ce milieu professionnel initiée depuis le milieu des années 1990. Dans ce qui suit, nous tenterons d'aborder un type de recrutement moins commenté : celui des « petits clubs », ruraux notamment, qui fournissent aujourd'hui la majorité des licenciés amateurs de la Fédération Française de Football.

Pour une majorité de pratiquants, devenir footballeur signifie d'abord et avant tout devenir « pied carré ». Cette expression, utilisée initialement par le sociologue Williams Nuytens, désigne un monde de « footeux du dimanche » qui s'adonnent chaque semaine à son sport favori de façon humble et décontractée.

Néanmoins, cette pratique, sous ces aspects ludiques, n'en reste pas moins confrontée à des problèmes (d'effectif, de budgets, de bénévoles) qui compromettent à moyen terme sa survie. A l'appui d'une observation participante réalisée en 2012 au sein d'un club de football amateur de l'Est de la France, nous tenterons d'explorer les différentes ressources mobilisées par ce club pour pallier au manque d'effectif éprouvé à une période charnière.

En effet, il est intéressant de noter que l'usage de ces ressources ont sans doute joué en retour un rôle non-négligeable sur les modalités d'engagement de certains pratiquants, en particulier lorsqu'on observe les joueurs de l'équipe C (la moins légitime sportivement) du club.

D'un côté, on observe un durcissement du noyau de bénévoles chez qui les sphères professionnelles, familiales et amicales se resserrent. De l'autre côté, on assiste à un relâchement dans l'engagement d'une partie des pratiquants – principalement des joueurs – qui participent de façon irrégulière et dilettante à la vie du club.

Ainsi, il est important de prendre en compte la variabilité des engagements des individus en club, en particulier au regard des passages d'âge et des parcours de mobilités entrepris par les jeunes ruraux. Dans ce contexte, les conditions de « reprise » du football en club s'avèrent intéressantes à observer, notamment au niveau de l'adhésion aux « valeurs » véhiculées par le club.

Par ailleurs, les tentatives d'acculturation au modèle étudiantin, qui s'avèrent dans plusieurs cas assez peu concluantes, incitent ces jeunes ruraux à se réinvestir dans un réseau de sociabilité « tout fait » dans lequel ils n'auraient finalement plus rien à prouver. Celui-ci s'accompagne parfois d'une reprise du football, le plus souvent sur le mode « décontracté ». L'intérêt de ces pratiquants pour la dimension ludique du sport se développe et les valeurs « ouvrières » d'engagement physique et de courage, toujours véhiculées au sein du groupe autochtone, sont dépréciées par eux. La réintégration au groupe de pairs s'effectue donc sur le mode de la distanciation - voire de la distinction ironique - caractéristique des individus placés en situation d'entre-deux (social, culturel).

Chez ces pratiquants, on remarque d'ailleurs un emploi fréquent d'expressions locales typiquement du coin (« vendanger » (manquer le cadre), « planter » (marquer un but), « faucher » (tacler), « décrocher la charrue » (accélérer),...) afin de mieux les tourner en dérision. Ces expressions ont longtemps valu à ce club la réputation et le surnom – tous deux perçus comme péjoratifs - de « paysans ». Plus largement, cet exemple nous permet de saisir l'ambiguïté de l'appartenance locale de ces pratiquants.

Par ailleurs, il existe entre membres d'un même club des liens tissés très tôt dans l'enfance qui sont renforcés par l'usage d'une parenté pratique, notion développée initialement par Florence Weber et que Nicolas Renahy illustre très bien dans son ouvrage, *Les gars du coin*.

Par ailleurs, le souci de valoriser ces « liens familiaux de proximité » (ou « liens de proximités familiales ») contraint les personnes concernées à adopter une attitude exemplaire au sein de ces instances de socialisation. A plusieurs reprises, il a été possible d'assister à des recours à la « parenté pratique » comme vecteur de contrôle. Tout fonctionne comme si le maillage social créé par le club dans l'espace local, rendu possible par les générations de « familles foot » - évoquée notamment par Nicolas Renahy - et le travail constant de réseau, investit les jeunes joueurs d'une fonction de représentants de la jeunesse locale. Aux yeux du président du club de football, ils sont les porteurs légitimes des valeurs d'honnêteté et de courage véhiculées par la société villageoise.

La dimension familiale et familière d'un club de football local peut donc s'analyser à travers divers éléments. De ce fait, on peut penser que le monde des pieds carrés constitue encore un lieu privilégié de transmission en milieu populaire. De plus, les éléments évoqués ci-dessus permettent de saisir les formes de sociabilité qui se déploient dans un contexte rural et péri-urbain. Plus largement, le football local représente une entrée originale et féconde pour le sociologue (praticien ou chercheur) qui cherche à aborder les questions autour de la notion de proximité.

FAVORISER L'ORGANISATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES POUR MAINTENIR DES FILIÈRES AGROALIMENTAIRES TERRITORIALISÉES : L'APPORT DES DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE COMME DYNAMIQUE DE PROXIMITÉ

Yves Rio

Contexte :

Le secteur agroalimentaire est particulièrement touché par la globalisation des marchés. Si l'Amont agricole est, par essence, inscrit dans un espace géographique donné, il n'en est pas de même de l'Aval industriel ou commercial.

En particulier, les entreprises de transformation se sont constituées en oligopoles et recherchent, au moindre coût, un approvisionnement en matières premières parfois très éloigné de leurs outils industriels. L'éloignement, physique mais aussi institutionnel, entre les producteurs et éleveurs agricoles et les utilisateurs des produits bruts progresse ainsi considérablement depuis plusieurs décennies.

Argumentaire :

Pour maintenir un lien de proximité entre Amont et Aval des filières agroalimentaires, plusieurs propositions organisationnelles ont été avancées.

- Historiquement, la Coopération agricole, en intégrant son aval, maintient un lien statutaire fort avec le territoire puisque les sociétaires créent et contrôlent leurs propres outils.
- De même, la concentration de l'offre agricole par la constitution de Groupements de producteurs puissants, peut favoriser le maintien d'outils de transformation proches des zones de production.
- Mais la proposition la plus utile pour favoriser la territorialisation des filières réside sans doute dans la création d'Organisations Interprofessionnelles efficaces.

Ce mode d'organisation des filières, très répandu en France avec plus de 60 structures homologuées par les Pouvoirs Publics, maintient, par construction, un lien entre Amont et Aval puisque l'organisation ne peut être reconnue et ses accords interprofessionnels « étendus », c'est-à-dire rendus obligatoires qu'à la condition que son action s'inscrive dans un espace territorial (régional ou national) strictement défini.

Accompagnée éventuellement par un signe de qualité (en particulier dans le secteur viticole), la structure interprofessionnelle est toujours constituée, au profit d'un produit ou d'un groupe de produits spécifiques, par des producteurs agricoles et des transformateurs (ou distributeurs) identifiés. La traçabilité de filière apporte ainsi un corollaire indispensable à la proximité sauvegardée entre les opérateurs économiques concernés.

En d'autres termes, l'interprofession apporte une alternative, proche et territorialisée, aux solutions d'approvisionnement lointain recherchées par les entreprises agroalimentaires mondialisées.

L'analyse de la constitution et du fonctionnement des structures interprofessionnelles, appuyée sur quelques exemples précis, devrait permettre de cerner et d'illustrer l'apport de ce type d'organisation institutionnelle dans la démarche de proximité.

C'est l'objectif visé par ce projet de communication.

LES JARDINS COLLECTIFS : DES FORMES DE MISE EN PROXIMITÉ POUR PENSER LES NOUVELLES DYNAMIQUES TERRITORIALES DANS LA VILLE ÉLARGIE. EXEMPLE DE L'ÎLE-DE-FRANCE ET DE KAZAN (RUSSIE)

*Camille Robert-Bæuf, Laboratoire Mosaïques, UMR LAVUE,
Université Paris Ouest Nanterre La Défense (France)*

Notre propos est celui d'une réflexion sur le concept de proximité au travers des espaces de jardinage urbain que sont les jardins collectifs. Redevenus objet d'étude (DEN HARTIGH, 2012), ces jardins sont le plus souvent analysés comme des vecteurs de multiples proximités, tant alimentaires que sociales. La bonne ou mauvaise intégration de ces espaces de jardinage dans le tissu urbain ou périurbain influence grandement ces proximités spécifiques, révélant l'importance de la spatialité quand il s'agit de réfléchir sur le concept de proximité. Les jardins collectifs déclinent ainsi différents types de proximités qu'il importe de définir.

Nous définissons les jardins collectifs comme des regroupements de parcelles individuelles où des urbains pratiquent le jardinage pour améliorer leur quotidien alimentaire ou le loisir. Cette définition exclut donc des formes de jardinage plus récentes comme les jardins partagés, jardins d'insertions ou autres.

Ces jardins sont des espaces de productions domestiques. A l'échelon de l'espace vécu du jardinier, ils servent à la fois de « chez soi de plein air » (WEBER, 1998) et de lieu de production alimentaire alternatif. Par ces deux aspects, les jardins collectifs créent une proximité alimentaire pour les urbains mais aussi une extension de leur espace domestique proche.

Cette double dimension de la proximité alimentaire créée par des jardins collectifs est complétée par une proximité sociale. Ces espaces de jardinage urbain et familial favorisent la construction de réseaux sociaux au niveau des regroupements de jardins, mais également à l'échelon de plusieurs parcelles voisines. Des liens d'amitiés peuvent alors émerger et se maintenir durablement dans le temps (les jardiniers occupent souvent sur de très longues périodes leurs parcelles liant parfois les familles voisines sur plusieurs générations). Ces réseaux sociaux sont consolidés par des échanges de connaissances et de conseils sur les méthodes de jardinage et par un système de dons et contre-dons. Cette sociabilité caractéristique aux jardins collectifs peut alors permettre d'intégrer des populations immigrées (de régions plus rurales ou d'autres pays) qui n'ont pas, à leur arrivée, de réseau social développé.

Les proximités alimentaires et sociales formées par les jardins collectifs induisent un rapport à l'espace singulier. Elles mettent en place des mobilités et des migrations particulières qui questionnent le concept même de proximité. Cela fait notamment émerger la dualité entre proximités vécues et pensées : les jardins sont souvent vus comme des lieux d'une agriculture de proximité, mais cela n'empêche pas le jardinier de faire de long trajet en termes de distance (surtout à Kazan où les infrastructures routières sont parfois en mauvais état et mal développées).

Au travers de ces proximités spécifiques aux jardins collectifs, nous voulons réinterroger le concept de proximité de manière à apporter une nouvelle lecture de l'articulation entre le local et le régional, entre les centres urbains et leurs périphéries. De fait, les proximités alimentaires, sociales et spatiales de ces jardins posent la question de leur intégration ou de leur rejet, d'une part géographiquement (les jardins sont traditionnellement implantés dans des friches récemment plus ou moins réintégréés dans le tissu urbain), et d'autre part symboliquement (les différents acteurs ont des représentations diverses de ces espaces de jardinage, les poussant à les défendre ou à les critiquer). Il semble donc intéressant de concevoir les proximités de ces jardins

comme des révélateurs de nouvelles dynamiques territoriales au sein de l'espace urbain et périurbain. Notre définition restrictive des jardins collectifs nous permet d'envisager les proximités de ces espaces dans le temps long et ainsi d'analyser leurs évolutions. La proximité a pu ainsi disparaître ou réapparaître au cours de l'histoire des jardins, suivant la nécessité des jardiniers et les évolutions de leur environnement urbain.

La mise en regard de deux terrains très différents, dont un sortant du contexte occidental, nous permettra d'effectuer une réflexion élargie du concept de proximité tout en variant les échelles d'analyse. Elle permettra également de voir comment est envisagée la proximité dans un cas non européen.

A l'aide des contextes de nos deux zones d'étude nous mettrons au jour les différents aspects des proximités produites par les jardins collectifs, leurs interactions et leurs évolutions dans le temps (certains prenant le pas sur les autres suivant les époques). Le concept de proximité, lu à l'aune de ces espaces, aboutira à une nouvelle lecture de l'espace périurbain et de ses représentations par les différents acteurs.

L'INTÉGRATION MÉTROPOLITAINE PAR LE MARCHÉ DE LA CONSOMMATION EN ÎLE-DE-FRANCE : ENTRE PROXIMITÉ DE L'OFFRE COMMERCIALE ET DISPONIBILITÉS DE LA MAIN D'ŒUVRE

*Jean-François Ruault, Laboratoire Ville Mobilité Transports (LVMT), Université Paris Est,
Marne-la-Vallée (France)*

L'économie résidentielle est présentée comme une économie protégée en raison de l'ancrage territorial attendu des activités commerciales et des services aux ménages. De fait, ces activités servent la demande finale et sont peu délocalisables à ce titre. Même en cas de dégradation du niveau de revenu des habitants, il y a une faible compression possible des budgets de dépenses, et donc de la vitalité des commerces et des services. La proximité spatiale, en termes de distance-temps, n'est pourtant pas synonyme d'ancrage territorial car les territoires, en tant qu'espace de construction de l'action collective, assument des découpages géographiques parfois fins et souvent étrangers aux contours des espaces économiques fonctionnels. Qui plus est, l'offre de consommation ne se localise pas dans les mêmes registres de proximité selon le commerce ou le service considéré ; la zone de chalandise d'un équipement pouvant parfois excéder la centaine de kilomètres. L'économie résidentielle n'est pas non plus qu'un marché des biens et services, c'est également un marché des facteurs de production, ce qui implique qu'il faille, au-delà des bassins de consommation, considérer aussi, et entre autres choses, les bassins d'emplois spécifiques à cette économie.

En réalité, la fonction de consommation va vite dépendre de relations complexes entre plusieurs territoires et non seulement celui de résidence. Aussi, le propre d'une région métropolitaine est d'étendre et de diversifier la manière dont l'économie de marché s'ancrage spatialement. En interne, elle tend vers un certain équilibre productivo-résidentiel, entre espaces investis par l'activité économique et espaces de vie et de logement pour les ménages. C'est la relation d'une ville avec un arrière-pays, un hinterland. Aussi, la métropole, en tant système économique et urbain, participe-t-elle d'une intégration économique des territoires par l'éclatement spatial de la fonction de consommation ?

Cette communication se propose d'y apporter des éléments de réponse et de discuter de l'intégration métropolitaine à l'aune de mécanismes de marché. Pour ce faire, nous nous intéressons à l'économie

résidentielle en Ile-de-France, et la manière dont le marché de la consommation régionale, par son éclatement au sein de la région métropolitaine, consolide l'unité systémique. En tenant compte des flux de dépenses que les pratiques de consommation animent, et des flux de salaires que la rémunération de la main d'oeuvre implique, nous en venons à calculer et à discuter un indice d'intégration métropolitaine.

Objectif :

Avec le recours à une géographie des flux de richesses, et par le prisme de l'économie résidentielle, il s'agit ici de mesurer un indice d'intégration métropolitaine traduisant l'interdépendance qui affecte des territoires de nature diverse (urbain ou périurbain) au sein d'une métropole. Précisons qu'une distinction est faite entre l'intégration permise par les échanges de biens et services, et celle portée par les besoins en matière de force de travail.

Méthode :

Le calcul de l'indice d'intégration métropolitaine repose sur un modèle d'estimations des flux de richesses. Le modèle croise trois sources de données. L'enquête budget des familles de 2006 afin de renseigner les structures de consommation propres aux ménages franciliens. L'enquête globale transport de 2010 pour convertir des déplacements de consommation (flux réels)

en montant de dépenses (flux monétaires). Enfin, la déclaration annuelle de données sociales de 2010 nous est utile pour faire correspondre des activités et des volumes de salaires aux motifs de consommation étudiés.

Résultats attendus :

Les résultats escomptés sont de trois ordres : relativiser la relation entre proximité spatiale et ancrage territorial, mesurer la contribution de l'économie résidentielle à l'intégration métropolitaine des territoires, et enfin comparer le rôle spécifique des pratiques de consommation et des navettes domicile-travail dans cette contribution.

L'EXPÉRIENCE DES "SOCIAL STREET" EN ITALIE

*Rosantonieta Scramaglia, Université Politecnico de Milan (Italie), Mila Sichera,
Polytechnique de Turin (Italie)*

Les « social street » ou rues sociales, représentent une forme contemporaine de la réponse, quoique limitée, à des besoins non satisfaits d'un système de Welfare State qui n'est plus en mesure d'offrir des services publics efficaces, de coopérer activement pour soutenir et promouvoir les entreprises sociales et culturelles, et de promouvoir des initiatives dans la vie quotidienne et le travail, offrant contextes confortables en termes de l'environnement, sociaux et institutionnels; traiter l'espace public, pour accueillir de nouvelles formes de relations.

En plus, on voit de plus en plus souvent que les villes sont chaotiques et dépourvues de relations humaines. La solution est venue de nouvelles technologies. En effet, les App, les smartphones, les tablets, les pages d'information, des groupes Facebook, les murs des social networks, des babillards électroniques qui rassemblent les gens et les familles qui vivent dans la même rue vont se multiplier. Pour échanger de petites faveurs ou tout simplement se faire des amis. Pour organiser des dîners et des événements, pour mettre en commun des vélos ou des perceuses, pour s'échanger des opinions sur les restaurants, les médecins ou les mécaniciens du quartier. Tous les « social street » sont nées comme des groupes privés de Facebook facilement reconnaissables grâce à leur nom du format standard enregistré sur un site national. La première « social street » est née à Bologne en 2013 d'un père qui cherchait quelqu'un pour jouer avec son enfant et qui a eu l'idée de mettre l'annonce en Internet. Les gens de sa rue ont répondu lui présentant leurs enfants et, depuis ce moment, on a établi des relations.

Les « social street » sont organisées dans des contextes sociaux actifs et attentifs aux changements, en essayant d'augmenter le bien-être individuel et collectif, et en multipliant les occasions d'interconnexion et les espaces de sociabilité, les événements et les lieux partagés, même dans la pluralité de valeurs. Lieux de décongestion, où vous donnez plus d'espace pour le corps, où la lenteur devient bien-être et l'habitabilité «bien commun». C'est du bon voisinage, un esprit de communauté dans le sens de « communitas » latin, qui signifie donner ensemble (cum munus).

Méthode de la recherche:

La recherche a été conduite dans le laboratoire de Sociologie urbaine du Politecnico de Milan (EDA de Lecco) à laquelle tous les étudiants du cours ont participé. On a formé 32 groupes et chacun a choisi d'analyser une rue parmi celles inscrites dans la liste des social street en Lombardie (la plupart à Milan).

Après, on a commencé par sélectionner pour chacune toute la documentation disponible (plans, donnés, histoire, informations sur le quartier et ses habitants) et on a suivi la méthode de l'observation participante au cours de laquelle on a interviewé les personnes qui étaient les fondateurs de quelque groupe ou les organisateurs de quelque activité au sein des social street. On a cherché aussi d'établir le plus grand nombre de contacts possible avec les habitants de la rue. A ceux-ci et aux personnes qui y travaillent régulièrement on a demandé de remplir un questionnaire (présenté en papier ou en Internet) avec de nombreuses questions sur leur activité dans la rue et sur leur connaissance participation. On a aussi posé des questions sur leur satisfaction, leurs aspirations, etc. On a obtenu plus de 900 questionnaires remplis que l'on est en train d'analyser. Les résultats obtenus seront commentés en utilisant la SWOT Analysis.

L'APPORT DE LA THÉORIE D'ÉCONOMIE DE LA PROXIMITÉ AU PROCESSUS DE CLUSTERISATION AU BRÉSIL : L'ANALYSE DE DEUX STRUCTURES PRODUCTIVES LOCALES DISSEMBLABLES

Denio Igor Silva De Pontes, Gilles Guieu, CRETLOG, Université d'Aix Marseille (France), Aurora Carneiro Zen et Bruno Anicet Bittencourt, Université Federal du Rio Grande do Sul (Brésil)

Pour développer les agglomérations d'entreprises, les dirigeants utilisent des politiques telles que les avantages fiscaux, surtout dans les pays en voie de développement. Ceci vise à renforcer l'attractivité de forces extérieures (exogènes). Ces agglomérations sont caractérisées par une concentration géographique d'entreprises. Lorsque de la mise en place d'une agglomération d'entreprises déployé à partir de l'attraction de facteurs exogènes (entreprises, institutions, centre de recherches), l'aménagement territoriale doit s'occuper de créer les conditions favorables pour le développement des interactions entre les divers acteurs. Jayanthakumaran (2003) attire l'attention pour l'utilisation efficace des agglomérations d'entreprises comme des instruments d'industrialisation et d'innovation nécessite la disponibilité de liens avec le reste de l'économie. Markusen et al. (1986) affirme également tout au long de son étude que c'est l'intensité de l'attachement local des entreprises qui détermine l'étendue et la dynamique du développement.

Néanmoins, il n'est pas toujours possible de vérifier des interactions entre les acteurs, surtout dans les pays en voie de développement (Milberg et Amengual, 2008 ; Virgill, 2009). Dans le cadre du Brésil, plus précisément dans l'Etat du Ceará et de l'Etat du Rio Grande do Sul, cette question est au cœur du débat : celle des interactions entre les acteurs productives avec l'économie locale. Cette remarque est valable même si nous traitons de deux types différents d'agglomérations d'entreprises, comme c'est le cas de nos deux types de clusters analysés : une cluster industrielle créée à partir de l'attraction des forces externes telles que décrites ci-dessus, et l'autre d'agriculteurs nés de la volonté des acteurs locaux.

Dans ce contexte, Visser (2009) attire l'attention sur le fait que les agglomérations géographiques d'entreprises ne forment pas systématiquement des clusters. Il existe de nombreux exemples des agglomérations sans interactions entre ses membres. L'agglomération des activités économiques peut aussi, comme le souligne Brenner (2004) provenir des avantages obtenus au niveau des ressources naturelles (le cas des aéroports, ports, où les entreprises décident de se localiser pour des facteurs favorables comme c'est le cas des terres agricoles). Il s'agit alors d'agglomération géographique mais dont les membres sont simplement co-localisés. Compte tenu de ce fait, nous sommes intéressés par les mécanismes d'encouragement à l'interaction entre les acteurs situés dans une agglomération géographique, pour ainsi déclencher des processus de création des réseaux territoriaux d'organisation (RTO). L'objectif est d'amener une agglomération d'entreprises géographiquement proches, mais productivement desconnectées, au niveau d'un RTO.

En se fondant sur cet objectif, nous essayons de répondre à la problématique suivante: une agglomération géographique d'entreprises peut déclencher le processus d'interaction entre les acteurs impliqués, créant ainsi les mécanismes nécessaires pour la création des réseaux territoriaux d'organisations ?

Les réseaux de recherche mobilisés

A partir des notions de proximités, nous analyserons les deux agglomérations d'entreprises au Brésil. Suivant ce raisonnement, nous nous intéressons aux travaux qui cherchent à retracer l'émergence du concept d'économie des proximités. Nous tiendrons compte des approches qui visaient à réaffirmer la valeur des interactions et de la dimension territoriale sur les activités économiques. Nous partons de la constatation que « la propension à interagir avec les autres est une caractéristique fondamentale de l'homme » (Fujita et Thisse, 2003, p.25). Ainsi, nous partageons avec Bourdeau-Lepage et Hurriot (2009) l'idée que la proximité traduit la plus ou moins grande facilité d'entrer en relation, donc d'interagir. Cependant, les interactions humaines se heurtent à des obstacles.

Pour franchir ces obstacles, on recherche une « proximité ». L'économie de l'agglomération retient essentiellement la dimension géographique de la proximité. Dans ce contexte, la proximité s'exprime donc en termes de coûts des interactions qu'elle rend possibles (Fujita et Thisse, 2003 ; Combes et al., 2006). Néanmoins, comment ces proximités peuvent-elles engendrer des interactions sans la capacité et la volonté des individus d'interagir ? L'idée est que la proximité géographique doit être accompagnée ou activée par une « proximité organisée », qui se traduit par la capacité qu'offre une organisation de faire interagir ses membres (Rallet et Torre, 2005).

Donc, les facteurs clés de succès (Porter, 1990) combinés à la proximité géographique (Loilier et Tellier, 2001) ne sont pas une condition suffisante pour le succès d'un clusters. C'est ce que souligne l'école des proximités (Boschma, 2005): s'il existe au sein d'un cluster une coordination grâce à la proximité géographique, cette dernière ne peut contribuer à une dynamique d'interaction que s'il existe d'autres dimensions partagées (cognitives, technologiques etc.). Torre et Filippi (2005) ajoute que lorsque l'organisation facilite les interactions en son sein, et en tout cas les rend a priori plus faciles qu'avec des unités situées à l'extérieur de l'organisation

La nature des contributions attendues

Le Complexe Portuaire et Industriel du Pecém (CIPP), constitue une structure industrielle dominée par de grandes entreprises, dont le siège social ainsi que le capital se trouvent à l'extérieur. L'école des proximités (Boschma, 2005 ; Rallet et Torre, 2005) nous amène à conclure qu'il est plus difficile d'obtenir des interactions entre les entreprises d'un cluster conçu à partir des facteurs exogènes, avec des cultures et ensembles de règles complètement différentes. Dans le cluster du Vale dos Vinhedos, l'interaction se produit plus efficacement en raison du sentiment d'appartenance entre ses membres et parce qu'ils partagent des similitudes, selon le concept de proximité organisée défini par Torre et Filippi (2005). Ainsi, avec l'économie de la proximité nous pouvons identifier le niveau de structuration présente dans ces deux clusters, identifier les points forts et faibles de chaque agglomération, et faire des propositions.

La méthodologie

Pour répondre à la question de recherche, nous poursuivrons par une démarche qualitative reposant sur le terrain de deux Etats au Brésil. Les Etats mentionnés sont l'Etat du Ceará et l'Etat du Rio Grande do Sul. Afin de faire une bonne description du cluster appelé Complexe Portuaire et Industriel du Pecém (CIPP) et du cluster Vale dos Vinhedos, nous y sommes rendus, au mois de décembre 2013 et au mois de juillet 2014, et avons visité les infrastructures, tout en faisant connaissance avec les parties prenantes. Le mode de raisonnement que nous avons retenu est la méthode hypothético-déductive qui sera adoptée avec le souci permanent de confronter la réalité du terrain avec les théories lues (Usunier et al., 2000). En ce qui concerne la méthodologie, nous avons effectué notre recherche en nous basant sur les différentes sources écrites. La recherche a commencé par une étude documentaire avec la recherche systématique des articles concernant notre thème. Ils ont été identifiés à partir des mots clés : clusters, interactions, proximités, RTO.

MODES DE VIE ET PROXIMITÉ DANS UN TERRITOIRE DE GRANDE COURONNE FRANCILIENNE : LE CAS DU CENTRE ESSONNE-SEINE-ORGE

Pauline Silvestre, LAB'URBA (LAB'URBA), Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEMLV), Créteil (France)

Parler de proximité dans un contexte géographique tel que celui de l'Île-de-France pose question, au regard du mouvement contradictoire entre la polarisation de son marché de l'emploi et l'éparpillement de son parc de logements. À l'échelle de l'utilisateur – au moins tant qu'il est actif – il semble complexe d'organiser son mode de vie suivant une logique de proximité au sens strictement spatial du terme. Quand bien même la mobilité aurait rebattu les cartes des distances, est-il toujours possible de rendre «proche ce qui est loin»[1] ?

En effet, penser la proximité dans cette seule acception, même si celle-ci suppose de s'intéresser à la fois à la distance et au temps qui séparent les lieux, ne semble pas suffisant dans le contexte francilien. Pour autant, une réflexion sur la proximité n'est pas à disqualifier. Afin d'en proposer une autre lecture, du point de vue de l'utilisateur et de l'organisation de son mode de vie, nous nous appuyerons sur une étude de cas : celui des habitants d'un territoire particulier de l'Essonne, ici appelé le Centre Essonne-Seine-Orge[2], et de la géographie que dessine leur quotidien. Il s'agit ici de s'intéresser plus particulièrement à leurs pratiques de consommation, en les considérant au regard du reste de leurs activités. Quels contours prend la proximité spatiale dans un territoire de grande couronne ? Dans quelle mesure la dimension temporelle de l'organisation du mode de vie y est-elle à prendre en compte pour comprendre cette proximité ? Au-delà de cette acception, pourquoi l'aspiration à la proximité y reste-t-elle vivace ? De quelle proximité parle-t-on alors et surtout, comment les habitants en font-ils l'expérience ?

Cette réflexion se fonde sur plusieurs enquêtes qualitatives : d'une part des enquêtes exploratoires, menées auprès d'acteurs du territoire, et d'autre part une enquête principale auprès des habitants, mise en place sur sept sites sélectionnés pour leur diversité morphologique, sociale et territoriale (un centre-ville de ville nouvelle, un centre-ville « traditionnel », deux quartiers en politique de la ville, un écoquartier, une commune périurbaine, un quartier pavillonnaire). En guise d'exploration, nous avons, entre autres et dans le cadre de l'Atelier International du Grand Paris, interrogé une trentaine d'« experts »[3] du territoire à propos des lieux qui comptaient pour ses habitants ainsi que les modalités et affects attachés à leurs pratiques de ces lieux. Puis, en recentrant notre recherche sur les lieux de consommation en tant qu'éventuels nœuds de l'organisation du mode de vie, nous nous sommes entretenus avec des acteurs locaux du commerce et surtout avec des habitants, à propos de leurs pratiques de consommation, des lieux où elles se déroulent et de la place de celles-ci dans l'ensemble de leur mode de vie.

D'après les premiers résultats, la proximité au sens spatial n'a qu'un sens limité en ce qui concerne les pratiques des usagers de ce territoire de grande couronne francilienne. Ceux-ci semblent organiser leur mode de vie à différentes échelles. Trois échelles principales se dégagent : l'échelle de la proximité, qui rassemble les lieux les plus couramment fréquentés, accessibles en quelques

minutes d'automobile ou à pied à partir de son domicile ou de son lieu de travail ; l'échelle du territoire de vie, qui concerne des lieux librement choisis par l'utilisateur et dont la fréquentation conditionne son équilibre, situés à une distance et une durée acceptables pour l'utilisateur ; et enfin l'échelle de l'attractivité, qui comprend des lieux fréquentés très rarement par l'utilisateur, de façon contrainte ou convoités depuis longtemps, et qui peuvent être très éloignés de son domicile ou de son lieu de travail.

Si la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent – et ce qu'elle impliquerait en termes de ressources à disposition – ou l'offre territoriale disponible sur leur lieu de résidence ou d'emploi peuvent être des déterminants de l'organisation du mode de vie, il est impossible d'en tirer des conclusions radicales. Par exemple, on ne peut supposer une prédominance de la proximité (alors subie) chez les catégories sociales fragilisées et, au contraire, un mode de vie choisi et se déroulant à toutes les échelles pour les catégories sociales les plus aisées. L'exemple des pratiques de consommation illustre parfaitement cet éclatement général, et même ce renouvellement des géographies du mode de vie, auxquelles il est impossible d'appliquer une lecture simpliste.

En termes de pratiques, la proximité spatiale semble donc avoir perdu de sa signification. Pourtant, le terme de proximité conserve une place privilégiée dans le discours des habitants interrogés et continue de faire partie des revendications courantes. Cette contradiction entre aspirations et pratiques n'invalide pas pour autant la notion de proximité et son éventuelle concrétisation dans les modes de vie, et, en l'occurrence les pratiques de consommation. En effet, un examen plus attentif des propos des habitants permet de mesurer la polysémie du terme employé. Si l'envie de réduire les distances parcourues ou de limiter le temps passé dans le déplacement pour rejoindre le lieu de consommation est exprimée, elle n'est pas la seule forme de proximité ici sous-entendue. Au-delà de la seule proximité spatiale entre le lieu de résidence ou le lieu de travail, et le lieu de consommation, c'est aussi une proximité sociale voire culturelle qui est recherchée. La proximité consiste alors davantage à tisser des liens, qu'ils soient humains, avec un commerçant que l'on connaît ou des consommateurs dont on se sent proche, ou symboliques, lorsqu'ils sont incarnés par des valeurs véhiculées par un lieu, un produit ou un commerçant, et auxquelles on s'identifie.

Au-delà des inégalités et concentrations effectives en matière d'offre en lieux de consommation, l'utilisateur se révèle capable de créer le rapprochement, donnant ainsi un autre sens à la proximité. Face aux ressources – territoriales et sociales – dont il dispose, l'utilisateur se mobilise pour choisir des lieux de consommation qui lui sont socio-culturellement proches et profiter de ces ressources pour mettre en place de nouvelles proximités. Les proximités potentielles qu'il met à sa portée deviennent alors des proximités actives. La mobilisation de réseaux différents de ceux proposés par l'offre commerciale classique (centres-villes traditionnels, marchés, centres commerciaux, parc d'activités commerciales, boutiques indépendantes...) relève peut-être d'une nouvelle forme de proximité, davantage appropriée par l'utilisateur. Connaisseur d'autres chemins de consommation, il crée ses propres rapprochements, face à une offre territoriale qui montre ses limites. La récurrence de pratiques de consommation différentes (consommation sur internet et revente de produits, achat de produits spécialisés par l'intermédiaire de proches travaillant dans la branche, appartenance à une AMAP...) et autres ruses, exercées en marge du circuit commun, laisse penser que c'est aussi l'utilisateur lui-même qui est à la source de cette proximité renouvelée et indépendante des initiatives des acteurs habituels du commerce, publics ou privés.

LE PÉRIURBAIN À L'AUNE DU TRANSIT ORIENTED DEVELOPMENT

*Vaclav Stransky, Laboratoire Ville, Mobilité, Transport (LVMT), Ecole des Ponts ParisTech, IFSTTAR,
Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEMLV) (France)*

Objectifs :

Dans un contexte de pénurie (imminente ?) de combustibles fossiles [Jancovici, 2013] et —par voie de conséquence— de diffusion des impératifs du développement durable, il est légitime de s'interroger sur la viabilité des territoires périurbains dans l'hypothèse où la voiture particulière deviendrait un mode trop coûteux. L'objet de cette proposition est d'apporter une contribution aux réflexions sur les possibilités de mutation de ces territoires habituellement considérés comme totalement dépendants du mode automobile. A cette fin, trois communautés de communes du périurbain francilien sont analysées sous l'angle de leur « offre » (au sens large) aux personnes qui les pratiquent au quotidien. Par « offre », nous entendons un ensemble de caractéristiques, sur différents registres, pouvant être mises au service du développement durable, indépendamment des comportements réels. En d'autres termes, il s'agit d'identifier le « potentiel à permettre des pratiques énergétiquement sobres » de ces territoires (pratiques excluant ou limitant notablement l'usage de l'automobile), sans se prononcer sur la manière dont ce potentiel est —ou n'est pas— exploité par les habitants.

Méthodologie :

L'objet d'étude retenu (l'espace « contenant » et non pas son « contenu humain ») est analysé selon une méthodologie fondée essentiellement sur l'observation : de cartes, de photos satellites et, surtout, in situ, le contact direct avec le terrain (« arpentage » avec relevés via photographies ou croquis et avec prise de notes, écrites ou sonores) en vue de son auscultation selon une grille de lecture préétablie étant en effet privilégié. Cette grille s'inspire à la fois des principes « 3D » (Density, Diversity, Design [Cervero et Kochelman, 1997]) du TOD (renvoyant à un urbanisme de la proximité s'appuyant sur une combinaison de transports collectifs et de modes actifs [Calthorpe, 1993]) et d'une matrice d'aide au diagnostic spatial des lieux du mouvement, élaborée à l'occasion de travaux antérieurs [Stransky, 2006, 2011-a, 2011-b].

Résultats :

Les résultats de cette démarche reflètent son rattachement à un champ disciplinaire (urbanisme et aménagement) dont l'une des spécificités est son « orientation vers l'action ». Ainsi, à l'issue d'un diagnostic destiné à mettre en évidence les atouts et les faiblesses des territoires étudiés (dans quelle mesure le périurbain est-il compatible avec les exigences du TOD ?), une réflexion est proposée sur les mesures qui pourraient être mises en œuvre pour tirer parti de ces atouts —et atténuer ces faiblesses— afin de rendre ces territoires moins dépendants à l'automobile (quels aménagements —de quelle nature, de quelle importance, à quelles échelles— seraient à même de rendre ces territoires « TOD compatibles » en augmentant leur potentiel à tisser des proximités au travers de la modification de l'offre des transports d'échelle locale ?).

MÉTROPOLISATION ET CONSTRUCTION DE PROXIMITÉ : LA PARTICIPATION CITOYENNE À L'EXEMPLE DE BERLIN EN ALLEMAGNE

Connie Stubbe, Université Paris Ouest, UFR Langues (France)

La coopération d'un grand nombre d'acteurs différents d'horizons, étatiques et non-étatiques, tels que l'administration de la ville, les autorités de planification, les chambres de commerces et d'industries, mais aussi des représentants du monde des affaires et de la société civile (entreprises, institutions scientifiques et culturelles, associations, établissements d'enseignement etc.) sont impliqués dans la gouvernance d'une région métropolitaine. Ils deviennent acteurs et assument leur responsabilité. C'est souvent sous forme de partenariats privé-publics que cette coopération entre hommes politiques et la société civile se réalise. Le rôle de la commune est de faire participer le plus tôt que possible le plus grand nombre d'acteurs au processus de développement de la région métropolitaine.

Ma contribution se concentrera sur la question de **la participation des citoyens, voire de la société civile au sein d'une région métropole comme acteurs dans le processus de gouvernance**. Quelles sont les possibilités de coopération entre les municipalités et les instances de planification d'une part et d'autre part les associations, les initiatives des jeunes, les fondations communautaires et les initiatives des citoyens, nécessaires pour un développement territorial réussi ?

L'Institut fédéral de la Construction, de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire (BBSR)¹ a dans le cadre de son programme de recherche «*experimental Housing and Urban Development*» (ExWoSt) recherché des modèles prometteurs pour sensibiliser les municipalités à des formations d'acteurs différents et à développer différentes formes de coopération (par exemple : partenariats, groupes de travail, task forces, ainsi que des nouvelles formes grâce aux technologies de l'information et de la communication tels que les Communities, Mobs, Crowds oder Swarms).

Bien que la participation citoyenne n'est pas un phénomène allemand, elle connaît une longue tradition en Allemagne et plus particulièrement à Berlin .

La région métropolitaine de Berlin-Brandebourg représente un intérêt particulier car on peut toujours observer dans les mentalités des habitants les conséquences de deux systèmes politiques et de deux formes de démocratie différentes pratiqués durant 40 ans: d'une part une démocratie participative à l'Ouest et d'autre part une démocratie centralisée à l'Est.

C'est aussi une région avec des situations très opposées du point de vue économique et scientifique. Une «*région capitale* » qui inclut en même temps des zones rurales économiquement les plus faibles en Allemagne de l'est. Contrairement à d'autres exemples européens comme la Région tripartite du Rhin Supérieur (TMO), disposant d'une longue expérience dans la coopération

¹ BBSR : Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung.

L'institut est situé à Bonn en Allemagne et fait partie de l'Office fédéral pour la Construction et l'Aménagement du territoire (Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung). C'est un institut de recherche du Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire (Bundesministerium für Umwelt, Naturschutz, Bau und Reaktorsicherheit). Il conseille le gouvernement fédéral dans les domaines du développement urbain et spatial, ainsi que dans les secteurs de l'immobilier et de la construction.

transfrontalière entre la France, l'Allemagne et la Suisse, favorable pour son développement territorial, l'image de la région Berlin-Brandebourg n'est pas aussi brillante. Un environnement économique difficile, basé sur un taux de chômage élevé et un pouvoir d'achat faible, qui est responsable d'une mauvaise situation financière des Länder de Berlin et du Brandebourg.

Néanmoins, Berlin est une ville créative et a un grand effet d'attractivité pour les jeunes, y compris pour des raisons de coût de la vie peu élevé.

Deux questions principales seront au centre de la communication proposée :

1) Quelle est la relation entre une région métropolitaine et sa société civile ?

Quelle est la situation de la population à Berlin et son rôle dans cette région métropolitaine? Quels sont ses besoins quotidiens et quels problèmes sont prioritairement à résoudre selon elle ? Berlin est aussi une ville avec une forte proportion d'étrangers et une forte immigration. Les habitants doivent être impliqués dans une planification à long terme de la région métropolitaine, ce qui signifie de travailler ensemble (politiques et citoyens) dans le domaine de la politique urbaine, de l'éducation et des aides sociales pour les jeunes.

2) Quel est le lien entre gouvernance et société civile?

Aucun des grands défis sociétaux (changement démographique, intégration des immigrants, la réforme du système éducatif ou le renforcement de la démocratie locale) peut être relevé avec succès sans la participation active et l'engagement volontaire des citoyens. (Institut fédéral de la Construction, de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire).

Néanmoins, la question se pose si la gouvernance et le rôle de la société civile dans la gouvernance d'une région ne sont pas surestimés. Par la gouvernance, aucune décision est prise généralement, mais cette dernière peut être influencée par une forme de gouvernance. Qu'est-ce qu'une société civile et qu'est-ce qu'elle peut réaliser dans le cadre de la gouvernance d'une région métropolitaine ?

La communication présentera les différentes phases historiques qui sont intervenues dans le processus de la participation citoyenne à Berlin (le rôle de la démocratie à l'est et l'ouest, la réunification, le processus de l'agenda 21, l'émergence de la société civile à Berlin etc.). Elle analysera différentes formes de coopération entre acteurs locaux et institutions responsables de la planification et du développement local de la région métropolitaine de Berlin-Brandebourg (rôle du Senat, rôle des universités ou centres de recherche comme de la Hochschule für Wirtschaft und Recht¹, des associations locaux comme la Stiftung Zukunft Berlin², etc.). Puis, elle soulignera les chances et limites d'une démarche de participation en s'appuyant sur des exemples concrets à Berlin (Quartiersmanagement, participations de jeunes, différentes initiatives de la société civile de Berlin).

LA RECOMPOSITION DE LA BASE PRODUCTIVE DES VILLES MOYENNES PAR LA CRÉATION D'ENTREPRISES INNOVANTES

Josselin Tallec, LISST-CIEU - UMR CNRS 5193 - EHESS, Centre Universitaire J-F. Champollion - Albi (France)

Éprouvées par les reconfigurations organisationnelles de l'activité productive induite par une nouvelle étape de la mondialisation (Veltz, 1996) et son corollaire géographique à savoir, la métropolisation (Lacour et Puissant, 1999), les villes moyennes du système urbain français³ constitueraient des agglomérations dépourvues de « ressources » (matérielles et cognitives) à même d'assurer l'adaptation à la nécessaire montée en gamme de l'activité productive. Face à une restriction des territoires « créateurs de richesse » et plus généralement de croissance économique (Halbert, 2010), il est ainsi admis que l'essentiel de l'expansion industrielle des villes moyennes a vécu à l'unisson des « Trente glorieuses » et de marchés centrés sur l'État-Nation tout en reposant sur la mobilisation de ressources inscrites dans les dotations factorielles ou des initiatives entrepreneuriales d'un monde en relation (Rozenblat, 2007).

Alors que beaucoup de villes moyennes restent des territoires industriels dont l'activité s'appuie sur un nombre restreint de secteurs et d'établissements, les conditions d'adaptation de ces tissus urbains aux dynamiques de l'activité productive incarnée par la création d'entreprises innovantes (start-up, spin-off etc.) semblent rester en suspend.

¹ L'Université d'Economie et de droit

² Fondation Avenir de Berlin

³ Si de nombreux débats scientifiques portent sur la construction d'une définition tangible de la notion de ville moyenne. Sans négliger les dimensions fonctionnelles de ces entités urbaines, nous adoptons une définition où les villes moyennes correspondent à des aires urbaines de 30 000 à 200 000 habitants. Nous pouvons actuellement faire état de 157 aires urbaines représentant près de 25 % de la population urbaine française.

En effet, si l'originalité de ces dynamiques de développement industriel repose en grande partie sur la valorisation marchande de résultats issus de travaux scientifiques et de l'approfondissement plus générale d'une « économie de la connaissance », ces activités scientifiques se diffusent différemment dans les villes moyennes alors qu'elles seraient utiles à la dynamisation de la base productive locale. En mobilisant les différentes acceptions données à la notion de « proximités », de nombreux travaux en sociologie économique et sciences régionales se sont penchés la genèse et la création de ces mêmes activités (Boschma, 2004). Les facteurs explicatifs et favorables au développement de ces mêmes activités statuent sur des formes d'encastrement des ressources dans des relations sociales (des canaux de diffusion) dépendantes de proximités socio-économiques de ressources et de coordination (Grossetti et Barthe, 2008 ; Boubou-Olga et Grossetti, 2008), se doublant, par moment, d'une proximité géographique favorable à la mise en relation des acteurs. La conjugaison de ces différentes formes de proximité (spatiale, de ressources et de coordination) dynamiserait l'activité économique « exportatrice » locale.

Les registres de définition et d'appréhension des villes moyennes, centres secondaires de la carte scientifique hexagonale (Grossetti et Losego, 2003), se cantonneraient-ils à la desserte et à la fourniture de biens et de services communs aux entreprises et aux ménages (Carrier et Demazière, 2012) ?

Cette « banalité » fonctionnelle serait par ailleurs épaulée par des mécanismes d'égalisation des revenus inscrits dans la mobilité des ménages, des actifs mais également des dispositifs de l'action sociale nationale (Davezies, 2008).

Dans ce cadre général qui mérite débat, nous avons analysé la création et le développement d'entreprises innovantes¹[2] qui témoignent d'une nouvelle séquence de développement dans la trajectoire des tissus industriels des agglomérations d'Albi (Midi-Pyrénées), Alès (Languedoc-Roussillon), Fougères et Quimper (Bretagne).

Si ces entreprises se retrouvent liées aux spécialités et thématiques des activités de recherche des structures locales d'enseignement supérieur, notre analyse s'appuie plus particulièrement sur la reconstitution des trajectoires de ces entreprises que nous avons faites des différents « moments » dans le déploiement de ces activités (phase de création, d'accès aux premiers marchés etc.). Nous mettons l'accent sur l'identification des canaux relationnels (relations professionnelles, amicales, familiales etc.) mobilisés dans l'activation et la mobilisation des ressources par ces entreprises.

L'objet de cette communication est alors d'examiner le développement des villes moyennes et de voir comment elles peuvent permettre la création d'entreprises innovantes en accordant une attention particulière aux formes et dimensions spatiales des canaux relationnels et des ressources (matérielles, cognitives et de médiation) mobilisées dans le développement de ces activités.

Si la co-localisation des activités résonne comme une variable structurante dans les premières phases de l'activité (création et accès aux premiers marchés) qui souligne une forme d'encastrement dans des relations sociales des ressources, progressivement, le rapport à la « proximité » spatiale devient de moins en moins prégnant, ces activités s'insérant dans des réseaux et systèmes productifs élargis. L'étude et l'analyse de ces dynamiques nous permettent ainsi de reconsidérer la « place » traditionnellement dévolue aux tissus productifs des villes moyennes dans l'architecture productive hexagonale.

Les villes moyennes étudiées apparaissent au cœur de processus de structuration de noeuds de ressources inscrits dans des chaînes de valeurs industrielles élargies. Cette inclusion interpelle les formes et dimensions théoriques de la diffusion socio-spatiale « hiérarchisées » des innovations qui contribuerait à la reproduction sur la longue durée des écarts et inégalités, notamment démographiques et socio-économiques, entre les différentes unités et strates des systèmes urbains (Pumain, 2007).

INNOVATION SOCIALE, WEB 2.0 ET RÉSILIENCE DES TERRITOIRES : LE CONCEPT DE PROXIMITÉ COMME OUTIL D'ANALYSE

Yoko Taniguchi et Christine Liefoghe, Territoires, Villes, Environnement et société (TVES), Université Lille 1 - Sciences et technologies, UFR de géographie, Villeneuve d'Ascq (France)

La proposition s'inscrit dans le cadre d'une thèse portant sur l'innovation sociale par le web social en lien avec le développement territorial, thèse portée par une bourse CIFRE en partenariat avec l'agence de conseil Le Cinquième Pôle (75003). Cette communication participe donc de l'échange entre chercheurs du laboratoire TVES de l'Université de Lille 1 (géographie, aménagement) et d'acteurs de terrain travaillant dans le champ de l'innovation sociale en réponse aux besoins des collectivités locales.

¹ Nous avons étudié les différents processus de création de quelques 15 entreprises innovantes à l'échelle de nos terrains d'études. La reconstitution de ces trajectoires se double de l'étude des spécialités scientifiques inscrites dans les structures d'enseignement supérieur et de recherche de ces mêmes agglomérations.

Objectifs :

L'innovation sociale est au service d'un développement territorial inclusif qui envisage de renforcer la solidarité territoriale, de faciliter l'intégration et d'enrichir la citoyenneté. Il s'agit d'un développement basé sur l'initiative locale, accordant une place importante à la logique de « bottom-up ». Lorsque la territorialité correspond à des systèmes d'acteurs (sociaux, politiques et économiques) et à des systèmes d'actions (Tremblay D.-B., 2009), le processus d'innovation sociale se caractérise par la création de valeurs partagées entre les acteurs de différents niveaux hiérarchiques, qui permet de remettre en question le système institutionnel local en place et les valeurs et normes établies susceptibles de faire obstacle à un développement territorial inclusif.

Des études de cas ont mis en avant des éléments clés de ce processus : l'initiative locale comme déclencheur du processus, les interactions entre acteurs pour changer des rapports sociaux entre les acteurs de différents niveaux hiérarchiques, un partenariat élargi pour mobiliser les ressources extérieures, le rôle des institutions et celui de l'économie sociale, l'institutionnalisation pour pérenniser les initiatives, etc.

Pourtant, peu d'analyse portent sur la configuration du système d'acteurs localisé (les rôles de chaque acteur et les rapports sociaux qu'entretiennent les acteurs au sein du système) et la façon dont les rapports entre ces acteurs se transforment/se maintiennent en fonction de l'avancement de l'innovation. Or, l'identification de ce système d'acteurs, composés des rapports sociaux de nature différente, et de la façon dont apparaît la nouvelle configuration des rapports permettrait d'approfondir les réflexions sur les conditions d'émergence et de développement des innovations sociales dans un territoire.

Afin d'approfondir cet aspect de l'analyse, il serait intéressant de mobiliser le concept de proximité. L'approche par la proximité permet de caractériser la nature des rapports entre les différents acteurs composant un système productif local afin d'expliquer la capacité d'innovation d'un territoire. Si elle a souvent été appliquée dans le domaine des innovations technologiques, il n'en est pas moins intéressant de l'appliquer à l'analyse des innovations sociales des territoires afin de compléter l'analyse existante. Ainsi, la contribution vise à proposer les hypothèses sur la pertinence et les limites de l'approche par la proximité dans l'analyse du processus de l'innovation sociale dans les territoires.

L'objectif de la communication est donc d'analyser en quoi le concept de proximité peut aider à analyser les processus d'innovation sociale dans le cadre de projets territoriaux qui affichent la volonté de faire de la dynamique citoyenne un moteur de développement local à l'aide du web social. Comment Internet, outil par excellence du monde global, peut-il participer de la construction de proximités locales ? Comment les proximités latentes entre citoyens peuvent-elles devenir des proximités actives grâce au web social ?

Méthode et résultats attendus :

La communication vise à faire le point sur les outils conceptuels et théoriques susceptibles de nous aider à analyser les innovations sociales liées à l'usage du web 2.0 dans quatre ou cinq territoires dont nous ferons l'analyse dans la thèse. Nous proposons ici une approche épistémologique à partir de la littérature portant sur l'innovation sociale, les proximités et la résilience des territoires. Nous souhaitons voir en quoi l'analyse des dynamiques de proximité utilisée dans les études économiques (innovations technologiques, clusters...) peut être mobilisée pour l'analyse des innovations sociales. Quelle en est la pertinence et quelles en sont les limites ? A la charnière du local et du global, le web social en tant qu'outil numérique permet-il la construction de nouveaux réseaux d'acteurs, de nouveaux types de relations entre acteurs au service d'un développement plus inclusif des territoires ? C'est pourquoi nous mobiliserons dans cette communication les outils conceptuels de la proximité, dans ses dimensions spatiales, organisationnelles et institutionnelles, et de la résilience des territoires (Liefoghe, 2012).

La communication est une étape dans la construction des outils conceptuels et théoriques qui permettront l'analyse du processus d'innovation sociale des territoires par les outils technologiques du web social.

GOVERNANCE, INNOVATION TERRITORIALE ET AMÉNAGEMENT DURABLE POUR LES PETITES ET MOYENNES VILLES DE DEMAIN : LIVING LAB ET OUTILS OPEN SOURCE POUR LES ACTEURS

Anthony Tchékémian, Université de la Polynésie Française (UPF), Université de la Polynésie Française, Faa'a TAHITI (Polynésie française)

L'intérêt de cette recherche-action repose sur une étude comparative observée à partir de deux approches différentes de la gouvernance, dans la réalisation d'un écoquartier : la première, au sein d'une petite ville, lorsque la volonté émane de citoyens regroupés et organisés en autopromoteurs ; la seconde dans une ville moyenne, lorsque la décision provient d'une collectivité territoriale. L'étude conclue sur la pertinence de l'échelle en aménagement du territoire, les attentes en matière de construction durable et de participation collective. Elle présente également les outils open source disponibles pour la mise en place d'une bonne gouvernance, notamment ceux offerts par les possibilités du « web 2.0 ».

**LA FIRME, ENTRE ANCRAGE LOCAL ET RÉSEAU GLOBAL :
L'APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE POUR RÉDUIRE LES CONFLITS STRUCTURELS
FACE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES**

*Anthony Tchékémian, Université de la Polynésie Française (UPF), Université de la Polynésie Française,
Faa'a TAHITI (Polynésie française)*

Le titre de cette communication se veut quelque peu provocateur tant par les idées développées que par l'approche, anthropologique et géographique, retenue. Par l'anthropologie nous approcherons la question de la violence et de la concurrence au sein d'un même territoire et intrafirmes. Le choix de l'approche anthropologique associée à celle de la géographie permet de pallier un manque de prise en compte du « temps long » dont souffre souvent le développement en science économique. Or, la construction d'une analyse basée sur « l'intelligence économique » passe inévitablement par une prise en compte du « temps long », de la dimension humaine, des ressources naturelles, d'un territoire donné. L'anthropologie complète donc l'analyse du géographe en vue d'expliquer les effets de la violence économique sur un territoire : entre plusieurs populations, entre les firmes et les populations.

De ce fait, l'approche anthropologique montrera que l'ethnocentrisme est source de violence puisqu'il revient à appliquer sur un territoire, culturellement différent, un modèle de développement sans tenir compte de données anthropologiques et géographiques. Ce qui bien souvent engendre un épuisement des ressources, des conflits armés, des réseaux mafieux, des pollutions massives. Nous nous appuyons sur différents exemples évocateurs comme celui du Caucase, de la dispute du Groenland et de l'océan Arctique, ou encore l'exemple de l'introduction de la Perche du Nil dans le lac Victoria.

Après une approche anthropologique de la concurrence du monde des firmes qui permet de balayer le modèle de l'existence d'une concurrence pure et parfaite, la théorie du don et du contre-don développée par Marcel MAUSS (1924) est ensuite abordée. Enfin, par analogie, nous mettons en parallèle le lien entre le territoire et la firme. Cette culture du don et du contre-don permet d'illustrer le fonctionnement des firmes en vue du développement territorial et de souligner l'importance de l'observation sur la longue durée, indispensable à la compréhension du développement d'un territoire. En conclusion, le fonctionnement des firmes sur un territoire accroît les tensions, engendre la violence, car, en s'appuyant sur un modèle économique, elles oublient les dimensions culturelles et humaines qui sont des éléments constitutifs d'un territoire.

ALIMENTER LES VILLES, UN NOUVEL ENJEU POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ?

*Agnès Terrieux, UMR Dynamiques Rurales, Ecole Nationale de Formation Agronomique,
Toulouse (France)*

Les villes se définissent toujours « comme des regroupements de population ne produisant pas elles-mêmes leurs moyens de subsistance alimentaire » (Ascher, 2001). La croissance de la population urbaine entraîne la nécessité pour les agriculteurs de produire davantage, ainsi, en France, l'article 31 de la loi de programmation n° 2009-967 du 3 août 2009 (loi relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement), rappelle que « la vocation première de l'agriculture est de répondre aux besoins alimentaires de la population, et ce de façon accentuée pour les décennies à venir ». Mais dans le même temps la ville s'étale accaparant les espaces agricoles, et si les villes ne produisent pas la matière première de leur alimentation, elles contribuent fortement à modeler le système agricole périphérique (Cavaillès et Wavresky, 2007), négativement en repoussant l'agriculture et positivement en restructurant la production agricole pour un approvisionnement de proximité.

La question du système alimentaire est aujourd'hui une préoccupation des aménageurs. Plusieurs travaux visent à mieux associer monde de l'alimentation et monde de l'aménagement urbain (Morgan, 2010, Vianey et al, 2006 ; Serrano et Vianey, 2014) dans la construction des territoires. Les prémices d'une politique alimentaire construite sur une logique d'agglomération montrent également que des liens se créent avec des sphères d'acteurs autres que celles du monde agricole (Pothukuchi et Kaufman, 1999).

En nous appuyant sur l'étude d'exemples d'aménagement situés dans l'aire urbaine toulousaine, nous poserons ici la question de la planification territoriale de l'approvisionnement alimentaire et du nouvel enjeu que peut donc constituer l'alimentation pour les politiques d'aménagement.

Nous formulons l'hypothèse que la présence agricole dans des espaces aménagés depuis la ville centre, c'est-à-dire par ses élus et en fonction de ses besoins, peut être confortée par la logique d'approvisionnement alimentaire de proximité.

RELATIONS DE PROXIMITÉ ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : ENJEUX ET DÉBATS

André Torre et Frederic Wallet, INRA Agroparistech, Université Paris Saclay (France)

Historiquement, l'usage de la notion de proximité est longtemps resté limité dans la littérature économique et géographique consacrée à l'examen des dimensions spatiales et aux effets de l'espace sur les interactions entre acteurs. Lui étaient préférées des notions comme celles de distance, localisation, voisinage, ou des analyses en termes de coûts de transport. Pendant longtemps, il fut difficile de trouver une entrée relative à la proximité dans les dictionnaires comme dans les ouvrages académiques dédiés aux approches théoriques du développement. Cependant, cette notion s'est progressivement imposée chez les décideurs politiques, et les parties prenantes publiques comme privées. La proximité est ainsi devenue un argument de vente pour les produits alimentaires et financiers, comme un slogan efficace pour les réseaux locaux et les dispositifs sociaux. Parallèlement, la notion de proximité s'est diffusée dans la littérature académique, au point d'être désormais communément mobilisée par les chercheurs en science régionale, géographie ou économie spatiale. L'usage du terme proximité s'est accru, devenant important en particulier chez les auteurs intéressés par les questions de districts, milieux, d'analyse des effets de la distance, ou des avancées les plus récentes en économie géographique. L'intérêt pour la notion de proximité s'est petit à petit élargi au-delà de ces travaux pour toucher aujourd'hui ceux portant sur les processus d'innovation, les liens science-industrie, les relations entre producteurs et utilisateurs, les systèmes nationaux et régionaux d'innovation, et milieux innovateurs, mais aussi les marchés locaux du travail ou les politiques urbaines. Sur cette période, un volume de travaux de plus en plus significatif, en grande partie inspirés par ce qu'on appelle désormais l'École française de la Proximité, a développé des apports théoriques et des recherches portant sur les significations des processus de proximité. L'idée selon laquelle la proximité ne doit pas uniquement être considérée sous l'angle de sa dimension spatiale a rapidement émergé et conduit à des constructions théoriques, de telle sorte que la proximité est aujourd'hui admise en tant que concept transitionnel, à la frontière entre la dimension spatiale et les interactions socioéconomiques. Cela fait référence à la fois à la situation géographique des acteurs en termes de distance et de coûts de transport, et à leur position au sein des réseaux en termes de relations cognitives, institutionnelles ou technologiques. Les individus comme les groupes de personnes peuvent être liés par le biais de leur appartenance à une même culture ou une même origine, mais aussi par leur adhésion à des codes communs, normes sociales ou des mécanismes de coordination qu'ils partagent. Toutefois, en dépit d'une littérature foisonnante sur les relations et processus de proximité, peu de travaux académiques se sont intéressés aux liens entre relations de proximités et développement régional. C'est cette question qu'entend traiter cette communication, en posant des jalons en vue de constructions analytiques destinées à combler ce déficit. Nous considérons que l'intégration de la notion de proximité dans le champ des analyses relatives au développement régional fournit des apports intéressants en raison de sa plasticité et de sa faculté à établir des connections entre les dimensions spatiale, économique et sociale, mais aussi que cela suggère de possibles pistes d'évolution pour les politiques de développement régional et territorial. Le principal apport de cette communication consiste en une tentative de qualification de l'importance des relations de proximité (ou des obstacles consécutifs à l'existence de relations de proximité) dans les processus de développement régional, et de discuter des apports issus des différentes disciplines mobilisant cette notion. Dans un premier temps, l'article reviendra sur la manière dont le terme de proximité est mobilisé (ou non) par les principaux courants d'analyse en science régionale. Puis seront exposés les grilles conceptuelles aujourd'hui communément admises comme structurant les analyses relatives à la proximité, ainsi que les objets thématiques auxquels elles se réfèrent. Ceci nous conduira dans un troisième temps à questionner l'apport – effectif et potentiel – des approches en termes de proximité aux analyses du développement régional, mettant par là même en lumière les déficits analytiques aujourd'hui constatés pour faire de la proximité une notion dépassant le seul cadre de l'examen des interactions socioéconomiques et des effets de la géographie sur les coordinations.

LES PRATIQUES DE DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ ET LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE PUBLIC LOCAL : ÉTUDES DE CAS EN MILIEU RURAL DANS LE VILLAGE DE PETITSAGUENAY ET DANS LE CENTRE-VILLE DE L'ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI DE VILLE DE SAGUENAY AU QUÉBEC

Suzanne Tremblay, Université du Québec à Chicoutimi (Canada)

La création d'un espace public local où les personnes et les groupes peuvent s'exprimer librement sur l'amélioration des conditions de vie et du cadre de vie apparaît comme une condition incontournable pour une plus grande collectivisation des enjeux sociaux et territoriaux locaux. En présentant deux études de cas, en l'occurrence celle du collectif de l'Éco-Kartier au

centre-ville de Chicoutimi et celle du Comité de développement du village de Petit-Saguenay, situé à une centaine de kilomètres de la ville de la Saguenay, cette communication propose d'examiner deux modèles de gouvernance participative où le réseautage et la mobilisation des acteurs locaux (élus, citoyens, marchands, associations et institutions) se vivent de façon complètement différente. Cette communication présentera les résultats de deux recherches qualitatives portant sur des expériences de revitalisation intégrée (Tremblay, 2013, 2014; Tremblay & Tremblay, 2012), à Petit-Saguenay et au centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi à Saguenay où les thèmes de la participation citoyenne, de la gouvernance participative et de la construction de l'espace public local se sont imposés.

À travers la présentation des actions mises en œuvre tant au centre-ville de Chicoutimi par l'ÉcoKartier, qu'à Petit-Saguenay par le comité de développement, les notions de revitalisation intégrée, de participation citoyenne, d'espace public local, de cohésion sociale, de mobilisation des acteurs et des réseaux de proximité seront abordées. 2 La description des expériences de revitalisation intégrée de Petit-Saguenay et de l'Éco-Kartier du centre-ville de Chicoutimi permettra de présenter deux formes de participation citoyenne et de gouvernance participative bien spécifiques et liées au contexte des territoires où elles sont mises en œuvre. En effet, malgré des objectifs de revitalisation intégrée similaires, le territoire apparaît déterminant pour saisir la portée de ces démarches, notamment en ce qui regarde la participation citoyenne, la gouvernance participative, la construction de l'espace public local et les pratiques de démocratie de proximité.

L'INNOVATION COMMUNAUTAIRE. RÉFLEXIONS À PARTIR DU CAS DE SAINT-CAMILLE (QUÉBEC)

Pierre-André Tremblay, Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), Département des sciences humaines, Université du Québec à Chicoutimi, Québec (Canada)

On sait depuis longtemps que la seule proximité spatiale ne peut garantir la constitution d'un collectif viable et que, prise isolément, la distance n'est pas significative. Elle doit être envisagée comme partie d'un tryptique où doivent être aussi prises en compte les proximités sociale et symbolique. La première renvoie à la dynamique et à la densité des échanges et des interactions entre groupes, catégories et individus, alors que la seconde fait référence aux symboles produits, ainsi qu'aux codes qui permettent de les partager (ce qui ne signifie pas qu'ils soient unanimement reçus).

En sociologie, le terme de communauté désigne la prise en compte réciproque de ces trois dimensions de la vie sociale (Cohen 1985). Longtemps vue, dans une logique évolutionniste, comme un type d'organisation sociale en déliquescence et appelée à disparaître, la notion de communauté tend maintenant à être comprise comme une qualité particulière des ensembles sociaux (Phillipson et Thompson 2008). En ce sens, elle ne s'oppose pas à la société, ainsi que le voulaient, au XIX^e siècle, les fondateurs des sciences sociales, mais s'y articule, faisant le lien entre la famille (sphère privée) et la dimension publique, classiquement incarnée par l'État (Schrecker 2006). C'est dire que ce terme n'est pas que descriptif, mais aussi normatif; il donne une façon d'évaluer les situations et, du même coup, il fournit des objectifs à l'action.

La communauté est donc un enjeu touchant tous les milieux, urbains autant que semi-urbains ou ruraux. Elle sera une interrogation d'autant plus importante que les collectivités feront face à des difficultés. C'est le cas de beaucoup de villages ruraux québécois, qui subissent une « dévitalisation » qui peut aller jusqu'à remettre en question leur survie (Jean et al. 2009). Dans ce paysage plutôt triste, le village de Saint-Camille fait figure d'exception. Village de 600 habitants situé dans la région de l'Estrie, on le connaît comme un des symboles du renouveau rural québécois. Il est remarquable par l'étroitesse des liens entre acteurs politiques locaux, administration municipale et organisations de la société civile. Cette atmosphère se concrétise par une forte densité organisationnelle (une trentaine d'organisations) et des stratégies de développement orientées vers l'environnement naturel, social et culturel, le tout intégré dans une perspective de « vie villageoise ». Mais surtout, les acteurs du développement envisagent leur action comme un apprentissage continu marqué par une réflexion poussée sur l'histoire et l'identité qui fait la part belle aux activités culturelles. Cet apprentissage, instance de genèse des innovations sociales et politiques, se produit dans un processus de co-construction des connaissances entre les résidents, les organisations où ils se regroupent et les institutions chargées de l'enseignement et de la recherche (universités, centres de recherches, etc.).

Cette communication propose qu'une des clés du succès de Saint-Camille est la synergie entre les trois dimensions définissant la communauté. Les acteurs du développement local, dont la Corporation locale de développement est le centre de gravité, agissent sur la dimension territoriale en transformant l'espace des activités locales, par exemple en favorisant l'émergence de nouvelles activités économiques ou en remettant en circuit des terres laissées à l'abandon. La gouvernance participative, qui est au cœur de la politique locale, y joue un rôle qu'on ne peut négliger. Les animateurs locaux ont aussi mis sur pied des institutions visant à favoriser les interactions informelles, voire festives. Elles prennent la forme d'une multiplicité d'organisations, mais aussi d'événements et de célébrations. Le centre communautaire Le P'tit Bonheur joue un rôle central dans cette promotion de

la proximité sociale entre résidents. Enfin, les activités culturelles – au sens anthropologique autant qu’au sens plus restreint d’activités artistiques – sont nombreuses qui célèbrent, représentent et manifestent l’histoire et l’identité locales, ce qui revient évidemment à dire qu’elles en proposent une interprétation.

La communication montrera comment, au cours des ans, les acteurs du développement de Saint-Camille ont travaillé cette synergie face à des défis qui sont loin d’être surmontés. Cette conclusion ne proposera pas une utopie. En illustrant comment l’action innovante se situe dans cette dynamique, elle permettra de comprendre que, contrairement à ce que disait la sociologie classique, une communauté n’est pas le degré zéro de la modernité. Ni automatique, ni involontaire, ni spontanée, ni naturelle, elle est, à notre époque, volontairement et consciemment produite, fruit d’une décision mise en train par des individus dynamiques, mais qui ont démontré une capacité réflexive et fait de l’apprentissage collectif une des bases de l’action locale.

Ces réflexions reposent sur plusieurs années d’interaction entre le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et le village Saint-Camille et, en particulier, sur une recherche-action de deux ans réunissant une équipe de chercheurs du CRISES et la Corporation de développement de Saint-Camille: les Ateliers des savoirs partagés.

TERRITORIAL GOVERNANCE OF SECTORIAL CHAMBERS IN SAO PAULO STATE AGRICULTURE - BRAZIL

Adriana Renata Verdi, Agência Paulista de Tecnologia dos Agronegócios (APTA) (Brésil), Malimíria Otani et Maria Célia M. De Souza, Instituto de Economia Agrícola (IEA) (Brésil)

The agricultural Sectorial Chambers of Sao Paulo, which are carried on by the State Secretariat of Agriculture since the late 1990’s, are kinds of governance joining representatives of different segments in 29 different supply chains. However, far from their initial proposal, some initiatives, such as the ones observed in both Coffee and Fruits Sectorial Chambers, focus on territorial development, which are based on some leaders demands. This paradox leads to the central question of this paper: why the territory dimension appears as a demand from a governance kind which was originally built to solve questions related to supply chains? Thus, the aim of the paper is to identify and characterize actions related to territory development in four Sectorial Chambers, such as: Coffee, Fruits, Grapes and Wine, and Rural Tourism. The analysis points out the potential of the Sectorial Chambers to promote rural development. Conclusions show a lack of balance in representation in this kind of governance, due to a stronger organization of some segments of the supply chains, which are usually more powerful when claiming for their specific demands. The geographical proximity of some participants, as well as the tradition of local production, give products a strong insertion in their territories, and are responsible, in some cases, for the emergence of this dimension in a forum which was is mostly dedicated to the development of supply chains.

SIMULATING MICRO BEHAVIOURS AND STRUCTURAL PROPERTIES OF NETWORKS: TOWARD A “ONE SIZE FITS ONE” CLUSTER POLICY

Jerome Vicente et Joan Crespo, Frédéric Amblard, LEREPS - Sciences Po Toulouse (France)

The economic return of cluster policies has been recently called into question in the aftermath of several empirical evidences. Essentially based a “one size fits all” approach consisting in boosting R&D collaborations and reinforcing network density in regions, cluster policies are suspected to have failed in reaching their objectives. The paper proposes to deal with the reasons of such a gap between the academic literature that underlines the positive role of knowledge networks for regional competitiveness and the weak economic return of policies promoting clusters. Considering that the structural properties of knowledge networks matter more than networks “per se”, we use a simple agent-based model to shed light on how individual motives to shape knowledge relationships can give rise to emerging structures with different properties, which imply different innovation and renewal capabilities. Rather than increasing relational density in clusters, the findings suggest reorienting cluster policy guidelines towards more targeted public-funded incentives for R&D collaboration.

PROXIMITÉ ET NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION : ÊTRE CHERCHEUR ET PRATICIEN RH À TEMPS PARTAGE EN PME

Marc-André Vilette, Groupe ESC Clermont, Clermont-Ferrand (France)

« La proximité : 15 ans déjà ». Tel était le titre d'un numéro spécial de la Revue d'Economie Régionale et Urbaine, dont les articles étaient issus de la 6^{ème} édition des Journées de la Proximité en juin 2006 à Bordeaux. Lire ce numéro nous est apparu comme un bon moyen de comprendre la dynamique d'un groupe de recherche, alors que nous sommes sensible à la proximité comme praticien RH et comme chercheur en gestion. La densité perçue des propositions théoriques des deux premiers articles est opportunément accompagnée d'illustrations parlantes pour le praticien. L'exemple le plus signifiant pour nous est sans doute celui sur le marché du travail, pour distinguer les deux formes de la proximité socio-- économique de coordination (Bouba-Olga et Grossetti, 2008). Quant aux articles de validations empiriques, la majorité est orientée vers les TIC (sur lesquelles nous avons également écrit), compte tenu de leur impact sur la proximité, souligné par ailleurs (Rallet et Torre, 2007).

« La proximité : 15 ans déjà », c'est aussi notre vécu de responsable Ressources Humaines dans cinq PMI, et d'accompagnateur RH de dirigeants d'une quinzaine d'autres PME (aujourd'hui une SCOP dans le milieu culturel). Or, si la littérature en sciences de gestion est abondante au sujet des managers de proximité (Diridollou, 1995 ; Létondal, 1997 ; Thévenet, 2003 ; Bellini et Labit, 2005 ; Thévenet et Bourion, 2006), ceux-ci ne sont pas spécifiques à la PME. Par contre, en tant que chercheur, nous sommes convaincus « du rôle et de l'importance de la proximité dans la spécificité de gestion des PME » (Torrès, 2000). Cet enseignant-chercheur a sans doute le plus étudié la proximité en gestion, depuis sa thèse

« pour une approche critique de la spécificité de gestion de la PME » (Torrès, 1997), en passant par son Habilitation à Diriger des Recherches sous forme d'essai de théorisation de la gestion des PME : de la mondialisation à la proxémie » (Torrès, 2004), jusqu'à un article sur l'« incidence de la loi proxémique sur la perception de l'incertitude des PME » (Torrès et Gueguen, 2008). Dans un ouvrage collectif (Jaouen et Torrès, 2008), ce concept a été également abordé sous de multiples angles : proximité des besoins du marché (Pacitto, Julien et Meier), proximité de métier, proximité sociétale, sociable, résiliente, stratégique (Marchesnay), sociale, temporelle (Jaouen et Tessier), représentative (Paradas), sensorielle (Torrès, Paradas), institutionnelle, interorganisationnelle (Gundolf), géographique (Lasch), cognitive (Jaouen, Gundolf), hiérarchique, fonctionnelle (Torrès), socioprofessionnelle (Loup), organisée, territoriale, industrielle (Fourcade), globalisée/globalisante, mondialisée/mondialisante (Saives, Desmarteaux et Schieb-Bienfait)... dont plusieurs sont également étudiés par le groupe de recherche Dynamiques de proximité.

C'est dans cette perspective que, après être revenu sur les caractéristiques de la PME (la proximité, en particulier), et sur les spécificités de sa GRH, particulièrement quant aux nouvelles formes d'organisation, nous présenterons les cadres d'exercice du Travail à Temps Partagé. Puis nous ferons part de quelques réflexions sur les relations interindividuelles (facette RH très marquée par la proximité) en matière de Travail à Temps Partagé.

PROXIMITÉ HOMME-FLEUVE : « HOW CLOSE CAN WE GET »? (COMME PROCHE PEUT-ON S'APPROCHER?)

Karl Matthias Wantzen, UMR CITERES, équipe IPAPE, CNRS-Université de Tours, Chaire UNESCO Fleuve et Patrimoine – River Culture (France), Aziz Ballouche, Isabelle Longuet, co-chairs

Depuis les débuts de l'humanité, l'homme a un lien très intensif avec les fleuves, soit pour habiter dans ses rives, soit pour trouver de l'eau, aliments et bois, soit pour connecter ou séparer des populations. Cet atelier vise à discuter dans ce contexte : (a) comment les relations homme-fleuve ont changé dans les différentes régions culturelles, (b) comment l'homme « moderne » peut re-gagner la « culture du fleuve », (c) comment définir la « culture du fleuve », (d) identifier des formes d'usage durable pour les fleuves d'aujourd'hui, surtout l'écotourisme inféodé aux fleuves, inclu la Loire. La session sera coordonnée par la Chaire UNESCO « Fleuve et Patrimoine – River Culture »

Since the raise of mankind, man has a close connection to rivers, either for finding habitats on the river borders, for finding water, food and wood, or for connecting or separating human populations. This session aims at discussing the following items in this context: (a) how man-river relationships have changed in different cultural regions, (b) how the "modern" mankind may refine its "river culture", (c) how to define "River Culture", (d) to identify sustainable use forms for rivers of today, with a focus on river-bound ecotourism, for example, on the Loire River. This session will be co-ordinated by the UNESCO Chair Fleuve et Patrimoine – River Culture.

PROXIMITÉ SPATIALE ET DISTANCE SOCIALE AU SEIN DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE AUX ETATS-UNIS : LES ENJEUX D'UN TERRITOIRE PROFESSIONNEL.

Thomas Watkins, CMH - Centre Maurice Halbwachs (CNRS-EHESS-ENS), équipe PRO - Professions, Réseaux, Organisations

Cette proposition se base sur une enquête et un travail d'analyse menée lors d'une thèse de sociologie. L'objet de cette recherche prend le cas des sociétés de développement communautaire (CDCs) dans la ville de Boston aux Etats-Unis et interroge la construction d'un territoire professionnel structuré par des effets de proximité dans l'espace social et physique qu'est la community. Les sociétés CDCs œuvrent à maintenir l'équilibre social et économique des quartiers dans lesquels elles s'inscrivent et ont montré depuis une quarantaine d'années leur exemplarité de développement dans le domaine du logement, dans de multiples activités économiques et d'aides sociales en concert avec l'action publique, avec les acteurs du secteur privé et de nombreux agents du secteur associatif et philanthropique. Aujourd'hui, elles incarnent l'évolution des pratiques du développement communautaire et la professionnalisation d'un mouvement associatif militant. Pour cela, la community est étudiée comme un réseau d'acteurs et un ensemble de pratiques spatialisées prenant corps dans les quartiers populaires américains. La proposition souhaite montrer la manière dont le développement local mis en œuvre par les CDCs dans des quartiers à Boston structure une mise à distance sociale par des proximités spatiales.

Pour analyser structurellement les relations sociales et ses rapports à la géographie bostonienne, une cartographie des liens entre les membres des CDCs a pu être élaborée à partir du codage de fichiers publics recensant les bureaux administratifs de ces organisations. Il a été repéré dans un réseau inter-individuel, les « brokers (passeurs) qui participent à la structure de ces proximités sociales et entre les entités géographiques de quartiers.

La pertinence du cas des CDCs réside précisément dans cette analyse des effets sociaux produits par la proximité spatiale d'une nouvelle économie sociale et associative devenue la main ouvrière des politiques publiques en matière de développement local.

L'ORGANISATION SPATIALE DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ WALLONS

Pierre-François Wilmotte et Jean-Marie Halleux 1, Université de Liège Belgique

Depuis les années deux-mille, la Région wallonne développe une politique d'innovation basée sur des pôles de compétitivité établis à l'échelle de l'ensemble du territoire régional. En 2005, cinq pôles ont ainsi été créés autour de secteurs économiques d'avenir : l'aéronautique et le spatial, le génie mécanique, la logistique, les biotechnologies et l'agro-alimentaire. En 2009, un sixième pôle a été créé autour des technologies environnementales. La communication vise à présenter les résultats d'une recherche dont le but était d'analyser l'organisation spatiale de ces pôles. Ces travaux s'inscrivent dans un cadre plus vaste de l'étude des différents types de proximités (géographique, cognitive, institutionnelle, sociale et organisationnelle) nécessaires à l'innovation (Boschma, 2005).

La recherche a été organisée en deux phases. La première phase a consisté en une analyse spatiale des acteurs des pôles sur base de données collectées auprès de l'administration wallonne. Cette méthodologie s'inspire d'une approche « nord-américaine » qui met en évidence la distance aux villes comme un facteur d'innovation (Shearmur, 2012). Dans ce cadre, nous avons comparé les proximités potentielles entre les organisations membres des pôles de compétitivité (entreprises, universités, centres de recherche publics et institutions¹) et les relations effectivement tissées entre les partenaires de projets de R&D subventionnés par les autorités régionales. Cette analyse a permis de mettre en évidence les différences de répartition spatiale entre les six pôles ainsi que l'impact de la distance spatiale dans la formation des partenariats. La seconde phase de la recherche a consisté dans l'organisation d'enquêtes auprès de témoins privilégiés (en particulier les directeurs des structures de coordination des six pôles de compétitivité). Cela a permis de confronter nos résultats statistiques et cartographiques à la vision des acteurs de terrain.

Le premier enseignement majeur de notre recherche concerne la mise en réseau des acteurs à travers l'ensemble de la Wallonie. Il est bien connu que la société wallonne souffre de plusieurs fractures – idéologiques, territoriales, sectorielles ou organisationnelles – de sorte que les proximités « actives » entre les acteurs ne sont pas évidentes (Derenne, 1998 ; Thisse & Thomas, 2007). Dans ce cadre, établir des pôles à l'échelle de l'ensemble du territoire régional visait également à dépasser ces

¹ Les institutions correspondent aux autres participants au processus d'innovation comme, par exemple, les administrations, les consultants, les agences gouvernementales (à l'exportation, au transfert technologique), etc.

clivages. De ce point de vue, même si des résistances à l'intégration régionale demeurent, nos résultats indiquent que les acteurs wallons de l'innovation ont réussi à se mettre en relation entre les différents types d'organisation et à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Nos résultats montrent également que la proximité aux grandes régions urbaines est un facteur prépondérant de l'innovation et de la mise en réseau des acteurs de l'innovation. En effet, tant les centres de recherches que les entreprises partenaires des pôles de compétitivité se concentrent fortement au sein des aires métropolitaines définies par le Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) (Gouvernement wallon, 1999). Les zones rurales de la Wallonie, y compris des espaces très accessibles du point de vue autoroutier, sont par contre souvent exclues de la dynamique d'innovation.

UN TERRITOIRE LOCAL CONNECTÉ AU MONDE GLOBAL PAR UNE PROXIMITÉ ACTIVE DEPUIS UN SIÈCLE : LE CAS DE MICHELIN À CLERMONT-FERRAND

*Thomas Zanetti, Centre de Recherche de Géographie et Aménagement (CRGA),
Université Jean Moulin - Lyon III (France)*

Le cas de Michelin offre un exemple emblématique de la firme multinationale qui articule depuis plus d'un siècle un ancrage local et un réseau global. A l'heure où l'on observe de plus en plus fréquemment une déconnexion entre les activités économiques, les territoires et les populations qui y vivent, le positionnement stratégique du pneumaticien rappelle que le fonctionnement de telles entreprises n'est jamais totalement a-spatial. Et Michelin, firme mondiale désormais implantée sur tous les continents, a toujours maintenu son siège social à Clermont-Ferrand. De nos jours, la relation entre la grande firme mondiale et les collectivités locales, construite sur plus d'un siècle, s'inscrit dans une vaste coopération entre la sphère publique et la sphère privée. Le partenariat entre Michelin et les institutions politiques locales, noué puis conforté par un ensemble de transactions sociales qui ont entraîné la formation d'un acteur collectif, est donc un élément décisif pour comprendre le rôle social de la firme dans son territoire, ainsi que la place de ce dernier dans la stratégie économique mondiale de l'entreprise.

Nous proposons alors d'explorer l'ancrage territorial centenaire de Michelin à Clermont-Ferrand, ainsi que les dynamiques spatiales multi-scalaires qui caractérisent l'activité de la firme, selon la perspective de recherche initiée par l'école de la proximité. En effet, la construction et le renouvellement au fil du temps d'une proximité organisationnelle et relationnelle active est une clé d'analyse essentielle des rapports entre Michelin et le territoire clermontois. Elle se lit dans de nombreuses initiatives collectives qui visent à transformer le cadre économique, social, politique et urbain local selon les évolutions du capitalisme industriel, et notamment les plus récentes, liées à l'innovation et à la connaissance. Mobiliser le concept de proximité permet ici d'éclairer la définition d'un intérêt général local entre des acteurs publics et privés, la nature des ressources échangées, ou encore le contenu des politiques urbaines locales.

L'objectif est donc d'illustrer, à partir du cas de Michelin et Clermont-Ferrand, comment un territoire peut maîtriser les conséquences de la mondialisation, la proximité apparaissant alors comme un enjeu central de la perpétuation de l'ancrage des activités économiques internationalisées. On pourrait d'ailleurs avancer que la proximité est devenue une véritable politique publique de développement socio-économique, car elle constitue une opportunité pour accroître la dépendance territoriale des firmes multinationales et prévenir le risque de nomadisme des activités économiques.

Cette proposition de communication est issue d'un travail de thèse, soutenu en 2012 et réactualisé depuis. L'approche de ce travail se voulait résolument interdisciplinaire, à travers la mobilisation de notions issues de la géographie sociale et urbaine, de l'aménagement de l'espace, de la géographie économique et de la science-politique. La mise en perspective historique a permis de revenir aux origines de la construction de l'ancrage territorial clermontois de Michelin. Il nous semble que le concept de proximité se prête particulièrement au dialogue interdisciplinaire, notamment avec certains courants de la science-politique (urban studies, analyse des politiques publiques, gouvernance urbaine).

LES PROXIMITÉS IMPÉRATIVES

Jean-Benoît Zimmermann, GREQAM, Université d'Aix-Marseille, Aix en Provence (France)

La notion de « Proximités impératives » doit être entendue comme répondant à une nécessité morale que s'impose la société de garantir à ses membres un ensemble de droits considérés comme essentiels, dès lors que ces droits pourraient souffrir de différence de traitement selon le lieu de résidence ou de travail des habitants. Elle n'a donc de sens qu'en référence à une dimension sociétale, à ce qui constitue les fondements, le ciment de notre société et qui peut recouvrir des modalités différentes d'une culture, d'une civilisation à une autre, d'une époque à une autre. Pour ce qui nous concerne, ces fondements sont ceux de la République Française et de notre modèle démocratique moderne dont les principes ont été affirmés au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Ainsi les proximités impératives correspondent-elles à un ensemble de services et d'équipements publics, voués au respect et à la satisfaction de ces droits et parmi lesquels on pourra distinguer des services d'environnement et des services d'urgence, certains services, notamment ceux de la santé et de la police, relevant des deux sphères.

A cette première approche des services publics, on peut appliquer une analyse en termes de proximités en distinguant des aspects de proximité spatiale ou géographique, dans des termes de distance ou de temps d'accès et des aspects de proximité que nous nommerons « institutionnelle », entendue de manière large (culturelle, sociale, ...), dans des termes d'intelligence ou de compréhension. Ces deux catégories de proximité sont parfois étroitement dépendantes l'une de l'autre.

La proximité géographique renvoie à la distribution spatiale des activités, des équipements et des services dont la disparité peut générer des inégalités inter voire intra-territoriales, donc entre catégories de population. La distribution de la population découlant principalement de contraintes économiques, avant tout du prix du foncier, c'est donc le logement qui génère ces disparités de répartition reflet, du moins en milieu urbain, des disparités de revenus. Mais des disparités existent aussi à d'autres échelles, entre zones rurales et zones urbaines, entre petites et grandes villes, entre régions..., ainsi que l'actualité nous le rappelle régulièrement en matière de santé. Il y a très généralement, en ce qui concerne les services publics, une interdépendance entre proximité géographique et proximité institutionnelle. Cette interdépendance renvoie de manière inévitable à une dimension sociale qui impose de passer d'une analyse des impératifs dus à l'individu, ce qui avait été notre point de départ, aux impératifs à l'égard des groupes sociaux. On est donc bien ici dans une vision élargie des services publics qui, en s'inscrivant dans cette approche de proximité, non seulement visent à répondre aux besoins essentiels des citoyens, mais contribuent aussi à la construction et au maintien d'une cohésion sociale. Ce faisant, ils constituent très certainement le meilleur rempart à l'encontre de toute forme d'assujettissement de la vie sociale à des modes d'organisation et de pouvoir prohibés (économie souterraine, trafics, mafias et banditisme). On comprend dès lors que l'investissement public dans ces services de proximité doit être envisagé dans une perspective élargie de rentabilité sociale, directe et indirecte.

INDEX DES PARTICIPANTS ET INTERVENANTS

LES INTERVENANTS SONT SIGNALÉS D'UN «*»

NOM	Prénom	Adresse mail	Institution ou laboratoire de rattachement
ABDELHAFID*	Attar		Université de Sidi Belabbes
AGUILERA*	Anne	anne.aguilera@ifsttar.fr	LVMT
ALLAIS*	Romain	Romain.allais@utt.fr	Université de Technologie de Troyes
AMBLARD*	Frédéric		LEREPS, Science Po Toulouse
ANDRÉ*	Isabel	isabelandre@campus.ul.pt	Université de Lisbonne
ARNAUD*	Charlène		Université Versailles Saint Quentin-en-Yvelines
BITTENCOURT*	Bruno Anicet	bruno.bittencourt@ufrgs.br	Université Federal du Rio Grande do Sul
BAAJI*	Asma		Université Ibn Zohr, Agadir
BAHERS*	Jean-Baptiste	jb.bahers@gmail.com	Ecole des Métiers de l'Environnement de Rennes
BALLEREAU*	Valérie	valerie.ballereau@escdijon.eu	Groupe ESC Dijon
BALLOUCHE*	Aziz		
BANICA*	Alexandru	alexandrubanica@yahoo.com	Université A. I Cuza, Iasi
BANOVAC*	Ksenija	ksenija.banovac@gmail.com	UMR CITERES, Université de Tours
BAPTISTE*	Hervé	herve.baptiste@univ-tours.fr	UMR CITERES, Université de Tours
BARITAUD*	Virginie	virginie.baritaud@vetagro-sup.fr	AgroParisTech, Institut national de la recherche agronomique (INRA)
BARROCA*	Bruno	bruno.barroca@univ-mlv.fr	Université de Paris-Est Marne-La-Vallée
BAULANT*	Camille	camille.baulant@univ-angers.fr	GRANEM
BAYSSE-LAINÉ	Adrien	baysse@clipper.ens.fr	Ecole Nationale supérieure
BEURAIN*	Christophe	christophe.beurain@unilim.fr	GEOLAB UMR 6042
BECKERICH*	Christophe	christophe.beckerich@univ-reims.fr	Université de Reims Champagne-Ardenne
BEKONO OHANA*	Sébastien Magloire	sbekono@yahoo.fr	Université de Douala
BELKHIRI*	Aimadedine	belkhiri.aimadedine@gmail.com	Economie et Gestion
BELTON CHEVALLIER*	Leslie	leslie.belton-chevallier@ifsttar.fr	DEST
BENOÎT*	Sylvie	sylvie.benoit@univ-reims.fr	Université de Reims Champagne-Ardenne
BENSLIMENE*	Samar	samar_benslimene@yahoo.fr	Urban Planning, Development and Dynamic Spaces
BERAUD*	Hélène	heleneberaud@yahoo.fr	Université du Maine
BERNELA*	Bastien	bastien.bernela@univ-poitiers.fr	CRIEF EA2249
BERTONCIN*	Marina	marina.bertoncin@unipd.it	Université de Padoue
BIDAULT	Loic	loic.bidault@gmail.com	PNR Loire-Anjou-Touraine

NOM	Prénom	Adresse mail	Institution ou laboratoire de rattachement
BILLION*	Camille	camille.billion@agroparistech.fr	AgroParisTech, Institut national de la recherche agronomique (INRA)
BLANQUART*	Corinne	corinne.blanquart@ifsttar.fr	IFSTTAR Systèmes Productifs, Logistique, Organisation des Transports, et Travail
BOISNEAU	Catherine	catherine.boisneau@univ-tours.fr	UMR CITERES, Université de Tours
BOISSONNEAULT VAUDREUIL*	Benjamin	bvaudreuil@gmail.com	Université du Québec à Rimouski
BOITEUX	Claire	claire.boiteux@travail.gouv.fr	
BONNAL*	Philippe	philippe.bonnal@cirad.fr	UMT AR-Dev
BONNIERBALE*	Brunon	thomas.bonierbale@u-pem.fr	Université de Paris-Est Marne-La-Vallée
BONNIN-OLIVEIRA*	Séverine	severine.oliveira@gmail.com	LIEU
BOUBA-OLGA*	Olivier	obouba@univ-poitiers.fr	Université de Poitiers
BOURDIN*	Sébastien	S.BOURDIN@em-normandie.fr	Ecole de Management de Normandie
BOUSMAHA*	Ahmed	bousmaha06@yahoo.fr	LRNAMS : Laboratoire Ressources Naturelles et Aménagement des Milieux sensibles
BOUTRY*	Ornella	ornella.boutry@univ-lille1.fr	Université Lille 1
BREABAN*	Anna Iona		Université de Cluj, Roumanie
BRAHMI	Mohsen	brahmi.mohsen@gmail.com	
BRESC-LITZLER*	Sophie	litzler.sophie@gmail.com	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
BREVET*	Nathalie	nathalie.brevet@univ-tours.fr	CITERES
BROUAR*	Joelle	joelle.brouard@escdijon.eu	Centre de Recherche sur les Entreprises
BRUGVIN*	Thierry	thierry.brugvin@gmail.com	Paris Est
CABAGNOLS*	Alexandre		
CAILLY*	Laurent	laurent.cailly@univ-tours.fr	UMR Citeres
CALAMEL*	Ludivine	ludivine.calamel@grenoble-em.com	Grenoble Ecole de Management
CALLOIS	Jean-Marc	jean-marc.callois@irstea.fr	
CAPDEVILA*	Ignasi	ignasi.capdevila@gmail.com	MOSAIC, HEC Montréal
CAPO*	Claire	claire.capo@univ-lehavre.fr	NIMEC
CARNEIRO*	Zen Aurora	aurora.zen@ufrgs.br	Université Fédérale du Rio Grande do Sul
CARRÉ*	Denis		CNRS-UMR7235
CARRIER	Mario	mario.carrier@esad.ulaval.ca	Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD)
CARRIÈRE*	Jean-Paul	jean-paul.carriere@univ-tours.fr	UMR CNRS 7324 CITERES
CAVUOTO*	Riccardo		LAB'URBA

NOM	Prénom	Adresse mail	Institution ou laboratoire de rattachement
CHABAULT	denis	denis.chabault@u-psud.fr	RITM
CHANUT*	Odile	odile.chanut@univ-amu.fr	CRET-LOG
CHESNEL*	Solène	solene.chesnel@gmail.com	Granem
CHEVALIER*	Pascal	pascal.chevalier@univ-montp3.fr	UMR ART-Dev
CHOUACHE*	Abdelkader	chouache@yahoo.fr	Université Oum El Bouaghi Algérie
CIRELLI*	Claudia	claudia.cirelli@univ-tours.fr	UMR CITERES
CORDOBES	Stéphane	Stephane.CORDOBES@cget.gouv.fr	CGET
CORSO PEREIRA*	Gilberto		
COUSSI*	Olivier		Université de Poitiers
COUTANT*	Laurence	coutant.laurence@gmail.com	Regards
CRESPO*	Joan		
CRÉTIÉNEAU*	Anne-Marie	amcretie@univ-poitiers.fr	Université de Poitiers
DANSERO*	E.		Université de Turin
DARRIBEAUDE*	François	francois.darribehaude@ensv.vetagro-sup.fr	Ecole Nationale des Services Vétérinaires
DE CONNINCK*	Frédéric		Labex Futurs Urbains
DELAPLACE*	Marie	marie.delaplace@u-pem.fr	LAB'URBA
DELLADETSIMAS*	Pavlos	p.delladetsimas@hua.gr	Harokopio University Athens
DELECROIX	Bertrand	bertrand.delecroix@inrs.fr	GOSST - Gestion et Organisation pour la Santé et la Sécurité au Travail
DEMAZIÈRE*	Christophe	christophe.demaziere@univ-tours.fr	CITERES
DEPRET*	Marc-Hubert	marc.hubert.depret@univ-poitiers.fr	CRIEF
DESMARCHELIER*	Benoit		International Business School Suzhou at XJTLU
DITTER*	Jean-Guillaume	jean-guillaume.ditter@escdijon.eu	CEREN
DJELLAL*	Faridah	Faridah.djellal@univ-lille1.fr	Clerse-CNRS
DJELAL*	Nadia	nadiadjelal@gmail.com	EPAU Alger
DJEMILI*	Abderezak	rezakdjemili@hotmail.fr	Université Ferhat ABBAS, Sétif 1
DODIER*	Rodolphe	rodolphe.dodier@univ-amu.fr	Université de Provence - Aix-Marseille
DORÉ*	Gwénaél	gwenael.dore@indl.fr	SAD-APT (Equipe Proximités), AgroParistech
DOUKISSAS*	L.		Harokopio University Athens
DUBÉ	Jean-Christophe	jean-christophe.dube.1@ulaval.ca	Université Laval à Québec
DUBLANCE	Cécile	cecile.dublanche@villesaucarre.org	Villes au carré

NOM	Prénom	Adresse mail	Institution ou laboratoire de rattachement
DUBOYS DE LABARRE*	Matthieu	matthieu.de-labarre@dijon.inra.fr	CESAER
DUCROQUET	Aude	aude.ducroquet@univ-angers.fr	Université d'Angers
DUEZ*	Philippe	philippe.duez@univ-artois.fr	LEM UMR 9221
DUFEU*	Yvan		Largecia
DUMAS*	Anne-Marie	anne.marie.dumas@univ-poitiers.fr	Université de Poitiers
DURAND*	Mathieu	mathieu.durand@univ-lemans.fr	UMR ESO CNRS
DURAND*	Guy	GUY.DURAND@AGROCAM-PUS-OUEST.FR	Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
DYVRANDE*	Brigitte	dyvrande-brigitte@wanadoo.fr	EA HABITER 2076
EDOUARD	Jean-Charles	J-Charles.EDOUARD@univ-bpclermont.fr	CERAMAC
ELSON LUCIANO*	Silva Pires	elsonsp@rc.unesp.br	Laboratório de Desenvolvimento Territorial
ESSERS*	Julien	julien.essers@u-paris10.fr	LAVUE
EVA*	Mihail	mihail_eva@hotmail.com	Université A. I Cuza de Iasi et UMR CITERES
FACHE*	Jacques	jacques.fache @ univ-angers.fr	Université d'Angers
FEILDEL*	Benoît	benoit.feildel@gmail.com	UMR CNRS 7324 CITERES
FENSTERSEIFER*	Jaime		
FERRU*	Marie	marie.ferru@univ-poitiers.fr	CRIEF
FILION*	Pierre	pfilion@uwaterloo.ca	School of Planning et Université de Waterloo, Canada
FILIPPI*	Maryline	maryline.filippi@agro-bordeaux.fr	UMR SAD-APT
FORTOUL*	Anna	afortoul@em-normandie.fr	Ecole de Management de Normandie
FORTUNEL*	Frédéric	frederic.fortunel@univ-lemans.fr	ESO-Le Mans
FOUQUERAY*	Etienne	etienne.fouqueray@univ-poitiers.fr	CRIEF
FOURCROY*	Charlotte		Univesité de Tours
FRAIRE*	Mary	mary.fraire@uniroma1.it	Sapienza - University of Rome
FRANTZ	Sandra Régina	sandra.rfs@gmail.com	
FRANTZ SCHNEIDER*	Alice	alice.afs@gmail.com	UMR CITERES, Université de Tours
FRIGANT*	Vincent	vincent.frigant@u-bordeaux.fr	GREThA UMR CNRS 5113
GAFSI*	Mohamed	mohamed.gafsi@educagri.fr	UMR Dynamiques Rurales
GALLAUD*	Delphine	delphine.gallaud@dijon.inra.fr	CESAER
GALLIANO*	Danielle	galliano@toulouse.inra.fr	UMR 1248 AGIR
GALLOUJ*	Faiz	faiz.gallouj@univ-lille1.fr	Clersé

NOM	Prénom	Adresse mail	Institution ou laboratoire de rattachement
GARDON*	Sébastien	sebastien.gardon@gmail.com	ACSPAVE
GASSELIN*	Pierre	pierre.gasselin@supagro.inra.fr	INRA
GATIEN-TOURNAT*	Amandine	amandine.gatien-tournat@univ-tours.fr	UMR Citeres 7324 CNRS
GÉNOT*	Benjamin	benjamin.genot@univ-tours.fr	UMR 7324 CITERES - équipe CoST
GHAFFARI*	Leila	ghaffari.leila@gmail.com	CITERES
GOBERT*	Julie	julie.gobert@utt.fr	Université Technologique de Troyes
GORIN*	Clément	clement.gorin@univ-st-etienne.fr	GATE LSE (Groupe d'Analyse et de Théorie Économique de Lyon Saint-Étienne)
GROSSETTI*	Michel	Michel.Grossetti@univ-tlse2.fr	LISST
GUIEU*	Gilles	gilles.guieu@univ-amu.fr	Aix Marseille Université
GUIRAUD*	Noé	noeguiraud@gmail.com	GREQAM, AMSE
GUITEL	Sabine	sabine.guitel@univ-tours.fr	IPAPE
HAGUI*	Abdelhamid	h_abdelhamid2@yahoo.fr	Ville Aménagement et développement
HALLEUX*	Jean-Marie	jean-marie.halleux@ulg.ac.be	Universite de Liège
HAMDOUCH*	Abdelillah	abdelillah.hamdouch@univ-tours.fr	UMR CITERES, Université de Tours
HANFIELD*	Mario	mario_handfield@uqar.ca	Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement, de l'Est-du-Québec (GRIDEQ)
HARIHARAN	Manasvini	manas3011@gmail.com	Université de Reims
HEINISCH*	Claire	claire.heinisch@gmail.com	Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
HENRY	Adeline	ahenry@cr-champagne-ardenne.fr	Université de Reims
HERNANDEZ*	José	jhernandez@ichem.cl	Instituto Chileno de Estudios Municipales, Universidad Autónoma de Chile
HOCHART*	Karine	karine.hochart@etu.univ-tours.fr	Université de Tours
HUYGHE*	Marie	huyghe.marie@gmail.com	UMR CITERES, Université de Tours
IATU*	Corneliu	corneliu.iatu@gmail.com	Département de Géographie
IGOR SILVA DE PONTES	Denio	denio.igor-silva-de-pontes@etu.univ-amu.fr	Cret-Log
JUGÉ	Philippe	juge@univ-tours.fr	Université de Tours
KEBIR*	Leïla	leila.kebir@eivp-paris.fr	Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris
KHAWAJA	Hadeel	hadeelkhawaja@gmail.com	UMR CITERES, Université de Tours
KRUPICKA*	Anne		Université de Poitiers

NOM	Prénom	Adresse mail	Institution ou laboratoire de rattachement
LABARBE*	Emmanuel	elabarbe@orange.fr	Centre d'Economie de l'Université Paris Nord
LABARI*	Brahim	labarib@gmail.com	Université Ibn Zohr. Agadir
LABARRE*	Matthieu		
LACQUEMENT*	Guillaume	lacqueme@univ-perp.fr	UMR 5281 ART-Dev
LARDON*	Sylvie	sylvie.lardon1@gmail.com	AgroParisTech, Institut national de la recherche agronomique
LARRIBE	Sébastien	sebastien.larribe@univ-tours.fr	Université de Tours
LAUGHREA*	Sophie	sophie.laughrea.1@ulaval.ca	Université Laval à Québec
LE FLOC'H*	Maud	maud.lefloch@polau.org	Pôle des arts urbains
LE GREL*	Laurent	laurent.legrel@orange.fr	Largecia
LEFEBVRE*	Amélie	amelie.lefebvre.chombart@gmail.com	TVES
LEQUIN	Julie	julie.lequin@hotmail.fr	ESO-Rennes
LEVRATTO*	Nadine	nadine.levratto@u-paris10.fr	Economix
LIEFOOGHE*	Christine	christine.liefooghe@univ-lille1.fr	TVES
LIÈVRE*	Pascal	pascallievre@orange.fr	Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I
LONGUET*	Isabelle	longuet@mission-valde Loire.fr	
LOUDIYI*	Salma	salma.loudiyi@vetagro-sup.fr	VetAgro Sup, AgroParisTech, Institut national de la recherche agronomique
LOUKAKIS*	J.		Harokopio University Athens
MACCAGLIA*	Fabrizio	fabrizio.maccaglia@univ-tours.fr	UMR CITERES, Université de Tours
MADOEUF*	Anna	sanmad@free.fr	UMR CITERES, Université de Tours
MAGEMBE	Kato Tonny	mkattz1@yahoo.com	UMR CITERES, Université de Tours
MAGRINI*	Marie-Benoît	magrini@toulouse.inra.fr	INRA
MAINET	Helene	Helene.MAINET@univ-bpclermont.fr	CERAMAC
MANCEAU*	Elodie	manceau.elodie@gmail.com	Géographie-cités
MARGETIC*	Christine	christine.margetic@univ-nantes.fr	UMR CNRS ESO
MARINO*	Sonia	s.marino@integronomia.it	Integronomia - research on ergonomics and sustainability
MARINOS*	Clément	clementmarinos@hotmail.com	UMR ESO
MARTIN*	Michel	michel.martin@dijon.inra.fr	CESAER UMR 1041
MATRAY*	Myriam	myriam.matray@gmail.com	UME EVS, équipe ISTHME
MATURANA*	Francisco	frmatura@gmail.com	Instituto Chileno de Estudios Municipales, Universidad Autónoma de Chile
MAURINES*	Béatrice		Université Lyon 2

NOM	Prénom	Adresse mail	Institution ou laboratoire de rattachement
MAZZAROL*	Tim		
MELÉ*	Patrice	patrice.mele@univ-tours.fr	UMR CITERES CNRS, Université de Tours
MERIADE*	Laurent	meriadel Laurent@gmail.com	Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I
MICHEL*	Basile	basile.michel@univ-angers.fr	ESO-Angers
MILARD	Béatrice	beatrice.milard@univ-tlse2.fr	Université de Toulouse
MILLET AMRAMI	Sarah	sarah.a.millet@gmail.com	INRA
MONDY*	bernard	secretariat-recherche.enfa@educagri.fr	UMR DR
MONGEARD*	Laetitia	laetitia.mongeard@gmail.com	Environnement Ville Société
MONTRIEUX*	Gabriel	gabriel.montrieux@univ-lyon2.fr	Triangle UMR 5206
MOTTE-BAUMVOL*	Benjamin		Université de Bourgogne
MOUGENOT*	Benoît	benoit.mougenot@uvsq.fr	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
MOUKKES*	Farid	moukkes_farid@yahoo.fr	Université de tizi ouzou
MUNDLER*	Patrick	patrick.mundler.1@ulaval.ca	Université Laval à Québec
MUNTELE*	Ionel		
NADOU*	Fabien	fnadou@em-normandie.fr	Métis, Ecole de Management de Normandie
NOEL*	Julien	julien.noel@univ-angers.fr	ESO-Angers, UMR ESO 6590-CNRS
NOIREAUX*	Virginie		EUM Clermont Université
NOUREDDINE*	Radi	radinoureddine@yahoo.fr	Université de Sidi Belabbes
OTANI*	Malimiria	maliotani@iea.sp.gov.br	Instituto de Economia Agrícola
PAGLIARA*	Francesca		LAB'URBA
PASE*	Andrea	andrea.pase@unipd.it	Université de Padoue
PEIFFER-SMADJA	Océane	psocoeane@gmail.com	INRA UMR SAD_APT
PERRAT*	Jacques	perrat.adees@wanadoo.fr	ADEES
PETTENATI*	Giacomo	giacomopet@gmail.com	Department of Cultures, Politics and Society
PILKINGTON*	Hugo	hugo.pilkington@univ-paris8.fr	UMR 7533 Ladyss
PIRIOU*	Jérôme	jeromepiriou@gmail.com	EA1722 CEREGE
POLGE*	Etienne	etienne.polge@agroparistech.fr	UMR SADAPT - équipe proximité
POLOMBO	Nadine	npolombo@univ-tours.fr	CITERES
PONCET*	Christian	christian.poncet@univ-montp1.fr	ART Dev, Université de Montpellier
POULOT*	Marie-laure	marielaure.poulot@yahoo.fr	Laboratoire Mosaïques - UMR LAVUE
QUATRIDA*	Daria		University of Padova
RALLET*	Alain	alain.rallet@u-psud.fr	Université Paris-Sud

NOM	Prénom	Adresse mail	Institution ou laboratoire de rattachement
REBOUD*	Sophie	sophie.reboud@escdijon.eu	Ceren - TEG
REMOU*	Charaf	sdf1990@hotmail.fr	UMR CITERES, Université de Tours
RÉVEILLÉ*	Jonathan	reveille.jonathan@gmail.com	
RICHARD	Nina	nina.richard@univ-tours.fr	UMR CITERES, Université de Tours
RIO*	Yves	ymario@wanadoo.fr	
ROBERT-BOEUF*	Camille	kamrb@hotmail.fr	UMR LAVUE Laboratoire Mosaïques
ROCHETTE*	corinne	corinne.rochette@udamail.fr	LARGEPA Paris 2 et associé CRCGM Clermont Université
ROJAS*	Andres	arojas@ichem.cl	Instituto Chileno de Estudios Municipales, Universidad Autónoma de Chile
ROMOND*	Perre Charles		
ROUAUD	Romain	romain.rouaud@unilim.fr	Université de Limoges
ROUCHIER*	Juliette	juliette.rouchier@univ-amu.fr	GREQAM
ROYER*	Annie	Annie.royer@eac.ulaval.ca	Université Laval
ROYFE	Adrien	adrien.royfe@etu.univ-tours.fr	Université de Tours
RUAULT*	Jean-François	jean-francois.ruault@enpc.fr	LVMT
SABOONIAN*	Sara	Saboo001@umn.edu	University of Waterloo
SANDU*	Alexandra	alexandra_sandu_fr@yahoo.fr	Université A. I. Cuza, Iasi
SCRAMAGLIA*	Rosantonietta		Université Politecnico de Milan
SERRANO	José	serrano@univ-tours.fr	UMR CITERES, Université de Tours
SERRHINI	Kamal	kamal.serrhini@univ-tours.fr	UMR CITERES, Université de Tours
SICHERA*	Mila	michela.sichera@polito.it	Polytechnique de Turin
SILVA DE PONTES DENIO*	Igor	denio.igor-silva-de-pontes@etu. univ-amu.fr	Aix Marseille Université
SILVESTRE*	Pauline	pauline.silvestre@gmail.com	Lab'Urba
SINAPI*	Christine	christine.sinapi@escdijon.eu	Groupe ESC Dijon
SOLDO*	Edina		Aix-Marseille Université
SOUZA DE MARIA*	Celia	mcmsouza@uol.com.br	Instituto de Economia Agrícola
SPAGNUOLO*	Sabrina	sabrinaspag@libero.it	Sapienza - University of Rome
STASI*	Serenella		Confedertecnica
STRANSKY*	Vaclav	stransky@enpc.fr	LVMT
STUBBE*	Connie	c.stubbe@wanadoo.fr	Université Paris Ouest
TALBOT*	Damien	damien.talbot@udamail.fr	CRCGM
TALLEC*	Josselin	josselin.taltec@univ-jfc.fr	Centre Universitaire J-F. Champollion - Albi
TANG*	Jing	casytang@yahoo.fr	Université d'Auvergne - Clermont- Ferrand I
TANGUY*	Corinne	corinne.tanguy@dijon.inra.fr	CESAER (UMR INRA-AGROSUP DIJON)

NOM	Prénom	Adresse mail	Institution ou laboratoire de rattachement
TANIGUCHI*	Yoko	yoko.taniguchi.etudes@gmail.com	TVES
TCHÉKÉMIAN*	Anthony	anthony.tchekemian@upf.pf	Equipe Géos - UMR EIO 241
TERRIEUX*	AGNES	enfa.UMR.shs@educagri.fr	UMR DR
THÉBERT*	Mariane	mariane.thebert@free.fr	LVMT
TOLDO*	A.		Université de Turin
THOMAS	Gérard	thomas.gerard33@wanadoo.fr	UMR 5185 ADES
TORRE*	André	andre.torre@wanadoo.fr	INRA, Agroparistech, Université Paris Saclay
TREMBLAY*	Suzanne	Suzanne_Tremblay@uqac.ca	Groupe de recherche et d'intervention régionales
TREMBLAY*	Pierre-André	pierre-andre.tremblay@uqac.ca	Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
TRIBOULET*	Pierre	triboulet@toulouse.inra.fr	INRA
VALOIS RIOS FILHO*	Jorge Ney	jnvalois@yahoo.com.br	CITERES
VEDRENNE	Bernard	b.vedrenne@lesepl.fr	Fédération des Entreprises Publiques Locales
VERDELLI	Laura	laura.verdelli@univ-tours.fr	UMR CITERES
VERDI*	Adrinata Renata	averdi@apta.sp.gov.br	Agência Paulista de Tecnologia dos Agronegócios
VERGNAUD	Guillaume	Guillaume.VERGNAUD@univ-bpclermont.fr	CERAMAC
VIAL*	Camilo		Instituto Chileno de Estudios Municipales, Universidad Autónoma de Chile
VICENTE*	Jerome	vicente@ut-capitole.fr	LEREPS - Science Po Toulouse
VILETTE*	Marc-André	marc-andre.vilette@france-bs.com	Groupe ESC Clermont
WALLET*	Frederic	wallet@agroparistech.fr	LEREPS et Sciences Po Toulouse
WANTZEN*	Karl Matthias	karl.wantzen@univ-tours.fr	UMR CITERES, Université de Tours
WATKINS*	Thomas	tomawatkin@gmail.com	CMH - Centre Maurice Halbwachs
WILMOTTE*	Pierre-François	pfwilmotte@ulg.ac.be	Centre de recherche Lepur
ZALEWSKI*	Maciej		University of Lodz
ZANETTI*	Thomas	tomazanetti@hotmail.com	CRGA - UMR EVS
ZIMMERMANN*	Jean-Benoit	jean-benoit.zimmermann@univ-amu.fr	GREQAM
ZUMPE*	Martin	martin.zumpe@u-bordeaux.fr	Université de Bordeaux

PLANS ET ACCÈS AUX DIFFÉRENTS SITES DU COLLOQUE

Accès à la Fac de Droit

Rue Jean Portalis, site des Deux Lions

Accès par le train :

Pour préparer votre voyage, n'hésitez pas à consulter le site de la SNCF.

Ce qu'il faut savoir :

Tours dispose de deux gares principales : Tours Centre et St-Pierre-des-Corps. La plupart des TGV s'arrêtent à la gare de St-Pierre-des-Corps. Une navette est alors à votre disposition pour relier la gare de Tours Centre.

A la descente de votre train, vous avez le choix de nous rejoindre soit en transport en commun, soit en taxi.

Accès par les transports en commun :

- **De la gare de Tours Centre**, rejoindre l'arrêt de tram «Gare de Tours» (sur votre gauche en sortant de la gare).

De là, prendre la ligne TRAM A direction «Lycée Jean Monet». Descendre à l'arrêt Fac - Deux Lions» (12 mn).

- **De la gare de St-Pierre-des-Corps**, rejoindre l'arrêt de bus «St Pierre gare» (en face de la gare).

Prendre :

- **Soit la ligne 10 direction «Paul Doumer»**. Descendre à l'arrêt «Charcot» puis prendre le TRAM A direction «Lycée Jean Monet». Descendre à l'arrêt «Fac de Droit - Deux Lions».
- **Soit la ligne 05 direction «Parc Grandmont»**. Descendre à l'arrêt «Fac 2 Lions».

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter directement le site de Fil Bleu (<https://www.filbleu.fr/>).

Accès par taxi

- Taxis Radio Tours : 02.47.20.30.40
- Al Taxi : 02.47.41.01.01
- Allo Taxi : 06 88 03 87 41 (accès fauteuil roulant)
- Taxi Cortassa : 02.47.80.94.76 (Joué-les-Tours)

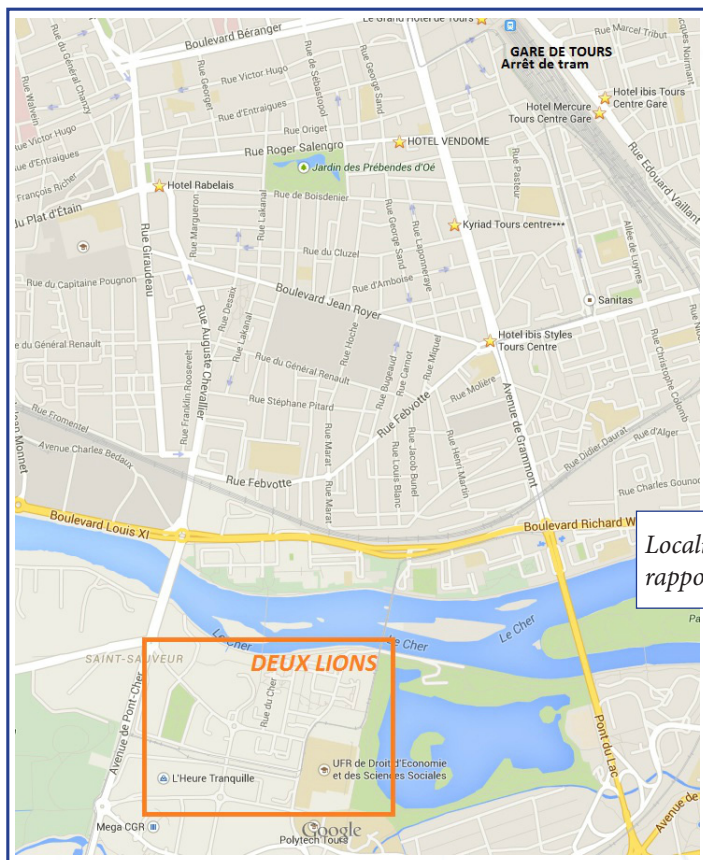
Accès par la route

Sur l'autoroute A10, prendre **la sortie n°22** (Saint-Avertin), puis la direction du **Quartier des 2 Lions**.

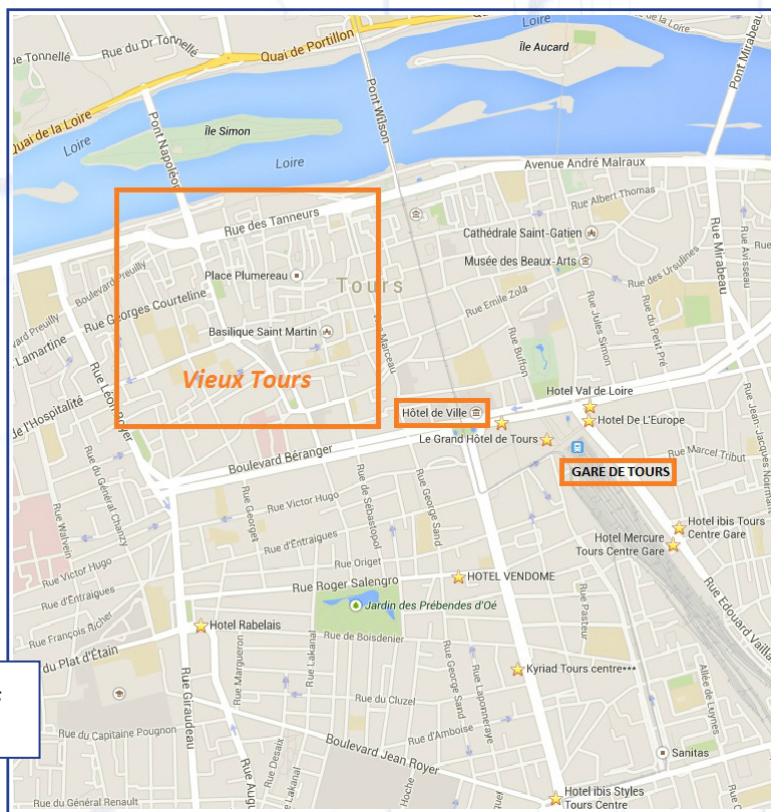
Accès par avion

L'aéroport de Tours se situe à 6 km au nord-est de Tours. Il propose des vols réguliers vers Marseille, Figari, Ajaccio, Londres Stansted, Manchester, Dublin, et Porto. Pour consulter les horaires, renseignez-vous auprès de votre agence de voyage ou bien consulter le site de l'Aéroport International Tours - Val de Loire.

Construire les proximités dans un monde global : enjeux territoriaux, organisationnels et sociétaux
Tours, 20, 21, 22 mai 2015



Localisation du quartier des Deux Lions par rapport à la gare de Tours

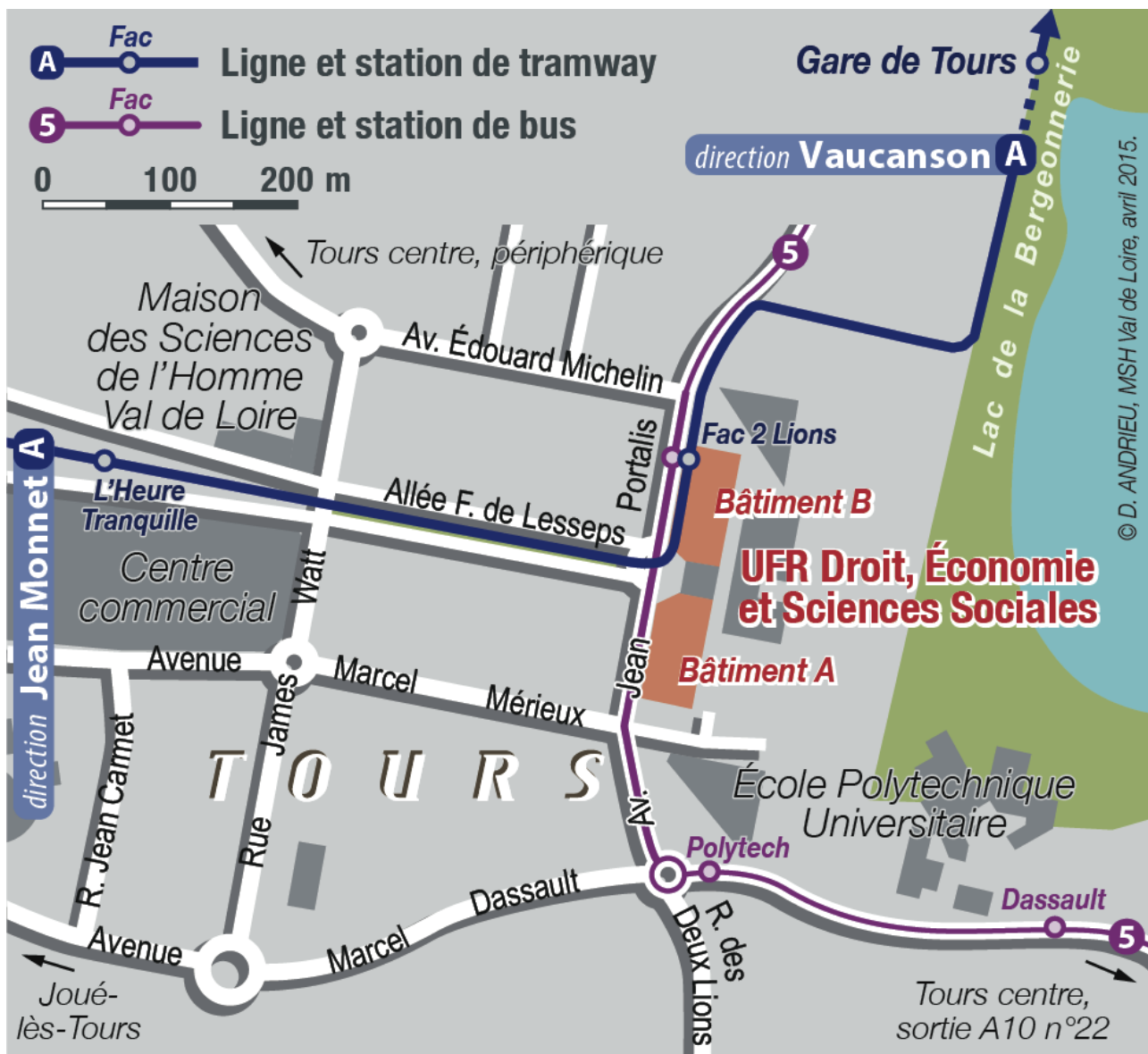


Localisation du quartier des Deux Lions par rapport au centre ville de Tours.

ACCÈS PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **De la gare de Tours Centre**, rejoindre l'arrêt de tram «Gare de Tours» (sur votre gauche en sortant de la gare). De là, prendre la ligne TRAM A direction «Lycée Jean Monet». Descendre à l'arrêt Fac - Deux Lions» (12 mn). Voir la liste des arrêts.
- **De la gare de St-Pierre-des-Corps**, rejoindre l'arrêt de bus «St Pierre gare» (en face de la gare).
- Prendre :
 - Soit la ligne 10 direction «Paul Doumer». Descendre à l'arrêt «Charcot» puis prendre le TRAM A direction «Lycée Jean Monet». Descendre à l'arrêt «Fac de Droit - Deux Lions».
 - Soit la ligne 05 direction «Parc Grandmont». Descendre à l'arrêt «Fac 2 Lions».

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter directement le site de Fil Bleu (<https://www.filbleu.fr/>).



Contacts :

- Coordinateur du Comité d'organisation : Abdelillah HAMDOUCH : abdelillah.hamdouch@univ-tours.fr
- Secrétariat des Journées : Sandrine PRUNIER, UMR CITERES : sandrine.prunier@univ-tours.fr
- Communication, site web du colloque : Muriel HOURLIER, UMR CITERES : hourlier@univ-tours.fr

Colloque organisé par :



en partenariat avec :

